JEAN DE VIGUERIE

LES DEUX PATRIES

ESSAI HISTORIQUE SUR L'IDÉE DE PATRIE EN FRANCE

Dominique Martin Morin

LES DEUX PATRIES

JEAN DE VIGUERIE

LES DEUX PATRIES

ESSAI HISTORIQUE
SUR L'IDÉE DE PATRIE EN FRANCE

Deuxième édition
revue et complétée

DOMINIQUE MARTIN MORIN

Jean de Viguerie

Les deux patries

Essai historique sur l'idée de patrie en France

Dominique Martin Morin
Adresse postale : 53290 Bouère - France
Adresse électronique : editions.dmm@wanadoo.fr

ISBN 1re éd. : 2-85652-229-7
ISBN 2e éd. : 2-85652-275-0

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Les *Deux patries* ont cinq ans. Voici maintenant la deuxième édition de cet ouvrage.

Augmentée d'un index* et de plusieurs notes, cette édition ne modifie guère la substance du livre. Sauf en de rares endroits, le texte a été laissé inchangé.

Aucun de mes livres ne m'avait valu tant d'approbations. J'ai reçu un grand nombre de lettres. J'en reçois encore aujourd'hui. La presse française et étrangère a fait largement écho. Les comptes rendus ont afflué, presque tous favorables. Enfin plusieurs lecteurs ont bien voulu me dire en conversation le fruit retiré de mon livre. Privé de tels encouragements, je n'aurais jamais, cela va sans dire, envisagé une deuxième édition.

Mon propos a été compris de beaucoup. Pour en faciliter à tous l'intelligence, je voudrais formuler deux remarques.

La première concerne le patriotisme révolutionnaire. Ce patriotisme diffère du patriotisme traditionnel, mais il s'infiltre en lui et le dénature. Pourtant certains de mes lecteurs ne le voient pas tel qu'il est. « Nous voulons bien, me disent-ils, que le patriotisme traditionnel soit préféré, mais le patriotisme révolutionnaire n'est pas à rejeter entièrement ; il contient lui aussi l'amour du sol natal, et, finale-

ment, sert lui aussi la France ». Or, cela est faux, les textes et les faits le prouvent. « *Passion factice envers un être abstrait* » (Benjamin Constant) [1], le patriotisme révolutionnaire n'est pas l'amour de la France, et la patrie que sert ce patriotisme, n'est pas la France. On doit distinguer les idées et les personnes qui les adoptent. Si d'honnêtes Français ont mélangé les deux patriotismes, cela ne change en rien la nature utopique et mensongère du patriotisme révolutionnaire. Qu'un brave homme adhère à un mensonge, ne fera jamais de ce mensonge une vérité.

Ma deuxième remarque est une réponse. « Votre livre, me demande-t-on parfois, n'est-il pas démobilisateur ? Car si la France est morte, il n'y a plus qu'à baisser les bras et à rentrer dans sa coquille. » Une telle question, je l'avoue, m'étonne. Je ne vois pas pourquoi la mort de la France nous condamnerait à l'inaction. J'y verrais plutôt de pressantes raisons d'agir. Nous avons à conserver l'héritage et à le faire fructifier. Nous devons perpétuer la langue française, transmettre les usages de notre civilité, entretenir la flamme de notre civilisation. Cela n'est-il rien ? Si la France est mourante ou morte, doit-on pour autant cesser de fonder des familles et d'élever les enfants ? Cela n'est-il rien ? La cité a disparu, mais il y a toujours des hommes vivants, et ceux-ci ont à survivre ; ils ont à se défendre tous les jours contre les agressions de l'État ennemi, ils ont à se protéger à tout moment contre l'avilissement des mœurs et la désagrégation générale de la société. Cela n'est-il rien ? Enfin il ne suffit pas de survivre, il faut vivre, et vivre d'autant plus intensé-

1. Benjamin Constant, *De l'Esprit de Conquête et de l'Usurpation* (1814), GF, Paris, 1986 Livre Ier, p.118. La citation complète est la suivante « *Tandis que le patriotisme n'existe que par un vif attachement aux intérêts, aux mœurs, aux coutumes de localité, nos soi-disans patriotes ont déclaré la guerre à toutes ces choses. Ils ont tari cette source naturelle du patriotisme, et l'ont voulu remplacer par une passion factice envers un être abstrait, une idée générale, dépouillée de tout ce qui frappe l'imagination et de tout ce qui parle à la mémoire* ». Nous remercions Monsieur le Professeur Xavier Martin qui nous a fait connaître ce texte.

ment que la « culture de mort », comme on dit, est omniprésente. Or, qu'est-ce que vivre ? C'est nous conduire en êtres humains doués de raison et créés à l'image de Dieu ; c'est prier, étudier, servir nos proches, secourir les malheureux, cultiver l'amitié, célébrer les événements heureux, et bannir la tristesse et la désespérance. Tout cela doit-il être compté pour rien ?

J'ajouterai ceci. Les obligations nouvelles qui s'imposent à nous, les meilleurs de la génération qui nous suit, les ont, me semble-t-il, instinctivement comprises. Ils s'organisent pour survivre et pour vivre. Ils forment des réseaux d'amitiés. Ils se cuirassent contre les coups. Ils ont encore sous les yeux, et peuvent même y goûter, les restes de la France, de la grandeur de ses monuments, de la beauté de ses paysages et de la douceur de sa vie. Mais l'être moral, auteur de ces biens, a disparu semble-t-il. Un jour, il est raisonnable de le craindre, les vestiges eux-mêmes seront effacés. La cité a été détruite. Il s'en formera une nouvelle, mais pas avant longtemps. On ne peut, nous avait-on dit, exister sans le politique. Mais n'existons-nous pas ? En tout cas cette génération se prépare à se passer de lui. Elle n'en est pas effrayée, mais elle se sait condamnée à l'excellence. Là est la voie étroite où elle trouvera sa patrie [2].

2. *« Patrie, c'est la connaissance du grand vieux trésor et l'élargissement à sa mesure ; c'est la grande amitié et le dévouement, c'est le don de soi-même »* (Henri Pourrat, *Le Chef français*, septième édition, Marseille, Robert Laffont, 1942, p. 94).

INTRODUCTION

Toute histoire de l'idée de patrie est vaine, si les deux sens du mot ne sont pas distingués.

Le premier est le sens traditionnel conforme à l'étymologie. Le mot « *patria* » dans le latin médiéval, et le mot « patrie » adopté par la langue française au seizième siècle, désignaient la terre des pères, le pays de la naissance et de l'éducation. L'amour de la patrie – le mot patriotisme n'existait pas encore – rendait à la France les devoirs de la piété avec les honneurs du respect et de la fidélité. La patrie était la France. La France était un être moral doté de vertus. Les Français évoquaient souvent ces vertus de la France et voulaient s'en montrer dignes. En cas de guerre certains d'entre eux acceptaient de donner leurs vies. Mais aucune obligation n'était faite au commun des citoyens de mourir pour la patrie sur simple réquisition du prince.

Le deuxième sens peut être qualifié de révolutionnaire. Il se précise peu à peu au cours des dix-septième et dix-huitième siècles. La nouvelle patrie est d'abord celle des libertins : tout pays où l'on est bien. Elle devient ensuite celle des philosophes des Lumières : tout pays où l'on est bien par la vertu des « droits du genre humain ». Enfin elle se réalise pleinement dans la patrie de la Révolution,

c'est-à-dire dans les droits de l'homme. Cette patrie n'est pas la France, et la France ne représente pour elle qu'un support et un instrument. Le patriotisme qui lui correspond, la divinise, l'adore, la place au-dessus de tout, déclare à ses ennemis une haine mortelle et réquisitionne à son service les vies de tous les citoyens. On voit que ce deuxième sens n'a rien à voir avec le premier.

Pourtant les Français, tout en conservant le premier, ont aussi adopté le second. Ils ont même fini par les confondre. Au point de voir la France dans la patrie révolutionnaire, et de vouer à leur pays natal la passion exclusive et frénétique exigée par la patrie jacobine. Ils se sont mis à aimer la France comme la patrie révolutionnaire veut l'être, c'est-à-dire à l'égal de Dieu. Les richesses et les énergies du patriotisme naturel ont été détournées de leur objet et mobilisées au service d'une patrie qui n'était pas la France, qui n'était qu'une utopie. En somme la patrie révolutionnaire a été substituée à la France, mais à l'insu des Français [1].

Ce fut le résultat d'une longue manipulation. Habiles serviteurs de l'idéologie des droits de l'homme, les politiciens

1. Cette substitution d'une patrie à une autre est-elle propre à la France? Cela n'est pas certain. Au dix-neuvième siècle la plupart des pays d'Europe ont vu naître des idées nouvelles de la patrie, et se former des patriotismes nouveaux. En Allemagne, le patriotisme nouveau rend un culte au peuple allemand, race choisie pour conduire le progrès de l'humanité. En Italie, le patriotisme du Risorgimento exalte l'unité nationale et ambitionne la « régénération de la patrie » (Cavour). Quant au nouveau patriotisme anglais, il veut voir dans la patrie anglaise l'incarnation même du progrès et le modèle de la civilisation. « L'histoire d'Angleterre, écrit en 1835 lord Macaulay, est par excellence l'histoire du progrès. » « Cette race infortunée et dégradée, dit le même auteur des Anglais du Moyen-Âge, est devenue le plus grand peuple et le peuple le plus civilisé qu'ait jamais eu le monde ». Le caractère orgueilleux de ces patriotismes nouveaux les expose à subir l'influence du patriotisme révolutionnaire français. Ils étaient déjà dominateurs. Ils deviennent par cette influence exclusifs et avides de sacrifices humains. Les nouvelles patries ont-elles été substituées aux anciennes, et à l'insu des peuples? Les soldats de ces pays ont-ils cru, comme les soldats de la France, servir leur vraie patrie, alors qu'ils servaient des idéologies et des mythes? Les futurs travaux des historiens permettront peut-être de répondre à ces questions.

des régimes successifs depuis l'Empire jusqu'à la Cinquième République, parlant sans cesse de la chère France immortelle, ont effectué le plus gros du travail de brouillage des esprits. Mais d'autres leur ont bien facilité la tâche. Des historiens ont présenté le patriotisme révolutionnaire ou bien comme le premier patriotisme français digne de ce nom, ou bien comme le plein accomplissement du patriotisme traditionnel. Des militaires, des ecclésiastiques et de grands écrivains nationaux ont exalté la France guerrière et la grandeur de la mort pour la patrie. Sans eux la patrie révolutionnaire n'aurait jamais convaincu les Français. Sans eux elle n'aurait jamais réussi à faire croire qu'elle était la vraie patrie, qu'elle était la France. Cette patrie n'était qu'un mythe, mais des personnes respectables, des généraux, des évêques et des académiciens l'ont présentée comme une réalité, la réalité de la France. Il n'y avait plus qu'à mourir.

La tromperie a culminé avec les guerres, et surtout celle de 1914-1918. On a dit aux Français en 1914 : « C'est la guerre du droit » et ils l'ont cru. Et surtout ils ont cru que la « guerre du droit » était vraiment la guerre de la France. Alors ils ont engagé tout leur courage, et sont allés se faire tuer par centaines de milliers pour le seul avantage de la patrie révolutionnaire. Ces innombrables vies sacrifiées ont certes rendu à la France l'Alsace et la Lorraine, mais elles ont servi principalement l'expansion de l'idéologie des droits de l'homme.

Un si grand holocauste aurait dû frapper d'horreur les survivants et leur inspirer la plus grande répulsion pour la divinité avide de ces sacrifices sanglants. Il n'en fut rien. Au contraire tout se passa comme si le sang humain avait humanisé la déesse, et les dernières préventions tombèrent. Un de nos amis, de famille royaliste et catholique, nous raconta un jour cette anecdote : il avait douze ans alors – c'était pendant la dernière guerre – son frère cadet et lui se plaisaient à chanter à tue-tête le refrain de la *Marseillaise* et celui du *Chant du Départ*. Un jour leur mère, les ayant écoutés, leur

dit : « Autrefois, nous ne voulions pas de ces chants dans nos familles, car c'étaient des chants révolutionnaires, mais aujourd'hui nous les acceptons à cause des soldats de la guerre de Quatorze, qui souvent sont morts en les chantant. »

Après la mort des soldats, la mort du pays lui-même : en ces dernières années du vingtième siècle nous entrons dans la dernière phase, celle de la disparition de la France. Le patriotisme révolutionnaire y travaille depuis longtemps. Nous savons que déjà les hommes de la Révolution, et leurs successeurs et disciples du dix-neuvième siècle, rêvaient d'une France absorbée dans le genre humain. Mais ils avaient encore besoin de la France et du sang français pour imposer aux pays esclaves l'idéologie libératrice des droits de l'homme. Aujourd'hui cette idéologie règne dans tout l'univers. La situation n'est donc plus du tout la même. Conserver la France n'a plus d'intérêt. On peut même considérer son éventuelle survie comme un obstacle à l'avènement de la patrie mondiale confondue avec le genre humain. Il importe donc de hâter sa disparition. Cela ne fera pas difficulté, car elle est déjà morte. Les guerres, les discordes et les épurations du patriotisme révolutionnaire l'ont vidée de sa substance. Le sacrifice des Français a préparé celui de la France.

Il était temps de dire ces choses, et c'est pourquoi nous avons écrit ce livre [2].

2. À notre connaissance, la distinction – telle que nous l'entendons – des deux patriotismes, n'a pas été souvent faite. Nous attendions beaucoup du livre du Père Ducatillon, *Le vrai et le faux patriotisme,* (Paris, éditions Spes, 1933). Monsieur Alain de Benoist (dans *La Nef*, n° 88, novembre 1998) nous en avait recommandé la lecture. Selon lui, cet auteur avait, bien avant nous, « *abondamment traité le sujet* ». Mais nous avons éprouvé une déception. Le patriotisme révolutionnaire semble inconnu au P. Ducatillon. Il s'élève contre la conscription générale établie par le gouvernement révolutionnaire, mais il n'y voit nullement la manifestation d'une patrie nouvelle. Sous la dénomination de « faux patriotisme », il associe le patriotisme « païen », celui des nazis et celui de l'Action française, mais ne dit rien de celui de la Révolution française.

I. LA FRANCE
ET LA PATRIE DES ANCIENS FRANÇAIS

AU TEMPS DES PREMIERS CAPÉTIENS
L'ATTACHEMENT À LA FRANCE

La France a précédé la patrie. Quand le mot patrie fit au seizième siècle son entrée dans la langue française, la France existait depuis très longtemps. Avant d'aimer la patrie, les Français ont été attachés à la France.

Cet attachement peut se voir en particulier dans la littérature en langue vulgaire ou latine du temps des premiers Capétiens.

Les chansons de geste, poèmes épiques, datent des onzième et douzième siècles. Leurs actions se situent à l'époque carolingienne, mais en fait leurs personnages sont des chevaliers contemporains de Hugues Capet ou de Philippe-Auguste. Or, ces chevaliers célèbrent parfois la France. Entendent-ils par France le royaume ou le domaine royal, ou simplement le pays entre Seine et Loire? On ne sait, mais une chose est sûre : cette France est leur pays natal, celui de leur prince, de leur famille et de leurs amis et compagnons. Ils ont avec elle des liens charnels. Ils ne peuvent prononcer son nom sans tendresse. Ils l'appellent « France douce ».

Douce par sa bonté. Quand les preux chevaliers vont mourir, ils se tournent du côté de la France, et le souvenir de ses bienfaits les remplit d'émotion. Voici à Roncevaux Roland près de mourir : « De bien des choses, dit la Chanson, lui vient le souvenir, de tant de terres qu'il conquit en vaillant chevalier, de la douce France, de ceux de sa famille, de Charlemagne qui l'a nourri. Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et d'en soupirer [1]. » Dans la Chanson de Girard de Vienne, le chevalier blessé confie sa plainte au « vent de France » :

Eh ! douce brise qui de France venez,
Tu ne viens pas devers la rouge mer,
Mais viens de France qui tant est à louer,
Orléans, Chartres et Beauvais la cité,
Là sont mes drus et mes amis charnels [2].

La France de ce temps n'est pas désincarnée. Sa douceur est bien réelle, apaisant les cœurs et tempérant les mœurs. « Les mœurs des hommes, écrit Guy de Bazoches, comme les qualités du sol y sont tempérées, aussi l'appelle-t-on France la douce [3]. »

Elle inspire l'admiration. Elle est « tant à louer [4] ». Elle est louable par ses vertus.

Vertu de miséricorde : « Et quoique cette nation soit fière et cruelle contre ses ennemis, écrit le moine Primat, (...), elle est miséricordieuse envers ses sujets et ceux qu'elle soumet [5]. »

1. *La Chanson de Roland*, CLXXVI, v. 2375-2396.

2. Cité par Gustave Cohen, *Tableau de la littérature française médiévale*, Richard Masse éditeur, Paris, 1950, p. 55-56.

3. *Apologie*, cité par Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Bibliothèque des histoires, N.R.F., Gallimard, 1985, p. 313.

4. Chanson de Girard de Vienne, citée *supra*.

5. Prologue des *Grandes Chroniques*, cité par C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Gallimard, 1985, p. 313.

Vertu de « clergie », c'est-à-dire de science, vertu de « chevalerie », c'est-à-dire de vaillance, l'une et l'autre héritées d'Athènes et de Rome : « Clergie et chevalerie sont en France de Grèce et de Rome venues [6]. »

Par les livres que nous avons,

chante Chrétien de Troyes,

Les faits des anciens sachons
Et du monde qui fut jadis
Or nous ont nos livres appris
Que Grèce eut de chevalerie
Le premier prix et de clergie,
Puis vint chevalerie à Rome
Et de la clergie sa somme
Qui or est en France venue [7].

Que ces vertus demeurent, et que la France garde sa gloire, le poète forme ce vœu :

Dieu donne qu'elle [8] y soit tenue
Et que le lieu tant la conforte
Que jamais de France ne sorte
La gloire qui s'y est fixée [9].

Qu'elle garde son honneur :

Ne plaise au Seigneur Dieu, prie Roland, que pour moi mes parents soient blâmés,
et que France la doulce tombe en déshonneur [10].

6. Prologue des *Grandes Chroniques*, cité par C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Gallimard, 1985, p. 313.

7. Chrétien de Troyes, *Cligès*, cité par Gustave Cohen, *Tableau de la littérature française médiévale*, Paris, 1950, p. 56.

8. La gloire.

9. Chrétien de Troyes, *Cligès*, cité par Gustave Cohen, *Tableau..., op. cit.* p. 56.

10. *La Chanson de Roland*, LXXXIV.

Ne plaise au Seigneur Dieu,

dit-il encore,

que la France perde son honneur à cause de moi [11].

Enfin il supplie :

Pour cette épée j'ai douleur et tourment.
Mieux vaut mourir que de la laisser aux païens.
Dieu notre père, préservez la France de tant de honte [12].

Honneur et courage sont liés, mais il est dit aussi dans ces vers de la *Chanson de Roland,* que l'honneur de la France dépend de la vaillance d'un seul de ses chevaliers. Qu'un seul démérite et l'honneur s'éteint.

L'attachement à la France dans ces temps anciens était donc formé d'admiration et de respect. On aimait ses vertus et l'honneur et la gloire qui en découlaient. Un être moral ne se partage pas. La France appartenait tout entière à chacun de ses membres, et chacun portait en lui toute sa gloire et tout son honneur.

L'ATTACHEMENT À LA FRANCE AU TEMPS DE LA GUERRE DE CENT ANS

À cette époque on l'appelle encore tout simplement par son nom, ou bien, d'une manière plus politique, « royaume de France », « couronne de France », « Maison des fleurs de lys » et « peuple français ».

Car maintenant la France et le royaume sont unis l'une à l'autre. Il n'en a pas toujours été ainsi. La France des

11. *La Chanson de Roland,* LXXXVI.
12. *La Chanson de Roland,* CLXXII.

onzième et douzième siècles n'était pas aussi fortement liée à la royauté, qu'elle l'est maintenant à la fin du Moyen Âge. La guerre de Cent Ans a serré les liens. Aux populations affligées par l'envahisseur, le roi apparaît comme la seule sauvegarde. Le roi légitime, puisque seul le roi légitime est en droit d'« avoir » le royaume (selon l'expression du temps) et peut ainsi fortifier l'être de la France en s'unissant à elle. La vie du pays, les peuples en prennent conscience, dépend d'une certaine manière de la légitimité du roi. C'est pourquoi Jeanne d'Arc, voyant pour la première fois le dauphin Charles, n'attend pas pour lui déclarer : « Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils de roi [13]. » Elle sait que tout repose sur cette affirmation.

Encore faut-il que le roi soit juste. La France existe si le roi est légitime; elle dure si le roi est juste. Déjà le F. Hugues, religieux cordelier, en avait averti le roi Louis IX : « ... Que le roi prenne garde (...) à faire si bien justice à son peuple qu'il en conserve l'amour de Dieu, de telle manière que Dieu ne lui ôte pas le royaume de France pendant sa vie [14]. » Selon deux auteurs du quinzième siècle, la condition de justice aurait été posée lors du baptême de Clovis. « Quand saint Remy baptisa Clovis, écrit Gerson, il lui annonça que sa royale seigneurie dureroit tant que vraie Foi et Justice domineroient en son royaulme [15]. » « On dit, écrit Jouvenel des Ursins, que il vint une voix qui dit que le royaume dureroit tant que la justice y régneroit [16]. »

La France a cependant son être propre, même si son existence et sa durée sont liées à une certaine royauté. Elle persévère dans son être, et demeure distincte de la royauté,

13. Cité par le Cardinal Xavier-Marie Touchet, *La Sainte de la Patrie*, t. 1, DMM, Bouère, 1992 p. 172.

14. *Histoire de Saint Louis par Joinville*, texte rapproché du français moderne, par M. Natalis de Wailly, 5e édition, Paris, Hachette, 1874, p. 297.

15. Gerson, *Discours au roi*, 1413, *Œuvres*, IV, col. 657.

16. *Remontrance de Jean Jouvenel des Ursins*, Bibl. Nat., ms fr. 16259, p. 1245.

distincte des trois ordres composant le corps du royaume. Une image des *Vigiles du roi Charles VII* (1484) la montre vêtue de blanc semé de lys, présentant à la Trinité ses glorieux fils Pépin et Charlemagne. Agenouillée au premier rang, elle a préséance sur les rois et sur les ordres [17].

Sa personnalité reste la même. Elle est toujours la « douce France ». On l'appelle « pays de douce plaisance » et « jardin de douce France ». Au temps des chansons de Geste, elle était pétrie de vertus. Il en va toujours de même. Dans ce jardin de la France, dans ce « Royaume de France placé dans le monde comme un jardin [18] » ne poussent que des vertus.

Ce sont d'abord, à l'entrée, les trois vertus théologales, que symbolisent les trois lys, et c'est ensuite, à l'intérieur de l'enclos, la foison des vertus morales, dont les poètes composent des bouquets :

> Vaillance, honneur, sens et chevalerie

forment celui d'Eustache Deschamps [19],

> Bonté, honneur, loyauté, gentillesse

celui de Charles d'Orléans [20]. L'honneur revient toujours.

17. Image reproduite dans Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Bibliothèque des histoires, N.R.F., Gallimard, 1985, 431 pages, p. 254.

18. « Ita ut nihil erraverit, qui regnum Franciæ dixerit in orbe positum esse velut hortum... » Gerson, *Sermo de Sancto Ludovico, Ioannis Gersonii Doctoris et Cancellarii Parisiensis Opera (...)*, t. 2, Paris, 1606, p. 758.

19. Je plain et plour le temps que j'ay perdu
Vaillance, honneur, sens et chevaleris.

Complainte du povre Pays de France, Balades de moralitez, CCLV, Œuvres complètes de Eustache Deschamps publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale par le marquis de Queux de Saint Hilaire, 2 vol., Paris, F. Didot, 1878, t. 2, p. 93.

20. France, jadis on te souloit nommer
En tous pays le trésor de noblesse,
Car un chacun pouvoit en toi trouver
Bonté, honneur, loyauté, gentillesse.

Ch. d'Orléans et F. Villon, *Poésies choisies*, Hatier, 1946, p. 9.

Comme au temps de la *Chanson de Roland*, la France a de l'honneur. Elle en a même plus qu'elle n'en a jamais eu et plus que quiconque. Elle est « ce pays qui de longue mémoire est renommé en honneur sur tout estre » (Christine de Pisan) [21]. À l'honneur s'ajoute très souvent la noblesse, dont on ne parlait pas autrefois, mais qui semble être devenue maintenant l'une des qualités majeures de la France. « Mon plus noble pays », ainsi l'invoque Eustache Deschamps [22]. « Ô Noble Maison des fleurs de lys », s'écrie Alain Chartier [23].

France,

chante Charles d'Orléans,

jadis on te souloit nommer
En tous pays, le trésor de noblesse [24]...

Il est vrai qu'ici le poète emploie l'imparfait : serait-ce qu'on ne la nomme plus ainsi? Probablement. Au temps où Charles d'Orléans écrit sa « Complainte de France », beaucoup estiment la France déchue de ses vertus. Tous ses malheurs viendraient de là. Et comme on ne peut plus l'admirer, on la plaint. L'attachement de compassion se substitue à celui

21. « Autres Ballades » XLI, *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par Maurice Roy, Paris, F. Didot, 1886, t. 1, p. 254.

22. Convoitise met en arrêt sa lance
Et me détruit mon plus noble pays.

Eustache Deschamps, *Complainte de la France,* cité dans *La poésie médiévale, troubadours et trouvères*, La Bibliothèque de la Poésie, t. 1, Présentation de Michel Stanesco, France Loisirs, 1992, 286 pages, p. 211.

23. « Ô Noble Maison des fleurs de lys, qui tant a engendré de beaux hommes, et fleuri longuement par la renommée de tes glorieux Roys en un même sang et famille ! » *L'Espérance ou Consolation des Trois Vertus, Les œuvres de Maistre Alain Chartier, Clerc, Notaire et Secrétaire des Roys Charles VI et Charles VII (...)* par André du Chesne Tourangeau, À Paris, 1617, p. 316.

24. « Complainte de France », citée *supra*, note 19.

d'admiration. La France est plainte, réconfortée, admonestée. Elle-même se lamente et demande assistance. Mais elle ne doit se plaindre que d'elle-même. N'a-t-elle pas démérité ?

« Ô Noble Maison des fleurs de lys, déplore Alain Chartier, (...) où est la magnificence honorée de ton état ? Qu'est devenue la louable ordonnance de vivre, la monstre de l'honesteté, la constance de courage et de mœurs et la haulteur de cuer et d'entreprise que tes devanciers laissèrent aux successeurs ? Tout est corrompu [25]... »

N'a-t-elle pas laissé les vices gagner sur les vertus ?

Long Conseil, Orgueil et Envie
... ...
Ont mis bien près de la mort
Le noble Royaume de France [26].

Mais elle le reconnaît. Elle sait pour quoi elle pleure :

Je plains et plour le temps que j'ay perdu
Vaillance, honneur, sens et chevalerie [27]...

Elle se sait détruite par un mal intérieur qui est sa propre faute :

À juste raison,

lui fait dire Eustache Deschamps,

je dois me plaindre et pleurer
Et regretter des neuf preux la vaillance
Car je vois bien que je ne puis durer,

25. *L'Espérance ou Consolation des Trois Vertus, Les œuvres de Maistre Alain Chartier (...)* par André du Chesne Tourangeau, À Paris, 1617, p. 316.

26. Eustache Deschamps, « Balades de moralitez », CXL, *Œuvres complètes de Eustache Deschamps (...)* par le marquis de Queux Saint Hilaire, t. 1, Paris, 1878, p. 265.

27. Eustache Deschamps, *Complainte du povre Pays de France, Œuvres complètes*, t. 2, p. 93.

Réconfort me fuit, honte vers moi s'avance,
Convoitise met en arrêt sa lance
Et me détruit mon plus noble pays [28].

« Honte vers moi s'avance » : il n'est de honte que pour le coupable. La France n'accuse personne. Elle bat sa propre coulpe. Elle a choisi le mal. Elle a désobéi à Dieu. Elle est pécheresse. Elle n'est pas victime de la fatalité, mais de ses propres fautes. « ... Le Royaume de France est en affliction, dit Alain Chartier, par l'obstination de péché, pour le contemnement des corrections de Dieu, pour avoir laissé la vertu des progéniteurs et par ambition avoir voulu le gouvernement du Royaume [29]. » La France n'est pas victime des Anglais, mais c'est « le péché de blasphème, vie voluptueuse et paresse » qui a « mis les Français en la servitude de leurs ennemis [30] ». Alors, puisque la France est pécheresse, elle doit faire comme la pécheresse, elle doit s'amender, elle doit espérer en Dieu :

Pour ce France,

l'exhorte Charles d'Orléans,

veuille toi aviser
Et tôt reprends de bien vivre l'adresse.
Tous tes méfaits mets peine d'amender [31]...

Dieu lui pardonnera :

Ne te veuille point désespérer
Car Dieu est plein de merci, à largesse [32].

28. Eustache Deschamps, *Complainte de la France, ibidem.*

29. « L'Espérance ou Consolation des Trois Vertus », *Les œuvres de Maistre Alain Chartier, op. cit.*, p. 312.

30. *Ibidem*, p. 319.

31. *Complainte de la France.*

32. *Ibidem.*

Un peu de bon vouloir et tout ira bien :

> Dieu a les bras ouverts pour t'accoler
> Prêt d'oublier ta vie pécheresse.
> Reqiers pardon, bien te viendra aider
> Notre-Dame, la tout-puissant princesse [33].

Ayez confiance : « Ma France, conseille un auteur anonyme, ma tres doulce sueur et amie, ne vous desconfortez point, mais ayez bonne espérance en Dieu [34]... » Cela n'empêche pas de soupirer, de répéter « pauvre France », de s'apitoyer comme Eustache Deschamps sur le « povre pays de France », et de se demander comme lui

> Que deviendra la dolente ébahie [35] ?

Mais enfin l'espoir l'emporte. On connaît la recette : conversion et devoir d'état. Il suffit que chacun renonce à ses vices et s'applique à son devoir d'état. Au besoin on le demandera à Dieu. On lui demandera par exemple que le dauphin ait

> science pour gouverner [36]

et que le clergé

> aux âmes... soit courtois [37].

33. *Ibidem.*

34. « Débats et appointements », *L'honneur de la Couronne de France, Quatre libelles contre les Anglais (vers 1418-vers 1429)*, édités pour la Société de l'Histoire de France, par Nicolas Pons, Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., Paris, Libraires C. Klincksieck, 1990, p. 76.

35. « Balade » (La France veuve de son roi, 1400), « Balades de moralitez », CLXIV, *Œuvres complètes de Eustache Deschamps...*, t. 2, Paris, Didot, 1878, p. 93.

36.
> Paix, bonne vie et bonne fin,
> Donne à mon seigneur le Daulphin
> Et science pour gouverner.

« L'oroyson Nostre Dame », VI, *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par Maurice Roy, t. 1, Paris, Didot, 1885, p. 3.

37. *Ibidem*, p. 7.

Telle est, vue par les littérateurs du temps, la conscience de la France. Telle est sa lucidité. Tel est son réalisme. Elle n'attend ni magicien, ni thaumaturge. Elle n'espère qu'en Dieu et ne compte que sur elle-même.

Dans son orientation générale le message de Jeanne d'Arc ne diffère pas de celui délivré par ces différents auteurs, et même il le confirme. C'est aussi un message d'espérance : « Jeanne, écrit Alain Chartier, a haussé les esprits vers l'espérance des temps meilleurs [38]. » Jeanne dit elle aussi que chacun doit faire son devoir : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire [39] »; « travaillez et Dieu travaillera [40] ».

Jeanne confirme ce que tous pensent. Seulement elle le confirme avec l'assurance et l'autorité que lui donne sa mission surnaturelle. Elle ne dit pas : Dieu aura pitié, mais Dieu a pitié. Ce sont ses premières paroles au roi de Bourges : « Gentil Dauphin, je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume, de votre peuple [41]. » Elle ne dit pas : Dieu protégera le royaume, mais : Dieu a étendu sa main sur la France. Dès lors la cause de la France est sacrée; il est interdit de lui nuire : « ... Tous ceux qui guerroient au sainct royaume de France, guerroient contre le roi Jhésus [42]. » De

38. Cité dans Marcel Poullin, *L'Héroïne de Domrémy*, Limoges, s.d., p. 42.

39. Réponse de Jeanne à Guillaume Aymeri, professeur de théologie lors de l'examen de Poitiers. Ce docteur lui avait fait cette objection : « Vous demandez des gens d'armes et dites que c'est le plaisir de Dieu que les Anglais laissent le royaume de France (...) Si cela est, il ne faut point de gens d'armes, car le seul Dieu donnera la victoire » (cité dans Marcel Poullin, *L'Héroïne de Domrémy*, p. 33-34).

40. « Ne doutez point, c'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut besogner quand Dieu veut. Travaillez et Dieu travaillera. » Paroles adressées au duc d'Alençon le 11 juin 1429 sous les murs d'Orléans, citées dans Marcel Poullin, *L'Héroïne de Domrémy*, Limoges, Marc Barbou, s.d., p. 83.

41. « ... Car saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui... » (cité dans Marcel Poullin, *op. cit.*, p. 38).

42. « ... Guerroient contre le roy Jhésus, roy du ciel et de tout le monde, mon droicturier et souverain seigneur » (Lettre de Jeanne au duc de Bourgogne, 17 juillet 1429, citée dans Marcel Poullin, *op. cit.*, p. 103).

tels discours frappent les esprits : l'héroïne parle au présent. Mais le secours divin ne surprend pas : beaucoup l'attendaient.

Aux dix-neuvième et vingtième siècles, on a voulu voir dans ces paroles de Jeanne une assurance d'invulnérabilité pour la France et une assurance de durée indéfinie. Cette curieuse interprétation nous semble aberrante. Car Jeanne parle au présent, et la France qu'elle a mission de délivrer est celle du temps de Charles VII et non une autre. Il est possible après tout que Dieu ait voulu faire siennes les causes de la France de Poincaré ou de celle d'Albert Lebrun, mais cela n'est dit nulle part dans l'histoire johannique.

L'AVÈNEMENT DE LA PATRIE (*PATRIA*) : LA « PIÉTÉ » ENVERS LA PATRIE SELON SAINT THOMAS D'AQUIN

Au Moyen Âge le mot « patrie » n'est jamais employé dans la langue vulgaire. On dit « France » ou « pays ». En latin le mot *patria* est d'usage courant, mais il a deux sens très différents, celui de pays natal et de nation, et celui de séjour céleste après la mort. Chez les auteurs sacrés, dans la littérature monastique en particulier, le deuxième sens prédomine. Pour ces auteurs la patrie c'est le ciel [43]. La connotation surnaturelle sera gardée même après la disparition de ce deuxième sens.

Chez saint Thomas d'Aquin aussi le mot est employé dans les deux sens, et surtout dans le second [44]. Le Docteur

43. Voir Dom Jean Leclercq, *L'amour des lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Les éditions du Cerf, Paris, 1957, chapitre IV, « La dévotion au ciel ».

44. Voir l'*Index thomisticus Sancti Thomæ Aquinatis operum omnium indices et concordantiæ in quibus verborum omnium et singulorum formæ et lemmata cum suis frequentis et contextibus variis modis referuntur quæquæ auspice*

angélique se plaît à opposer le *status viæ,* c'est-à-dire le séjour temporaire d'ici-bas, au *status patriæ* de l'éternité bienheureuse [45]. On trouve néanmoins dans son œuvre une doctrine de la patrie comme pays natal. Cette doctrine a une portée générale et s'applique à toutes les patries. Dont la France. Car la France est une patrie. « Un roi, écrit saint Thomas, porte soit le nom de la ville principale, soit le nom de la patrie, ainsi le roi de Jérusalem, le roi des Romains et le roi de France [46]. »

Mais qu'est-ce que la patrie? C'est « le lieu de la naissance et de l'éducation [47] ». Ce sont aussi des hommes qui sont des concitoyens ou des amis. En effet lorsque saint Thomas définit la piété envers le pays natal, il la qualifie de la manière suivante : « culte des concitoyens et des amis de la patrie [48]. »

Car il s'attache moins à la définition qu'au devoir. À la patrie tout homme doit la « piété » (*pietas*) en vertu de la justice. Il s'agit de se reconnaître débiteur à cause des bienfaits reçus. Tout homme est débiteur d'abord vis-à-vis de Dieu, ensuite vis-à-vis de ses parents et de sa patrie :

« L'homme est constitué débiteur à des titres différents, vis-à-vis d'autres personnes selon les différents degrés de perfection qu'elles possèdent et des bienfaits différents qu'il en a reçus. À ce double point de vue Dieu occupe la première place (...) Mais ce titre convient secondairement à nos

Paulo VI Pontifice consociata plurium opera atque electronico IBM automato usus digessit Robertus Busa SI Gallaratensi Facultate Philosophica Aloisiani Collegii Professor, AD 1975, vol. 16, art. *Patria.*

45. « ... Præterea, status viæ videtur proportionari statui patriæ, sed in statu patriæ erit quædam plenitudo... », *Summa theologica,* III[a] pars, 7. 10.

46. « ... Quod rex vocatur a principali civitate, vel a patria tota, sicut rex ierusalem, romanorum, rex franciæ » (*Super ad Hebræos,* Marietti, 1953, 100, 965).

47. « ... Et in qua et nati et nutriti sumus » (*Summa theologica,* II[a] II[æ], quæstio 101, art. 1).

48. « In cultu autem patriæ intelligitur cultus concivium et omnium patriæ amicorum » *(ibidem).*

parents et à notre patrie, desquels et dans laquelle nous avons reçu la vie et l'éducation [49]... »

La piété se manifeste par un « culte », mais il faut distinguer le culte envers Dieu, qui est la religion, et le culte envers les parents et la patrie, qui est la « piété » :

« ... De même qu'il appartient à la religion de rendre un culte à Dieu, de même, à un degré inférieur, il appartient à la piété de rendre un culte aux parents et à la patrie [50]. »

« À un degré inférieur ». Saint Thomas met le patriotisme à sa place : après la religion.

Et même après le culte des parents. La patrie après la famille :

« D'ailleurs, écrit-il, le culte des parents s'étend à ceux du même sang, c'est-à-dire qui ont les mêmes parents; le culte de la patrie s'entend des compatriotes et des alliés. C'est donc à ceux-là (les parents) que s'adresse principalement la piété [51]. »

Rendre un culte à la patrie c'est l'honorer. Jusqu'où doit aller cet honneur? Saint Thomas ne le précise pas. Il ne dit nulle part qu'il faut mourir pour la patrie. Il dit, c'est vrai, que « le bon citoyen s'expose au péril de mort pour le bien commun », et que cela est « conforme à son inclination naturelle » et à sa « vertu politique [52] ». Mais le « bien com-

49. « Secundario vero nostri esse et gubernationis principium sunt parentes et patria, a quibus et in qua et nati et nutriti sumus. Et ideo post Deum, maxime homo debitor parentibus et patriæ » (*Summa theologica* IIª IIæ, quæstio 101, art. 1).

50. « Unde sicut ad religionem pertinet cultum Deo exhibere, ita secundo gradu ad pietatem exhibere cultum parentibus et patriæ » *(Summa Theologica, ibidem).*

51. *Somme théologique*, IIª IIæ, quæstio 101, article 1 (traduction des Éditions de la Revue des Jeunes, Desclée et Cie, 1931, p. 10).

52. « ... Secundum hanc naturalem inclinationem et secundum politicam virtutem bonus civis mortis periculo se exponit pro bono communi » *Sancti Thomæ de Aquino Opera omnia Iussu Leonis XIII P. M. edita tomus XXV Quæstiones de Quolibet Cura et Studio Fratrum Prædicatorum Volumen II*, Commissio Leonina, Rome, éd. du Cerf, Paris, 1996, 501 pages, XXI pages, p. 18.

mun » est la cité [53]. Le bien commun contient la patrie, mais il est plus qu'elle.

La « piété envers la patrie » selon saint Thomas, bien que l'expression vienne de l'Antiquité romaine, s'accorde parfaitement avec l'attachement traditionnel à la France. Il y a en tout cas trois fortes ressemblances. D'abord, comme le chevalier, l'homme pieux selon saint Thomas rend honneur à la France, puisque rendre un culte c'est rendre honneur. Ensuite cet honneur, comme le chevalier, l'homme pieux de saint Thomas le rend aux vertus de la France : « L'honneur, écrit le Docteur angélique, est une manifestation de respect en témoignage de la vertu [54]. » Enfin, comme le chevalier, l'homme pieux de saint Thomas honore en la patrie l'amitié. « Là sont mes drus et mes amis charnels » dit de la France le héros des chansons de geste [55]. « Les compatriotes s'aiment entre eux » écrit saint Thomas [56].

La doctrine de saint Thomas confirme donc l'éthique du chevalier. Mais elle la dépasse. Car sa piété n'est pas réservée aux chevaliers. C'est une vertu chrétienne que tous les fils de la patrie doivent pratiquer.

53. C'est la pensée d'Aristote et de saint Thomas. Pour Marcel De Corte, selon ces deux philosophes, « La Cité, c'est le bien commun même et inversement, et ce bien commun n'est pas "la condition de biens multiples et essentiels à l'homme", mais il en est la cause et ces "biens multiples et essentiels" que sont la culture, la civilisation, les lois ainsi que les mille et un facteurs d'union, en sont les effets » (« Réflexions sur la nature de la politique », *L'Ordre français*, mai 1975, n° 191, p. 14).

54. « Honor enim est exhibitio reverentiæ in testimonium virtutis ut potest accipi a Philosopho, in I Ethic. » (*Summa theologica* IIª IIæ, quæstio 103, De Dulia, art. 1).

55. *Girard de Vienne*, cité par Gustave Cohen, *Tableau de la littérature française médiévale, op. cit.*, p. 56.

56. « … Sunt eiusdem speciei se invicem diligunt; sive sit patria, sicut compatriotæ se diligunt » (phrase extraite du traité *In Dionysii de divinis nominibus*, par *l'Index thomisticus*, volumen 16, *patria*, n° 00012).

L'« AMOUR DE LA PATRIE » (*AMOR PATRIÆ*) SELON VINCENT DE BEAUVAIS

Contemporain de saint Thomas, Vincent de Beauvais (1190-1264) appartient lui aussi à l'ordre dominicain. Mais son œuvre, le *Speculum,* à la fois encyclopédie et recueil de textes [57], n'a pas la profondeur de celle du Docteur angélique. L'auteur nous intéresse parce qu'il développe la notion d'« amour de la patrie » (*amor patriæ*).

Saint Thomas n'use pas de cette expression. Certes sa « piété » comporte de l'amour. Il y voit même « une sorte de protestation de cette charité que chacun éprouve vis-à-vis de ses parents et de la patrie [58] ». Mais nous n'avons trouvé nulle part dans son œuvre une vertu appelée « amour de la patrie » [59].

Alors que nous la trouvons chez Vincent de Beauvais. Elle s'y rattache à la piété, mais s'en distingue, formant un chapitre séparé, intitulé « *Amor patriæ* [60] ». Ce chapitre commence ainsi : « Se rapporte également à la piété l'amour de la patrie, sujet souvent traité par les auteurs classiques [61]. » Suivent un grand nombre de citations toutes empruntées aux auteurs latins. Cicéron vient en premier avec quatre citations. On trouve ensuite à égalité, avec une citation chacun, les auteurs suivants : Horace, Ovide, Valère

57. Le titre complet de cet ouvrage est le suivant : *Biblioteca Mundi seu Speculi Maioris Vincentii Burgundi Præsuli Bellovacensi Ordinis Prædicatorum theologica doctoris eximii (...),* Douai, 1624.

58. « Pietas est quædam protestatio caritatis quam quis habet ad parentes et patriam » (cité par Dom M. Prummer, *Manuale theologiæ moralis...*, t. 2, Fribourg en Brisgau, 1928, p. 452).

59. Nous disons seulement que nous ne l'avons pas trouvée.

60. Tomus secundus, cap. XLII, « De Amore Patriæ », col. 324-325.

61. « Ad pietatem quoque pertinet amor patriæ, de quo multa loquuntur authores », *ibidem,* col. 324.

Maxime, Stace et deux auteurs de la latinité tardive, Symmaque et Ennodius. Ce bel échantillon témoigne d'un vaste savoir humaniste, savoir que saint Thomas possède sans doute lui aussi, mais dont il ne fait pas démonstration.

À partir de ces textes deux thèmes se dégagent, l'attrait de la patrie et celui du sacrifice pour elle. Ovide, entre autres, illustre le premier. Vincent de Beauvais cite ces vers du poète exilé : « Je ne sais par quelle douceur le sol natal vous conduit et ne vous permet pas de l'oublier [62]. » Cicéron et Horace justifient le sacrifice. Cicéron par cette sentence : « S'exposer à la mort pour la patrie donne à tous l'espoir de l'immortalité [63] », et Horace par ce vers : « Il est doux et beau de mourir pour la patrie [64] ». Est aussi invoqué l'exemple de Codrus, roi d'Athènes. Ce prince devait faire face à l'invasion des Perses, et ne savait comment les chasser du territoire. Il consulta l'oracle, et obtint cette réponse : « La guerre finira si Codrus meurt de la main des ennemis. » Aussitôt les chefs de l'armée adverse ordonnèrent de ne pas attenter à la vie de Codrus. Alors il se jeta dans la mêlée, s'exposa délibérément aux coups et se fit tuer. Sans attendre la prédiction s'accomplit : les Perses se retirèrent et la patrie fut sauvée.

Dès le temps du roi saint Louis sont donc placés sous les yeux des Français, et présentés comme des modèles, certains des grands exploits des patriotes antiques. L'influence de l'amour de la patrie des Grecs et des Romains s'exerce déjà sur l'attachement traditionnel à la France et commence à le transformer. C'est pourquoi il importe de bien

62. « Nescio qua natale solum dulcedine cunctos, ducit, et immemores non sinit esse sui. » *De Ponto* LI est la référence donnée par Vincent de Beauvais. Il s'agit probablement de l'œuvre intitulée *Epistolarum ex Ponto Libri IV.*

63. « Nemo unquam sine magna spe immortalitatis, se pro patria offert ad mortem. » La référence donnée est « *In Tusculanis quæstionibus LII* ».

64. *Dulce et decorum pro patria mori.*
(Odes.)

connaître ce patriotisme antique et de bien définir sa nature et ses exigences.

LA PATRIE DES GRECS ET CELLE DES ROMAINS

Patrie possède en grec un sens généalogique très marqué. Πατρια signifie descendance, lignée, particulièrement du côté paternel. Πατριδος, adjectif souvent substantivé, veut dire la terre des ancêtres. Mais pour les Grecs ce n'est pas la terre qui fait la patrie, ce sont les hommes vivants et morts (on ne dit pas Athènes, mais les Athéniens) et ce sont les dieux de la cité. La patrie s'exprime par la cité [65], elle se matérialise dans les sanctuaires et dans les tombeaux.

La patrie des Romains est à la fois la terre et la république. Virgile appelle patrie le sol labouré, la terre qui porte du fruit. Quand Mélibée se plaint de son exil, quand il dit :

> *Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva.*
> *Nos patriam fugimus* [66]...

il n'exprime pas ici une désolation mélancolique de type romantique, mais le regret de laisser la terre féconde. Chez Cicéron *patria* et *respublica* sont interchangeables. Parfois aussi chez lui, comme chez plusieurs auteurs latins, la « patrie » incarne la « république ». À la différence des Grecs, les Romains font de la patrie une personne. Une personne qui leur parle, les interpelle rudement et les rappelle à leurs devoirs de bons citoyens. Cicéron la met en scène dans la *Première Catilinaire*, et Lucain dans la *Pharsale.* L'un et l'autre lui prêtent des sentiments humains, si une telle expres-

65. Cela est très bien expliqué par François Chamoux, dans son ouvrage, *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique*, Paris, Arthaud, 1983, p. 249.

66. « Et nous, nous quittons le sol de notre chère patrie et nos campagnes chéries ; nous fuyons la patrie... » (*Bucoliques*, Églogue première).

sion peut convenir à l'état d'âme d'une femme courroucée :

« La patrie qui est notre commune mère, dit Cicéron à Catilina, te hait et te redoute (...) : elle s'adresse directement à toi (...) : « Point de violence depuis plusieurs années, (te dit-elle) sans que tu y sois associé (...) ; déguerpis, ôte-moi la crainte [67]. »

Dans la *Pharsale* c'est à César que la patrie s'adresse au moment où le grand homme s'apprête à franchir le Rubicon :

« César, écrit le poète, avait déjà franchi les Alpes énormes et glacées; il avait commencé à se préparer à la future guerre. Comme il arrivait au bord du petit Rubicon, il eut sous les yeux très nettement l'image de la Patrie, celle-ci très agitée. Sa contenance était très majestueuse au milieu de la profonde nuit (...) Elle gémissait confusément : « Où vas-tu, disait-elle? Où apportes-tu mes insignes? Si ta venue est fondée en droit, si tu viens en citoyen, tu dois t'arrêter ici [68]. »

On pourrait trouver cette patrie bien « commandeuse », mais les Romains ne s'en offusquent pas. La patrie à leurs yeux contient tout et passe avant tout :

« ... Parcourez par la pensée, dit Cicéron, toutes les sociétés humaines, il n'en est point de plus imposante et de plus sacrée que celle que chacun de nous a consacrée avec la république. Nous avons un amour tendre pour nos pères et mères, pour nos enfants, pour nos proches, pour nos amis, mais l'amour de la patrie renferme à lui seul tous les autres [69]. »

67. « ... Nunc te patria, quæ communis est parens omnium nostrum, odit ac metuit (...) Quæ tecum Catilina, sic agit, et (...) loquitur : « Nullam jam aliquot annis facinus exstitit, nisi per te; nullum flagitium sine te... » (*M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam Orationes Quatuor*, Paris, Hachette et Cie, 1917, p. 114-115.)

68. Lucain, *Pharsale*, Livre I, vers 183-192; depuis « Jam gelidas Cæsar cursu superaverat Alpes » jusqu'à « Si cives, huc usque licet ».

69. Cicéron, *De Officiis*, Livre I, XVII (traduction de Gallou-la-Bastide, à Paris, chez Victor Lecou, 1850, in-16, 294 pages, p. 55). Socrate ne s'exprimait pas de manière très différente. « La patrie, disait-il, mérite devant les dieux et devant les hommes plus de vénération qu'un père, qu'une mère, et que toute la parenté » (Criton).

Comment alors ne pas se sacrifier pour elle ? « … Quel est l'honnête homme qui hésiterait à sacrifier ses jours pour sauver son pays[70] ? »

« Sacrifier ses jours » : nous arrivons ici à la mort pour la patrie, cette mort si honorable pour toute l'Antiquité. Déjà les citoyens d'Athènes se faisaient un devoir sacré de combattre pour la patrie. Chacun d'eux prononçait le serment suivant :

« Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées… je combattrai pour mes dieux et pour mon foyer, seul ou avec d'autres. Je ne laisserai pas la patrie diminuée, mais plus forte que je ne l'aurai reçue [71]… »

Ils se souvenaient aussi de l'appel lancé aux combattants de Salamine :

« Allez, enfants des Grecs, délivrez la patrie, délivrez vos enfants et vos femmes, les sanctuaires des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux : c'est la lutte suprême [72]. »

Cependant si les Grecs parlent de combat, ils ne parlent pas de mourir. À Rome on est plus réaliste : on prononce le mot de mort. On dit qu'il est bien de mourir. L'exigence de la patrie se fait plus insistante et plus cruelle. « La vie du sage, lisons-nous chez Horace, appartient d'abord à sa patrie, ensuite à ses amis [73]. » La patrie grecque se confondait avec l'essentiel de la vie. La patrie romaine se présente comme une abstraction divinisée, réclamant des sacrifices.

La France du Moyen Âge classique, la douce France des vertus, ne ressemble pas beaucoup à ces patries de l'Antiquité. Toutefois l'idée antique de patrie n'a jamais complète-

70. Cicéron, *De Officiis*, Livre I, XVII (traduction de Gallou-la-Bastide, à Paris, chez Victor Lecou, 1850, in-16, 294 p., page 55).

71. Cité par Philippe Wolff, *Orient et Grèce*, Paris, A. Colin, Cours d'histoire J. Carcopino, Classe de sixième, 1942, p. 203.

72. Eschyle, *Les Perses*, v. 402-403.

73. *Odes*, Livre IV, ode IX.

ment disparu. Richer de Reims, annaliste du dixième siècle, place dans la bouche du roi Eudes sur le point de livrer bataille aux Normands, l'exhortation suivante, paraphrase du vers d'Horace : « *Dulce et decorum pro patria mori* » : « ... Que c'est un honneur de mourir pour la patrie et qu'il est beau d'offrir son corps à la mort pour la défense des chrétiens [74]. » Nous avons vu saint Thomas et Vincent de Beauvais intégrer dans la justice chrétienne la vertu romaine de piété. Mais c'est avec Henri de Gand, autre théologien du treizième siècle, et c'est aussi plus tard, chez différents auteurs de la fin du Moyen Âge, que la patrie exclusive des Anciens commence à se substituer à la France des vertus, ou à prendre la place de son âme.

MOURIR POUR LA CHOSE PUBLIQUE SELON HENRI DE GAND

Henri de Gand est contemporain de saint Thomas, et membre comme lui de la société de Sorbonne [75]. Il n'en professe pas moins au sujet de la patrie une doctrine éloignée de celle du Docteur angélique.

Il n'emploie pas le mot de *patria*, lui préférant celui de *respublica*. Mais, comme chez Cicéron, *respublica* dans son langage veut dire *patria*. Il invite à mourir pour la « chose publique », et cite à l'appui Aristote plaidant pour la patrie : « Ce qui est dit du sage est vrai, qu'il se dépense pour ses amis et sa patrie, et jusqu'à la mort s'il le faut [76]. »

74. Cité par Philippe Contamine, « Mourir pour la patrie X^{e}-XXe siècle », *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, II, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 12.

75. Mort à Tournai en 1293, il avait été chanoine et archidiacre de Tournai.

76. Livre IX de l'*Éthique*.

Comme celle des Grecs et des Romains, sa patrie demande que l'on meure. Et comme si l'autorité des Anciens ne suffisait pas pour s'y décider, il la renforce de celle de la religion : refuser d'exposer sa vie, c'est, nous démontre-t-il, commettre un péché :

« ... Il faut, écrit-il, choisir de mourir pour la chose publique, non pas tant par espoir de voir remise sa peine et son action récompensée par la vie future, que pour la faute et l'offense à Dieu de toute personne refusant d'exposer pour la chose publique sa vie temporelle [77]. »

Précepte valable pour tous, même pour l'homme vivant dans la retraite et adonné à la contemplation. Lui aussi pécherait en refusant de mourir pour sa patrie, et sa vie serait vouée à la honte :

« Il pécherait, (...) et vivrait honteusement. Or, il vaut mieux mourir que vivre ainsi [78]. »

Saint Thomas n'a jamais rien dit de semblable. Il a seulement dit que « selon l'inclination naturelle et selon la vertu politique, le bon citoyen s'expose au péril de mort pour le bien commun » [79]. Il n'a jamais parlé de péché. Il n'a jamais spécifié que le refus d'exposer sa vie constituait une offense à Dieu. Ou bien nous n'avons pas su trouver le passage où cela serait précisé.

77. « ... Quod præeligendum est mori pro salute rei publicæ, non tam quia sperat pœnam mortis sibi restitui et recompensari in præmio vitæ futuræ, quam quia non eligens hoc, peccaret et Deum offenderet quicumque pro re publica vitam suam temporalem non exponeret » (Henricus de Gandavo, *Quodlibeta*, edidit R. Wielockx, Dr Phil., Dr Theol., Leuven University Press, 1983, quodlibet XII, quæstio 13, page 68, l. 45 jusqu'à p. 69, l. 50).

78. « ... Quod peccaret, si illud non eligeret, et quod turpiter viveret. Melius est autem mori quam turpiter vivere » (*ibidem*, p. 73, l. 49).

79. « Unde et secundum hanc naturalem inclinationem et secundum politicam virtutem bonus civis mortis periculo se exponit pro bono communi » (*Sancti Thomæ de Aquino Opera omnia Iussu Leonis XIII P. M. edita tomus XXV, Quæstiones de Quolibet Cura et studio Fratrum Prædicatorum Volumen II* Commissio Leonina, Rome, Les éditions du Cerf, Paris, 1996, p. 188).

Henri de Gand se distingue aussi de saint Thomas par certaines de ses références. Par exemple il se réclame de la doctrine stoïcienne de l'utilité mutuelle, ce que saint Thomas n'aurait jamais fait. Il cite et approuve le passage de Cicéron où cette doctrine est résumée : « ... Comme le disent les Stoïciens, tout ce qui vient sur la terre, est à l'usage de l'homme, et les hommes à cause des hommes, afin que tous puissent être utiles les uns aux autres. Nous devons en cela suivre la nature et proposer l'échange de services pour l'intérêt commun [80]. »

Donc s'il faut mourir, l'utilité le veut.

L'amour aussi. Car le corps politique est analogue au corps mystique. Ici Henri de Gand se réfère à saint Paul :

« Comme les membres sont dans le corps, ainsi sont les personnes privées dans la chose publique. Voyez saint Paul, I Corinthiens, chap. 12 [81]. »

La cité est analogue au corps mystique de l'Église. Et c'est pourquoi il applique aux citoyens les obligations incombant selon saint Paul aux membres de l'Église. Il y ajoute l'obligation de mourir, qui n'est pas dans ce texte de saint Paul. L'Apôtre écrit seulement : « ... Un membre vient-il à souffrir, tous les membres souffrent avec lui » (I Co 12, 26). Henri de Gand écrit : « ... Le membre doit exposer sa vie pour le corps. Et de même chaque personne pour la république [82]. »

La cité est ainsi surnaturalisée. Il ne s'agit plus de simple

80. Cicéron, *De Officiis*, Livre I, cité dans Henricus de Gandavo, *Quodlibeta*, édition R. Wielockx, p. 74, l. 67 à 71, de « Atque ut placet Stoicis » à « mutatione officiorum ».

81. « Sicut membra se habent in corpore, sic se habent in republica diversæ personæ, secundum Apostolum I^{æ} Corinthios, cap. XII », cité dans *Quodlibeta*, p. 74, l. 31-32.

82. « Sed membrum pro corpore debet vitam suam exponere. Ergo et quælibet persona pro republica » (*ibidem*, l. 32-33).

justice, mais de charité. Dans un autre passage l'auteur rattache le dévouement du soldat vaillant à la vertu théologale de charité :

« Il est écrit dans le Cantique des cantiques, au dernier chapitre : « L'amour est puissant comme la mort [83] », et donc celui qui aime avec ardeur, méprise la mort pour l'aimé dans un cas de nécessité, et s'expose pour lui, c'est là une œuvre de magnanimité; ainsi ce soldat vaillant qui se sacrifie en offrant sa vie pour ses amis dans un esprit de foi et de charité, fait là une œuvre de très grand amour, et aussi un acte de cette très grande vertu qui s'appelle la magnanimité [84]. »

Charité, magnanimité, mais la piété? Henri de Gand ne la nomme nulle part.

Ces thèses de Henri de Gand, le péché du refus d'exposer sa vie, le « *pro respublica mori* » acte de charité, et la cité analogue au corps du Christ, mettent une grande distance entre sa doctrine et celle de saint Thomas. Pour le Docteur angélique la patrie se rattache au monde naturel. Henri de Gand lui confère un caractère surnaturel. Il est influencé en ceci à la fois par la doctrine paulinienne et par la pensée antique. Sa république est une sorte d'Église, mais elle a aussi un air de parenté avec cette patrie romaine qui apparaît aux citoyens turbulents et leur adresse des réprimandes.

L'exaltation de la patrie conduit à celle du soldat mort au champ d'honneur. Dans un poème écrit peu de temps après Azincourt, Christine de Pisan, célébrant la mémoire des chevaliers tués dans ce combat, les place « avec les martirs de Dieu esleus en la juste deffense par bataille, fais obéis-

83. *Cantique des cantiques*, 8, 6.

84. Henri de Gand, *Quodlibeta*, éd. Louvain, 1594, réimprimée dans la Bibliothèque S. J., t. 2, Quodlibet XV, quæstio 16, fol 594, de « *quod scribitur Canti ultimo. Fortis est ut mors dilectio* » à « *in magnanimitate* ».

sans jusques à la mort pour justice soutenir et le droit de la couronne françoise [85]... » Le soldat mort promu martyr, cela est une grande nouveauté. Auparavant cet honneur était réservé au combattant de la Croisade tué par les Infidèles.

AU QUINZIÈME SIÈCLE, LA « *PATRIA* » AU-DESSUS DE TOUT (THOMAS BASIN ET ALAIN CHARTIER)

En cette fin du Moyen Âge la *patria* se fait de plus en plus exigeante. Si l'on en juge d'après l'*Apologie* de Thomas Basin (texte écrit entre 1471 et 1475), le devoir envers la patrie est maintenant d'une manière indiscutable un devoir de charité chrétienne, et mourir pour la patrie, c'est tout simplement donner sa vie pour ceux que l'on aime :

« En affrontant la mort pour sauver la patrie, lisons-nous dans cet ouvrage, (...) on fait surtout preuve d'amour envers son pays et ses proches, et il n'y a pas de plus grand amour, j'en prends la vérité à témoin, que de donner sa vie pour ses amis [86]. »

On passe ainsi du quatrième commandement de Dieu, celui des devoirs envers les parents, au premier, celui des devoirs envers Dieu et le prochain. La patrie reçoit une promotion.

Un autre ouvrage, en langue vulgaire celui-là, célèbre également la suprématie de la patrie. Son titre est le *Quadriloge invectif* [87], sa date 1422, et son auteur le grand

85. Cité par Philippe Contamine, « Mourir pour la patrie X^{e}-XXe siècle », *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, II, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 22.

86. Thomas Basin, *Apologie ou Plaidoyer pour moi-même*, éditée et traduite par Charles Samaran et Georgette de Groër, Paris, Les Belles Lettres, 1974, 285 p., page 181.

87. Alain Chartier, *Le Quadriloge invectif*, Introduction de René Bouvier, Les éditions universelles, Paris, 1944.

poète et moraliste Alain Chartier. Le mot « patrie » n'y figure pas, la langue vulgaire ne l'ayant pas encore adopté. Chartier parle de la France, ou du « royaume », ou du « pays » ou encore de la « cité ». À première vue, et si l'on en juge au vocabulaire, l'ouvrage illustrerait plutôt l'attachement traditionnel à la France, tel que le ressentent à la même époque une Christine de Pisan ou un Charles d'Orléans. En fait Alain Chartier, dans ce *Quadriloge*, se démarque des littérateurs français de son temps. Sa France n'est plus celle des poètes et des chevaliers. Il lui fait revêtir les caractères de la patrie antique.

Celle des poètes et des chevaliers se lamentait, douce et dolente. C'était une gémissante pitoyable, un peu misérabiliste. Celle-ci a tout autre figure. Elle est une sorte de femme assez redoutable, réprimandeuse et revendicatrice. Elle se comporte en patrie romaine, apparaissant aux Français, comme la patrie romaine était apparue à César et à Catilina, et les invectivant sur le ton le plus rude :

« Alors il me sembla voir en songe, écrit l'auteur, au milieu d'une contrée en friche, une dame dont le noble port et le seigneurial maintien prouvaient la haute extraction (...) Elle aperçut alors trois de ses enfants (les trois ordres du royaume) (...) Les ayant découverts, indignée dans son noble cœur, elle se mit à invectiver contre eux pour leur lâche inaction [88]. »

Ensuite elle réclame son dû. Et c'est ici qu'elle nous intéresse le plus, qu'elle ressemble le plus à la patrie romaine. Elle ne dit pas seulement : « Vous êtes des couards », elle ajoute « vous êtes des misérables, car vous me devez tout, je passe avant tout, je passe tout de suite après Dieu, et vous l'avez oublié » :

« Ce que je peux vous rappeler, c'est qu'après le lien de

88. Alain Chartier, *Le Quadriloge invectif*, p. 33-35.

la foi catholique, Nature ne vous a pas imposé d'obligation qui prime celle de travailler au salut commun de votre pays natal [89]. »

Vous ne devez rien me refuser :

« Aucun travail ne doit vous peser... aucun risque ne doit vous paraître impossible à affronter pour le salut de ce pays et de ce royaume [90]. »

Suivez, je vous prie, l'exemple des Romains :

« ... Rien ne leur était plus cher que ce qu'ils engageaient pour l'empire et pour le bien de leur cité [91]. »

Et pourquoi me révérer ainsi, pourquoi me sacrifier tout ? Parce que c'est la loi de nature. La France-patrie de Chartier n'invoque à son secours ni l'honneur, ni la fidélité, ni la piété. La loi stoïcienne de nature lui suffit :

« Nature ne vous a pas imposé d'obligation [92]... »

« Puisque telle est la loi que Nature y a établie [93]... »

« ... Ils sont dénaturés ceux qui ne mettent pas toutes leurs forces au service du bien commun [94]. »

Les Romains c'est bien, mais les animaux c'est mieux ; ils sont meilleurs patriotes, parce que plus proches de la nature :

« ... La loi de Nature se manifeste plus parfaitement chez les animaux privés de la parole, que chez vous-mêmes, et que vous vous trouvez être plus monstrueux que ces bêtes sans raison, puisque les oiseaux défendent leurs nids du bec et de la serre, et que les ours et les lions gardent leurs cavernes à la force de leurs griffes et de leurs dents [95]... »

89. Alain Chartier, *Le Quadriloge invectif*, p. 36.
90. *Ibidem*, p. 36.
91. *Ibidem*, p. 50.
92. *Ibidem*, p. 36.
93. *Ibidem*, p. 36.
94. *Ibidem*, p. 37.
95. *Ibidem*, p. 37.

Prenez-en de la graine. Imitez les animaux. Telle est l'invitation de la France à ses fils. Elle n'en sort pas grandie.

LE POUVOIR ROYAL ET LE NOUVEAU CONCEPT DE FRANCE-PATRIE

La France n'en sort pas grandie, mais le pouvoir politique en tire avantage, comme des théories de Vincent de Beauvais, de Henri de Gand et de Thomas Basin. Par ces auteurs et quelques autres le nouveau concept de France-patrie progresse dans les esprits. Le pouvoir royal s'empresse de s'en servir.

Dès la fin du treizième siècle les impôts extraordinaires pour faire face aux besoins les plus urgents du royaume, sont levés « *ad tuitionem patriæ* » ou « *ad defensionem patriæ* » [96]. En 1302, après la défaite de Courtrai, le roi Philippe IV, dit le Bel, demande des subsides au clergé « pour, dit-il, la défense de la mère patrie au service de laquelle le vénérable précédent de nos ancêtres nous ordonne de combattre, car ils allaient jusqu'à préférer le soin de la patrie à l'amour de leurs descendants [97]. » Langage de Romain. Le roi pare la France des attributs de la patrie romaine. La France-patrie n'était qu'une idée. Elle commence à devenir un principe d'État.

Principe adopté par les successeurs de Philippe le Bel, et par tout le monde politique. Il est donc d'autant plus intéressant de noter son absence dans le message de Jeanne d'Arc.

96. Cité par Philippe Contamine, « Mourir pour la patrie Xe-XXe siècle », *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, II, *La Nation*, p. 13.

97. Cité par E. Kantorowicz, « Mourir pour la patrie (*Pro Patria mori*) dans la pensée politique médiévale », *in* du même *Mourir pour la Patrie*, Paris, P.U.F. Pratiques théoriques, 1984, p. 119.

L'héroïne n'a pas la moindre idée d'une patrie de type romain. Elle exige beaucoup du roi, de ses lieutenants, de ses soldats, mais nous ne l'entendons jamais réclamer ni l'insurrection générale, ni la levée en masse. Sa doctrine est simple et traditionnelle : que ceux qui ont la charge de gouverner ou de combattre fassent tous et jusqu'au bout leur devoir. Cela suffira. « les hommes d'armes batailleront... »; « Travaillez, Dieu travaillera »; « le roi exercera sa charge, et le pays sera relevé [98] ». La Pucelle ne demande qu'à un petit nombre d'exposer leurs vies. Sa libération n'a pas besoin de grands massacres. Elle veut sauver la France et non pas lui enlever la vie qui lui reste. Elle s'oppose aux jurisconsultes non seulement sur la question du sacre [99], mais encore au sujet de la patrie. Le salut du royaume ne dépend pas pour elle de nouveaux sacrifices, mais de l'observation par tous de la justice, chacun faisant son entier devoir.

AU SEIZIÈME SIÈCLE LE MOT « PATRIE » FAIT SON ENTRÉE DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Au seizième siècle on continue à désigner la France par son nom, mais on emploie aussi le mot français nouveau de « patrie ».

Comme ceux des siècles passés, les littérateurs du seizième siècle traitent la France en personne de leur connaissance. Ils parlent d'elle, ils lui parlent, ils la font parler.

98. « Interrogata respondit quod dixit regi suo quod poneretur ad opus et patria statim erit alleviata. » Jules Quicherat, *Procès de Condamnation et de Réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale* t. 1, Paris, 1841, p. 126.

99. Pour elle le sacre fait le roi. Pour les jurisconsultes de son temps, le roi est roi dès la mort de son prédécesseur; la succession est automatique.

Ronsard, le grand poète politique, ne cesse d'entretenir avec elle un dialogue dramatique et amoureux.

Le mot « patrie » avait longtemps fait antichambre. La langue française enfin le reçoit. En 1549, dédiant sa *Deffense et illustration* au cardinal, son oncle, Joachim du Bellay le loue de donner son temps « au profit de la patrie [100]. » Ce serait l'un des premiers emplois du mot [101].

L'entrée de « patrie » dans la langue vulgaire facilite la diffusion de l'idée de « France-patrie », mais ne fait pas disparaître pour autant la France des vertus, la France traditionnelle, celle qui n'a rien de romain, même si sa personnalité se modifie quelque peu.

LA FRANCE DES VERTUS AU SEIZIÈME SIÈCLE

L'image du jardin de France garde la faveur des poètes. En la reine Louise, dont il célèbre la mémoire, Clément Marot loue la bonne jardinière :

> Tant bien savait le clos de France aimer,
> Tant bien y sut aux lys rendre les roses,
> Tant bien y sut bonnes herbes semer [102].

100. « … Le temps que tu donnes au service de ton prince, au profit de la patrie, et à l'accroissement de ton éternelle renommée » *La Deffense et illustration de la langue française par Joachim du Bellay, suivie du projet de l'œuvre intitulée De la précellence du langage françois par Henri Estienne*, Nouvelle édition par Louis Humbert, Paris, Garnier frères, 1959, p. 39.

101. D'après certains auteurs, le tout premier se trouverait dans une traduction du *Songe de Scipion*, datée de 1539.

102. « Complainte de Madame Louise de Savoie, Mère du Roi (1476-1531) en forme d'églogue, à propos de la mort de cette princesse », Clément Marot, *La mort n'y mord*, choix et présentation par Roger Parisot, Orphée, La Différence, 1996, p. 30.

Les « bonnes herbes » représentent les vertus. La France est toujours le jardin des vertus :

Là,

chante Ronsard,

fleurit la vertu, l'honneur et la bonté.
La douceur y est jointe avec la gravité,
Le désir de louange et la peur d'infamie
Et tout ce qui dépend de toute prudhomie [103].

On admire, mais aussi on apprend,

Car de toute vertu la France est une école [104].

Les listes de vertus comportent comme autrefois celles des chevaliers, la vaillance et l'honneur. Si l'honneur s'éteint, la vertu est morte. Gardez-vous donc de tomber en déshonneur. Les poètes de la Pléiade retrouvent les accents des chansons de geste. Ils exhortent à ne pas faillir, à ne pas perdre la bataille faute de courage :

... Si vous la perdez par faute de courage,
Vous mettez votre gloire et la France en servage,
Et perdrez en un jour l'honneur qu'avaient conquis
En mille ans vos ayeux [105]...

À cause de la guerre de religion et de la déchirure, le thème de la compassion reparaît. Au temps de Jeanne d'Arc on déplorait la « grande pitié » du royaume. Maintenant on dit « pauvre France » :

103. P. de Ronsard, *Elégies, Mascarades et Bergeries*, 1565, dans Ronsard, *Poésies choisies*, Choix, introduction et notes de Pierre de Nolhac, édition illustrée, Paris, Garnier frères, 1959, p. 257.

104. *Ibidem.*

105. « Exhortation au camp du roi Henri II pour bien combattre le jour de la bataille », *ibidem*, p. 265.

Las ! pauvre France,

gémit Ronsard,

hélas ! comme une opinion
Diverse a corrompu ta première union[106] !

Selon Remi Belleau son triste sort lui vient de la colère de Dieu. « Pauvre France » parce que Dieu « a déployé sur elle » sa « vengeance » :

Qui ne diroit, ô Dieu, voyant la pauvre France,
La France ensorcelée et surprise d'erreur,
De guerre, de famine et de peste et de peur,
Que tu as déployé sur elle ta vengeance [107] ?

Pourtant le thème du péché a disparu. Les littérateurs ne le traitent plus. Si la France est en piteux état, si Dieu appesantit sur elle son bras, cela n'est pas de sa faute, cela ne vient pas de ses péchés, mais de la division de ses enfants. Ronsard lui fait dire

Ils ont rompu ma robe en rompant mes cités [108].

Et le poète apostrophe les coupables :

Vous ressemblez encore à ces jeunes vipères
Qui ouvrent en naissant le ventre de leurs mères.
Ainsi en avortant vous aves fait mourir
La France votre mère au lieu de la nourrir [109].

106. « Élégie à Guillaume des Autels » (1560), citée par Henri Chamard, *Histoire de la Pléiade,* t. 2, Paris, Didier, 1939, p. 392.

107. *Ibidem*, p. 288.

108. « Continuation du discours des misères de ce temps, À la Royne », v. 377 (*Œuvres complètes,* XI, éd. Paul Laumonier, Paris, Librairie Marcel Didier, 1973, p. 54).

109. *Ibidem*, v. 91-94.

La France souffre du péché de ses enfants. Elle n'est plus capable de pécher par elle-même. Est-elle encore un être moral ? En tout cas, s'il n'y a plus de péché, il n'y a plus de repentir, et il ne peut plus être question de réforme morale.

D'ailleurs les vertus ne sont plus désormais ses seuls caractères. Les prospérités matérielles s'y ajoutent, ainsi que l'abondance. Ronsard célèbre ses richesses et sa fécondité :

Ô bienheureuse France abondante et fertile (...)
Je te salue, heureuse et féconde maison,
Mère de tant de rois, de tant de riches villes
Et de tant de troupeaux par les plaines fertiles [110]...

Du Vair s'extasie devant sa beauté, la variété de ses productions, le nombre « infini » de ses peuples. « Le destin, dit-il, lui avait assigné en partage le plus beau quartier de la terre », un « fécond, doux et amène sol », une « admirable variété de fruits et d'animaux », un « nombre infini d'hommes de doux et gracieux naturel » [111]. La France était une femme depuis toujours, mais cette femme aujourd'hui se voit décerner la palme de la fécondité.

Qui dit fécondité, dit maternité. De sœur et amie qu'elle était, la voici maintenant promue à la dignité de mère.

Mère glorieuse pour Du Bellay qui la salue en ces termes :

France, mère des arts, des armes et des lois,
Tu m'as longtemps nourri du lait de ta mamelle [112]...

110. P. de Ronsard, *Elégies, Mascarades et Bergeries* (1565) in *Poésies choisies* éd. Nolhac, Garnier, 1959, p. 257-258.

111. Cité par Fortunat Strowski, *Nationalisme ou patriotisme*, Paris, Grasset, 1933, p. 18-19.

112. Du Bellay, Sonnet IX.

Mère « affligée » pour d'Aubigné qui écrit :

> Je veux peindre la France une mère affligée [113].

La France des vertus n'a pas disparu, mais elle a changé. Elle n'est plus cette jeune fille toute spirituelle, cette vierge à l'âme de feu, que chantaient les anciens poètes. Elle a grandi, elle a forci. Elle est devenue matrone. Elle a pris de l'ancienneté et du poids.

Ainsi qu'un peu de suffisance. Mais elle n'y peut rien : ses littérateurs lui disent tout le temps qu'elle est supérieure aux autres.

La première en tout, écrit Du Bellay : « Quant à la piété, religion, intégrité, mœurs, magnanimité de courage et toutes ces vertus rares et antiques (qui est la vraye et solide louange), la France a toujours obtenu sans conteste le premier lieu [114] ».

Le modèle et le salut des nations, si l'on en croit l'historien Bernard de Girard, auteur de ce magnifique éloge : « ... La bonté et la faveur du ciel accoupla la vertu et la fortune, afin que leur concorde, alliance et amitiés accomodantes leurs forces ensemble, bastissent en la France un port qui servit de port de salut à toutes les nations, un édifice propre et commode pour loger la grandeur du monde, et un Temple plein d'autels auquel on peut voir les vraies images de Religion, de Piété, de justice, de vaillance et de bonheur [115]. »

On parle aussi d'elle comme d'une patrie. N'est-ce pas naturel ? Le mot patrie n'est-il pas maintenant un mot français ?

113. Qui est entre ses bras de deux enfants chargée.
Les Tragiques, Livre Premier, éd. Renaissance du Livre, s.d., p 36.

114. *Défense et Illustration de la langue française*, cité par Henri Chamard, *Histoire de la Pléiade*, t. 1, Paris, Didier, 1939, p. 166.

115. Bernard de Girard, *De l'estat et succez des affaires de France...*, Paris, 1595, fol. 10 v°.

Les deux mots sont accolés : « Chère Patrie, France vénérable, écrit Simon Marion, autrefois splendide... et maintenant preste à mourir [116]. » On parle de combattre et de mourir. Ronsard excelle dans le genre. Il trouve les mots qui portent, qui galvanisent les courages. Par exemple :

> Combatez pour la France et pour la liberté [117],

ou cette formule de monument aux morts :

> Heureux celui qui meurt pour garder sa patrie [118].

Mais cette patrie est la France. L'humaine France des vertus existe encore, mais elle est en train de changer d'âme. L'esprit qui l'anime aujourd'hui est celui de l'exigeante idole, celui de la patrie.

LE ROI PASSE DEVANT LA FRANCE

En ce même seizième siècle, le roi passe devant la France.

L'iconographie en témoigne. Au quinzième siècle, la France figurait « au centre de toutes les images [119] ». Au seizième on la voit s'agenouiller devant le roi, « désormais père et non plus fils de la nation » [120].

116. *Les plaidoyers de M. Simon Marion*, Lyon, 1594, cité par Jean Lestocquoy, *Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1968, P. 48.

117. « Remonstrances au Peuple de France », *Œuvres complètes*, XI, éd. Laumonier, Paris, Marcel Didier, 1973, p. 103, v. 774.

118. *Ibidem*, p. 90, v. 520.

119. Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, N.R.F., Gallimard, 1985, p. 317.

120. *Ibid.*

Car notre prince,

écrit Ronsard en 1584,

est bon, très juste et très chrétien,
Vray bon père et bon roy de sa France loyale [121].

Père et sauveur; la France est entre ses mains. C'est lui, c'est lui seul qui la sauvera de l'affliction des guerres civiles. Elle a confiance en lui; elle n'a confiance qu'en lui :

Ce Prince accompaigné d'armes et de bonheur
Envoyra jusqu'au ciel ma gloire et mon honneur [122].

Ainsi la fait parler Ronsard.

La royauté en profite. Elle ramasse les vertus de la France et se les attribue.

« Ce qui a mis les Rois en telle vénération, écrit en 1585 le jurisconsulte Claude d'Albon, a été principalement les vertus et puissances divines qui ont esté veües en eulx seuls, et non es autres hommes [123]. »

La France oublie ses propres vertus. Elle s'en remet au roi. L'attachement que les Français vouaient à leur pays, se porte vers le roi.

CONCLUSION

Du onzième au quinzième siècle, la France était un être moral. On la reconnaissait à ses vertus. On l'admirait, on la

121. « À Monseigneur Hurault de Cheverny, Grand Chancelier de France » (1584), *Le bocage royal Œuvres complètes de Pierre de Ronsard Publiées sur les textes les plus anciens Avec les variantes et des notes* Par M. Prosper Blanchemain, t. 3, Paris, P. Jannet, 1858, p. 424.

122. Ronsard, *Continuation du Discours des Misères de ce temps*, v. 425, 426.

123. *De la majesté royale...*, cité par Jean Lestocquoy, *Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1968, p. 51.

respectait pour cela même. Le patriotisme n'était rien d'autre. Introduite au treizième siècle par la philosophie scolastique, la notion de piété envers la patrie avait fait de l'attachement à la France un devoir pour tous, mais la France n'en était pas devenue pour autant une divinité ou une entité abstraite. Car la patrie, selon saint Thomas, ce sont les concitoyens liés entre eux d'amitié. La France était donc restée un être moral et vivant.

Toutefois, dès cette époque des changements se produisent, qui altèrent l'image traditionnelle de la France, et modifient son être même. D'abord l'idée antique d'une patrie supérieure à tout s'infiltre dans les esprits. Ensuite la royauté exploite cette idée en vue d'augmenter son pouvoir et de prendre le pas sur la France. Pendant la guerre de Cent Ans, ces tendances se confirment. Au seizième siècle on discerne encore l'ancienne France des vertus, mais son visage est progressivement effacé par la patrie et par le roi. Il ne s'agit plus de se montrer digne de ses vertus. Il faut donner sa vie pour elle quand le prince le demande.

II. UNE NOUVELLE PATRIE

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : DISPARITION DE L'ÊTRE MORAL DE LA FRANCE

Marc Lescarbot, mort vers 1630, est sans doute le dernier auteur à dresser un portrait de la France dans la manière des vieux poètes. Au moment de s'embarquer pour le Canada, il compose un adieu à son pays natal :

> Adieu donc, France amiable,
> Adieu, de tous humains le séjour délectable [1].

Il ne croit pas si bien dire. Adieu vraiment. On ne parlera plus de la « douce » France avant longtemps. Adieu à l'être de la France, être moral, être pétri de vertus. Les contemporains de Louis XIV, et Louis XIV lui-même, parlent souvent de « l'honneur du nom français [2] » mais cette expression,

1. Marc Lescarbot, « Adieu à la France », *Histoire de la Nouvelle-France,* Paris, 1617, p. IV.

2. En 1709, pendant la guerre de Succession d'Espagne, Louis XIV rejette les conditions de paix offertes par ses adversaires, les estimant « contraires à la justice et à l'honneur du nom français » (cité par François Bluche, *Louis XIV vous parle, mots et anecdotes*, Clefs de l'Histoire, Stock, 1988, p. 251).

bien qu'elle nous rappelle la France des chansons de geste, ne doit pas nous illusionner. Elle ne signifie nullement un retour à la France de l'honneur, à la France des vertus. « Nom français » ne désigne pas ici l'être de la France, mais tout ce qui porte ce nom, et plus précisément la monarchie française [3]. Les poètes de ce temps ne célèbrent plus la France mais la royauté. L'être de la France disparaît dans celui de la royauté.

Et celui de la royauté dans celui de l'« État », ce dernier mot voulant dire la chose publique. Le Grand Condé, nous dit Bossuet, « mettait sa gloire dans le service du Roi et dans le bonheur de l'État [4] ». Il n'est pas question de la France. Et pas davantage dans les divers écrits de Louis XIV [5]. Ce prince lui aussi ne connaît que l'État, c'est-à-dire, selon ses propres conceptions, la chose à gouverner et à administrer. Il dit à Villars en 1709 : « Je vous remets les forces et le salut de l'État [6] », et à ceux qui l'assistent à la mort : « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours [7]. »

Il ne dit pas « la France ». Il dit l'État. La France n'est pas pour lui un être vivant doté d'une personnalité propre la différenciant des autres nations. Avec lui et par lui la France se dissout dans une chose publique anonyme. C'est donc à partir de son règne que nous commençons à devenir des « Français administratifs [8] ».

3. D'après Littré, *Dictionnaire de la langue française*, art. Nom.

4. « Oraison funèbre de Louis de Bourbon, Prince de Condé », *Recueil des Oraisons funèbres Prononcées par Messire Bénigne Bossuet, Évêque de Meaux*, Paris, Desaint et Saillant Libraires, 1754, p. 451.

5. Voir en particulier les *Mémoires de Louis XIV présentés et annotés par Jean Longnon,* nouvelle édition, Paris, Tallandier, 1978.

6. Cité dans Bluche, *Louis XIV vous parle, mots et anecdotes*, Clefs de l'Histoire, Stock, 1988, p. 253.

7. Le 26 août 1715 (cité par François Bluche, *Louis XIV*, Paris, Fayard, p. 891).

8. Formule du colonel Argoud. Voir *infra*, p. 271.

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : LA PATRIE

Bien que « nation » lui soit préféré [9], le mot patrie a cours. On le trouve dans tous les dictionnaires avec le sens de pays natal. Par exemple, dans Richelet : « Pais où l'on a pris naissance [10]. »

Cette patrie appelle l'affection : « Je suis Français, écrit Vauban très affectionné à ma patrie [11]. » Dans le théâtre de Corneille, elle passe avant la famille. Le héros cornélien est celui qui, pour elle, sait rompre tous les « nœuds ». Horace par exemple :

Attaquer un parti qui prend pour défenseur
Le frère d'une femme et l'amant d'une sœur
Et rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie
Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie,
Une telle vertu n'appartenait qu'à nous [12].

C'est bien là le langage du patriotisme romain. D'ailleurs la tragédie d'*Horace* est tout entière une exhortation pressante au « *Pro Patria mori* ». Citons seulement les vers les plus fameux :

Mourir pour la patrie est un si digne sort,
Qu'on briguerait en foule une si belle mort [13],

et ceux-ci peut-être plus expressifs encore :

9. Par de nombreux auteurs traitant de la politique, dont Bossuet. Évoquant le baptême de Clovis, l'évêque de Meaux écrit par exemple : « De ce temps, la piété de la nation commença d'être célèbre par toute la terre » (*Abrégé de l'Histoire de France, Œuvres complètes de Bossuet*, tome sixième, Paris, 1846, p. 3).

10. *Seconde partie du Dictionnaire françois tiré des meilleurs auteurs de la langue*, par P. Richelet, Lyon, 1681, art. Patrie, p. 138.

11. Préface de *La Dîme royale*.

12. *Horace*, acte II, scène 3, vers 445-449.

13. Acte II, scène 3, vers 441-442.

Quoi vous me pleureriez, mourant pour mon pays !
Pour un cœur généreux ce trépas a des charmes [14 a].

Patriotisme lapidaire et qui porte : on l'apprend aisément par cœur. Difficile de faire mieux dans le genre romain. Ou plutôt franco-romain. Car le « pays » de Corneille est la France et non Rome. La pièce est dédiée à Richelieu. Elle est représentée en 1640, au moment où le cardinal ministre intensifie l'effort de guerre contre l'Espagne, et réprimant les révoltes, rassemble en vue de la victoire toutes les énergies du pays. Les contemporains l'ont certainement vu ainsi : le « pays » pour lequel il faut mourir, c'est la France. Jamais depuis les origines, il n'avait été dit avec autant d'énergie qu'il fallait mourir pour la France. La fusion de la France et de la patrie antique se préparait depuis au moins deux siècles. On peut dire que grâce à l'auteur d'*Horace*, elle est pleinement réalisée.

On la retrouve chez Bossuet, lequel écrit : « Il faut être bon citoyen, et sacrifier à sa patrie dans le besoin tout ce qu'on a, et sa propre vie » [14 b]. Toutefois, sous Louis XIV, le patriotisme franco-romain n'a plus toujours la même force. En s'égalant à la patrie, en réclamant les mêmes sacrifices, la royauté l'atténue. « On doit au prince, écrit encore Bossuet, les mêmes services qu'à sa patrie (...) . Un homme de bien préfère la vie du prince à la sienne [15] ». La royauté louis-quatorzienne omnipotente, omniprésente, fait de l'ombre à la patrie. C'est peut-être ce qui fait dire à La Bruyère : « Il n'y a point de patrie dans le despotisme; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince [16]. »

14 a. *Horace*, acte II, scène 1, v. 398-399.

14 b. *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte, Œuvres choisies de Bossuet*, Paris, 1878, p. 19.

15. *La Politique tirée de l'Écriture Sainte*, Livre VI, article 1.

16. *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, « Du Souverain ou de la République », 4, *Œuvres complètes de J. de la Bruyère,* Nouvelle édition (...) par A. Chassang, t. 1, Paris, Garnier frères, 1876, n° 24, p. 312.

ATTAQUES DES LIBERTINS CONTRE LE PATRIOTISME ROMAIN : LA PATRIE EST PARTOUT OÙ L'ON EST BIEN

Le règne de Louis XIV est aussi l'époque où le patriotisme à la romaine subit les attaques des libertins au nom du cosmopolitisme et d'une patrie d'un type nouveau indifférente au pays natal.

Précepteur du jeune roi Louis XIV, conseiller d'État, personnage très officiel, le philosophe libertin La Mothe le Vayer, dans un essai polémique de 1654, intitulé *De la patrie et des estrangers*, admet l'existence d'un patriotisme instinctif : après tout les oiseaux aiment bien leurs nids (« Les oiseaux aiement leurs nids comme l'on dit (...) Les poissons mesme... ne changent pas ordinairement les eaux où ils ont été produits pour d'autres [17]... »). Mais ce sentiment lui paraît pauvre et vulgaire. Ulysse est-il si admirable d'avoir préféré Ithaque à l'immortalité ? « ... Homère a fait voir en la personne d'Ulysse ce que c'en estoit, le faisant renoncer à l'immortalité pour Itaque, qui n'estoit qu'un misérable lieu [18]. » Écoutons plutôt les esprits supérieurs ; ils ont pensé d'une manière différente et tellement plus noble :

« ... Qu'une infinité de grands personnages, qui se sont voulu mettre au dessus des sentimens du vulgaire, en ont pensé tout autrement [19]. »

Soyons détachés comme eux. Nous sommes citoyens du monde :

« Anaxagore montrait le Ciel du bout du doigt, quand on lui demandoit où estoit sa patrie. Diogène répondit qu'il

17. *De la patrie et des estrangers, Œuvres de François de la Mothe le Vayer, conseiller d'État ordinaire*, À Paris, chez Augustin Coubé, 3e édition, 1662, t. 2, p. 28.

18. *Ibidem.*

19. *Ibidem*, p. 28.

estoit Cosmopolite ou Citoyen du monde sur une semblable question[20]... »

Ils rejetaient comme insensé le sacrifice de la vie pour la patrie natale : « Et la maxime d'Aristippe aussi bien que de Théodore estoit, qu'un homme sage ne devoit jamais hazarder sa vie pour des fous, sous ce mauvais prétexte de mourir pour son pais[21]... »

Ils avaient bien raison de dénoncer la manipulation et l'exploitation du patriotisme par l'État :

« ... Ceux de cette opinion n'ont pas fait difficulté de définir l'amour dont nous parlons une erreur utile, une tromperie nécessaire pour faire subsister les Empires ou toute sorte d'autres dominations[22]. »

Quant à ces fameux patriotes romains, Cardan, le grand Cardan[23], ne les a-t-il pas traités de fous furieux ?

« Cardan entre les Auteurs reçus s'estoit si bien confirmé dans cette doctrine qu'il ose traitter d'insensez les Brutes[24], les Scevoles et leur semblables, soutenant qu'il n'y eut jamais que les misères de leur condition, ou quelque vain désir, qui les ait portez à feindre de vouloir sacrifier leur vie au bien et à la gloire de leur pais[25]. »

Qu'il est fou de mourir pour son pays, La Mothe le Vayer enseigna-t-il cela au jeune Louis XIV ? Lui fit-il partager son admiration pour ces philosophes athéistes ou cyniques ? Nous l'ignorons. De toute façon il est permis de s'étonner de voir confier l'éducation du roi de France à l'admirateur des contempteurs de la patrie.

20. *De la patrie et des estrangers...*, p. 28.

21. *Ibidem*, p. 29.

22. *Ibidem*.

23. Jérôme Cardan, médecin et humaniste italien (1501-1576).

24. Brutus.

25. *De la patrie et des estrangers...*, p. 29.

Encore La Mothe le Vayer s'abrite-t-il derrière les Anciens, sans se déclarer trop ouvertement lui-même. Un autre libertin célèbre, Saint-Evremond [26], lui, ne se cache pas et fait profession de cosmopolitisme : « ... Tout l'univers, écrit-il, est la patrie du sage [27]. » Et de porter ce jugement plein de condescendance : « L'amour de la patrie est une passion rarement fine et ingénieuse [28]. » Élitisme des libertins : au vulgaire, aux âmes épaisses, l'amour animal du pays natal, aux sages le sentiment délicat d'être citoyens de l'univers.

Les libertins, petit cénacle, dira-t-on. Pas si petit. En tout cas très influent. Leurs idées circulent partout, imprègnent tous les domaines de la connaissance. Ouvrons le dictionnaire de la langue française de Richelet à l'article *Patrie* : pas un exemple qui n'exprime la pensée libertine sur le sujet :

« Il est naturel (entendez instinctif) d'aimer sa patrie »,

« Le sage n'a proprement point de patrie »,

« La patrie est partout où l'on est bien »,

« Les anciens etoient sotement infatuez de l'amour de leur patrie »,

« La patrie est une vision » [29].

Mais alors, si la patrie « est une vision », qu'en est-il de la France ? En quoi la France existe-t-elle ? et pourquoi existerait-elle ? La pensée libertine détruit jusqu'au principe même de son existence. Parce que la France est un être moral, parce qu'elle est une amitié, et parce que la pensée libertine est une pensée matérialiste, les philosophies qui l'inspirent, hédonique, cynique, épicurienne et naturaliste,

26. 1613-1703.

27. Cité par le *Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1743, article *Patrie*.

28. *Ibidem*.

29. *Seconde Partie du Dictionnaire françois tiré de l'usage et des meilleurs auteurs de la langue par P. Richelet*, Seconde édition, Lyon, 1681, p. 138.

étant des philosophies matérialistes, des philosophies de la jouissance matérielle. Je suis bien là où j'ai mes aises, et voilà ma patrie. « Ne scavez-vous pas, écrit La Mothe le Vayer, (...) qu'on a toujours dit que la Patrie d'un homme de bon esprit estoit partout où il pouvoit vivre commodément et à son aise [30]. »

Un tel chemin conduit à une inversion complète du patriotisme. Le patriote traditionnel, celui de saint Thomas par exemple, était un débiteur. Celui-ci se présente en créancier. Il affirme son droit à la jouissance, il a des droits. S'il défend sa patrie, ce ne sont pas ses amis qu'il défend, mais son droit de jouir.

Ce nouveau patriotisme, tous les contemporains du Grand Roi le partagent-ils ? Difficile à dire : beaucoup pensent davantage au roi qu'à la France. Toutefois certains donnent l'impression d'avoir gardé une idée plus noble et plus haute de la patrie. La Bruyère par exemple. Nous avons déjà cité son « point de patrie dans le despotique ». Il dit aussi point de patrie sans justice sociale et sans sécurité des personnes et des biens :

« Que me serviroit en un mot, comme à tout le peuple, que le prince fût heureux et comblé de gloire par lui-même et par les siens, que ma patrie fût puissante et formidable, si triste et inquiet j'y vivois dans l'oppression ou dans l'indigence, si à couvert des courses de l'ennemi, je me trouvois exposé dans les places ou dans les rues d'une ville au fer d'un assassin (...), si foible et seul de mon parti, j'avois à souffrir dans ma métairie du voisinage d'un grand, et si l'on avoit moins pourvu à me faire justice de mes entreprises [31]. »

30. *De la Patrie et des estrangers...*, 1662, t. 2, p. 29.

31. « Du Souverain ou de la République », *Œuvres complètes de J. de La Bruyère*, Nouvelle édition (...) par A. Chassang, t. 1, Paris, Garnier frères, 1876, n° 24, p. 334.

Beau texte et belle patrie : ne dirait-on pas la patrie ancienne, la patrie inséparable de la justice ? Peut-être, mais en apparence seulement. En fait La Bruyère ne s'écarte pas beaucoup des libertins. Car il ramène tout à lui : que lui « servirait » à lui une telle patrie qui ne le rendrait pas « content » de sa « fortune » ? Il ne s'occupe que de lui-même et de son bien-être. Sa patrie n'est que son bien-être. Ce bonheur lui est dû, et lui ne doit rien.

FÉNELON ET LE COSMOPOLITISME CHRÉTIEN

Au patriotisme nouveau manquait seulement la caution chrétienne. Expert dans ce genre de service [32], Fénelon se charge de la donner. Il invente le cosmopolitisme chrétien.

C'est un système moins radical et plus idéaliste que celui des libertins. Moins radical : la patrie nationale n'est pas complètement rejetée. Plus idéaliste : la patrie n'est pas réduite au bien-être. Fénelon ne rabaisse pas la patrie. Il veut seulement montrer ceci : le genre humain est plus notre patrie que la « patrie particulière » où nous sommes nés :

« Chacun, écrit-il, doit infiniment plus au genre humain qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dans laquelle il est né ; il est donc infiniment plus pernicieux de blesser la justice de peuple à peuple, que de la blesser de famille à famille contre sa république [33]. »

En somme, si l'on comprend bien, mieux vaut s'entre-tuer dans une guerre civile, que de faire la guerre à un pays

32. N'a-t-il pas, dans le *Télémaque*, fourni la caution du christianisme à la transformation de la politique en morale ?

33. Fénelon, *Socrate et Alcibiade, Dialogues des morts*, XVII, *Œuvres*, t. 2, Paris, 1857, p. 567.

étranger. Car nous devons plus au genre humain qu'à la France. Mais pourquoi devons-nous plus ? Fénelon ne le dit pas. Sans doute pour des raisons religieuses : tous les hommes sont frères ; mais pourquoi plus frères au dehors qu'au dedans ? On ne voit guère qu'une explication plausible : dehors ils sont plus nombreux que dedans. Plus c'est grand, plus c'est patrie. Fénelon inaugure le patriotisme quantitatif.

Curieux patriotisme chrétien, et très éloigné de celui de saint Thomas d'Aquin. Pour le Docteur angélique, en effet, nous devons d'abord nous occuper de ceux qui nous sont les plus proches :

« ... La grâce et la vertu, écrivait-il, imitent l'ordre de la nature institué par la divine sagesse. Et cet ordre est tel que tout agent oriente naturellement son action d'abord et plus vers ceux qui sont les plus proches de lui : le feu par exemple réchauffe les objets qui se trouvent dans sa proximité[34]. »

Avec Fénelon, mort en 1715, la même année que Louis XIV, s'achève le dix-septième siècle. Cette époque a vu se succéder sur le sujet qui nous occupe des opinions très différentes, d'abord un patriotisme sacrificateur de type romain, ensuite un cosmopolitisme matérialiste, enfin une sorte de patriotisme quantitatif à coloration chrétienne. Le dix-huitième siècle n'offre pas les mêmes contrastes. Nous y voyons prendre forme un patriotisme « éclairé » essentiellement cosmopolite et attaché aux « droits du genre humain ».

34. « ... Quod gratia et virtus imitantur naturæ ordinem, qui est ex divina sapientia institutus. Est autem talis ordo naturæ ut unumquodque agens naturale prius et magis diffundat suam actionem ad ea quæ sunt sibi magis propinqua : sicut ignis magis calefacit rem sibi magis propinquam (...) » (*Summa theologica*, Tertia pars, quæstio 31, articulus 3).

DIX-HUITIÈME SIÈCLE : LE SORT DES MOTS

RETOUR DU MOT PATRIE

Au dix-huitième siècle on parle de la France comme on en parlait au siècle précédent, sans paraître lui attribuer une personnalité quelconque.

On parle surtout de la nation. C'est le mot le plus employé, c'est le mot préféré des jurisconsultes, des parlementaires, des théoriciens économistes et militaires, des ministres et du roi lui-même : « ... Les droits et les intérêts de la nation, écrit Louis XV, (...) sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains [35]. »

Le mot patrie souffre d'un certain discrédit jusque vers 1750. On ne l'emploie guère. Ses dérivés, *Patriote* et *Patriotisme* sont ignorés des dictionnaires [36]. C'est l'effet sans doute des attaques des libertins et de certains chrétiens comme Fénelon contre le patriotisme antique. « On ne l'entend plus ou presque plus, écrit l'abbé Coyer en 1759, ni dans les campagnes, ni dans les villes, ni dans les provinces, ni dans la capitale, encore moins à la cour [37]. » Le même abbé déplore que le roi ait effacé la patrie : « J'interroge ce Citoyen qui marche toujours armé : Quel est votre emploi ? « Je sers le Roi », me dit-il. Pourquoi pas la Patrie ? Le Roi lui-même est fait pour la servir [38]. »

Ce sont les philosophes qui conservent le mot : « ... Je ne

35. Discours dit de la Flagellation, lu devant le Parlement de Paris le 3 mars 1766.

36. En particulier du *Dictionnaire de l'Académie française* dans son édition de 1718, et du *Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1743.

37. *Dissertation sur le vieux mot de patrie, Bagatelles morales et dissertations par M. l'abbé Coyer Avec le testament littéraire de M. l'abbé Desfontaines*, Nouvelle édition augmentée, À Londres..., 1759, p. 216.

38. *Ibidem.*

le trouve, écrit encore l'abbé Coyer, que dans un très petit nombre de Philosophes [39]... » Sans doute fait-il allusion à Montesquieu et à Voltaire, lesquels effectivement dissertent sur la patrie, quand le mot patrie a disparu de l'usage commun. Mais à partir des années 1750 les idées philosophiques progressent dans l'opinion d'une manière irrésistible. Les philosophes avaient conservé le mot, maintenant ils en ramènent l'usage. Et celui de ses dérivés : *Patriote* et *Patriotisme* figurent dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 [40]. À la fin de la guerre de Sept Ans on écrit des poèmes sur le patriotisme [41]. Le mot non seulement retrouve son emploi, mais il acquiert même une place qu'il n'avait jamais connue.

Mais la patrie qu'il désigne ne ressemble que de loin à celle de Ronsard et de Corneille. C'est une patrie nouvelle et étrange. Les idées cosmopolites et le patriotisme à la romaine se sont associés pour favoriser sa naissance. La théorie des philosophes des Lumières lui a donné l'existence. On peut l'appeler la patrie philosophique.

AUX COMMENCEMENTS DE LA PATRIE PHILOSOPHIQUE : L'ASSOCIATION DU COSMOPOLITISME ET DU PATRIOTISME À LA ROMAINE

Les premières décennies du règne de Louis XV voient en même temps le succès du cosmopolitisme, la réhabilitation du patriotisme à la romaine, et l'accord de l'un et de l'autre.

Succès du cosmopolitisme : le *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre (1713) lui confère une garantie de

39. *Dissertation sur le vieux mot de patrie...*, p. 216.

40. *Dictionnaire de l'Académie française*, quatrième édition, À Paris, Chez la Veuve de Bernard Brunet.

41. Par exemple, dans le *Mercure de France* d'avril 1762, *L'Amour de la Patrie*, Ode à M. le Duc de Fitz-James.

sérieux. L'abbé propose d'instaurer une « Société des Peuples de l'Europe », et cette idée ne passe pas du tout pour une fantaisie d'illuminé. Quelques années plus tard la franc-maçonnerie s'installe en France et met la fraternité universelle à la mode dans les milieux de la grande noblesse et de la littérature à prétentions philosophiques. « Le monde entier, explique en 1737 aux « frères » de la Grande Loge le chevalier de Ramsay, fondateur de la franc-maçonnerie française, n'est qu'une grande république, dans laquelle chaque nation est une famille et chaque particulier un fils [42]. » Dans la *Lyre maçonne* on peut lire ce couplet :

> Aucun pays n'est étranger
> Pour la Maçonnerie.
> Un frère n'est plus qu'un voyageur,
> Le monde est sa patrie [43].

Réhabilitation du patriotisme à la romaine. Deux auteurs de grand renom, Rollin et Montesquieu, le remettent en honneur. Le premier par son *Traité des études* (publié à partir de 1726) [44], le second par ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1733). Le premier veut y voir « l'âme » de la République [45], le second un noble sentiment consacré par la religion : « ... Il y avait ceci de particulier chez les Romains, qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avoient pour leur patrie [46]. »

42. Cité dans notre *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Laffont, Bouquins, 1995, article *Cosmopolitisme*, p. 878.

43. *La Lyre maçonne ou Recueil des chansons des francs-maçons*, La Haye, 1763.

44. Le vrai titre de cet ouvrage est le suivant : *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur.*

45. « ... L'amour de la patrie étoit comme l'âme qui mettoit en mouvement toutes et tous les membres de l'Etat, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions et de faire son devoir » (*De la manière*... t. 4, Paris, 1823, p. 127).

46. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chapitre X.

Rollin et Montesquieu, la cause est entendue. Il n'est plus concevable désormais d'imaginer sans les Romains quelque patrie que ce soit. Cosmopolite bien sûr, mais cosmopolite patriote. C'est le cas de Montesquieu admis dans la maçonnerie en 1730 et apologiste du patriotisme romain en 1733. Ce n'est pas contradictoire. Cela signifie simplement l'attribution à la patrie univers, à la patrie bonheur, du caractère exclusif de la patrie romaine. La patrie n'est plus le pays natal, la terre des pères, mais elle a les mêmes exigences et réclame les mêmes sacrifices. Simple transfert.

LES THÉORICIENS DE LA PATRIE PHILOSOPHIQUE : D'AGUESSEAU, MONTESQUIEU, COYER

Ce transfert n'est qu'un commencement. La patrie philosophique vaut plus, a plus de substance que la patrie univers habillée à la romaine, et le doit pour l'essentiel à la réflexion de trois théoriciens : d'Aguesseau, Montesquieu et l'abbé Coyer.

Le chancelier d'Aguesseau est un très grand esprit et trop ignoré. Toute la philosophie des Lumières, et l'on peut même ajouter toute la Révolution française, se trouvent en germe dans son œuvre. Sa théorie de la patrie est exposée dans un discours prononcé en 1715, la *Dix-neuvième mercuriale* [47]. C'est la première en date de toutes les théories de la patrie philosophique, et le fondement de toutes celles qui suivront. Car elle opère le grand travail simplificateur nécessaire à la désincarnation de la patrie et à la transformation du patriotisme en idéologie, réduisant la patrie à l'État,

47. *XIXe Mercuriale. L'amour de la Patrie Prononcée à la Saint Martin 1715, Œuvres de M. Le Chancelier d'Aguesseau*, t. 1, À Paris, Chez les Libraires Associés 1759, Avec approbation et privilège, p. 207-212.

l'État au régime républicain, et le régime républicain à l'égalité et à la fraternité.

Il est clair que pour d'Aguesseau l'État contient toute la patrie. À ses yeux aimer la patrie, c'est prendre intérêt au salut de l'État. « Serons-nous réduits, écrit-il, à chercher l'amour de la Patrie dans les États populaires et peut-être dans les ruines de l'ancienne Rome ? Le salut de l'État est-il donc moins le salut de chaque Citoyen dans les pays qui ne connaissent qu'un seul maître [48] ? »

La réponse va de soi : l'amour de la patrie est inséparable de la république. Le patriotisme ne peut exister sans participation de tous les citoyens au pouvoir : « Le sort d'un vaisseau dont chacun doit tenir le gouvernail, ne saurait être indifférent [49] », et « chaque citoyen s'accoutume de bonne heure et presque en naissant à regarder la fortune de l'État comme sa fortune particulière [50]. »

Encore faut-il que cette république soit égalitaire et fraternelle, et que tous les membres de la cité soient intéressés également, comme les frères d'une même famille :

« Cette égalité parfaite et cet esprit de fraternité civile, qui ne fait de tous les citoyens que comme une seule famille, les intéressent tous également aux biens et aux maux de leur patrie [51]. »

En somme d'Aguesseau fait de l'égalité *parfaite* et de la fraternité les conditions nécessaires de l'amour de la patrie.

Sans cet amour, c'est-à-dire sans égalité *parfaite* et sans fraternité, la patrie demeure introuvable. C'est le cas aujourd'hui dans ce royaume :

« Où trouverons-nous donc la patrie ? (...) Quel étrange

48. *XIXe Mercuriale...*, p. 208.
49. P. 209
50. P. 208.
51. P. 209.

spectacle pour le zèle de l'homme public ! un grand royaume et point de patrie ; un peuple nombreux et plus de citoyens [52]. » Mais il ne faut pas désespérer. La patrie peut renaître. Elle renaît déjà sous les yeux de l'homme de bien, grâce à la sagesse du prince :

« ... Par un bonheur singulier, ou plutôt par une sagesse supérieure, il voit se former sous ses yeux un nouvel ordre de Gouvernement et comme une nouvelle Patrie, qui semble porter sur son front le présage même de la félicité publique [53]. »

À première vue ce système patriotique semble opposé à celui de l'épicurisme que résume l'adage « *ubi bene, ibi patria* ». D'Aguesseau renoue avec la patrie nationale que les libertins avaient rejetée. Il qualifie les thèses des libertins de « vaine philosophie ». Toutefois il n'est pas si éloigné d'eux qu'il le paraît. Il ignore la notion de bien commun. Son État-patrie ne se propose que de conserver les intérêts de chacun, l'idéal étant que « chacun commence à sentir que sa fortune particulière dépend de la fortune publique [54] ». Moralité : on doit s'intéresser à la fortune publique, si l'on veut conserver la sienne propre. En somme le patriotisme n'est rien d'autre qu'un égoïsme éclairé : « L'amour de la patrie devient une espèce d'amour propre. On s'aime véritablement en aimant la République [55]... » Une telle perspective utilitaire et individualiste ne diffère nullement de celle des libertins.

La pensée de Montesquieu sur la patrie s'apparente à celle du chancelier d'Aguesseau, en plus radical et plus matérialiste s'il est possible.

52. *XIXe Mercuriale...*, p. 212.

53. *Ibidem.*

54. *Ibidem.*

55. *Ibidem.*

Pour d'Aguesseau l'égalité est la condition. Pour Montesquieu elle est la patrie elle-même. « … Ce que j'appelle la vertu dans la république, est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité [56] », ces premiers mots de *L'Esprit des Lois* forment la clef de tout l'ouvrage.

« Un grand royaume et point de patrie. » Pour d'Aguesseau la patrie est dans la république et seulement dans ce régime. Pour Montesquieu on trouve de la patrie dans toutes les formes de gouvernement. Pour d'Aguesseau pas de sentiment patriotique hors de la république. Pour Montesquieu la « vertu politique », soit l'amour de la patrie, existe dans tous les régimes. Certes il lui attribue un rôle essentiel dans le gouvernement républicain. Elle « est, dit-il, le ressort qui fait mouvoir le gouvernement républicain [57] », mais il ne l'exclut pas des autres formes de gouvernement : « … Elle (la vertu) n'en est point exclue, écrit-il à propos de la monarchie mais elle n'en est pas le ressort [58]. » Pourquoi cette différence entre le chancelier et l'auteur de *L'Esprit des lois* ? Les textes ne permettent pas de répondre à cette question, mais on peut suggérer l'explication suivante : pour d'Aguesseau avoir une patrie consiste à participer à la gestion des affaires publiques, et cela n'est possible que dans le gouvernement républicain. Montesquieu semble avoir de la patrie une conception plus matérialiste. Pour lui les questions essentielles, cela transparaît à toutes les lignes de *L'Esprit des lois* [59], sont celles de la gestion et de l'échange des richesses. Il est donc plus que probable que la patrie à ses yeux consiste en une somme de biens matériels, et la fonction de l'État en une gérance de biens. Il y aurait donc pour lui un lien ontologique entre l'État (quel que soit

56. *De l'esprit des lois*, Avertissement.

57. *Ibidem.*

58. *De l'esprit des lois,* Livre III, chapitre 5.

59. Particulièrement dans les chapitres 5, 6 et 7 du livre V.

le régime) et la patrie. Et c'est pourquoi il y aurait de la patrie et de l'amour de la patrie dans tous les régimes, et c'est pourquoi aussi on aurait de l'amour de l'égalité dans toutes les formes de gouvernement. L'État de Montesquieu a une finalité essentiellement économique. Or, aucun État ayant une telle finalité ne peut échapper à la pression égalitaire. Une patrie composée de biens moraux et spirituels ne se partage pas : chacun prend tout, chacun à lui seul a toute la patrie. Une patrie constituée d'une somme de pouvoirs, doit déjà se partager, mais le partage peut se faire très inégalement. Mais une patrie composée de biens matériels, c'est celle de Montesquieu, ne peut pas ne pas se partager également. Sa loi est celle de l'égalité, même s'il lui est extrêmement difficile de l'observer[60].

Le gouvernement républicain, appelé aussi démocratie par Montesquieu, est celui qui s'efforce de réaliser entre les membres de la cité un partage égal des biens. C'est donc ce gouvernement qui soumet le mieux la patrie à sa loi égalitaire. Dans un tel régime, l'amour de la « frugalité » s'alliant à celui de l'égalité, le bonheur matériel étant divisé en parts égales, chacun s'efforce de s'en contenter :

« L'amour de la démocratie est encore l'amour de la frugalité. Chacun devant y avoir le même bonheur et les mêmes avantages, y doit goûter les mêmes plaisirs et former les mêmes espérances; chose qu'on ne peut attendre que de la frugalité générale[61]. »

La patrie n'existe pleinement que dans un régime de partage égal, soit dans une démocratie. Pas de vraie patrie sans démocratie.

Ce n'est pas tout. Montesquieu dit aussi : pas de démo-

60. « On ne peut pas établir un partage égal des terres dans toutes les démocraties. Il y a des circonstances où un tel arrangement serait impraticable, dangereux et choquerait même la constitution » (Livre V, chapitre 7).

61. Livre V, chapitre 3.

cratie sans amour de la patrie. Cet amour chez l'auteur de *L'Esprit des lois* n'est pas en plus. Il s'agit vraiment pour lui d'une pièce de la machine politique, « ressort » qui la « fait mouvoir » dans le gouvernement républicain, simple « roue » ou « pignon » [62] dans les autres gouvernements. Il faut en conclure que, sans cette pièce, le gouvernement républicain tombe en panne, et que les autres gouvernements peuvent avoir de sérieux ennuis de fonctionnement. Montesquieu innove ici de manière singulière : il fait de l'idéologie l'un des éléments constitutifs de l'État.

Car cet amour de la patrie est l'amour de l'égalité. Ce n'est donc rien d'autre que l'adhésion à une idéologie. Montesquieu le dit lui-même à sa manière. « Ce n'est point, écrit-il, une vertu morale, ni une vertu chrétienne. C'est la vertu politique [63]. » Or, selon la définition classique de saint Thomas, une vertu morale est une « bonne qualité ou disposition de l'âme qui nous fait agir conformément à la droite raison [64]. » Montesquieu veut bien que sa « vertu politique » soit une « disposition de l'âme »; il l'appelle « qualité, modification de l'âme [65] », mais la séparant de la morale et du christianisme, il faut croire qu'il la soustrait par là même à la « droite raison ». Elle est un sentiment obligatoire, un sentiment de pure nécessité dans une machine qui ne peut pas fonctionner sans elle. Sa patrie est inerte, et son amour de la patrie n'a rien d'humain.

Nous avons déjà cité l'abbé Coyer. Sa patrie n'a pas plus de souffle. Seulement lui ne déguise pas. Il ne cache pas

62. « Si je disais telle roue, tel pignon ne sont point le ressort qui fait mouvoir cette montre, en conclurait-on qu'ils ne sont point dans la montre? » (Avertissement).

63. *De l'esprit des lois*, Avertissement.

64. *Summa theologica*, $I^{a}II^{æ}$, q. 55, art.4.

65. « Il faut faire attention qu'il y a une très grande différence entre dire qu'une certaine qualité, *modification de l'âme*, ou vertu, n'est pas le ressort qui fait agir un gouvernement, et dire qu'elle n'est point dans ce gouvernement » (Avertissement).

qu'à ses yeux, la patrie, c'est la distribution du bien-être. Elle « croiroit, dit-il, n'avoir rien fait en donnant l'être, si elle n'y ajoutoit le bien-être (...) ; rétablissons ce mot qui est la véritable expression du bonheur [66]. » Bonne patrie que cette patrie-là. Exploitons-la, jouissons de ses bienfaits, comme nous le conseillent les Anciens : « La patrie, disaient-ils, est comme un vaste champ où chacun peut moissonner selon ses besoins et son travail. C'est une terre que tous les habitants sont intéressés à conserver, et que personne ne veut quitter, parce qu'on n'abandonne pas son bonheur [67]. » Tous les habitants, mais à la différence du chancelier d'Aguesseau et de Montesquieu, l'abbé ne fait pas semblant de croire à la possibilité d'un partage égal. Ce qui compte, il l'avoue, ce n'est pas l'égalité du partage, mais l'égalitarisme : « Que la patrie, écrit-il, dans un partage inégal, conserve une sorte d'égalité [68]. » Pour la fraternité, dont le chancelier faisait tant de cas, l'abbé n'y croit pas du tout. Il lui substitue une sorte de compassion philanthropique :

« Je n'irai pas dire aux grands, aux puissans de la terre, que nous sommes tous frères; cette grossièreté évangélique n'est placée que dans la chaire, mais je leur dirai que s'ils peuvent rire tant que les autres pleurent; que si les forts ne protègent plus les faibles, le mot patrie devient nul [69]. »

L'abbé a-t-il moins de foi que d'Aguesseau et Montesquieu? Est-il moins convaincu de la nécessité de l'égalité et de la fraternité pour faire une patrie? Ce n'est pas certain. Seulement il dit les choses comme elles sont, et il sait parfaitement, et il le dit, que cette égalité et cette fraternité ne sont pas des réalités, mais des idées. Et c'est quand même

66. Abbé Coyer, *Dissertation sur le vieux mot de patrie* dans *Bagatelles morales (...), op. cit.*, p. 225.

67. *Ibidem*, p. 224.

68. *Ibidem*, p. 235.

69. *Ibidem*.

lui qui invente la patrie des droits de l'homme. C'est à lui que revient cet honneur. Car c'est lui qui le premier associe le patriotisme à l'amour des droits de l'homme. Montesquieu, il est vrai, l'avait déjà assimilé à l'amour de l'égalité. Mais Coyer va plus loin, il trouve la formule, non pas exactement droits de l'homme, mais « droits du genre humain », mais c'est la même chose; il invente l'amour des droits; c'est dans le passage suivant :

« Faudra-t-il toujours recourir aux Grecs et aux Romains pour avoir des modèles? Ayons l'âme aussi belle, aussi grande, aussi fière, le cœur aussi plein des *droits du genre humain*, et le mot patrie fera sur nous la même impression qu'il faisoit sur eux [70]. »

Pour aimer la patrie, aimons les droits du genre humain. L'utopie est parachevée.

VOLTAIRE ET JAUCOURT : LES VULGARISATEURS DE LA PATRIE PHILOSOPHIQUE

Voltaire dans l'article *Patrie* de son *Dictionnaire Philosophique* (1764) et le chevalier de Jaucourt dans les articles *Patrie* et *Patriotisme* de l'*Encyclopédie* (1766) vulgarisent le concept philosophique et le nouveau patriotisme des droits de l'homme.

Voltaire reprend à son compte plusieurs expressions de Coyer, les modifiant à peine. « La patrie est un champ », écrivait Coyer. Elle est « un bon champ », dit Voltaire [71]. Jaucourt, lui, recopie tout bonnement Coyer. C'est un si bon auteur, dit-il, que j'aurais mauvaise grâce à ne pas l'utiliser :

« ... Un moderne mieux instruit, a mis à jour une disser-

70. Abbé Coyer, *Dissertation sur le vieux mot de patrie* dans *Bagatelles morales (...), op cit.*, p. 236.

71. *Dictionnaire philosophique*, article Patrie.

tation sur ce mot, dans laquelle il a fixé avec tant de goût et de vérité la signification de ces termes (...) que j'aurois tort de ne pas embellir, disons plutôt de ne pas former mon article des réflexions de cet écrivain spirituel [72]. »

Toutefois Voltaire et même Jaucourt dépassent le niveau de la simple vulgarisation. L'un comme l'autre apportent une contribution originale.

Voltaire met l'accent sur la propriété. Deux nécessités découlent du caractère matériel de la patrie : la nécessité du partage égal et celle de la propriété. D'Aguesseau et Montesquieu ont discerné la première. À Voltaire le mérite revient d'avoir compris la seconde. Pour avoir une patrie on doit être propriétaire, on doit posséder, sans quoi on ne peut en jouir. « Cet objet est à toi, jouis », conseille un autre philosophe [73]. « Là où est le bien, là est la patrie », mais à la condition que le bien m'appartienne. Il faut qu'il m'appartienne pour que je puisse en jouir. Car mon bonheur n'est pas un bonheur de contemplation, mais de consommation. « Qu'est-ce donc que la patrie, demande Voltaire. Ne serait-ce pas par hasard un bon champ dont le propriétaire logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire : ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi [74]. » Patrie de Voltaire, patrie des propriétaires.

Qui sont aussi des citoyens actifs. Car les vrais propriétaires sont ceux qui défendent leur droit de propriété, leur droit de jouir pleinement de leurs possessions. Ils s'assemblent pour cela; leur assemblée souveraine gouverne le pays, et cette assemblée est aussi leur patrie : n'a-t-elle pas l'auguste mission de sauvegarder leur jouissance ?

72. *Encyclopédie*, article Patrie.

73. « Suis le vœu de la nature (...) La nature a parlé : cet objet est à toi, jouis » (J.-P. Brissot, *Recherches philosophiques sur le droit de propriété*, s.d., s.n.l., reprint EDHIS, Paris, 1966, p. 27).

74. *Dictionnaire philosophique*, article Patrie.

« Quand ceux qui possèdent comme moi, des champs, des maisons, s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée, je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté, voilà ma patrie [75]. »

Et ceux qui ne sont pas propriétaires, et les exclus du pouvoir? C'est tout simple, leur dit Voltaire, vous n'avez pas de patrie. Je vais vous le faire comprendre avec l'apologue du garçon pâtissier. Ce jeune homme avait fait des études avant d'entrer en pâtisserie, et prétendait aimer sa patrie : il « se donnait un jour les airs d'aimer sa patrie ». Alors on lui demanda : où peut-elle être ta patrie?

« ... Est-ce le village où tu es né et que tu n'as jamais revu? est-ce la rue où demeuraient ton père et ta mère qui se sont ruinés, et qui t'ont réduit à enfourner des petits pâtés pour vivre? est-ce l'Hôtel de Ville où tu ne seras jamais clerc d'un quartinier? est-ce l'église de Notre Dame, où tu n'as jamais pu parvenir à être enfant de chœur, tandis qu'un homme absurde est archevêque et duc avec vingt mille louis d'or de rente [76]? »

Perplexité du jeune homme. « Un penseur » – c'est Voltaire – intervient alors et tire la conclusion :

« Un penseur qui écoutait cette conversation, conclut que dans une patrie un peu étendue, il y avait souvent plusieurs millions d'hommes qui n'avaient point de patrie [77]. »

Ces millions d'hommes, qui n'avaient déjà rien, n'avaient même pas de patrie. Voltaire invente le prolétaire avant la lettre. Telle est sa contribution.

Chez Jaucourt la partie la plus neuve se trouve dans l'article *Patriotisme*. Le mot était jusqu'alors ignoré des

75. *Dictionnaire philosophique*, article Patrie.

76. *Ibidem*.

77. *Ibidem*.

dictionnaires, ou n'y faisait l'objet que d'une ligne. Mais surtout le lien entre la patrie et les droits de l'homme s'y trouve souligné avec plus de force que jamais :

« ... Le patriotisme le plus parfait, écrit Jaucourt, est celui qu'on possède quand on est si bien rempli des droits du genre humain, qu'on les respecte vis à vis de tous les peuples du monde [78]. » Autrement dit, vous voulez bien mériter de la patrie, soyez cosmopolite et imbu des droits de l'homme.

La question difficile est celle de l'amour. Cette patrie de Jaucourt et de Voltaire, cette patrie des philosophes, n'a rien à voir avec le pays natal. Elle n'attache pas naturellement le cœur. Et pourtant il faut l'aimer. Alors une fois de plus on recourt à l'Antiquité. On donne à cette patrie étrange le visage de la chère Rome, de l'héroïque Rome, et les cœurs s'abandonnent. Chers Anciens, nos maîtres et nos modèles, ils nous inculqueront le vrai patriotisme : « Consultons-les, proposait déjà l'abbé Coyer, et nous apprendrons le véritable sens du mot patrie [79]. » « Les Grecs et les Romains, écrit Jaucourt, ne connaissaient rien de si aimable que la patrie [80 a]. » À la patrie philosophique il fallait à la fois une caution et une sorte de figure humaine. L'Antiquité lui fournit l'une et l'autre.

Ajoutons, la précision n'est pas superflue, que le cosmopolitisme de nos philosophes et leur culte des droits du genre humain, non seulement n'ont rien à voir avec l'amour de tous les hommes, mais encore l'excluent. On pourrait s'en étonner; est invoqué alors à nouveau l'exemple du patriotisme antique. « Il est évident, écrit Helvétius, que la passion du patriotisme, passion si désirable, si vertueuse et si estimable dans un Citoyen, est, comme le prouve l'exemple des

78. *Encyclopédie,* article Patriotisme.

79. *Dissertation sur le vieux mot de patrie (...), op. cit.,* p. 221.

80 a. *Encyclopédie,* article Patrie.

Grecs et des Romains, absolument exclusive de l'amour universel »[80b]. J.-J. Rousseau tient le même langage. « L'esprit patriotique, écrit-il, est un esprit exclusif qui nous fait regarder comme étranger et presque comme ennemi, tout autre que nos concitoyens. Tel était l'esprit de Sparte et de Rome »[80c]. De tels propos peuvent surprendre, mais ils sont logiques. Si la patrie, comme le veut la philosophie nouvelle, signifie bien-être et partage égal de ce bien-être, tout étranger réclamant les mêmes avantages, ne peut être regardé que d'un mauvais œil.

LE « PATRIOTISME CHRÉTIEN »

La patrie philosophique s'avance donc sûre d'elle-même, et son emprise grandit d'autant plus qu'elle n'a pas de concurrente. La patrie traditionnelle, celle du pays natal, celle de l'amitié politique, celle enfin que la « piété » révère, la patrie selon l'Église et selon la philosophie chrétienne, est oubliée de tous, et surtout de ceux qui devraient la défendre, à savoir les apologistes. Ils ont beau parler de « patriotisme chrétien », ils ont beau en discourir – c'est le cas, entre autres, de Dom Ferlus devant les États de Languedoc en 1787[81] –, ils en ignorent tout, ils n'y comprennent rien.

Ils comprennent pourtant assez bien la patrie philosophique et savent la critiquer. Ils savent bien dénier aux philosophes le droit de se prétendre patriotes :

80 b. Helvétius, *De l'Esprit* (1758), Paris, 1988, p. 220-221. »
80 c. Rousseau au ministre Leonhard Usteri, 30 avril 1763, *Correspondance complète de J.-J. Rousseau,* publiée par R.A. Leigh, t. 16, Banbury (Oxfordshire), 1972, p. 127.
81. *Le Patriotisme chrétien Discours prêché Aux États du Languedoc en 1787 Par Dom Ferlus Professeur de Rhétorique et d'Histoire Naturelle à l'École Royale et Militaire de Sorèze À Montpellier De l'Imprimerie de Jean Picot Seul Imprimeur du Roi et de la Ville Place de l'Intendance 1787.*

« ... L'épée philosophique, écrit Dom Ferlus, rompt tous les nœuds qui unissent les hommes, plus d'autorité, ni d'obéissance, plus de liaison, ni d'amour (...) La Philosophie prononcera le nom de Patriotisme, mais ses Sectateurs n'en éprouveront aucun sentiment, parce que le patriotisme suppose des relations, et que la philosophie les anéantit[82]... »

Ils savent bien aussi discerner la cruauté du patriotisme romain :

« Ce mot qui ne dut jamais réveiller que des idées d'amour et de bienveillance, était le signal de la désolation et de la terreur[83]. »

Enfin ils visent juste en dénonçant l'alliance de mauvaise foi de la philosophie et du patriotisme à la romaine :

« ... Voyez le (patriotisme) dans cette Rome si fameuse, qu'un préjugé aveugle ne cesse de citer pour modèle, dont une philosophie de mauvaise foi oppose sans cesse la législation inhumaine, la morale égoïste... à la morale sublime de l'Évangile[84]... »

Mais la critique n'aboutit à rien. On ne veut pas de la patrie philosophique, ni de la patrie romaine, mais on ne propose rien à la place. En bons disciples de Fénelon, les apologistes du siècle des Lumières ne savent que patauger dans un cosmopolitisme fumeux.

Certes ils ne renient pas toute patrie comme l'avaient fait les libertins, ils conçoivent une patrie, mais ils la noient dans la fraternité universelle évangélique. « ... La religion, écrit par exemple Dom Ferlus, fait de tout un peuple un peuple des frères, de l'univers une seule famille[85] », et c'est

82. *Le Patriotisme chrétien...*, p. 18.
83. *Ibidem*, p. 14.
84. *Ibidem*, p. 10.
84. *Le Patriotisme chrétien...*, p. 1 0.
85. *Ibidem*, p. 27.

elle « qui présente dès ce monde une image de cette harmonie parfaite qui unira tous les hommes dans le sein du père commun [86] ». Seule difficulté : dans une société mondiale de frères en Dieu on ne voit pas très bien la raison d'être d'une patrie particulière. D'ailleurs nos apologistes restent des plus discrets sur cette patrie-là. Dom Ferlus dans tout son discours ne la définit pas une seule fois. Lefranc de Pompignan, autre apologiste célèbre, a beau dire : « Le chrétien est à la fois cosmopolite et patriote. Ces deux qualités ne sont pas incompatibles [87] », l'accord paraît malaisé. Surtout quand il ajoute : « Le monde est à la vérité une patrie commune, ou pour parler plus chrétiennement un exil commun [88]. » Car l'exil est évidemment le contraire de la patrie. Dom Ferlus, quant à lui, ne cache pas son sentiment profond : à ses yeux les patries particulières n'ont rien d'absolument nécessaire. On pourrait très bien s'en passer. L'idéal serait de regrouper tout le monde en une seule patrie. Si on ne le fait pas, c'est pour des raisons de commodité : plusieurs enclos conviennent mieux qu'un seul. « Le nombre des hommes, écrit-il, ne permet pas de faire un seul et même corps de société [89]. » Bref la patrie particulière de ces auteurs, dans le cas où ils l'admettent, n'a pas beaucoup plus de consistance qu'un gardiennage, et l'on s'explique alors d'autant mieux leur aversion pour le patriotisme exclusif et belliqueux des Romains : « Malheur, s'écrie Dom Ferlus, malheur à une vertu qui serait funeste à l'humanité. Si le patriotisme ne pouvait exister dans un pays que pour en rendre les habitants ennemis des autres peuples, que pour cimenter sa puissance dans des flots de sang, n'en doutons pas mes frères, il

86. *Ibidem*,

87. *Instruction aux fidèles* (1763), citée par A. Aulard, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 1921, p. 64.

88. *Ibidem*.

89. *Le Patriotisme chrétien...*, p. 27.

faudrait le bannir de tous les cœurs[90]. » Les cartes sont brouillées. Ce sont les chrétiens qui reprennent les arguments des libertins contre le patriotisme à la romaine, tandis que les philosophes des Lumières, héritiers des libertins et leurs disciples, adorent cette même patrie romaine, que leurs maîtres avaient brûlée. Comment s'y reconnaître ?

CONCLUSION

Et nul ne s'y reconnaît. À la fin de l'Ancien Régime, par les influences conjuguées du patriotisme philosophique et du patriotisme chrétien, nul ne sait plus rien de l'identité de la France, ni de la signification réelle du mot patrie. L'être moral de la France est effacé, le cosmopolitisme triomphe, l'idée de patrie se confond avec celle des droits de l'homme.

L'effacement de l'être moral de la France date du dix-septième siècle. À la fin de l'Ancien Régime on a perdu jusqu'au souvenir de cette personne morale. On ne prononce même plus son nom. Dans son discours sur le « patriotisme chrétien », Dom Ferlus ne dit pas une seule fois le mot France.

Le triomphe du cosmopolitisme date du siècle des Lumières. Après 1750 on peut dire que c'est chose faite : tout le monde est devenu cosmopolite. Et pourquoi ne le serait-on pas ? La patrie n'étant plus pour les chrétiens qu'un enclos de commodité, et pour les philosophes qu'un bonheur matériel, et n'ayant plus rien à voir ni pour les uns, ni pour les autres, avec le pays natal, comment pourrait-elle empêcher de se dire citoyen du monde ?

L'idée de patrie se confond avec celle des droits de

90. *Ibidem*, p. 28 et 29.

l'homme. Car si la patrie est le bonheur matériel, les « droits du genre humain » sont les conditions d'une répartition égale et fraternelle du bonheur. On passe donc normalement de la patrie-bonheur à la patrie-droits de l'homme. Mais il y a encore une autre condition : cette patrie ne peut exister que si on l'aime. Car il ne s'agit pas tant de réaliser ces droits de l'homme que de les aimer. La nouvelle forme du patriotisme est donc l'amour des droits de l'homme. Cet amour fait tout : il fait exister la patrie et fonctionner l'État.

Comment aimer les droits de l'homme? comment aimer cette patrie-droits de l'homme? C'est très simple : il suffit de s'aimer soi-même. Mably propose l'exemple des Anciens : « C'était dans l'amour de soi-même, écrit-il à leur propos, qu'on cherchait et qu'on trouvait le principe de l'amour du bien public [91]. » Mathon de la Cour, lauréat de l'Académie de Châlons en 1787, le dit d'une manière plus prosaïque : « Pour aimer sa patrie, écrit-il, il faut y être content de son sort [92]. »

Cela n'empêche pas l'enthousiasme, et pourquoi pas? Ne peut-on allier l'amour de soi-même et l'enthousiasme? La poésie patriotique n'a jamais été si abondante que dans la deuxième moitié du siècle. La tragédie de Voltaire, *Rome sauvée ou Catilina,* représentée pour la première fois en 1752, a donné le ton. Pas un Français depuis, qui ne sache les vers fameux :

> Le devoir le plus saint, la loi la plus chérie,
> Est d'oublier la loi pour sauver la patrie [93].

91. *De la législation ou Principes des Lois, Œuvres complètes* t. IX, Lyon, 1792, p. 269.

92. *Discours...* par M. Mathon de la Cour, Paris, 1787.

93. Tragédie en cinq actes de Voltaire, Représentée pour la première fois le 24 février 1752, acte IV, scène 4. Ces paroles sont mises dans la bouche de Cicéron. Le mot patrie est employé onze fois dans la pièce.

À la fin de la guerre de Sept Ans, et dans les années qui suivent, les gazettes n'ont pas assez de place pour publier toutes les fières tirades qu'elles reçoivent. Même l'amuseur Colardeau publie un *Patriotisme*[94], et chaque poète soupire avec François Arnaud :

> Amour de la patrie, idole des grands cœurs,
> Ah ! puissé-je exprimer tes sublimes ardeurs[95] !

Ainsi la patrie n'a jamais été si réduite, et le patriotisme si exalté.

94. *Le patriotisme*, Poème, *Œuvres choisies de Colardeau,* Paris, Librairie de Lecointe, 1830, in-18, 214 p., p. 123-127. On trouve dans ce poème des invectives très violentes contre les Anglais accusés de férocité :

> Et l'affreux léopard, respirant les ravages,
> Déjà gronde et rugit autour de nos rivages (p. 125).

95. « À la Nation », cité dans le *Mercure de France*, avril 1762, p. 86.

III. LA PATRIE RÉVOLUTIONNAIRE

À la patrie philosophique la Révolution n'ajoute rien d'essentiel, mais elle en révèle peu à peu toutes les virtualités.

LA PATRIE DES DROITS DE L'HOMME (1789-1791)

Dans les débuts de la Révolution la patrie n'est rien d'autre que la patrie philosophique, celle des droits de l'homme décrétée d'existence. Les révolutionnaires disent à peu près ceci : « Nous avons les droits de l'homme, et ces droits se trouvent maintenant consacrés en loi de l'État; nous avons donc une patrie. » La patrie est toujours associée par eux aux droits de l'homme. Sur les autels de la patrie est toujours gravée la Déclaration des Droits [1]. La patrie est toujours associée à la Loi. Le 14 juillet 1790, jour de la Fédération Générale, sur l'arc de triomphe du Champ-de-Mars, les citoyens pouvaient lire cette devise : « La Patrie ou la Loi peut seule nous sauver [2a]. » Ils ne s'en éton-

1. Par exemple sur l'autel de la Patrie érigé au Champ-de-Mars pour la Fête de la Fédération.

2 a. *La Gazette nationale ou le Moniteur*, n° 196,14 juillet 1790, p. 807.

naient pas : d'une certaine manière c'est la Loi qui a fait exister la patrie[2b].

Cette patrie ne se confond pas avec la France. Elle a pour cadre actuellement la France, et les Français en sont très fiers, mais elle s'étendra un jour au genre humain tout entier. À la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, on remarque, siégeant en bonne place dans les tribunes, la « Députation des Étrangers résidant à Paris (...) tous réunis pour rendre hommage à l'Autel de la Liberté, pour être témoins de ces travaux dont les effets seront sentis tôt ou tard chez toutes les Nations de la terre[3] ». À leur tête se tient le patriote allemand J.-B. Cloots, invité tout exprès « en qualité d'Ambassadeur du genre humain[4] ». Sortes de rois mages, ces étrangers sont venus contempler de leurs yeux émerveillés la nativité de la Patrie. Ensuite ils iront annoncer la bonne nouvelle aux nations. Ils seront les « apôtres du patriotisme et de l'humanité[5] ».

Cependant cette patrie est née en France, et les Français en sont les premiers et heureux possesseurs. Elle est née grâce aux Constituants. Elle a été engendrée de leurs œuvres. Ils sont les « Pères de la Patrie[6] ». Les Français leur

2 b. Cette nouvelle patrie a donc un caractère artificiel. Certains en ont conscience. « J'ai un pays, il est vrai, écrit en 1790 Jean Balthazar de Bonardi du Méril, mais ai-je réellement une patrie? On travaille à m'en faire une. Mais réussira-t-on? « (*Du Bien-Aimé au retour des lis. Mémoires (1760-1820) de Jean-Balthazar Bonardi du Méril, gentilhomme normand,* Société de l'Histoire de France, publiés par Cl. Hohl, Paris, 2001).

3. *La Gazette nationale ou le Moniteur,* 18 juillet 1790, n° 199, p. 819-820.

4. Lettre de Jean-Baptiste Cloots à Mme de Beauharnais, datée du 15 juillet 1790, et racontant la fête de la veille. Cette lettre est publiée dans le *Moniteur* du 16 juillet 1790, p. 810.

5. « Ces bons citoyens méritent vraiment le titre d'apôtres du patriotisme et de l'humanité » (Lettre des Jacobins de Bordeaux à ceux de Limoges, 2 juillet 1790, publiée dans *le Club des Jacobins de Limoges (1790-1795) D'après ses délibérations, sa Correspondance et ses Journaux,* par A. Fray-Fournier, Limoges, 1903, p. 9).

6. « Grâces vous soient rendues, Pères de la Patrie! », compliment adressé à

doivent ce cadeau incroyable : « Hier nous n'avions pas de patrie, aujourd'hui nous en avons une [7]. » Mais il faut en être dignes. Becquilly, maire de Toul, exhorte ainsi ses concitoyens : « Reprenons avec la liberté l'attitude et le caractère d'un peuple digne d'avoir une patrie [8]. » Gratitude, émerveillement et sentiment d'extraordinaire nouveauté, toutes ces impressions se mêlent dans le cœur des Français.

Et, cela va de soi, la crainte s'y ajoute. On ne peut rien posséder sans la crainte de perdre. Ici de perdre la patrie, de voir se dissoudre cette patrie nouvelle. Car la patrie signifie le bonheur, et les hommes sont ainsi faits que sitôt pourvus de quelque bonheur, ils se mettent à redouter de ne l'avoir plus. Soit qu'ils le perdent par leur faute, soit que des méchants, des traîtres, le leur ravissent. La patrie révolutionnaire se trouve donc dès le début environnée d'« ennemis » acharnés à la détruire, et le mot « patriote » (entré dans l'usage courant pendant l'année 1790) revêt pour les bons citoyens le sens de persécuté, d'ami du bien en butte aux entreprises des méchants. Témoin perspicace et très sensible à l'atmosphère, Nicolas Ruault emploie le mot dans sa correspondance à partir de l'été 1790, et tout de suite dans ce sens. Il écrit par exemple le 18 septembre : « Le fils de M. de Castries a proposé un duel au patriote Charles Lameth [9] », et le 22 décembre, dans une lettre à son frère : « ... J'ai voulu (...) vous instruire et vous mettre au courant des intrigues et des complots qui se trament contre

l'Assemblée nationale le 13 juin 1791 par une députation de jeunes citoyens, cité dans F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins, Recueil de documents pour l'histoire du Club des Jacobins de Paris*, t. 2, janvier-juin 1791, Paris, 1891, p. 504.

7. « ... Voilà en résumé ce que disent les Français de 1790 et 1791 » (F.-A. Aulard, *Le Patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Étienne Chiron, 1921, p. 239).

8. Cité *ibidem*, p. 215.

9. Nicolas Ruault, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution. Lettres à son frère 1783-1796.* Textes rassemblés par Anne Vassal, introduction de Christiane Rimbaud, Paris, Librairie académique Perrin, 1975, p. 209.

les patriotes [10]. » Car les « ennemis de la patrie » ne peuvent que « tramer » des « complots », et du même coup la dénonciation des « ennemis de la patrie » et le dévoilement de leurs « complots » deviennent les principales activités des « patriotes » et le premier sujet de tous leurs discours. André Chénier par exemple, dans un beau morceau d'éloquence, avise le « Peuple français sur ses véritables ennemis ». « La chose publique, s'écrie-t-il, est dans un véritable danger [11]. » Les « patriotes » sont invités par lui à « connoître » ces « ennemis publics », à les « intimider », à les « combattre » [12]. Qu'elle est fragile cette patrie nouvelle, et qu'il est nécessaire de la protéger, de la défendre. L'ancienne patrie se soutenait elle-même par ses propres vertus. Celle-ci doit être constamment soutenue. C'est pourquoi, dès les premières années de la Révolution, l'idée de patrie se trouve toujours associée à celle de combat. On se réfère certes au modèle antique, à la patrie belliqueuse des Romains, mais il y a ici quelque chose de plus. Les Romains louaient la mort pour la patrie, mais en temps de guerre. En 1789 et 1790 il n'y a pas de guerre, et l'on ne parle en tout lieu que de vaincre ou de mourir. « Vaincre ou mourir pour la patrie » est la devise inscrite sur l'un des premiers drapeaux de la garde nationale parisienne [13]. « Mourons pour la défendre ou vivons pour l'aimer », cette exhortation figure sur l'arc de triomphe du Champ-de-Mars le 14 juillet 1790 [14]. Il faut donc s'armer. Le peuple s'était armé pour prendre la Bastille. Il doit rester armé. La patrie doit continuellement veiller sur le rempart. Quand on la

10. *Ibidem*, p. 215

11. *Mémoires de la Société de 1789*, n° XIII (reprint EDHIS, 1982, p. 5).

12. *Ibidem*, p. 14.

13. Ce drapeau est aujourd'hui visible au musée Carnavalet, dans la cage de l'escalier conduisant aux salles de la Révolution.

14. « La Patrie ou la Loi peut seule nous sauver. Mourons pour la défendre ou vivons pour l'aimer » (*Moniteur* n° 196, p. 807).

représente, c'est avec tous les attributs martiaux, casque en tête et pique en main [15]. À la contempler ainsi équipée les patriotes se rassurent et chantent le *Ça ira* :

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Malgré les mutins tout réussira.
Nos ennemis confus en restent là (...)

Ah ça ira, ça ira, ça ira !
Lafayette dit : Vienne qui voudra !
Ah ça ira, ça ira, ça ira,
Le patriotisme leur répondra
Sans craindre ni feu, ni flamme
Le Français toujours vaincra [16].

« Le Français toujours vaincra » : l'ancien honneur vient au secours de la nouvelle patrie.

Le sentiment religieux aussi. On vénère la patrie, on lui rend un culte, on lui élève des autels. N'est-elle pas créatrice ? Ne fait-elle pas l'homme et le citoyen ? « L'amour de la patrie fait plus que des hommes, dit Cazalès, il fait des citoyens [17]. » Lors de la Fédération de 1790 des « autels de la patrie » sont érigés partout. « Un autel de la patrie, écrit A. Aulard, fut élevé dans tous les villages dont j'ai les procès-verbaux [18]. » Celui du Champ-de-Mars, dressé pour la fête de la Fédération, dépasse tous les autres en hauteur et en majesté. Élevé de plus de vingt-cinq pieds, on y monte par quatre escaliers terminés chacun par une plate-forme couronnée de cassolettes antiques où l'on a brûlé de l'encens [19].

15. Voir par exemple au musée Carnavalet l'« Allégorie sur la destruction des droits féodaux », aquarelle par Le Sueur.

16. Chanson populaire de la première période révolutionnaire. La musique existait avant les paroles. Elle est d'un certain Bécourt.

17. *Archives parlementaires*, 21 mai 1790, p. 640.

18. *Le Patriotisme français*, *op. cit.*, p. 217.

19. D'après le compte rendu du *Moniteur*, n° 196, 16 juillet 1790, p. 807.

Le jour de la Fête la messe y est célébrée, les serments y sont prêtés. Mais la messe n'est qu'un supplément : le véritable culte propre à cet autel est la religion civique célébrée par le serment. Les premiers autels de la patrie ont été érigés afin de recevoir le serment civique. Lorsque dans les derniers mois de 1789 les gardes nationales ont entrepris de se fédérer, leurs membres ont prêté serment sur les autels de la patrie érigés à cet effet [20]. La religion de la patrie a donc des autels et des cérémonies, et puisque le serment civique exprime la foi dans les droits de l'homme, on peut dire que cette religion est aussi la religion des droits de l'homme.

Grande nouveauté. Cela n'a rien à voir avec la religion chrétienne. La procession des soixante aumôniers de la Garde Nationale et la messe célébrée par l'évêque d'Autun le jour de la Fête de la Fédération, n'abusent personne. Les pompes et les cérémonies du christianisme ne servent ici, tout le monde le sait, que d'ornement et de caution. Ce n'est pas non plus la religion des Grecs et des Romains malgré les « cassolettes antiques » et le vocabulaire employé. Le discours révolutionnaire affectionne les expressions « amour sacré de la patrie » et « sol sacré de la patrie », mais la ressemblance avec Rome s'arrête là. Chez les Romains honorer la patrie signifiait honorer des dieux, les dieux du foyer et ceux de la cité. Or, il est évident que les révolutionnaires ne connaissent pas de tels dieux, ni d'ailleurs aucun dieu. Leur culte de la patrie n'est pas rendu aux dieux de la patrie, mais à la patrie elle-même. Ils ont des autels de la patrie. Les Anciens n'en avaient pas. Ils ne refont pas l'Antiquité, ils la contrefont.

En vérité ce n'est pas une religion, et si l'on veut absolu-

20. Article *Serments civiques* dans J. Tulard, J.-F. Fayard et A. Fierro, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1987, p. 1095.

ment qu'elle en soit une, c'est une « religion civile » selon le sens donné à cette expression par Jean-Jacques Rousseau dans le dernier chapitre du *Contrat social*, c'est-à-dire une religion dont les dogmes ne sont pas des « dogmes de religion », mais des « sentiments de sociabilité » [21]. Et pourtant il y a un culte, il y a des cérémonies, il y a même un enthousiasme sacré. En définitive rien n'est plus étrange que cet appareil religieux pour célébrer quelque chose qui n'a rien de religieux. Ces droits de l'homme que l'on adore et qui forment la substance de la patrie, ne sont que la clef du bonheur matériel de l'homme. Peut-on imaginer quelque chose plus éloigné de la religion ? Et pourtant c'est bien à cela que le culte patriotique est rendu. La Révolution parvient, c'est peut-être sa plus grande réussite, à sacraliser ce qui n'a rien et n'aura jamais rien de sacré.

LA PATRIE EN DANGER

Cependant l'inquiétude grandit. On a beau chanter le *Ça ira* et célébrer le culte patriotique, les ennemis ne conspirent pas moins. Au contraire les menaces se multiplient. La patrie souffre de grands outrages. Les blessures qui lui sont infligées donnent à craindre pour sa vie.

C'est d'abord dans les premiers mois de 1791 l'inqualifiable comportement de ces prêtres qui refusent de prêter le serment civique ou n'acceptent de le prêter qu'avec restriction. Les patriotes n'en croient pas leurs yeux. Comment cela est-il possible ? « Comment, s'écrie l'un d'eux, comment se

21. « Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidèle » (*Du contrat social*, Livre IV, chapitre VIII).

refuser à un serment qui n'a pour but que de faire jurer à un citoyen qu'il promette d'être fidèle à sa patrie[22] ? » De l'étonnement scandalisé on passe à l'indignation, puis à la colère. De tels ingrats, de tels insociables ne méritent pas de vivre. Ce sont des monstres, des animaux féroces. Écoutons un patriote de Lorient :

« Ah ! que quiconque se refuse à ce témoignage public de son attachement à la Patrie, soit regardé comme indigne de l'existence qu'il a reçue en son sein, comme un serpent dont il faut scrupuleusement épier toutes les démarches de crainte d'être percé de son dard pendant le sommeil ou empoisonné de son haleine empestée au moment qu'on y pense le moins [23]. »

Quelques mois plus tard les Jacobins de Limoges accusent les prêtres rebelles d'« aiguiser hautement leurs poignards sacrés [24] ». Simple cliché de la rhétorique révolutionnaire ? Sans doute, mais on y croit. On est persuadé que ces prêtres sont des ennemis redoutables et effrayants, qu'ils sont même « les plus grands ennemis de la patrie » [25], parce qu'ils ont commis le plus grand des crimes, celui de refuser leur attachement à la nouvelle patrie. Ces monstres n'aiment pas la patrie. Et l'on sait bien que si un seul homme n'aime pas la patrie, la machine à produire le bonheur ne peut plus fonctionner : le « ressort », comme dit Montesquieu, est cassé. Cet homme est donc « indigne de l'existence ». On

22. *Discours prononcé dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de L'Orient Par Père Plaudrain natif de Vannes Religieux Dominicain, le dimanche 27 février 1791, après avoir prêté le serment civique*, À L'Orient, de l'imprimerie de P. Feutray, s. d., p. 3.

23. *Ibidem.*

24. Cité dans *Le Club des Jacobins de Limoges 1790-1795 (...)* par A. Fray-Fournier, op. cit., p. 44.

25. L'expression est de François de Neufchâteau, dans un discours à l'Assemblée nationale, cité par Barruel, *Histoire du Clergé pendant la Révolution française*, Londres, 1797, p. 103.

doit le bannir ou le tuer s'il a été bon patriote auparavant. C'est Rousseau qui le dit à propos des « dogmes » de sa « religion civile » : « Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois [26]. »

Au refus de serment d'autres provocations viennent bientôt s'ajouter. Les graves événements qui se succèdent en 1791 et 1792 (la fuite du roi, la Déclaration de Pillnitz du 28 août 1791, l'entrée en guerre en avril 1792, et l'échec de l'offensive française en mai-juin de la même année) augmentent la vulnérabilité de la patrie, aiguisant chez les « patriotes » le sentiment douloureux de son extrême fragilité. Le 11 juillet 1792 l'Assemblée nationale déclare « la Patrie en danger ». Plus la patrie souffre, plus on l'aime. Plus on l'aime, plus on la comprend dans sa nature profonde. La Déclaration du Danger de la Patrie n'a de sens que par rapport à cette prise de conscience.

On comprend mieux la patrie dans ces jours difficiles de l'été 1792. On saisit mieux les principes de son être, soit le sacrifice et l'inquiétude. L'un des plus perspicaces est le ministre Roland. « Non la patrie n'est pas un mot, écrit-il, c'est un être auquel on a fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour par les sollicitudes qu'il cause, qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes et qu'on aime autant par ce qu'il coûte que par ce qu'on en espère [27]. » Admirable et profonde définition : elle mérite un commentaire.

« Un être auquel on a fait des sacrifices ». Cette idée du sacrifice pour la patrie, du sacrifice nécessaire à l'existence de la patrie, est exprimée ici avec une force nouvelle, mais

26. *Contrat social*, Livre IV, chapitre VIII, « De la religion civile ».

27. Cité par Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, s.d., édition Hetzel, t. 1, p. 224.

elle n'est pas tout à fait neuve. On la trouve souvent depuis près d'un an dans le discours révolutionnaire. « C'est à l'étendue du sacrifice que vous ferez, écrivait à ses administrés en 1791 le Directoire de la Haute-Vienne, qu'on mesurera votre patriotisme [28]. » Il faut sacrifier ou son argent ou sa vie. Les patriotes qui ne peuvent pas s'engager, sacrifient leur argent. « Et vous, citoyens aimables, écrit le même Directoire, amis de la justice et de la liberté, vous que l'âge, l'infirmité, des occupations intéressantes ou autres, ou d'autres obstacles empêchent d'offrir votre sang pour couvrir nos frontières, venez déposer votre offrande sur l'autel de la patrie [29]. » Appel entendu : les procès-verbaux de l'Assemblée nationale mentionnent de nombreux dépôts d'offrandes. Le 16 juillet 1792 par exemple, de « jeunes citoyennes accompagnées de leur institutrice, déposent sur l'autel de la Patrie de l'Assemblée une offrande pour la guerre [30] ». Beaucoup plus agréable évidemment est le sacrifice de la vie. Car le patriote doit se donner tout entier. Au moins en paroles pour commencer. Ainsi le député Soulignac, de Limoges, déclare vouloir servir « sa patrie par le sacrifice entier de son être [31] ». Noble mouvement, mais le moment approche où personne n'aura plus le choix. Le temps est passé des exhortations et des encouragements, du style de « Mourons pour la défendre, ou vivons pour l'aimer ». Maintenant mourir n'est plus une résolution, c'est une nécessité. L'Assemblée nationale en prend acte. Le 26 juin 1792 elle ordonne de graver sur chaque autel de la

28. 4 juillet 1791, « Adresse du département de la Haute Vienne », citée dans *Le département de la Haute Vienne. Sa formation territoriale. Son administration, sa situation politique pendant la Révolution. Documents recueillis et publiés avec notices et notes*, par A. Fray-Fournier, t. 1, Limoges, 1909, p. 276.

29. *Ibidem.*

30. *Moniteur*, mardi 16 juillet 1792, p. 843.

31. 30 septembre 1792, cité dans *Le Club des Jacobins de Limoges...*, *op. cit.*, p. 77.

patrie le commandement qui suit : « Le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie [32]. » Lorsqu'il meurt, il est immédiatement remplacé. Comme le dit le *Chant de l'Armée du Rhin* plus tard appelé la *Marseillaise,*

> S'ils tombent nos jeunes héros,
> La France en produit de nouveaux.

Mourir est beau, car la guerre est belle. Ne se fait-elle pas pour la libération du monde? En décembre 1791, le Girondin Isnard, l'un des pousse-à-la-guerre, avait embrassé une épée à la tribune de l'Assemblée. « La voilà, s'était-il écrié, elle sera victorieuse... La France poussera un grand cri, tous les peuples répondront, la terre se couvrira de combattants, et les ennemis de la liberté seront effacés de la liste des hommes [33]. » Quelle magnifique vision! Dans une guerre si belle mourir ne peut être que beau. « Mourir pour la patrie, écrit Rouget de Lisle, est le sort le plus beau, le plus digne d'envie [34]. » Mourir c'est nécessaire, mais en même temps c'est beau.

Roland dit aussi que la patrie « s'élève au milieu des inquiétudes ». La Déclaration du Danger de la Patrie le confirme. L'inquiétude n'est pas nouvelle, mais la Déclaration du 11 juillet la rend permanente. Elle se trouve maintenant consacrée, proclamée comme le mode d'existence normal de la patrie révolutionnaire.

Seulement elle ne doit pas dégénérer en peur. Il ne suffit donc pas de constater le danger, il faut le conjurer, il faut contre-attaquer : « Aux armes citoyens » Aux armes contre

32. Cité par Jacques Godechot, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, P.U.F., 1951, p. 235.

33. 18 décembre 1791, cité par Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. 1, Paris, Hetzel, s.d., p. 181.

34. *Roland à Roncevaux*, opéra composé en 1792.

les ennemis extérieurs bien sûr, mais aussi contre les traîtres de l'intérieur. C'est pourquoi le décret du 11 juillet du Danger de la Patrie, ordonne à toutes les assemblées des départements, des districts et des communes, de se constituer en comités de surveillance permanents, et à toutes les gardes nationales de se mettre sous les armes. Un état d'urgence est ainsi instauré.

Mais aussi de terreur. « Votre réunion, explique Brissot à ses collègues députés (il fait allusion au « baiser Lamourette » du 7 juillet [35]), a porté un grand coup à vos ennemis, le décret sur le danger de la patrie achèvera de les *atterrer* [36]... » Pour la première fois la Terreur est à l'ordre du jour. Afin d'exorciser la peur on infligera la terreur.

Les « patriotes » le comprennent tout de suite. Aussitôt proclamée la Déclaration du Danger ils entreprennent de faire justice. Sans attendre plus d'explications, ils entrent d'eux-mêmes et sans tarder dans l'intention terroriste du décret. Brissot a dit que « la Patrie en danger » cela voulait dire « atterrer les ennemis » de la Patrie. Hé bien, on va commencer par tuer les traîtres, et d'abord ces traîtres abominables que sont les ecclésiastiques réfractaires au serment. La relation est on ne peut plus évidente : les premiers assassinats en province de prêtres réfractaires datent des jours qui suivent immédiatement la publication du décret du Danger de la Patrie par les autorités locales. C'est ainsi que l'on tue des prêtres à Limoges le 14 juillet, à Bordeaux le 15 juillet, le 20 juillet à Clairac en Lot-et-Garonne, et le 9 août à Manosque. Depuis le début de 1791 les prêtres réfractaires, nous l'avons vu, étaient déjà tenus pour des individus dangereux. Après l'entrée en guerre en avril 1792

35. On nomme ainsi la séance de l'Assemblée nationale au cours de laquelle, sur la proposition de leur collègue Lamourette, les députés s'embrassèrent en jurant de faire taire désormais leurs divisions.

36. *Moniteur*, 10 juillet 1792.

la répulsion a augmenté. « Nous sommes menacés de deux fléaux, écrivait en mai 1792 la municipalité d'Autun, la disette et les prêtres [37]. » La Déclaration du Danger de la Patrie incite à les haïr au point de les tuer. L'exemple de Clairac, entre autres, illustre bien la montée de la haine. Dans cette petite ville du Lot-et-Garonne le décret du 11 juillet est publié seulement le 19 par les autorités locales. Le même jour, quelques heures après la publication, l'abbé Lauga de Lartigue, prêtre réfractaire, originaire du pays, bienfaiteur des pauvres, est aperçu en ville, circulant à cheval, tenant à la main une petite branche d'arbre dont il se sert pour défendre son cheval des mouches. Rien que de très normal. Mais, dès le lendemain matin, une délibération de la municipalité transforme en provocation antipatriotique la paisible promenade du prêtre :

« ... Le sieur Lartigue, prêtre insermenté, lisons-nous dans ce texte, porte le trouble dans la ville (...) (qu'il) s'est deux fois présenté en ville avec un laurier à la main, insigne de victoire (...) et dans cet instant même où, depuis la veille, le décret du Danger de la Patrie a été solennellement publié, qu'il semble donc par les démarches du sieur Lartigue, qu'il insulte publiquement aux maux de la Patrie et à ceux des citoyens dont les frères, les enfants et les maris sont à l'armée pour la défendre [38]. »

Il n'en faut pas plus pour faire tuer un homme. Le soir même une délégation de bons patriotes va chercher l'abbé Lauga dans sa maison près de Clairac, le ramène en ville, l'abreuve d'avanies et finalement le lapide et le dépèce. Juste punition d'un traître.

37. Cité dans *Le Club des Jacobins de Limoges...*, par A. Fray-Fournier, *op. cit.*, p. 51.

38. *Délibération de la municipalité de Clairac*, citée dans *Vie et mort de l'abbé Lauga. Le martyre d'un enfant de Clairac 20 juillet 1792*, Préface de Jean de Viguerie, BS éditions, 1995, p. 87.

Les massacres de septembre n'ont pas d'autre motif. C'est au nom de la défense de la patrie que les massacreurs opèrent. L'arrêté du 2 septembre de la section Poissonnière dit ceci : « Considérant les dangers imminents de la patrie et les manœuvres infernales des prêtres, arrête que tous les prêtres et personnes suspectes enfermées dans les prisons de Paris, Orléans et autres, seront mises à mort [39]. » La décision fait date. Les sections de Paris sont des institutions reconnues. Que l'une des sections prenne un arrêté de mise à mort, n'est pas un fait négligeable. Un régime de terreur s'annonce.

Et c'est normal, c'est dans la logique patriotique. La patrie en danger ne veut pas seulement que l'on tue. Elle veut des tueries organisées par le gouvernement. Elle réclame un gouvernement d'exception, qui sache et puisse prendre des « grandes mesures », autant dire des mesures terroristes. « Le danger de la patrie, a déclaré Brissot le 10 juillet à la tribune de l'Assemblée, saura vous inspirer les grandes mesures que vous aurez à prendre [40]. » L'expression fait désormais partie du langage révolutionnaire. « Nous avons déclaré la patrie en danger, s'exclame Carnot, et cependant aucune *grande mesure* n'a été prise [41]. »

Quelles sont ces « grandes mesures » ? La déchéance du roi, le renversement du trône, la suppression de tous les instituts religieux, la mobilisation générale des citoyens. « Nous demandons sa déchéance », déclare Pétion à propos de Louis XVI, et de qualifier cette décision de « grande mesure [42] ». « Tous les citoyens, réclame Carnot, doivent à l'avenir être armés [43]. » Le même jour le député Henrys

39. Cité par Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. 1, Paris, Hetzel, p. 320.

40. *Moniteur*, 12 juillet 1792.

41. *Moniteur*, 2 août 1792, p. 906.

42. *Moniteur*, 4 août 1792, p. 917.

43. *Moniteur*, 2 août 1792, p. 906.

appelle de ses vœux l'« extirpation » des moines, invoquant pour se justifier l'autorité de Voltaire : « Un des pères de la Révolution, Voltaire, écrivait en 1763 qu'il était nécessaire d'extirper les moines pour la patrie et pour eux-mêmes. Ce sont des hommes, disait-il, que Circé a changés en pourceaux. Le sage Ulysse doit leur rendre forme humaine [44]. » Carnot, lui, cite Rousseau : « Il faut, a dit Rousseau, que dans un État libre tout citoyen soit soldat par devoir et aucun par métier [45]. » Lorsque la section Mauconseil réclame la déchéance du roi, il lui plaît de citer ces vers de Voltaire :

> Le devoir le plus saint, la loi la plus chérie
> Est d'oublier la loi pour sauver la patrie [46].

En somme les philosophes des Lumières justifient le virage terroriste. La patrie depuis 1789 était toujours associée à la loi. Souvenons-nous de l'inscription du Champ-de-Mars le 14 juillet 1790 : « La Patrie ou la Loi peut seule nous sauver. » Aujourd'hui la loi est dépassée. Précieux Voltaire qui fournit la justification de l'illégalité.

« Sauver la patrie. » À partir du mois d'août on ne parle presque plus du « danger » de la patrie, mais de son « salut ». « Le peuple, déclare Cambon le 2 août, devrait sauver la patrie lui-même [47]. » « Il est bien satisfaisant, messieurs, proclame Danton le 2 septembre, il est bien satisfaisant pour les ministres d'un peuple libre d'avoir à lui annoncer que la patrie va être sauvée [48]. » Le mot « sauver » dramatise le péril,

44. *Moniteur*, 2 août 1792, p. 905.

45. *Moniteur*, 2 août 1792, p. 906.

46. *Moniteur*, 5 août 1792, p. 918. La citation de Voltaire est extraite de *Rome sauvée ou Catilina*, acte IV, scène 4.

47. *Moniteur*, 2 août 1792, p. 905.

48. « Pour la levée en masse » (*Les orateurs de la Révolution française*, Classiques Larousse, Librairie Larousse, 1939, p. 57).

et justifie les « mesures » les plus radicales. Et c'est ainsi que l'on passe de la patrie en danger à la patrie terroriste.

LA PATRIE TERRORISTE

Elle commence par tuer le roi.

La raison invoquée est des plus simples : l'existence du roi compromet le salut de la patrie. Plaidant le 13 janvier 1793 pour le rejet de l'appel au peuple et pour la mise à mort immédiate de Louis XVI, Monestier, président de l'Assemblée, justifie cette exécution comme un « moyen » de « sauver la patrie »[49]. Car le roi est son ennemi, cela ne fait aucun doute[50]. Il faut le tuer comme on tue les ennemis vaincus. Rousseau n'a-t-il pas écrit : « Le droit de la guerre est de tuer le vaincu[51]. » « Patriotes, s'écrie le bon Monestier, hâtons le supplice du tyran[52]. »

Dans les jours qui suivent la mort du roi, la patrie franchit une étape décisive. Elle parvient à une claire perception d'elle-même. Elle réalise qu'elle n'existe que par la mort. Elle veut donc d'abord de toutes ses forces la mort de ses ennemis. Ensuite elle commence à souhaiter la mort des patriotes eux-mêmes.

Cela explique pourquoi les vies des citoyens sont réquisitionnées. Les volontaires ne suffisent plus. À la levée des trois cent mille hommes du 24 février 1793 succède la

49. Séance du dimanche 13 janvier 1793, l'an IIe de la République, Présidence de Monestier, dans F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins. Recueil de documents pour l'histoire du Club des Jacobins de Paris*, 6 vol., t. 4, juin 1792-janvier 1793, Paris, 1892, p. 673.

50. L'expression « moyens de sauver la patrie » revient six fois dans son discours.

51. *Contrat social*, Livre II, chapitre V, « Du droit de vie et de mort ».

52. Séance du Club des Jacobins du 13 janvier 1793 (voir note 49 *supra*).

« levée en masse » du 23 août visant tous les hommes célibataires ou veufs sans enfants, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Car toutes les vies appartiennent à la patrie. « Vos enfants, déclare Grégoire à la Convention, sont moins à vous qu'à la patrie [53]. » Tous leurs jours sont à la patrie; cela se chante dans le *Chant du Départ* [54] au couplet dit « des mères » :

> Nous vous avons donné la vie

disent ces citoyennes patriotes à leurs enfants devenus soldats,

> Guerriers, elle n'est plus à vous.
> Tous vos jours sont à la patrie.
> Elle est votre mère avant nous [55].

Ce ne sont pas seulement des mots et des chansons. Certains jeunes soldats – peut-être sont-ils nombreux – y croient vraiment. « Notre vie, écrit à sa mère le sergent Joliclerc, nos biens et nos facultés ne nous appartiennent pas. C'est à la nation, à la patrie à qui tout cela est [56]. » « J'aurais désiré pouvoir aller te voir, écrit à son épouse le marin Nuel, mais le désir que j'ai de servir la patrie, m'engage à me rembarquer sur le champ [57]. » Étrange cette réquisition des vies, étrange cette acceptation, mais la philosophie des Lumières peut les expliquer. Selon cette philosophie, tout homme a besoin des autres hommes pour conserver sa vie, c'est-à-

53. « Adresse aux Français présentée par Grégoire à la Convention et adoptée dans sa séance du 6 prairial » (*Moniteur*, 20 prairial an II (8 juin 1794), p. 1058).

54. Le *Chant du Départ* a été publié au *Moniteur* le 20 thermidor an II.

55. *Chant du Départ*.

56. Lettre du 13 décembre 1793, citée dans Philippe Sagnac et Jean Robiquet, *La Révolution de 1789*, Paris, Les Éditions nationales, t. 2, 1934, p. 293.

57. Lettre publiée au *Moniteur* (*Archives parlementaires*, séance du 29 ventôse an II [19 mars 1794]).

dire pour satisfaire ses besoins vitaux, et les autres hommes ont pareillement besoin de sa vie pour conserver la leur. Au nom de notre propre conservation il faut donc nous résigner à donner notre vie. « Qui veut, dit Rousseau, conserver sa vie aux dépens des autres, doit la donner aussi pour eux quand il faut [58]. » Voilà pour la réquisition des vies. Quand cette nécessité se manifeste-t-elle ? Impossible d'en juger par nous-mêmes : dans la nouvelle cité du pacte social, le citoyen ne s'appartient plus. « Le pacte, écrit Rousseau, est une aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. » C'est donc l'État qui en juge, et le citoyen n'a plus qu'à obéir et à mourir : « ... Et quand le Prince lui a dit, écrit Rousseau, il est expédient à l'État que tu meures, il doit mourir » car « sa vie n'est pas seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'État » [59]. Remarquez, Rousseau ne dit pas : il doit obéir, mais il « doit mourir ». Dans un acte d'obéissance il peut y avoir encore délibération de la volonté. Mais ici le citoyen est passif : l'État lui avait donné la vie, maintenant il la lui reprend. C'est tout simple. Pour la République, dit le *Chant du Départ,* « un Français doit mourir ». Ce sont les mots mêmes du *Contrat Social*. Étrange acceptation, avons-nous dit, que celle des soldats de l'An II. En fait ce n'est pas une acceptation. Ils croient accepter, mais ils se plient à la nécessité.

On parle pourtant de sacrifice. Les patriotes disent qu'ils se sacrifient. Ils le disent comme s'ils donnaient leur vie. En réalité on la leur prend. Mais cela ne fait rien. Le mot sacrifice est dans toutes les bouches. Lepeletier de Saint Fargeau est loué « pour son amour pour la patrie » et « les sacrifices qu'il lui a faits » [60]. Les sans-culottes de L'Isle-

58. *Contrat social*, Livre II, chapitre V, « Du droit de vie et de mort ».

59. *Ibidem.*

60. Cité par B. Combes de Patris, *Des gardes françaises à la Convention,* Valady, Paris, 1930, p. 129.

Jourdain se déclarent « disposés à sacrifier tout » leur « être à la patrie » [61]. Mot trompeur, mais il faut maintenir la fiction. Les patriotes, que nul ne l'ignore, vont d'eux-mêmes à la mort. Un jour aux Jacobins le patron d'une manufacture dit : « J'ai envoyé mes ouvriers à l'armée. » Collot d'Herbois se met en colère : « Que veut dire ce langage : j'ai envoyé mes ouvriers. Ces ouvriers sont partis parce que leur vertu les y portait [62]. » Entendez leur patriotisme. Il est entendu qu'ils se sacrifient alors qu'on les sacrifie.

Quant aux ennemis de la patrie, les tuer ne suffit pas, il faut les anéantir. Les effacer. Qu'il n'en reste aucune trace. « Il s'agit moins de les punir, dit Couthon des Vendéens, que de les anéantir [63]. » Cela pour éviter tout risque de contamination (ne dit-on pas des « brigands » de la Vendée qu'ils « souillent le sol de la liberté » [64] ?) et de désagrégation de l'univers. Comme l'écrit à la Convention une société populaire, « l'harmonie du monde serait détruite si la liberté périssait » [65]. L'anéantissement des ennemis est donc nécessaire au salut de la patrie et du monde, et le sentiment de cette nécessité constitue désormais un élément essentiel du patriotisme révolutionnaire. Non que cet élément n'ait pas existé dès le début de la Révolution. Il s'y trouvait déjà, mais à l'état de virtualité. La lutte contre les révoltes de l'Ouest et contre le fédéralisme lui permet de se réaliser.

Voilà pour les ennemis de l'intérieur, ces êtres monstrueux, ces êtres haïssables parce qu'ils ont trahi. Mais le

61. *Archives parlementaires*, Convention nationale, séance du 23 prairial an II (11 juin 1794), p. 510.

62. Séance du Club des Jacobins du 17 avril 1794 (F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins. Recueil de documents pour l'histoire du Club des Jacobins de Paris*, t. 6, Paris, 1897, p. 79).

63. 10 juin 1794.

64. Cité dans *Le Club des Jacobins de Limoges...*, par A. Fray-Fournier, *op. cit.* p. 132.

65. Cité dans le *Moniteur* du 20 prairial an II (8 juin 1794), page 1059.

même traitement est bientôt étendu aux ennemis extérieurs. Certes on ne les appelle pas des « brigands », mais on les qualifie d'« esclaves », ce qui ne vaut pas mieux, et implique au moins autant de mépris. Le terme était déjà dans la *Marseillaise* où l'on chantait :

> Que veut cette horde d'esclaves,
> De traîtres, de rois conjurés ?

En 1793 et 1794 il revient à toutes les pages dans les comptes rendus des opérations militaires, sous la plume des représentants en mission ou des généraux. Jourdan par exemple écrit à la Convention :

« Nous sommes entrés hier matin dans la place de Gand, et à midi dans celle d'Oudenarde, après en avoir chassé les esclaves qui sont en pleine retraite sur Bruxelles [66]. »

Une autre dépêche apprend à l'Assemblée que dans une affaire les nôtres ont tué « six cents esclaves espagnols » [67].

Les « esclaves » ne sont pas vraiment des hommes, mais des « enfants » au sens de sous-hommes. « Les républicains sont des hommes, dit le *Chant du Départ*. Les esclaves sont des enfants. » On ne doit donc pas les traiter en hommes. En face de tels ennemis, reconnaître des lois de la guerre serait « tuer juridiquement la patrie et l'humanité » [68]. La seule solution est l'anéantissement comme pour les ennemis intérieurs. On y vient. En 1794 la consigne est donnée de ne plus faire de prisonniers. Appliquée d'abord aux soldats anglais, elle est ensuite étendue à tous les coalisés.

66. Rapport de Jourdan, commandant de l'armée de Sambre et Meuse, *Moniteur*, 18 messidor an II (6 juillet 1794), p. 1198.

67. *Moniteur*, 18 messidor an II (6 juillet 1794), p. 1198.

68. Citation faite sans nom d'auteur par Augustin Cochin, dans son article « Le patriotisme humanitaire » (*L'esprit du jacobinisme*, éd. Jean Baechler, Paris, PUF, 1979, p. 186). Cochin donne pour référence le *Moniteur* du 11 juin 1794, mais nous n'avons pas retrouvé la citation dans le numéro de cette date.

« Les troupes (...), écrit le général Michaud, étaient animées du plus grand courage; elles ont fait aux Prussiens et aux Autrichiens l'application de la loi qui porte qu'il ne sera point fait de prisonniers anglais; très peu ont échappé [69]. »

Faire tuer les patriotes, tuer tous les ennemis. La mort partout. Car il faut que tout ce qui existe meure pour que la patrie existe. La patrie révolutionnaire est une utopie, et toute utopie « nie ce qui est pour affirmer ce qui n'est pas » [70]. Ce qui est n'est rien. « La vie n'est rien, dit Billaud-Varenne, quand on peut la sacrifier pour la patrie [71]. » « Qu'est-ce que la mort, demandent les volontaires du Puy-de-Dôme, pour des hommes qui veulent être libres [72a] ? » Mme Roland s'indigne « de la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie et compter encore leur vie pour quelque chose [72b] »

Effrayante logique, mais justement comment faire pour qu'elle n'effraie pas? Comment la justifier auprès des patriotes? Un corps de doctrine est nécessaire. C'est ici qu'intervient très heureusement Robespierre.

LA PATRIE ROBESPIERRISTE : LA SYNTHÈSE DOCTRINALE

Robespierre en effet élabore ce corps de doctrine et l'expose dans ses trois grands discours du 15 décembre 1793 et des 5 février et 7 mai 1794 [73]. Il a bien conscience de

69. Lettre de Michaud, commandant de l'armée du Rhin, 15 messidor an II (3 juillet 1794), insérée au *Moniteur* du 18 messidor an II (6 juillet 1794), p. 1199.

70. Monica Papazu, « L'utopie face à ses habitants », *Bulletin de la société française d'histoire des idées et d'histoire religieuse*, n° 9 bis, 1993, p. 35.

71. Billaud-Varenne à la Société des Jacobins, le 4 novembre 1792 (Aulard éd. de *La Société des Jacobins...*, t. 4, Paris, 1892, p. 458).

72 a. Cité dans le *Moniteur*, 20 messidor an II (8 juillet 1794), p. 1186.

72 b. *Mémoires de Madame Roland,* Paris, 1966, p. 227.

73. « Sur les principes du gouvernement révolutionnaire », « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention dans l'administration intérieure de la République », « Sur les rapports des idées religieuses et morales

rendre là un grand service. On ne pouvait pas continuer à se laisser guider par des impulsions même bonnes :

« Jusqu'au moment même où je parle, observe-t-il, il faut convenir que nous avons été plutôt guidés, dans des circonstances si orageuses, par l'amour du bien et par les besoins de la Patrie, que par une théorie exacte et des règles précises de conduite que nous n'avions même pas le loisir de tracer [74]. »

Mais ce temps est révolu. Grâce à lui. La « théorie exacte » et les « règles précises » il se charge de les fournir. Les voici. Les patriotes sont rassurés. L'Incorruptible les enseigne et les éclaire, travaillant ainsi, comme il l'a toujours fait, à « élever le peuple à la hauteur de ses droits et de ses destinées » [75]. Jusqu'à lui les patriotes s'entendaient dire qu'il fallait tuer et se faire tuer. Ils avaient l'impression de subir une terrible fatalité. Robespierre leur dit qu'il n'y a pas de fatalité, que tout dépend des moyens et méthodes adoptés. Voici, dit-il « le but de la révolution et le terme où nous voulons arriver » [76], voici les « moyens que nous devons adopter pour l'atteindre » [77]. Langage de pragmatique, langage de libérateur. Les patriotes se sentent désormais conscients et responsables. Ils ne subissent plus la Révolution, ils la font. Leur patriotisme devient raisonnable et volontariste.

Sa théorie Robespierre l'appelle le « système de la Révolution française » [78]. C'est la synthèse la plus achevée

avec les principes républicains et sur les fêtes nationales ». Nous utilisons l'édition Poperen, *Robespierre, Textes choisis*, t. 3, Préface et commentaires de Jean Poperen, Paris, Éditions sociales, 1958.

74. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 111.

75. « Sur les principes du gouvernement révolutionnaire », édition Poperen, p. 102.

76. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 111.

77. *Ibidem*.

78. « Dans le système de la Révolution française, ce qui est immoral est impolitique, ce qui est corrupteur est contre-révolutionnaire » (« Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 115).

des notions révolutionnaires de « patrie » et de patriotisme. Robespierre définit la patrie et l'amour de la patrie. Il fait voir dans la « vertu », c'est-à-dire dans l'amour de la patrie, « le ressort du gouvernement démocratique », et dans la Terreur « l'émanation de la vertu ».

La patrie robespierriste n'est pas un pays donné, c'est tout pays où l'on a des droits. « Et qu'est-ce que la Patrie si ce n'est le pays où l'on est citoyen et membre du souverain [79] ? » L'État peut donc être la patrie, si l'État est démocratique. Car « il n'est que la démocratie où l'État est véritablement la patrie de tous les individus qui le composent » [80].

La fonction de la patrie est d'assurer le bien-être de tous : « Nous voulons un ordre de choses (...) où la patrie assure le bien-être de chaque individu [81]. »

Cette patrie bienfaisante doit naître bientôt, mais naître en France, car la terre et le peuple de France sont prédestinés :

« ... Cette terre délicieuse que nous habitons et que la nature caresse avec prédilection, est faite pour être le domaine de la liberté et du bonheur; ce peuple sensible et fier est vraiment né pour la gloire et la vertu [82]. »

Les larmes viennent aux yeux de l'Incorruptible, et le voici qui donne dans le lyrisme cocardier :

« Ô ma patrie! (...) Je suis Français, je suis l'un de tes représentants [83]. » Mais attention, la France ne doit pas se complaire en elle-même. Elle ne doit pas oublier sa mission : établir la « félicité universelle » :

« Que la France devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de

79. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 114.
80. *Ibidem*, p. 114.
81. *Ibidem*, p. 112.
82. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », édition Poperen, p. 158.
83. *Ibidem*.

l'univers, et qu'en scellant l'ouvrage de notre sang nous puissions voir au moins briller l'aurore de la félicité universelle [84]. »

Alors la patrie sera le genre humain. Ce temps n'est pas encore venu, mais il approche, et pour l'annoncer au peuple Robespierre prévoit une « fête du genre humain ». Peu d'hommes aussi cruels ont autant aimé les fêtes.

« Ce sera un beau jour, dit-il, que celui où nous célébrerons la fête du genre humain; c'est le banquet fraternel et sacré où, du sein de la victoire, le peuple français invitera la famille immense dont seul il défend l'honneur et les imprescriptibles droits [85]. »

Perspective plutôt plaisante; nous sommes loin de la mort et du sacrifice. Ce banquet, cette fête ne peuvent que sourire aux « patriotes ». La patrie n'est plus une abstraction divinisée, elle se compose de choses simples, concrètes, faciles à comprendre.

La question de l'« amour de la patrie » est traitée de la même manière. Il ne s'agit pas, explique Robespierre, d'une vague exaltation. Pour aimer vraiment sa patrie, on doit aimer l'égalité : « Que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité [86]. » Il explique aussi que l'amour de la patrie est à la fois une « vertu » et une « passion ».

Une « vertu ». Paraphrasant Montesquieu il énonce : « Quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique (...) C'est la vertu; je parle de la vertu publique (...) de cette vertu qui n'est autre chose que l'amour de la patrie et de ses lois [87]. » Mais alors que pour Montesquieu

84. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 113.

85. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », édit. Poperen, p. 177.

86. « Mais comme l'essence de la république ou de la démocratie est l'égalité, il s'ensuit que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité » (« Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 114).

87. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 114.

l'amour de la patrie n'est pas une vertu morale [88], c'en est une pour Robespierre. Seulement il faut savoir que la morale pour Robespierre c'est la Révolution, et que morale et politique révolutionnaire à ses yeux se confondent, ce qui l'amène à dire : « Le fondement unique de la société civile, c'est la morale [89] », et encore : « Dans le système de la Révolution française tout ce qui est immoral est impolitique [90]. »

Le patriotisme fait partie de la morale, c'est-à-dire de la Révolution, et Robespierre de flétrir ces « misérables intrigants qui ne lièrent jamais le patriotisme à aucune idée morale [91] ».

Mais l'amour de la patrie est aussi une passion. « ... Elle existe, dit-il un jour aux Jacobins, cette passion tendre, impérieuse, irrésistible (...) cet amour sacré de la patrie [92]. » « Irrésistible » : « passion » est entendu ici au sens de la philosophie des Lumières, au sens « éclairé » de mouvement de l'âme toujours bon puisqu'il nous porte vers notre bonheur. « On déclame sans fin contre les passions, écrivait Diderot, on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs [93]. » « Nos passions, dit Rousseau, sont les principaux instruments de notre conservation [94]. » Puisque la patrie signifie le bien-être, comment ne pas ressentir pour elle la plus vive passion? Ne raisonnez pas, dit Robespierre, laissez-vous

88. « Ce n'est, disait-il, ni une vertu morale, ni une vertu chrétienne... » (*De l'esprit des lois*, Avertissement).

89. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », édition Poperen, p. 159.

90. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 115.

91. Discours au Club des Jacobins, le 26 juillet 1794 (F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins...* t. 6, Paris 1897, p. 257).

92. *Ibidem*, p. 258.

93. *Pensées philosophiques, Œuvres complètes*, éd. J. Assézat, t.1, 1875, p. 127.

94. *Émile*, Livre IV (Firmin Didot, 1844, p. 239).

emporter par le sentiment, car « le patriotisme n'est pas une affaire de parti, mais une affaire de cœur[95] ». Tout le monde éprouve cette passion. Qui n'aime pas son propre bien-être ? Qui n'est pas attaché de toutes ses forces à sa propre conservation ? Égoïsme alors ? Oui, mais pas l'égoïsme vulgaire, l'égoïsme « généreux » :

« Il y a, explique Robespierre, deux sortes d'égoïsme ; l'un vil, cruel, qui isole l'homme de ses semblables, qui cherche un bien-être exclusif acheté par la misère d'autrui ; l'autre généreux, bienfaisant, qui confond notre bonheur dans le bonheur de tous, qui attache notre gloire à celle de la patrie. Le premier fait les oppresseurs et les tyrans, le second les défenseurs de l'humanité. Suivons son impulsion salutaire [96]. »

C'est l'égoïsme des « hommes non dégradés », celui « qui trouve une volupté céleste dans le calme d'une conscience pure et dans le spectacle ravissant du bonheur public [97] ».

En fait il s'agit toujours de penser à soi, à ses intérêts, à son bien-être, et c'est cela qui importe le plus, et même peut suffire. À défaut d'une « grande vertu » (c'est-à-dire de l'égoïsme « généreux »), on se contentera d'une petite, c'est-à-dire de l'égoïsme tout court : « … On peut dire en un sens, écrit notre doctrinaire, que pour aimer la justice et l'égalité, le peuple n'a pas besoin d'une grande vertu ; il lui suffit de s'aimer lui-même [98]. »

Chose à première vue curieuse, l'égoïsme n'exclut pas le sacrifice. « … L'amour de la patrie, lisons-nous, suppose

95. Discours au Club des Jacobins, le 26 juillet 1794 (F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins…*, t. 6, Paris, 1897, p. 254).

96. « Sur les rapports des idées religieuses et morales… », édition Poperen, p. 155.

97. *Discours au Club des Jacobins…*, le 26 juillet 1794 (F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins*, t. 6, Paris, 1897, p. 258).

98. « Sur les principes de morale politique… », édition Poperen, p. 117.

toutes les vertus » et toutes les vertus ne sont « autre chose que la force de l'âme qui rend capable de… sacrifices » [99]. Robespierre s'offre lui-même en sacrifice : « Ô ma patrie! Ô peuple sublime! reçois le sacrifice de tout mon être… heureux qui peut mourir pour ton bonheur[100]! » Comment peut-on à la fois pratiquer l'égoïsme (même généreux) et se sacrifier? Cela paraît contradictoire, mais en réalité il n'y a pas la moindre contradiction. Le sacrifice de Robespierre est un sacrifice révolutionnaire, et nous savons déjà que se sacrifier de cette manière, c'est consentir à la loi du pacte social afin d'assurer sa propre conservation. « Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres, doit la donner aussi pour eux quand il faut [101]. » « L'homme, avait écrit le naturaliste et anthropologue éclairé Charles Bonnet, n'agit qu'en vue de son bonheur, il ne cesse point de s'aimer et il ne s'aime jamais plus que quand il fait les plus grands sacrifices [102]. » En somme, si nous comprenons bien, le sacrifice patriotique c'est de l'égoïsme bien compris.

Reste à examiner les fonctions de l'amour de la patrie : mouvoir le gouvernement et, en temps de révolution, engendrer la terreur.

Mouvoir le gouvernement : « Quel est, demande Robespierre, le principe fondamental du gouvernement démocratique et populaire, c'est-à-dire le ressort essentiel qui le soutient et le fait mouvoir? c'est la vertu, je parle de la vertu publique [103]. » Or, nous savons que pour lui la « vertu »

99. *Ibidem*, p. 114.

100. « Sur les rapports des idées religieuses et morales… », édition Poperen, p. 158.

101. Rousseau, *Du Contrat social*, Livre II, chapitre V, « Du droit de vie et de mort ».

102. Charles Bonnet, *Causes premières*, IV, 17, cité par Littré, *Dictionnaire de la langue française*, article Sacrifice.

103. « Sur les principes de morale politique… », édition Poperen, p. 114.

c'est l'amour de la patrie. Donc si l'amour de la patrie fait défaut, la République est paralysée. Nous retrouvons ici très exactement la doctrine de Montesquieu. Rappelons que l'auteur de *L'Esprit des lois* avait écrit : « ... Ce que j'appelle vertu dans la république est l'amour de la patrie (...) c'est la vertu politique; et celle-ci est le ressort qui fait mouvoir le gouvernement républicain [104]... » Ce sont presque les mêmes mots. Robespierre élève de Montesquieu, le sujet à notre connaissance n'a jamais été traité. Montesquieu avait fait entrer l'idéologie dans les institutions, mais en théorie seulement. Aurait-il pu imaginer qu'il appartiendrait à un terroriste d'actualiser sa théorie ?

Car Robespierre ajoute à Montesquieu. Il ajoute la terreur. En temps de révolution, explique-t-il, l'amour de la patrie ne suffit pas à donner « l'impulsion nécessaire » au gouvernement. Le ressort doit être renforcé par la terreur :

« Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante [105]. »

« À la fois la vertu et la terreur », il faut bien considérer ce « à la fois ». Patriotisme et terreur forment le même ressort. La terreur est patriotique et le patriotisme terroriste.

Seulement le « système » (c'est ainsi, rappelons-le, que Robespierre désigne sa mécanique [106]) ne fonctionne pas de lui-même. Si la machine ne marche pas sans ressort, le ressort lui-même doit être fortifié et surtout remonté. Qui le fortifiera ? Qui le remontera ? Le législateur :

« ... Le premier soin du législateur doit être de fortifier le

104. *De l'Esprit des lois*, Avertissement.

105. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 118.

106. « Le système de la Révolution française... »

principe du gouvernement. Ainsi tout ce qui tend à exciter l'amour de la patrie, à purifier les mœurs (...) doit être adopté ou établi par vous... »

Et d'adjurer les conventionnels :

« Remontez donc sans cesse le ressort sacré du gouvernement républicain au lieu de le laisser tomber [107]... »

Telle est la mission du législateur. S'il cesse de l'exercer, la machine politique cesse de fonctionner. Mission grandiose, mission exaltante et qui justifie le mot de Rousseau : « Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'État. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi [108]. » La doctrine robespierriste est finalement la plus remarquable synthèse qui ait jamais été élaborée des idées philosophiques et révolutionnaires sur la patrie et le patriotisme. Elle réunit et fond en un tout cohérent les thèses de l'abbé Coyer sur la patrie bien-être, celles de Voltaire sur la patrie jouissance de droits civiques, de Montesquieu sur l'amour de la patrie confondu avec l'amour de l'égalité et ressort principal du gouvernement, de Rousseau enfin sur la mission quasi divine du législateur. L'Incorruptible fait sien également le projet de l'Assemblée constituante d'étendre la patrie au genre humain.

Cependant il innove en moralisant. Alors que pour Montesquieu l'amour de la patrie n'est ni une vertu morale, ni une vertu chrétienne, pour lui c'est la vertu morale par excellence. Alors que pour les autres hommes de la Révolution tuer, anéantir ne sont que des nécessités de salut public et des opérations sanitaires, pour lui ce sont des actions hautement morales. Il définit la Terreur une « émanation de la vertu ». Ainsi fait-il entrer dans les institutions non seulement la « vertu », comme le voulait Montesquieu, mais aussi

107. « Sur les principes de morale politique... », édition Poperen, p. 115.

108. *Du Contrat social*, Livre II, chapitre VII, « Du législateur ».

la Terreur. Sa mort n'y changera rien. La patrie révolutionnaire sera désormais pour toujours une patrie terroriste. Car la Terreur doit durer tant que durera la Révolution, et nul ne peut savoir quand se terminera la Révolution. « Remontez sans cesse le ressort sacré. » Il faut donc terroriser sans cesse. Impossible de s'arrêter. Là est le signe de la nécessité, là est le signe de l'utopie. Car l'utopie cherche toujours à se réaliser, mais n'y parvient jamais. C'est le rocher de Sisyphe; la peine est éternelle. On retrouve la fatalité. La patrie de Robespierre avait paru un moment plus humaine que celle des autres hommes de la Révolution. C'était une illusion.

LA PROPAGANDE PATRIOTIQUE AU TEMPS DE LA TERREUR

Il faut donc la faire accepter. C'est le rôle de la propagande. Puisque selon la philosophie sensualiste dominante, les idées sont des sensations transformées, la propagande multiplie les sensations afin d'infuser dans toute la nation les idées révolutionnaires, dont celle de patrie. Émouvoir l'homme au lieu de le convaincre, le poursuivre partout avec des images, telle était déjà la méthode vantée par Mirabeau :

« L'homme, expliquait-il, (...) obéit plutôt à ses impressions qu'au raisonnement (...). Il s'agit moins de le convaincre que de l'émouvoir, moins de lui prouver l'excellence des lois qui le gouvernent, que de les lui faire aimer par des sensations affectueuses et vives dont il voudrait vainement effacer les traces, et qui, en le poursuivant en tous lieux, lui présentent sans cesse l'image chère et vénérable de la patrie [109]. »

109. T*ravail sur l'éducation publique trouvé dans les papiers de Mirabeau l'aîné : publié par P. J. G. Cabanis docteur en médecine, etc.* À Paris, De l'Imprimerie nationale, 1796, 206 p. Le passage que nous citons se trouve à la page 83 de cet ouvrage; il est extrait du discours « Sur les fêtes politiques, civiles et militaires ».

Leçon entendue : du début à la fin la Révolution pratique cette technique d'obsession, et c'est ainsi qu'elle fait rentrer dans la tête des gens son idée de patrie et quelques autres. Le tout est d'émouvoir, de susciter un patriotisme émotionnel, de créer une sentimentalité patriotique. Le chant joue un rôle très important. « L'Hymne des Marseillais, décrète le district frontière de Cambrai, sera chanté sur toutes les places publiques (...) le dimanche (...) Cela ne peut qu'inciter les jeunes gens à voler aux frontières [110]. »

Les fêtes sont également très recommandées : « Ayez des fêtes, ordonne Robespierre (...) Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie [111]. » Arts et lettres sont aussi mobilisés, réquisitionnés en quelque sorte. Théâtres parisiens et de province ne montent plus que des pièces « patriotiques ». Trois sont à l'affiche au théâtre de Lille en novembre 1793, et ce n'est pas fini. La direction annonce : « On prépare plusieurs autres pièces patriotiques qui seront annoncées incessamment [112]. » La poésie ne veut pas être en reste et s'empresse de rimer patriotiquement. Le résultat n'est pas toujours très bon. Voici, à titre d'exemple, le début du *Cantique* (anonyme) *de ma première décade à la Patrie* [113] :

CHŒUR

Quels heureux moments !
Unissons nos chants
Pour célébrer la Patrie.

110. Cité par Joseph Deschuytter, *La Révolution française en province. L'esprit public dans le département du Nord de 1791 au lendemain de thermidor an II*, Gap, 1960, t.1, p. 192.

111. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », édition Poperen, p. 176.

112. *Affiches de Lille*, 29 brumaire an II, n° 23.

113. *Archives parlementaires*, première série, t. 87, p. 406.

Que l'égalité,
La fraternité
Nous concilie.

LE PATRIOTE

Français, jurons sur les autels
La fidélité, l'amour le plus tendre
Et que nos serments solennels
Jusqu'à nos cœurs se fassent entendre.

C'est évidemment très mauvais et très plat, mais c'est « sensible ». Or, le but est de créer une « sensibilité », nous dirions aujourd'hui une « affectivité ». La patrie révolutionnaire doit être aimée de cet amour sensible. À l'idée du bonheur qu'elle procure, tout patriote digne de ce nom verse des larmes.

Encore convient-il d'éviter les représentations inquiétantes. Le visage de la patrie doit impressionner certes, mais il doit aussi rassurer par sa paix et sa majesté. Les discours et les images patriotiques des Grecs et des Romains fournissent à ces fins d'utiles modèles. Encore une fois redisons-le, l'amour de la patrie chez les Anciens signifie l'amour du bien commun et de la terre des ancêtres, et n'a donc rien à voir avec le patriotisme révolutionnaire fondé sur l'égoïsme et le désir du bien-être. Mais on peut toujours emprunter ses images et se parer de ses plumes. Le magasin des accessoires antiques est mis à contribution. C'est ainsi que les représentants en mission invitent les patriotes de province à imiter les exemples de la Rome antique. En visite au collège de Sorèze, le représentant Chabot interroge un élève, le jeune Marbot : que pense-t-il du « fameux Coriolan, qui, se voyant oublié par ses concitoyens, s'était retiré chez les Volsques, ennemis des Romains » ? Que va répondre l'enfant ? Tout le collège retient sa respiration. Le supérieur « et les professeurs, écrira plus tard Marbot dans ses *Mémoires*, tremblaient que je n'approuvasse la conduite de Coriolan ; mais je la blâmai en

disant qu'un bon citoyen ne devait jamais porter les armes contre sa patrie, ni songer à se venger d'elle, quelques justes que fussent ses sujets de mécontentement [114] ». Chabot embrasse l'écolier. Tout le monde est soulagé, surtout le supérieur. Celui-ci s'appelle Dom Ferlus. Nous avons cité plus haut son discours sur le patriotisme prononcé en 1787 aux États de Languedoc, dans lequel il condamnait les excès du patriotisme romain [115]. Ironie de l'histoire.

Inspirée de l'art antique, l'imagerie patriotique présente de la patrie révolutionnaire une figure noble et sacrée. Dans *Le dévouement à la patrie*, gravure d'après Talamona, La Patrie, femme majestueuse et bienveillante, siège sur un trône lui-même posé sur un autel. Un bonnet phrygien la coiffe, elle tient une pique à la main. Son attitude est néanmoins paisible. Sur l'autel ces vers sont gravés :

> Pour servir la patrie
> Il faut nous réunir.
> Elle attend tout de nous.
> Elle doit tout obtenir [116].

Devant l'autel une femme présente et offre à la Patrie son enfant nouveau-né. Une autre apporte des cadeaux. Une troisième, accompagnée d'un vieillard, fait ses adieux à un guerrier. Dans le ciel plane une victoire ailée. Nous reconnaissons bien la patrie révolutionnaire et ses terribles exigences : elle réclame les enfants et envoie les jeunes gens à la mort. Mais elle est représentée sans la mort et sans les larmes. Une tranquille paix enveloppe la scène. L'illusion est parfaite.

114. *Mémoires du Général Baron de Marbot – Gênes-Austerlitz*, Paris, Librairie Plon, s. d., p. 30.

115. Voir *supra*, chapitre précédent, p. 72 et suiv.

116. Gravure reproduite dans Philippe Sagnac, *La Révolution de 1789 (...)*, Paris, Les Éditions nationales, 1934, t. 2, p. 291.

LE PATRIOTISME DES THERMIDORIENS ET DU DIRECTOIRE

Thermidor ne change en rien l'idéologie patriotique. « Le citoyen, dit le Code civil adopté par la Convention thermidorienne, appartient à la patrie [117]. » Le Directoire ne change rien non plus. « ... L'amour de la Patrie, déclare Portalis au Conseil des Anciens, n'est que l'amour bien entendu de nous-mêmes [118]. » Une modification cependant : le bannissement remplace la guillotine. « ... La République, affirme Duhem aux Jacobins en octobre 1794, doit chasser de son sein tous les hommes suspects (...) tous ceux qui sont déclarés les ennemis de la Révolution, tous ceux qui (...) détestent le système de la démocratie [119]... » Notons aussi un retour aux liturgies patriotiques et fraternitaires du temps de la Constituante. Sans doute veut-on conjurer les menaces d'anarchie et de nouveaux massacres. Par exemple, en l'an IV, la commémoration à Paris du 9 thermidor comporte une cérémonie qui n'est pas sans rappeler la Fête de la Fédération. Le lieu est le même : le Champ-de-Mars appelé maintenant le Champ de la Réunion. Comme en 1790 on prête un serment civique sur l'autel de la Patrie [120]. Le culte de la Patrie avait été célébré au temps de la Terreur, mais ceux de la Raison d'abord, de l'Être Suprême ensuite l'avaient parfois relégué au second plan. Le Directoire le remet au premier.

117. Code civil décrété par la Convention dans sa séance du 23 fructidor an II (9 septembre 1794), titre I, article IV (*Archives parlementaires*. Première série, t. 97, p. 39).

118. 9 messidor an V (27 juin 1797), *Moniteur*, n° 286, 16 messidor an V (4 juillet 1797).

119. 10 octobre 1794 (F.-A. Aulard, *La Société des Jacobins*..., t. 6, Paris, 1897, p. 563).

120. *Moniteur*, n° 313, 13 thermidor an IV.

CONCLUSION

On a vu dans ce chapitre que le patriotisme révolutionnaire conduisait au néant et à la mort. Au néant parce que la patrie révolutionnaire ce sont les droits de l'homme et le bien-être matériel. Or, ces droits sont des mythes [121], et le bonheur matériel pur n'existe pas. À la mort, parce que la patrie révolutionnaire est une utopie. Or, l'utopie veut la mort de tout ce qui est pour affirmer ce qui n'est pas.

On a vu que ce patriotisme n'était pas attaché à la France, que cette patrie n'était pas la France, même si on lui donnait ce nom. La France n'était qu'un instrument nécessaire à la réalisation du bonheur de l'humanité. Les Français se sont convertis à cette idée. L'ancienne France des vertus a été complètement oubliée.

On a vu enfin que ce patriotisme avait changé la nature de l'État en s'y introduisant, qu'il en avait fait une machine de guerre contre la raison et contre la paix civile, une machine terroriste détruisant tout au nom de la félicité à venir.

Passée la crise révolutionnaire, on s'est très souvent trompé sur la véritable nature du patriotisme de cette époque. On a cru de bonne foi que la patrie de la Révolution c'était la France. On a pensé que l'État, même changé par les institutions nouvelles, pourrait servir à nouveau la France réelle et le bien commun. Ce fut une grande méprise et le début d'une confusion d'esprit qui dure encore aujourd'hui.

121. Sur le caractère mythique des droits de l'homme et, plus généralement, de l'ensemble de l'idéologie révolutionnaire, voir Xavier Martin, *Sur les droits de l'homme et la Vendée*, éd. Dominique Martin Morin, 53290 Bouère, 1995, 94 p., et « Liberté, égalité, fraternité. Inventario per sommi capi dell'ideale rivoluzionario francese », *Rivista internazionale dei diritti dell'uomo*, anno VIII, settembre-dicembre 1995, p. 587-605.

IV. DE NAPOLÉON À GAMBETTA UNE PATRIE MIXTE

DE NAPOLÉON À GAMBETTA : UNE PATRIE MIXTE

Tout le temps de la Révolution, bon nombre de Français avaient détesté la nouvelle patrie. Beaucoup avaient déserté ses armées. Les Vendéens, plutôt que de la servir aux frontières, avaient préféré la combattre jusqu'à la mort. Les émigrés avaient dit : cette patrie n'est pas la nôtre, fuyons-la. Malgré sa propagande, malgré ses Marseillaises et ses Chants du Départ, le gouvernement révolutionnaire n'avait pas réussi à rallier à la patrie nouvelle l'unanimité des Français.

Mais les régimes du dix-neuvième siècle (ses continuateurs) y parviennent. Ils ont à leur avantage une apparence convenable, sans Terreur, sans guillotine permanente, sans tout cet appareil sanglant qui faisait à la patrie révolutionnaire une si mauvaise réputation. Ils savent parler de la France avec des accents très émouvants. Enfin ils ont l'habileté de proposer à la dévotion des peuples une sorte de patrie mixte satisfaisante pour tout le monde, composé de patrie révolutionnaire et de France traditionnelle. Ce sont là sans doute les principaux secrets de leur réussite. C'est ainsi qu'ils infusent dans l'esprit des Français le patriotisme nouveau.

NAPOLÉON :
LA PATRIE RÉVOLUTIONNAIRE BAPTISÉE FRANCE

Napoléon parle souvent de la France, aussi souvent que de la patrie. Pendant de longues périodes, par exemple de 1798 à 1806, le mot « patrie » n'apparaît plus que de loin en loin dans son discours, et le mot « France » le supplante. L'Empereur magnifie le « destin de la France », son « indépendance », ses « droits » et son « bonheur ». Le ton est grandiloquent : « Rendons grâce, dit-il à l'Armée d'Italie, (...) aux représentants restés fidèles au destin de la France [1]. » « Aujourd'hui, écrit-il à l'armée le 14 juin 1815, les « coalisés » en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France [2]. » Et le 20 avril 1814, à Fontainebleau, il exhortait la Garde en ces termes : « Vous, mes amis, continuez de servir la France [3]. » En fait ces invocations répétées de la France ne veulent rien dire et ne signifient pas un retour à l'amour de la France pour elle-même. Robespierre lui aussi parlait de la France : « Ô peuple sublime (...) heureux celui qui est né au milieu de toi [4] ! » Danton aussi parlait de la France. Pour eux le mot France servait seulement à désigner la nouvelle patrie, celle de la Révolution. Il en va de même pour Napoléon.

Son patriotisme possède en effet tous les caractères du patriotisme révolutionnaire aspirant au bonheur de la patrie dans la réalisation des droits de l'homme. Parcourons les

1. À l'Armée d'Italie, 26 fructidor an VI (12 septembre 1797) (cité dans *Mémoires et Œuvres de Napoléon*, par Tancrède Martel, Paris, Albin Michel, s. d., 470 pages, p. 147).

2. À l'Armée, *ibidem*, p. 181.

3. Dernière allocution à la Garde impériale, *ibidem*, p. 189.

4. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », 18 floréal an II (7 mai 1794), édition Poperen, p. 158.

messages adressés à l'armée; on croirait lire du Saint-Just. « Soldats ! écrit-il par exemple, nous avons des marches forcées à faire (...) mais avec de la constance la victoire sera à nous; les droits de l'homme et le bonheur de la patrie seront reconquis. Pour tout Français qui a du cœur, le moment est venu de vaincre ou de périr [5]. » Comme Robespierre Napoléon veut étendre à l'Europe entière le bénéfice de la Révolution française. « Quand j'ai voulu l'Espagne, dit-il à Rœderer, ç'a été pour y abolir la féodalité et l'inquisition [6]. » Au temps du Directoire, on parlait de la « Grande nation ». C'était la nation française, missionnaire des droits de l'homme. Napoléon a une expression à lui, mais l'idée est la même. Il parle du « grand peuple ». Ainsi lorsqu'il s'adresse à la Grande Armée le 29 septembre 1805 : « Soldats ! votre Empereur est au milieu de vous; vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple; s'il est nécessaire, il se lèvera tout entier à ma voix [7]... »

Quant aux autres peuples, semblable aussi en cela aux hommes de la Révolution, Napoléon assez souvent leur voue haine ou mépris, quelquefois les deux. Il parle des armées étrangères comme les conventionnels parlaient des « brigands » de la Vendée : elles « souillent » le territoire national : « ... Cette armée autrichienne, dit-il, qui, un moment, souilla par sa présence mes provinces [8]. » « La présence hideuse du léopard, dit-il de l'armée anglaise, souille le

5. À l'Armée, Avesnes, le 14 juin 1815 (*Mémoires et Œuvres de Napoléon,* par Tancrède Martel, Paris, Albin Michel, p. 182).

6. 12 février 1809 (*Bonaparte me disait. Conversations notées par Rœderer,* Le Roman de l'Histoire, Horizons de France, Paris, 1942, p. 128).

7. *Mémoires et Œuvres de Napoléon,* édition Martel, p. 159. L'expression se trouve également dans la « Proclamation de S. M. l'Empereur et Roi » du 6 octobre 1806 (*Bulletins officiels de la Grande Armée,* recueillis par Alexandre Goujon, t. 1, 1820, p. 155).

8. À l'Armée d'Italie, Ebersdorf, le 27 mai 1809 (*Mémoires et Œuvres de Napoléon,* édition Martel, p. 175).

continent de l'Espagne et du Portugal [9]. » La liste serait longue des qualificatifs injurieux ou péjoratifs dont il accable les peuples de l'Europe et du reste du monde. Voici un échantillon à propos des Russes :

« Nous rejetterons ces Tartares dans leurs affreux climats qu'ils ne doivent pas franchir. Qu'ils restent dans leurs déserts glacés, séjour d'esclavage, de barbarie et de corruption où l'homme est ravalé à l'égal de la brute [10]. »

Et un autre à propos de l'armée austro-russe d'Austerlitz :

« Ce soir nous aurons vaincu ces peuplades du Nord qui osent se mesurer avec nous [11]. »

Les peuples de l'Orient ne sont pas mieux traités. S'il évoque l'homme « sauvage », c'est à ces peuples qu'il pense : « Je suis surtout dégoûté de Rousseau, dit-il à Rœderer, depuis que j'ai vu l'Orient. L'homme sauvage est un chien [12]. »

Mais tout n'est pas perdu. La « régénération » est parfois possible. Napoléon partage le désir des révolutionnaires de « régénérer » les peuples. Lorsque Las Cases lui demande : « Qu'auriez-vous dit aux Anglais, si vous aviez réussi à les conquérir ? – Je leur eusse dit, répond-il, de s'assembler, de travailler eux-mêmes à leur régénération » et « je serais parti de là pour opérer, du Midi au Nord, (...) sous les couleurs républicaines (...) la régénération européenne [13]. »

9. À l'avant-garde de l'Armée d'Espagne, Paris, Carrousel, septembre 1808 (*Mémoires et Œuvres de Napoléon*, édition Martel, p. 171).

10. À la Grande Armée, Lutzen, le 3 mai 1813 (*Mémoires et Œuvres de Napoléon*, éd. Martel, p. 178).

11. Allocution dite d'Austerlitz, le 2 décembre 1806 (*Mémoires et Œuvres de Napoléon*, éd. Martel, p. 186).

12. 22 nivôse an XI (12 janvier 1803) (*Bonaparte me disait. Conversations notées par Rœderer*, Horizons de France, Paris, 1942, p. 95).

13. Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Première édition intégrale et critique, établie et annotée par Marcel Dunan, 2 vol., t. 1, Paris, Flammarion, 1951, p. 412.

Grande œuvre dont la patrie révolutionnaire est l'instrument, et le soldat-citoyen l'ouvrier. Napoléon pense comme Rousseau, comme la Convention, comme le Directoire, que la vie humaine est la propriété de l'État-patrie : « La vie d'un citoyen, écrit-il au Sénat, est à la patrie. » Et il ajoute : « ... Le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée (...) J'obéis à sa volonté [14]. » « Ô ma patrie, s'écriait Robespierre, reçois le sacrifice de tout mon être [15] ! » Protégé de Robespierre, Napoléon aussi fut son disciple. Il partage l'admiration jacobine pour le patriotisme romain le plus inhumain. Il loue Lucius Junius Brutus d'avoir condamné lui-même à mort ses deux fils coupables de conspiration ; il s'extasie devant le « vrai sublime » de son acte, et reproche à Voltaire de l'avoir appelé « un monstre d'orgueil [16] ».

Il veut le bonheur de la France : « Son bonheur, dira-t-il, était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux [17]. » Mais c'était aussi l'unique pensée de Robespierre : « Ô ma patrie, s'écriait l'Incorruptible, heureux celui qui est né au milieu de toi ! plus heureux celui qui peut mourir pour ton bonheur [18] ! » Car c'est le même bonheur, celui dont les droits de l'homme sont les clés. La seule différence est la stabilité. Sous la Révolution rien n'était sûr. Avec Napoléon l'avenir du bonheur est assuré, parce que les droits de

14. Cité dans Mathieu Molé, *Souvenirs d'un témoin de la Révolution et de l'Empire (1791-1803).* Pages inédites retrouvées en 1939, publiées et présentées par la marquise de Noailles, Genève, Éditions du milieu du monde, 1943, p. 222.

15. « Sur les rapports des idées religieuses et morales... », édition Poperen, p. 158.

16. Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène,* éd. Marcel Dunan, t. 1, p. 640.

17. Dernière allocution à la Garde impériale (*Mémoires et Œuvres de Napoléon,* édition Tancrède Martel, p. 189).

18. « Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains... », édition Poperen, p. 158.

l'homme sont garantis. « Par mes efforts, écrit le Premier Consul au Sénat (...), par votre concours (...) la liberté, l'égalité, la propriété de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir. Le Sénat a désiré ce que le peuple français a voulu, et par là, il s'est étroitement associé à tout ce qui reste à faire pour le bonheur de la Patrie [19]... »

Telle est la France idéale de Napoléon, celle de la patrie révolutionnaire, celle qu'il veut réaliser. Mais il se sert pour cela de l'autre France, celle de la réalité géographique, de la population nombreuse et des richesses matérielles inépuisables. Les révolutionnaires s'en servaient aussi, mais Napoléon se vante d'en faire ce qu'il veut, comme d'une maîtresse soumise :

« Je n'ai qu'une passion, qu'une maîtresse, dit-il, c'est la France : je couche avec elle.

» Elle ne m'a jamais manqué, elle me prodigue son sang et ses trésors. Si j'ai besoin de cinq cent mille hommes, elle me les donne [20]... »

La France était réputée femme depuis fort longtemps, mais jamais aucun de ses rois, aucun de ses chefs n'avait osé en parler de cette manière, et sur ce ton de séducteur cynique presque de souteneur. Il est vrai qu'elle n'avait jamais subi une telle exploitation. Par le système de la conscription Napoléon lui prend un million et demi d'hommes pour la guerre [21], et sur ce million et demi sept cent mille vies [22].

19. Cité dans Mathieu Molé, *Souvenirs d'un témoin...*, Éditions du milieu du monde, 1943, p. 222.

20. 12 février 1809 (*Bonaparte me disait. Conversations notées par Rœderer*, Le Roman de l'Histoire, Horizons de France, Paris, 1942, p. 128).

21. *Histoire militaire de la France,* sous la direction d'André Corvisier, 2, *De 1715 à 1871*, sous la direction de Jean Delmas, Paris, P.U.F., 1992, p. 307-308.

22. L'*Histoire militaire de la France* citée à la note précédente, donne page 328 l'estimation suivante : de huit cent mille à neuf cent mille. Nous croyons devoir réduire à sept cent mille pour le territoire français sans les départements rattachés.

Aucun roi, même Louis XIV [23], n'avait fait mieux. La Révolution elle-même n'avait pas dépassé le chiffre de cinq cent mille tués au combat [24]. On comprend le ton satisfait du maître. On comprend qu'il se frotte les mains en disant : « Elle ne m'a jamais manqué. » Il aurait dit aussi : « J'ai trois cent mille hommes de revenu [25]. » Enfin on connaît le mot du grand homme devant le champ couvert de morts de la bataille d'Iéna : « Une nuit de Paris refera tout cela [26]. » La confiance est totale. La France réelle est un fournisseur sûr. La patrie ne manquera jamais de « chair à canon » [27].

Fournisseur sûr et fier de l'être. C'est peut-être la plus grande réussite de Napoléon : il fait croire à la France et aux conscrits eux-mêmes qu'ils sont fiers de servir. Toute sa propagande y travaille et y réussit. Certes tous les conscrits ne sont pas fiers. En témoigne le grand nombre des insoumis (cent trente-huit mille sept cent trente-huit au 15 février 1811 [28]) et des déserteurs (15 % des effectifs [29]), mais l'idée

23. André Corvisier estime à sept cent mille environ le nombre des soldats tués du côté français de 1635 à 1714 (*La France de Louis XIV 1643-1715, Ordre intérieur et place en Europe*, Paris, S.E.D.E.S., 1979, p. 122-123). Mais le règne de Louis XIV commence en 1643 seulement.

24. *Histoire militaire de la France*, 2, *De 1715 à 1871*, Paris, P.U.F., 1992, p. 328.

25. « Bonaparte disait lui-même : j'ai trois cent mille hommes de revenu » (Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons,* 30 mars 1814, *Œuvres de M. le Vicomte de Chateaubriand, Mélanges politiques*, III, Paris, Lebigre frères, s. d., p. 266).

26. Le soir d'Iéna ou le soir d'Eylau ? Les historiens ne sont pas d'accord.

27. Si l'on en croit Chateaubriand, cette expression « chair à canon » daterait précisément du temps des guerres de l'Empire : « On en étoit venu, écrit-il, à ce point de mépris pour la vie des hommes et pour la France, d'appeler les conscrits la « matière première » et la « chair à canon » (*De Buonaparte et des Bourbons, Œuvres de M. le Vicomte de Chateaubriand, Mélanges politiques*, III, Paris, Lebigre frères, p. 266).

28. *Histoire militaire de la France,* sous la direction d'André Corvisier, 2, *De 1715 à 1871*, sous la direction de Jean Delmas, Paris, P.U.F., p. 313.

29. *Ibidem*, p. 315.

de leur fierté se répand, c'est ce qui importe. La propagande ne supprime pas la souffrance des familles, mais elle la rend honteuse, presque inavouable, en faisant de la conscription un « point d'honneur » :

« ... Il n'y avait plus que les mères qui s'en affligeassent, confiera l'Empereur à Las Cases; et le temps serait venu où une fille n'eût pas voulu d'un garçon qui n'aurait pas acquitté sa dette envers la patrie. Et c'est dans cet état seulement que la conscription aurait acquis la dernière mesure de ses avantages : quand elle ne se présente plus comme un supplice ou comme une corvée, mais qu'elle est devenue un point d'honneur dont chacun demeure jaloux [30]... »

Ce n'est pas encore fait, mais on y vient. Déjà l'indifférence au prélèvement des vies a beaucoup grandi (« il n'y avait plus que les mères qui s'en affligeassent »). Bientôt insoumis et déserteurs seront des objets de mépris. En qualifiant de « point d'honneur » l'obligation de servir sous les armes la patrie révolutionnaire, Napoléon perfectionne l'illusion patriotique.

Avec le concours de l'Église. En effet les évêques ont tout de suite compris ce qu'on attendait d'eux en échange de la liberté du culte. Ils se sont empressés d'inscrire le service militaire parmi les devoirs du chrétien, et le résultat n'a pas tardé : une plus grande soumission, une conscription facilitée. « L'exécution du Concordat, observe en 1803 le conseiller d'État Muraire (...) a donné presque partout les résultats les plus heureux (...) La conscription s'exécute aux lieux où le nom seul de conscription soulevait les esprits, et servir la patrie y est une partie de la religion [31]. » On sent le conseiller un peu étonné : il y a de quoi; le service de la

30. *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, édition Marcel Dunan, t. 1, 1951, p. 355.

31. Corps législatif, 3 ventôse an XI (22 février 1803) (*Archives parlementaires*, deuxième série, t. 4, p. 56 – la citation et sa référence m'ont été communiquées par le Professeur Xavier Martin).

patrie révolutionnaire inclus dans la religion catholique, on a beau être habitué aux palinodies cléricales, c'est quand même une chose très forte et très surprenante. Et pourtant ratifiée en 1806 par le *Catéchisme impérial,* où l'on peut lire ceci au chapitre du Quatrième commandement :

« Nous devons payer avec empressement les impositions nécessaires pour le maintien de l'État, et nous ranger sous les drapeaux pour la défense de notre patrie et de son trône [32]. »

La patrie révolutionnaire n'a plus à s'inquiéter; elle est maintenant dans le catéchisme. L'alliance du sabre révolutionnaire et du goupillon est scellée. Elle n'est pas prête de se défaire. C'est une alliance contre nature, mais on ne se posera plus la question.

De même on ne s'interrogera plus avant longtemps sur l'obligation morale du service militaire. Pendant tout le dix-neuvième siècle et pendant une partie du vingtième, la conscription sera toujours présentée comme « juste » et « obligeant en conscience » [33]. On peut s'en étonner. Certes la théologie morale traditionnelle avait toujours dit qu'il était légitime dans certains cas de sacrifier sa vie pour la patrie. Mais cela ne pouvait suffire à justifier un service militaire obligatoire pour tous les citoyens et devant exposer au péril de mort un bon nombre d'entre eux. Surtout si l'État exigeant ce service, était un État révolutionnaire au service de l'idéologie et non du bien commun.

32. Cité par Jean Leflon, *Étienne-Alexandre Bernier, évêque d'Orléans (1762-1806)*, t. 2, Paris, Plon, 1938, p. 219.

33. Par exemple Dom Prummer, auteur d'un manuel réputé de théologie morale, approuve comme une *« lex iusta »* la *« conscriptio universalis »*, à la seule condition que les ecclésiastiques et les soutiens de famille en soient exemptés (*Manuale theologiæ moralis*, t. 1, Fribourg, 1928, p. 192, n° 296).

SOUS LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET : LA FRANCE ET LA PATRIE DES ROMANTIQUES

Napoléon disparu, les rois revenus, les Français ne retrouvent pas pour autant la France : ils l'avaient perdue depuis trop longtemps. Seuls quelques poètes, privilège divin, s'en approchent. La voyant ils la plaignent comme la plaignaient Ronsard et d'Aubigné. Ainsi Lamartine :

> De tant de jours de deuil, de crainte et d'espérance,
> De tant d'efforts perdus, de tant de maux soufferts,
> Es-tu lasse enfin, pauvre terre de France [34] ?

Pauvre France et lasse au point de tomber en léthargie. Musset la voit comme une endormie que l'on croirait morte :

« ... La France, veuve de César, écrit-il, sentit tout d'un coup sa blessure, et s'endormit d'un si profond sommeil que ses vieux rois, la croyant morte, l'enveloppèrent d'un linceul blanc [35]. »

Elle dort également chez Lamartine. Un événement heureux l'y réveille : la naissance du duc de Bordeaux :

> La France s'éveille et s'étonne
> Du fruit que la mort a porté [36]...

Mais qu'un deuil à nouveau la frappe, la voilà somnambule. Ainsi après la mort accidentelle du duc d'Orléans :

> À demi réveillée, à demi moribonde,

34. Sur la naissance du Comte de Paris, 1838, *Poésies nouvelles*, p. 308.

35. *La Confession d'un enfant du siècle* (1836), Paris, Larousse, s. d., p. 7.

36. Lamartine, dix-septième méditation, « La naissance du duc de Bordeaux », *Premières et nouvelles Méditations poétiques*, Paris, Flammarion, 1927, p. 116.

Trébuchant dans les plis de sa pourpre en lambeaux,
Elle marche au hasard, errant sur des tombeaux [37].

Prescience des poètes ? Ils semblent savoir que la France est devenue un fantôme.

Mais ils sont les seuls que ce fantôme intéresse. Les autres s'intéressent à la patrie. Et ils la voient comme on la voyait au temps des Lumières, c'est-à-dire comme un bon endroit où l'on a ses intérêts garantis et ses besoins satisfaits. « Cherchons, dit le roi Louis-Philippe, les moyens les plus assurés de satisfaire tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie [38]. » Patrie, écrit Lamennais, « nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts [39] ».

Certains, plus idéalistes, se font de la patrie une conception d'apparence plus noble, mais en fait ils ne peuvent pas imaginer une patrie qui serait autre chose que la satisfaction des besoins. Certes leurs besoins à eux sont d'ordre spirituel et moral, mais ce sont quand même des besoins. Par exemple Albert de la Ferronnays, jeune et pieux catholique, ami de Montalembert, écrit dans son journal : « Autrefois (pense-t-il au temps de la Révolution ?), le mot de patrie embrasait tous les cœurs. Aujourd'hui que l'intérêt le plus froid, l'intérêt personnel seul fait agir, la patrie est là seulement où le cœur éprouve sans réserve ces sensations qui font chérir tout ce qui est bien, tout ce qui est beau [40]. » En somme : *« Ubi bene, ibi patria »*. La patrie de

37. Alfred de Musset, « La France blessée par la mort du duc d'Orléans, le 13 juillet 1842 », Stances, *Poésies nouvelles*, Paris, Larousse, s. d., p. 159.

38. Discours royal du 28 décembre 1847, cité dans Pierre de la Gorce *Louis-Philippe 1830-1848*, Paris, Plon, 1931, p. 391-392.

39. Cité dans Henri Douillet, *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944.

40. Journal, cité dans *Récit d'une sœur. Souvenirs de famille recueillis par Mme Auguste Craven, née La Ferronnays*, 2e édition, 2 vol., Paris, Librairie académique Didier et Cie, libraires-éditeurs (...);1866, t. 1, p. 43.

ce chrétien n'est finalement qu'une variante de la patrie d'Épicure. De même celle du catholique et royaliste Louis de Bonald, quand il écrit : « L'émigration, forcée pour quelques-uns, fut légitime pour tous. Le sol n'est pas la patrie de l'homme civilisé (...) L'homme civilisé ne voit la patrie que dans les lois qui régissent la société, dans l'ordre qui y règne, dans les pouvoirs qui la gouvernent, dans la religion qu'on y professe, et pour lui son pays peut n'être pas toujours sa patrie [41]. » Peut-être, mais alors qu'est-ce pour lui que la patrie? Ne veut-il pas d'abord qu'elle le contente? Certes elle contente ici ses plus nobles et légitimes aspirations, mais enfin voilà encore une patrie qui contente. Et donc assez différente de la patrie selon la pensée chrétienne inspirée par la philosophie scolastique. Si nous avons bien compris cette pensée, la patrie n'est pas faite d'abord pour contenter, même s'il s'agit de contenter « l'homme civilisé ». Ce n'est pas là sa raison d'être. Sa raison d'être est de transmettre les vertus. Sa raison d'être est d'engendrer et de nourrir. Et c'est pourquoi on ne peut pas, comme le fait Bonald, la séparer du sol. Parce que le sol est la terre des pères, et c'est là et non ailleurs que les vertus se transmettent. Cette patrie-là ne voyage pas. Elle ne se refait pas. En cela elle diffère essentiellement de la patrie révolutionnaire présente en tous les lieux où règnent les droits de l'homme.

Et chantée maintenant par de grands admirateurs. Elle a même aujourd'hui ses poètes : Lamartine, Béranger et Victor Hugo.

Nous avons déjà rencontré Lamartine, poète de la France. Curieusement, il est aussi le chantre de la patrie révolutionnaire. On relève dans ses nombreuses poésies

41. Cité par M. Boffa, article Émigrés, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sous la direction de François Furet et M. Ozouf, Paris, 1988, p. 348.

patriotiques et dans ses discours politiques tous les aspects du patriotisme révolutionnaire.

Le cosmopolitisme :

> L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie.
> La fraternité n'en a pas (...).
> Je suis concitoyen de tout homme qui pense,
> La vérité, c'est mon pays [42];

l'aspect mythique :

« La Patrie se compose d'abstractions sublimes. La Patrie, c'est la succession continue d'une race humaine possédant le même sol, parlant la même langue (...), et qui, *ne mourant jamais* [43], se perpétue en se renouvelant toujours comme un être immortel [44] » ;

le bellicisme invétéré dans ces vers :

> La terre se mesure au seul patriotisme.
> Un pays ? c'est un homme, une gloire, un combat !
> Zurich ou Marathon, Salamine ou Morat [45],

42. Voici les strophes entières :

> Nation ! mot pompeux pour dire barbarie
> L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?
> Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie
> L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,
> La fraternité n'en a pas.
>
> Ma patrie est partout où rayonne la France,
> Car son génie éclate aux regards éblouis
> Chacun est du climat de son intelligence.
> Je suis concitoyen de tout homme qui pense.
> La vérité, c'est mon pays.

Lamartine composa ces vers en 1841, voulant ainsi répliquer au *Rhin allemand* de Becker.

43. C'est nous qui soulignons.

44. « Le Patriotisme », *Lectures pour tous. Extraits des œuvres générales de Lamartine, Choisis, destinés et publiés par lui-même à l'usage de toutes les familles et de toutes les âmes*, 2e édition, Paris, Librairie nouvelle, 1855, p. 326.

45. Dix-huitième méditation, « Ressouvenir du Lac Léman », *Premières et nouvelles méditations poétiques*, Paris, Flammarion, 1927, p. 125.

et dans le mémorable discours de l'Hôtel de Ville sur les deux drapeaux :

« Le drapeau rouge n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom de la gloire et de la liberté de la patrie[46]. »

Béranger et Victor Hugo, quant à eux, se spécialisent plutôt dans le « *Pro Patria mori* ». Ils y sont très à l'aise et savent trouver les arguments. Ils disent à peu près ceci : « Il faut mourir, citoyens, mais vous en serez bien contents. Vous aurez un beau trépas, c'est le souhait que nous formons pour vous » :

> Ah, si jamais vous vengez la patrie,
> Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas [47].

On viendra prier sur vos tombes. Ce sera bien émouvant et bien glorieux pour vous :

> Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
> Ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie[48].

Ces prières sont fort bien venues. Elles manquaient. Il n'y avait pas de prières dans la *Marseillaise*. Et puis Victor Hugo écrit mieux que Rouget de l'Isle. Mais l'idée est la même. C'est l'idée nécrophile : pour être bon patriote, il faut aspirer au cercueil. Le cercueil que l'on partage avec les aînés (« Bien moins jaloux de leur survivre que de par-

46. Cité par Adrien Dansette, *Deuxième République et Second Empire*, Paris, Librairie Arthème Fayard, s. d., p. 34.

47. « Le Vieux Sergent » (1815), *Chansons de P. J. de Béranner*, 2 t. en 1 seul volume, Paris, Perrotin, 1830, t. 2, p. 156.

48. « Hymne » (juillet 1831), *Les chants du crépuscule* (1835), dans *Morceaux choisis de Victor Hugo, Poésie*, Paris, Delagrave, 1933, p. 132. Victor Hugo célèbre ici le Panthéon qu'une ordonnance du 26 août 1830 venait d'enlever au culte et d'affecter à nouveau à la sépulture des grands hommes.

tager leur cercueil », nous avons déjà cité ces paroles des jeunes guerriers dans la *Marseillaise*), ou les bonnes places du Panthéon ou de tout autre mausolée funéraire, proposées par Hugo :

> Gloire à notre France éternelle
> … … … … … … … … … …
> Aux martyrs, aux vaillants, aux forts,
> À ceux qu'enflamme leur exemple,
> *Qui veulent place dans le temple*[49]
> Et qui mourront comme ils sont morts[50].

« Gloire à la France », est-il dit. Car ces poètes nomment toujours leur patrie du nom de France. Ainsi paraît-elle plus aimable et plus attendrissante. Est-elle malheureuse ? on voudrait pleurer avec elle.

> Reine du monde,

chante Béranger,

> ô France, ô ma Patrie,
> Relève enfin ton front cicatrisé[51].

Dans l'esprit des Français la nouvelle patrie peu à peu se confond avec la France. La poésie achève ainsi ce que Napoléon avait commencé[52].

49. C'est nous qui soulignons.

50. « Hymne » (juillet 1831), *Les chants du crépuscule* (1835).

51. « Les enfants de la France » (1819), *Chansons de P. J. de Béranger, op. cit. supra*, 1830, t. 2, p. 26.

52. Depuis Virgile et Horace la patrie a toujours été un thème poétique.

LE PATRIOTISME RÉVOLUTIONNAIRE DE NAPOLÉON III

Le patriotisme de Napoléon III ressemble beaucoup à celui des poètes ; il n'est pas moins révolutionnaire. Lisons les proclamations de la campagne d'Italie, on croirait lire celles des Girondins :

« Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance, et le soustraire à l'oppression étrangère. C'est une cause sainte [53] »,

ou encore :

« Soyez fiers surtout d'être les enfants bien-aimés de cette France qui sera toujours la grande nation [54], tant qu'elle aura un cœur pour comprendre les nobles causes [55]. »

Les soldats destinataires de ces belles paroles ont perdu peu de temps auparavant dix-sept mille de leurs camarades à la bataille de Solférino (24 juin 1859). Plus humain que son oncle, l'Empereur est douloureusement impressionné par cette hécatombe. Quinze jours plus tard il signe les préliminaires de paix avec l'Autriche. Il n'en reste pas moins fidèle à la patrie révolutionnaire telle que Napoléon I[er] la concevait. Dans son testament rédigé en 1865 il conseille à son fils de méditer les enseignements du prisonnier de Sainte-Hélène :

« Qu'il se pénètre des écrits du prisonnier de Sainte-Hélène (...), qu'il se souvienne quand les circonstances le permettront, que la cause des peuples est la cause de la France [56]. »

53. Gênes, 1[er] mai 1859, cité dans *Mémoires inédits sur Napoléon III, Le mémorial de Chislehurst, L'Empire*, par le Baron d'Ambès, Paris, Société des Publications littéraires illustrées, 2 vol., p. 661.

54. On reconnaît là une expression du langage officiel sous le Directoire.

55. Viareggio, 1[er] juillet 1859, *ibidem*, p. 700.

56. Cité par Dugué de la Fauconnerie, *Souvenirs d'un vieil homme (1866-1879)*, Préface de Frédéric Masson, quatrième édition, Paris, Librairie Paul Ollendorf, s. d., p. 269. Le testament est daté du 24 avril 1865.

Le Grand Orient de France (qui se trompe rarement) ne s'y était pas trompé. Dans une adresse du 15 octobre 1852 il s'était déclaré fervent soutien du régime et voulant marcher avec le prince pour la cause de la libération des peuples : « La vraie lumière maçonnique vous anime, grand prince (...) Nous serons fiers d'être sous un pareil chef les soldats de l'humanité [57]. »

Toutefois le patriotisme du neveu est un peu plus complexe que celui de l'oncle. Napoléon Ier avait mis au point un alliage simple : patrie plus France. Napoléon III ajoute une dose de religion. Curieux mélange. Pendant la campagne d'Italie, le Dieu des chrétiens est invoqué en même temps que la liberté des peuples : « Soldats! faisons tous notre devoir et mettons en Dieu notre confiance [58]. » Le religieux est mêlé au militaire. Si l'Empereur est à l'armée, la messe du dimanche est célébrée devant lui et son état-major, en présence des troupes, et dans un grand appareil de solennité. Rien de tel qu'une belle et bonne messe pour stimuler le patriotisme. Comme l'écrit justement le général Du Barail, témoin de l'une de ces messes militaires, « le jour où il n'y aura plus de croyants, il n'y aura plus de soldats » parce que sans la religion, pas de récompense pour le sacrifice de la vie, « parce qu'aucune vision divine ne se penchera sur l'homme, pour lui dire qu'en offrant son sang à la patrie, il trouvera là-haut des récompenses plus grandes et plus nobles que les éphémères jouissances d'ici-bas qu'on lui demande de sacrifier » [59]. La religion à la rescousse. Elle

57. Circulaire du Grand Orient de France au prince L.N. Bonaparte, publiée par le *Moniteur* du 15 octobre 1852. Citée dans *Histoire de Napoléon III* par J.-M. Villefranche, deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, 2 vol., t. 1, Paris, Lyon, Bloud et Barral, Vitte, 1898, p. 197.

58. Proclamation à l'armée, Gênes, 12 juin 1859.

59. Cité dans *Histoire de Napoléon III*, par J.-M. Villefranche, 2e édition, t. 1, Paris, Lyon, 1898, p. 229.

n'est pas de trop. Le général dit que la « messe au camp » correspond à une « pensée profonde ». Il a raison.

Le clergé approuve et participe. Non content d'encenser le régime, il adhère à l'idée patriotique d'une France généreuse et libératrice des peuples opprimés. « La France, écrit en 1857 l'abbé Mullois, directeur de l'*Encyclopédie populaire*, est la seconde patrie des peuples opprimés (...) Son épée est partout un signe d'affranchissement et de conquête, et le patriotisme français a un sens plus large, plus fraternel, plus humain, plus libéral que le patriotisme de n'importe quelle nation. La France est la Fille aînée de l'Église. Ce n'est pas en vain qu'elle a reçu ce glorieux titre[60]... »

Sous le Second Empire le sentiment religieux se met partout. Pendant que l'Empereur et son clergé accommodent à la sauce chrétienne le patriotisme révolutionnaire, les littérateurs républicains et anti-chrétiens imaginent une préparation originale : une religion patriotique avec une France surnaturalisée. Victor Hugo chante la France angélique :

C'est l'ange de Dieu
Dans le ciel bleu.
Son aile immense
Couvre avec fierté
L'humanité.
Son nom est France
Ou Liberté[61].

Cet être surnaturel vole sur le monde avec une banderole déployée portant ces mots : « Amour, amour » :

Ce que la France veut pour toujours désormais,
C'est l'amour rayonnant sur ses calmes sommets,

60. *Encyclopédie populaire,* sous la direction de l'abbé Mullois, Paris, G. Dillet, éditeur du Messager de la Charité, 1857, article Patrie, p. 1114.

61. « Patria Musique de Beethoven », Jersey, septembre 1853, *Les Châtiments*, Paris, Nelson éditeurs, s. d., p. 318.

La loi sainte du Christ, la fraternité pure.
Ce grand mot est écrit dans toute la nature :
Aimez-vous ! Aimez-vous [62] !

Michelet fait mieux : il divinise. Il parle de la « divinité » de la France. Et même, en évoquant sa « présence réelle » au milieu des armées en marche, il la « christifie » [63].

« Dans ces mémorables batailles, écrit-il à propos des guerres de la Révolution, nos soldats eurent le sentiment de cette prodigieuse arrière-garde d'une nation entière qui était là debout pour les soutenir; ils n'eurent pas avec eux les masses des peuples, mais sa force, son âme, sa « présence réelle », la divinité de la France. L'étranger s'aperçut que ce n'était pas une armée qui frappait : au poids des coups il reconnut le Dieu [64]. »

La « présence réelle », « le Dieu » : les « grands ancêtres » n'auraient pas trouvé cela. Ils sont distancés. Décidément le Second Empire est une heureuse période pour le patriotisme révolutionnaire qui fait peau neuve. Quittant ses airs farouches et ses habits sanglants, il prend des airs angéliques et trouve les accents qui touchent les âmes sensibles et pieuses.

1870-1871 : LA GUERRE ET LA DÉFENSE NATIONALE

La preuve en est donnée en 1870.

Le 19 juillet 1870 la France déclare la guerre à la Prusse. Guerre voulue seulement par les républicains et les libéraux, mais leurs arguments ont porté : le gouvernement et le pays

62. « Quatre-vingt-treize », *Les Châtiments, Morceaux choisis de Victor Hugo, Poésie*, Paris, Delagrave, 1933, p. 264.

63. Le mot « christifier » n'est pas dans Michelet. Nous l'empruntons au vocabulaire du P. Teilhard de Chardin. Il y signifie diviniser par le Christ.

64. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. 4, Paris, Hetzel, s. d., p. 68.

tout entier se sont laissé entraîner. Rafraîchi d'eau bénite, le patriotisme révolutionnaire n'effraie plus, et paraît même tout à fait convenable.

Parcourons la presse libérale et républicaine de ce mois de juillet 1870. Elle retrouve, pour exiger la guerre, les accents de la Gironde en 1792. Faire la guerre au roi de Prusse libère l'humanité. On se garde toutefois d'évoquer le précédent révolutionnaire. Quant aux droits de l'homme, ils sont remplacés par le droit tout court : on célèbre la « guerre du droit ». « La France, écrit E. Nus dans *L'Opinion nationale,* se bat pour une idée; la France se bat pour les autres; la France se bat pour le droit et l'équité [65]. » En face du droit, en face de l'« idée française » qui le porte avec elle, se dresse la maléfique « idée prussienne », c'est-à-dire le contraire du droit. « Il s'agit de savoir, continue le même Nus, qui l'emportera dans le monde moderne, de l'idée prussienne ou de l'idée française. Cette guerre est plus qu'une guerre [66]. » C'est dire à quel point il importe de la faire. Il s'agit d'anéantir avec l'armée prussienne le régime féodal et les gouvernements de droit divin. « Oui, écrit un journaliste du *Soir*, nous sommes les ennemis du roi Guillaume, chef du parti féodal en Europe, et représentant obstiné du droit divin; nous sommes les ennemis des hobereaux qui composent la tête de son armée [67]. » Ainsi, comme le dit encore E. Nus, la « patrie idéale » vient au secours de la « patrie réelle » : « Et nous, républicains, démocrates, socialistes, citoyens de la patrie idéale,

65. Cité par Dugué de la Fauconnerie, *Souvenirs d'un vieil homme*, Paris, Paul Ollendorf, s. d., p. 170. *L'Opinion nationale*, journal politique quotidien fondé le 1er septembre 1859 pour être l'organe du parti libéral, se rallie en 1869 à Émile Ollivier, et en 1870 à la République.

66. *Ibidem.*

67. *Le Soir*, journal politique quotidien fondé en 1867, fit à l'Empire une opposition modérée.

rentrons dans la patrie réelle et soutenons-la dans sa lutte[68]. »

On devrait s'effrayer. On devrait au moins se dire : une guerre ainsi réclamée n'est peut-être pas bonne à faire. Mais pas du tout : ni crainte, ni défiance ne troublent l'esprit public. Et les quelques réticents ne résistent pas longtemps. À commencer par l'Empereur : il ne voulait pas la guerre (« Je ne me félicite pas de la guerre, dit-il à un familier, et j'ai fait tout ce que je pouvais pour l'éviter[69] »), mais il s'y laisse pousser. Quand les journalistes de la rédaction du *Soir* écrivent : « Ce n'est pas l'empereur Napoléon III qui, de son chef, a déclaré la guerre actuelle; c'est nous qui lui avons forcé la main[70]... », ils disent en grande partie la vérité. D'ailleurs il n'y a pas dans le monde politique officiel de véritable opposition à la guerre. Les légitimistes et les catholiques les plus anti-libéraux sont atteints eux aussi par la contagion du bellicisme. Cette guerre, écrit Veuillot dans *L'Univers* (le journal le plus anti-libéral de toute la presse), est une guerre vraiment nationale, voulue par la nation tout entière :

« La guerre, où nous entrons, dit-il, n'est pour la France ni l'œuvre d'un parti, ni une aventure imposée par le souverain. La nation s'y donne tout entière et de plein cœur. Les objections et les criailleries de quelques députés, les plaintes hypocrites de deux ou trois journaux, n'empêcheront pas cette vérité d'être partout reconnue[71]. » Louis Veuillot pour la guerre, on mesure ici à quel point le patriotisme révolutionnaire influence les esprits.

Une exception toutefois : les socialistes. Pas tous les socialistes, mais un bon nombre. Ce sont les seuls qui ne

68. Cité par Dugué de la Fauconnerie, *Souvenirs d'un vieil homme*, Paris, Paul Ollendorf, p. 171.

69. Cité *ibidem*, p. 170.

70. Cité *ibidem*, p. 174.

71. Cité *ibidem*, p. 171.

veulent pas de la guerre. Ils organisent en juillet quelques manifestations pacifistes. À Lyon un cortège d'ouvriers parcourt la ville, drapeau rouge en tête et chantant la *Carmagnole*. À Marseille une colonne de manifestants traverse la Cannebière en criant « Vive la paix ». Quelques rares journaux, par exemple *L'Éclaireur* de Saint-Étienne, prennent parti contre la guerre. Protestation courageuse, vu le bellicisme général. Déconcertante aussi : elle semble aller à l'encontre de la tradition révolutionnaire. Mais les socialistes français ont médité les leçons de Saint-Simon, de Proudhon, de Blanqui, de Fourier et de Marx, sur la guerre et sur la patrie : il n'y a qu'une seule guerre, celle des pauvres contre les riches; les guerres patriotiques ne sont que des pièges pour le peuple. « Non, non, proteste le saint-simonisme, le son du tocsin, ce cri funeste « aux armes » doivent cesser de se faire entendre. Ce n'est plus de sang qu'il faut abreuver nos sillons; l'incendie et la guerre ont assez longtemps dévoré le monde; cessez de nous abreuver de défiance et de haine [72]. » Comment s'opposer davantage à la tradition révolutionnaire?

En fait l'opposition ne porte que sur les moyens. Le but est le même, et pour tous la patrie sera le genre humain. Mais les uns, émules des hommes de 1792 et 1793, veulent se servir de la patrie France, les autres non. Les uns croient à la vertu de la guerre contre les despotes, les autres non. Mais tous sont cosmopolites. Et puis les socialistes pacifistes rendent un grand service aux républicains bellicistes : ils leur servent de repoussoir. Les républicains peuvent dire : regardez ces voyous, regardez ces sacrilèges qui insultent le drapeau; ce n'est pas comme nous qui aimons la France. Le socialisme apatride, faire-valoir du républicanisme belliciste, c'est un bon procédé.

72. *Doctrine de Saint-Simon, Exposition, Première année 1828-1829,* Seconde édition Revue et corrigée, Paris, Au Bureau de l'Agriculture, p. 411.

Malgré les écrasantes défaites de Metz et de Sedan, la tendance belliciste continue à prévaloir. Le gouvernement provisoire issu du 4 septembre, se dit gouvernement de la « Défense nationale », de la « patrie en danger », de « la lutte à outrance ». On y revient toujours. L'Empire a été renversé. On a fait la Révolution, il faut donc faire la guerre. Si ce n'est pas la guerre civile, c'est la guerre étrangère. L'important est d'en faire une. Des armées entières ont capitulé, l'ennemi occupe au moins le tiers du territoire national, des dizaines de milliers de soldats ont été tués. Qu'importe : il faut continuer à sacrifier des vies, le plus grand nombre possible de vies. Vous dites : la France est battue, c'est une défaite sans précédent. On vous répond que ce n'est pas possible, que la France ne peut pas disparaître, qu'il faut continuer à se battre :

« Non, écrit Gambetta, de Tours, où il commence à organiser la « défense nationale », il n'est pas possible que le génie de la France se soit voilé pour toujours, que la grande nation se soit fait prendre sa place dans le monde par une invasion de cinq cent mille hommes ! Levons-nous en masse et mourons plutôt que de subir la honte du démembrement [73]. »

Nous voyons ici se manifester un autre procédé du patriotisme révolutionnaire : la dramatisation de la défaite, comme si l'existence du pays était en jeu. Non pas de la défaite elle-même, mais de ses conséquences : la France est menacée de disparition. « Mourons », disent-ils alors. « Mourez » serait d'ailleurs plus exact. De toute façon l'ordre est incohérent. Un supplément de victimes ne sauve pas forcément un pays. Mais c'est la grande idée de Gambetta. Il est vrai qu'il s'agit surtout pour lui d'impressionner l'univers. En

73. *Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta avec une notice biographique de M. Joseph Reinach*, Paris, Bibliothèque Charpentier, Eugène Fasquelle éditeur, 1903, p. X.

organisant la levée en masse, il désire selon ses propres paroles « montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr[74] ».

Il ne le montre pas longtemps. Au bout de quatre mois les efforts des trois armées levées par Gambetta se révèlent infructueux. Le 15 janvier 1871 l'Empire allemand est proclamé à Versailles. Le 1er mars l'Assemblée nationale doit adopter les préliminaires de paix. Alors échec du patriotisme ? Peut-être, mais les patriotes n'acceptent pas. Ils parlent déjà de « revanche ». La guerre est finie, mais on la recommencera dès que possible. La paix n'est pas encore signée que Gambetta, de nouveau, exhorte à la « haine implacable » :

« Il faut, dit-il dans un discours du 2 mars 1871, que les républicains, jurant à nouveau une haine implacable aux dynasties et aux césars qui ont amené tous nos désastres, oublient leurs divisions et s'unissent étroitement dans la pensée patriotique d'une revanche qui sera la protestation du droit et de la justice contre la force et l'infamie[75]… » Le ton de la Revanche est donné : elle sera « patriote » et républicaine. Une nouvelle « guerre du droit » se prépare.

En attendant il faut y préparer la France, et à cette fin la « régénérer », y créer un « sentiment national ». Avec son génie habituel Gambetta voit bien que la France n'acceptera pas de se lancer dans une nouvelle guerre sans une amélioration en profondeur de l'esprit public.

Il emploie le mot « régénération » dans un sens très proche de celui des Lumières et de la Révolution[76]. Régénérer

74. *Ibidem*, p. XI.

75. « Discours prononcé le 2 mars 1871 aux obsèques de Kuss, le dernier maire français de Strasbourg », *Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta*, Paris, 1903, p. XIV.

76. Régénérer au sens des Lumières veut dire changer l'homme en extirpant de son esprit les préjugés des âges obscurs.

la France veut dire pour lui la républicaniser, c'est-à-dire la faire bénéficier du seul régime qui puisse réaliser complètement l'idéologie des droits de l'homme. La régénération selon lui ne peut être dissociée de la République. Celui qui aime sa patrie ne peut être que républicain :

« À l'heure où nous sommes, déclare-t-il aux délégués alsaciens le 9 mai 1872, la République que vous associez, que vous avez toujours associée non seulement à la défense de la patrie, mais à son relèvement, à sa régénération, la République s'impose (...) à la généralité des gens sensés par patriotisme [77]... »

L'objectif complémentaire est de créer un « sentiment national, car, dit-il, le sentiment républicain est un sentiment véritablement national [78] ».

Il faut bien sûr traduire. « National » prend ici le sens révolutionnaire, et veut dire attaché aux droits de l'homme. Et c'est à dessein que Gambetta parle de « sentiment national » et même de « cœur national » [79]. En bon disciple de Montesquieu et de Robespierre, il sait qu'un simple attachement ne suffit pas, que les droits de l'homme doivent être aimés. Sans amour de la patrie, Montesquieu et Robespierre l'ont dit, la République ne fonctionne pas, et l'amour de la patrie c'est l'amour de l'égalité. Le « cœur national » de Gambetta est le cœur qui palpite pour l'égalité. Le mot « national », mot-clé du vocabulaire politique au début de la Révolution de 1789, avait perdu un peu de sa force et de sa consistance. Gambetta le réactive et l'intègre dans le discours patriotique de la Revanche.

La seule nouveauté de son programme par rapport à celui

77. Discours prononcé le 9 mai 1872 en réponse à l'adresse des délégués de l'Alsace, *Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta*, Paris, 1903, p. 82.

78. *Ibidem*, p. 83.

79. *Ibidem*.

des révolutionnaires de 1789, c'est l'amour de la science. Pour lui régénérer c'est aussi renouveler le pays par la connaissance et la méthode scientifiques. Cette idée de renouvellement par la science était déjà en germe dans les Lumières [80]. Le saint-simonisme et le positivisme d'Auguste Comte l'avaient élevée récemment au rang de principe majeur de la philosophie politique. Gambetta la fait entièrement sienne, et va même plus loin : il demande d'aimer la science. Aimer la patrie ne suffit pas; il faut encore aimer la science :

« Il faut, déclare-t-il, que chaque année on voie s'avancer dans la vie une génération nouvelle, forte, intelligente, aussi amoureuse de la science que de la patrie [81]... »

Science et patrie se confortent mutuellement. La République, annonce le grand homme, entend « égaliser les classes (...) et, par la diffusion de la science pour tous, rendre au pays sa vigueur [82] ».

Tel est le programme de Gambetta, celui de la Revanche, celui de tous les républicains. Victor Hugo en donne à l'Assemblée ce résumé saisissant : « Dès demain la France n'aura plus qu'une pensée... reprendre des forces (...), forger des canons et former des citoyens; créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien (...), s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France [83]. »

C'est-à-dire la « grande nation », ou le « grand peuple », comme disait Napoléon.

80. *Ibidem*, p. 85.

81. « Discours prononcé le 26 juin 1871 à la réunion des délégués des comités républicains de la Gironde à Bordeaux », *Discours et plaidoyers choisis de Léon Gambetta*, Paris, 1903, p. 70.

82. *Ibidem*, p. 80.

83. Discours à l'Assemblée nationale, le 1er mars 1871.

Beau programme et des plus cohérents. La seule difficulté pourrait être l'opposition éventuelle des catholiques et des royalistes. Ces gens-là sont très nombreux. Ils sont majoritaires dans le pays, les élections du 8 février 1871 l'ont bien fait voir. On ne peut pas les supprimer : nous ne sommes plus en 1793. Il faut donc les persuader. Il faut les convertir au patriotisme révolutionnaire, à la Revanche et à la République. Comment résoudre ce problème? En fait la difficulté n'est pas si grande. Car dès le lendemain de la chute de l'Empire, si les catholiques et les royalistes ne sont pas encore convertis à la République, ils le sont à la Revanche et au patriotisme révolutionnaire. Les hommes du 4 septembre ont été très habiles avec eux, les invitant à illustrer de leur vaillance les combats de la Défense nationale, les sollicitant et les flattant. « Ma préoccupation unique, dira Gambetta, fut d'appeler aux armes sans distinction de partis, ni d'opinions (...) tous les hommes de cœur et de bonne volonté, tous ceux qui (...) avaient bien le droit de réclamer leur part dans la défense de la patrie; c'est pour cela qu'à côté des éléments révolutionnaires les plus ardents, *on vit être l'objet d'une faveur et d'une sollicitude particulière de ma part les représentants les plus autorisés du parti légitimiste* [84]. » Lesquels ont dû être bien fiers. Aux moins enthousiastes on faisait le chantage du patriotisme. On les excitait. On leur disait : vous vous prétendez patriotes, mais cela n'est pas possible, car vous êtes pour le pape et vous récitez des *oremus*. Alors, comme prévu, ils se rebiffaient. Nous sommes, répondaient-ils d'aussi bons patriotes que vous, et nous allons vous le montrer. Et ils le montraient. Un texte littéraire illustre bien cette réaction, la *Lettre d'un mobile breton*, poème écrit par François Coppée pendant le siège de Paris (hiver 1870-1871). Le mobile est

84. Cité dans G. de Cassagnac, *Histoire révolutionnaire contemporaine*, Paris, Lachaud, libraire-éditeur, 1873, p. 683.

une jeune recrue; il raconte à ses parents comment lui-même et ses camarades bretons, tous catholiques fervents, participent à la défense de la capitale, sous le commandement d'officiers républicains et anti-religieux, qui se plaisent à railler leurs convictions. Mais eux n'ont qu'un souci : montrer que leur foi n'altère pas leur courage, « montrer comment on meurt après la messe ». Peu leur importent les moqueries :

> Quelques-uns d'entre nous se plaignent bien tout bas
> Et sont avec raison mécontents qu'on ricane
> De notre vieil abbé qui trousse sa soutane,
> Marche à côté de nous droit au-devant du feu
> Et parle à nos blessés du pays et de Dieu;
> Mais aux mauvais railleurs nous faisons la promesse
> De bien montrer comment on meurt après la messe [85].

En 1793 les catholiques de l'Ouest n'avaient pas voulu mourir pour la république des droits de l'homme. En 1870-1871 c'est la même république, mais les mêmes catholiques (enfin leurs descendants) se défendent de ne pas vouloir mourir. Le patriotisme révolutionnaire a gagné la partie. L'historien républicain Aulard ne s'y est pas trompé : « Dans la guerre franco-allemande de 1870, écrit-il, les zouaves de Charette ont combattu sous le drapeau tricolore contre l'envahisseur si bien qu'on peut dire que cette guerre a achevé la fusion des Français, l'unité morale de la France, consacré la patrie nouvelle, la patrie telle que la Révolution l'a faite [86]. »

À condition de ne pas oublier la Commune. Car la Commune aussi a été un facteur favorable au patriotisme révolutionnaire. En discréditant l'anti-patriotisme. Car les

85. « Lettre d'un mobile breton », *Choix de Poésies François Coppée*, Paris, Librairie Alphonse Lemerre, 1942, p. 150.

86. Alphonse Aulard, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Étienne Chiron, 1921, p. 266.

communards sont anti-patriotes, ou du moins ils dénoncent la manipulation patriotique. « … La bourgeoisie, écrit Jules Vallès (…) compte sur ce que nous aimons l'odeur de la poudre, elle se dit que nous nous laisserons prendre à ce bruit de tambours et de clairons, à ces vivats et à ces sanglots [87]. » « Parmi les insurgés, écrit Littré, plusieurs ont dit que la patrie n'est plus qu'une vieillerie, désormais supplantée par le socialisme international [88]. » Peut-être, mais comment croire des gens qui veulent la guerre sociale? En outre la Commune a procuré à bon compte aux patriotes républicains une respectabilité nouvelle. En s'abstenant de la soutenir – certains l'ont même combattue – les politiciens du 4 septembre sont apparus comme des hommes d'ordre, des hommes rassurants, et leur patriotisme, qui est pourtant celui de Robespierre, comme celui des honnêtes gens. On sait bien sûr qu'ils veulent la Revanche, mais la Revanche n'est pas la guerre civile, et selon leurs propres discours, il faut la préparer dans la paix et par le travail, ce qui est des plus sérieux. « Paix, travail, Revanche », c'est la devise du patriotisme révolutionnaire nouvelle manière, du patriotisme du Bien civique face au Mal de la Commune anti-patriotique et sanguinaire. En un poème intitulé « Plus de sang », composé en août 1871, François Coppée, le poète national bien connu, définit et célèbre le plan-programme. Première strophe : la paix et le travail; oublions les discordes en maniant le marteau :

> La paix ! faites la paix ! Et puis, pardon, clémence !
> Oublions à jamais cet instant de démence.
> Vite à nos marteaux. Travaillons,

87. Jules Vallès, *Le Cri du peuple*, 1er mars 1871.

88. *De la situation que les derniers événements ont faite à l'Europe, au socialisme et à la France* (*Philosophie positive*, septembre-octobre 1871, inédit), cité dans *1871 : La Commune de Paris*, Les Reporters de l'Histoire, Paris, Liana Levi, 1983, p. 181.

Travaillons en disant : « C'était un mauvais rêve. »
Et plus tard quand mon front qui vite se relève
Lancera de nouveaux rayons,

alors ce sera le temps de la Revanche, et nous partirons au combat ; deuxième étape et deuxième strophe :

Alors, ô jeunes fils de la vaillante Gaule,
Nous jetterons encore le fusil sur l'épaule
Et le sac chargé de pain bis.
Nous irons vers le Rhin pour laver notre honte.
Nous irons furieux comme le flot qui monte,
Et nombreux comme les épis [89].

Que la guerre est belle vue par les poètes !

CONCLUSION

La France a gardé au dix-neuvième siècle le droit et les institutions révolutionnaires. L'idéologie des droits de l'homme formait l'esprit de ce droit et de ces institutions. L'idéologie est donc demeurée au cœur de l'État et de la société. Elle est demeurée avec le patriotisme révolutionnaire qui en était le soutien.

Le patriotisme révolutionnaire a donc survécu à la Révolution. Il est même permis de dire qu'il a bien survécu. Successivement la gloire de la Grande Armée, le lyrisme romantique et la « fête impériale » ont entretenu et nourri le mythe, pendant que ses habiles propagandistes lui attiraient de nouveaux sectateurs. Ainsi commençait la grande captation des esprits.

89. Cité dans *La Commune de Paris*, Reporters de l'Histoire, Liana Levi, p. 34.

V. PATRIOTISME RÉPUBLICAIN ET NATIONALISME FRANÇAIS

LE PATRIOTISME RÉPUBLICAIN

En 1876 les républicains prennent le pouvoir. Ensuite, malgré des alertes chaudes, ils parviennent à le garder. Comme leur voie est électorale, ils doivent nécessairement rassurer l'électeur. Ils sont obligés de présenter du patriotisme révolutionnaire un visage rassurant, sans renoncer pour autant à l'esprit qui l'anime. Mise au point délicate et finalement réussie. Nous appellerons ce chef-d'œuvre le patriotisme républicain.

Pour commencer on ne dit plus que la patrie et le patriotisme datent de la Révolution. Ce serait trop fort. On dit : une patrie et un patriotisme existaient avant la Révolution, mais c'est la Révolution qui a permis leur plein épanouissement. « Si la Révolution française, écrit par exemple le conseiller d'État Legrand, n'a point inventé le patriotisme, elle l'a dégagé de tout alliage, elle l'a débarrassé de tous les obstacles... » Elle a « pu, ajoute-t-il, bouleverser de fond en comble et renouveler la notion de patrie sans la détruire et même en la faisant émerger plus lumineuse et plus attachante [1] ».

1. Louis Legrand, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire, *L'idée de patrie*, Paris, Hachette, 1897, p. 23.

En somme l'Ancien Régime, c'est l'Ancien Testament, et la Révolution le Nouveau.

On ne dit pas davantage que la patrie consiste dans les droits de l'homme, ou qu'elle est une idée, mais on l'identifie avec la terre, avec la maison, avec le tombeau. Discours aimable et favorable aux effets oratoires. Aussi les orateurs radicaux-socialistes du Sud-Ouest s'y montrent excellents. « ... La Patrie en quoi consiste-t-elle? demande Auguste Bosc, rédacteur de *La Dépêche de Toulouse*, (...) c'est l'endroit où l'on se trouve le mieux, où l'on jouit du bonheur du foyer (...), c'est le sol où nous rattachent tous nos souvenirs (...), c'est la maison où s'est écoulée notre enfance, c'est le cimetière où reposent nos ancêtres [2]... » Qui fait mieux dans la manière patriarcale et conservatrice, dans le style vieux pays et terre des pères? Barrès lui-même est presque battu. Pourtant ces propos n'ont rien d'exceptionnel. L'école de Jules Ferry, l'école républicaine tient exactement le même discours. « La Patrie, lisons-nous dans un manuel de morale à l'usage des enfants, est la terre de nos Pères; tous les esprits et toutes les volontés d'un peuple s'unissent dans un même sentiment d'amour pour cette terre et pour ceux qui l'habitent [3]. » « Un sentiment d'amour ». C'est le patriotisme du cœur et du frisson. « Le culte de la patrie, écrit Pasteur, me fait battre le cœur [4]. » « Terre bien-aimée, s'écrie Jules Steeg, (...) que tu nous parais belle entre toutes, et par quels liens puissants nos cœurs te sont attachés [5]. » « La

2. *Le patriotisme par le citoyen Auguste Bosc, Rédacteur Correspondant de* La Dépêche *à Saint-Nicolas, Conférence prononcée au Cercle de l'Indépendance à Saint-Nicolas-de-la-Grave, le dimanche 21 janvier 1900* (Bibliothèque municipale de Toulouse, Lmd 5 172), pages 3 et 4.

3. *Leçons de morale*, par J. Launey et Mme H. Launey, Enseignement primaire supérieur, Paris, librairie Larousse, 2e édition, s. d. (antérieur à 1914), p. 157.

4. Cité dans Henri Douillet, *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944, p. 13.

5. « Prière du patriote », citée dans Henri Douillet, *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944, p. 24.

Patrie ! s'exclame le radical et franc-maçon Paul Doumer (...), c'est bien le nom le plus doux et le plus grand à la fois qui puisse résonner à nos oreilles [6] ! »

Et la Revanche ? On la met un temps sous le boisseau. « Il s'agissait maintenant, écrira Bainville, d'enlever aux monarchistes le monopole de l'ordre et de la paix (...) », il fallait « que la funeste réputation de bellicisme passât de la gauche à la droite [7] ». Dès 1871 Jules Grévy disait à l'Alsacien Sheurer-Kestner : « Il faut que la France accepte le fait accompli, il faut qu'elle renonce à l'Alsace-Lorraine [8]. » Plus question de guerre. Les loups deviennent des agneaux. La conquête du pouvoir est à ce prix.

Et le pouvoir gagné, il faut encore le garder. On continue donc à parler de paix, à la demander, à la promettre. Mais de paix dans l'ordre évidemment, et, comme le dit une proclamation électorale de 1893, « sous la protection d'une armée forte ».

« Républicains, peut-on lire dans ce texte exemplaire (il émane de Paul le Borgne, candidat républicain dans la première circonscription de Châteaulin), je veux une République sage, honnête et progressive (...).

» Je veux au dehors une paix honorable sous la protection d'une armée forte et d'une marine vaillante.

» Je veux l'ordre au dedans sous l'égide de la loi, et surtout l'ordre dans la rue [9]... »

Tel est le séduisant discours électoral. On s'y laisserait

6. Cité dans Henri Douillet, *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944, p. 25.

7. Jacques Bainville, *La Troisième République, 1870-1935*, Les Grandes études historiques, Paris, Arthème Fayard, 1935, p. 60-61.

8. Cité par Jacques Bainville, *La Troisième République, 1870-1935*, Les Grandes études historiques, Paris, Arthème Fayard, 1935, p. 102.

9. Cité dans Alphonse Bertrand, *La Chambre de 1893. Biographies des 581 députés, Avec avertissement et documents divers*, Paris, ancienne Maison Quantin, 1893, p. 177.

prendre, et beaucoup s'y sont laissé prendre. En quoi cette République « sage » ressemble-t-elle à celle de 93, ou même à celle de 1848 ? Et pourtant c'est bien la même. C'est bien la République dont le patriotisme révolutionnaire forme le « ressort principal ».

Il y a des signes qui ne trompent pas. Il y en a au moins trois : l'anticléricalisme, le racisme et l'attachement à la conscription.

Les anticléricaux de la Troisième République laïcisent l'école, expulsent les congrégations et séparent l'Église de l'État. C'est à peu de choses près le programme « anti-fanatiques » de la Révolution.

L'expansion coloniale de la Troisième République comporte un principe raciste.

Si nous colonisons, explique Jules Ferry, c'est par « le droit des races supérieures sur les races inférieures [10] » ; et quand il le dit les « très bien, très bien » fusent sur tous les bancs de la Chambre. Et quand il qualifie les Hovas de Madagascar de « race à moitié sauvage [11] », il ne se lève personne dans l'hémicycle pour protester. Pas plus qu'on ne protestait à la Convention contre le « sang impur » dans la *Marseillaise*, ou contre les appellations de « sauvages » ou de « sous-hommes » infligées aux Vendéens.

Enfin, comme leurs « grands ancêtres », les républicains professent avec dévotion le principe du « soldat-citoyen », et ne manquent jamais de le rappeler dans leurs proclamations électorales. Par exemple Alfred Naquet, l'un des hommes du 4-Septembre, inscrit à son programme, lors des

10. Jules Ferry fait sienne l'opinion d'Albert de Mun. Il loue « l'idée très élevée qu'apportait l'autre jour à la tribune M. le Comte de Mun, lorsqu'il donnait de la politique coloniale cette belle définition qu'elle était le droit des races supérieures vis-à-vis des races inférieures » (*Discours et opinions de Jules Ferry*, édition Robiquet, t. 5, Paris, 1897, 24 mars 1884, p. 156).

11. *Ibidem*, p. 159.

élections de 1876, la « substitution de la nation armée aux armées permanentes [12] », et Émile Chautemps, député de Paris, rappelle en 1893 l'attachement des « vrais républicains » au « service obligatoire pour tous [13] ». Le message est transmis par l'école. « Il faut, disent les *Leçons de morale* de Mme H. Launey, regarder le service militaire comme un devoir et comme un honneur [14]. » On réussit à créer une fierté du conscrit. Le tableau *Les conscrits* du peintre réputé Dagnan-Bouveret montre cinq jeunes conscrits se tenant par le bras, et avançant d'un même pas au son du tambour. Ils marchent derrière un drapeau que porte un enfant. Ils regardent droit devant eux. On dirait qu'une grande force les pousse en avant. Ils portent la blouse et le chapeau. Ils n'ont pas encore revêtu l'uniforme. Ce ne sont pas des militaires, mais des soldats-citoyens [15]. Ils symbolisent mieux ainsi l'idéal démocratique selon Jean-Jacques Rousseau : « Que tous soient soldats par devoir et aucun par métier [16]. » La République veut des soldats, mais des soldats qui ne soient pas trop militaires. Il ne faut donc pas trop les préparer à la guerre. Le service pour tous, mais pas trop long. La réduction du service en février 1905, de trois à deux ans, découle de cette logique.

12. Programme électoral d'Alfred Naquet, cité dans *Biographie complète des 534 députés*, Paris, 1876, p. 566.

13. D'après Alphonse Bertrand, *La Chambre de 1893. Biographies des 581 députés, Avec avertissement et documents divers*, Paris, 1893, p. 478.

14. *Leçons de morale,* par J. Launey et Mme H. Launey, *op. cit. supra,* p. 102.

15. On trouve une reproduction de ce tableau dans les *Leçons de morale,* par J. Launey et Mme H. Launey, *op. cit. supra,* p. 163.

16. Le texte de Rousseau est exactement celui-ci : « L'État ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais, mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. » (*Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée par J.-J. Rousseau, en avril 1772, Collection complète des œuvres de J.-J. Rousseau, Citoyen de Genève*, tome second Contenant les Ouvrages de Politique, À Genève, 1782, p. 380.)

Le citoyen militarisé serait un danger pour la démocratie. Au contraire la chair à canon pure lui est d'un grand profit : son immolation fait vivre la patrie. Sans parler de la satisfaction des immolés. Car le « suprême dévouement », explique Clemenceau dans une réflexion intitulée *La Patrie*, « devient le suprême plaisir » :

« Au lieu de vous acharner à l'impossible destruction de l'égoïsme, élevez-le jusqu'aux régions supérieures où il se confond avec l'altruisme, où le suprême dévouement devient le suprême plaisir. Au lieu de vous user en d'inutiles paroles contre la patrie, haussez-la jusqu'à l'orgueil du dévouement de tous [17]... » Langage d'épicurien, langage des Lumières. Un siècle plus tôt Robespierre tenait à peu près le même, louant l'« égoïsme généreux, bienfaisant qui confond notre bonheur dans le bonheur de tous, qui attache notre gloire à celle de la patrie [18] ». L'idée de sacrifice existe dans la pensée des Lumières et de la Révolution, mais avec un sens très particulier, celui de moyen d'obtenir la suprême jouissance. Non seulement il n'est pas malheureux de mourir pour la patrie, mais c'est le moyen de satisfaire le meilleur des égoïsmes, l'égoïsme « généreux ».

LE PATRIOTISME NATIONALISTE

Dans les années 1880 un patriotisme dit « nationaliste » se fait jour. La question est de savoir s'il s'agit d'un autre patriotisme, ou seulement d'une forme nouvelle de patriotisme révolutionnaire.

Le fondateur du nationalisme est Paul Déroulède (1846-1914). Les idées nationalistes sont défendues succes-

17. *Les plus belles pages de Clemenceau*, édition Pascal Bonetti, Paris, Albert Méricaut, s. d., (publié avant la guerre, si l'on en juge par les textes datés), p. 186.
18. Robespierre, *Textes choisis*, t. 3, éd. Poperen, éditions sociales, p. 158.

sivement par la Ligue des Patriotes, l'Union patriotique de France, la Ligue patriotique des intérêts français, la Ligue de la Patrie française et l'Action française [19]. Sans pour autant militer dans les ligues, certains écrivains comme Charles Péguy et Ernest Psichari adhèrent à un patriotisme d'essence nationaliste.

Les nationalistes sont très marqués par le souvenir de la défaite de 1870. Ils y voient un désastre sans précédent. Ils font des vœux pour la Revanche et pour le relèvement de la France, mais jugent le régime actuel incapable d'opérer ce relèvement, incapable pour cause de parlementarisme et de corruption. Ils appréhendent la disparition prochaine de la France. « Jeune homme, jeune homme, dit Renan à Déroulède, la France se meurt, ne troublez pas son agonie [20]. » Maurras et Vaugeois, les deux fondateurs de l'Action française, pensent que « la France se dissout [21] ». Ils craignent la « dissolution de la patrie [22] », et comme tous les nationalistes, veulent passionnément la conjurer.

Mais que sont exactement pour eux la France et la patrie ? Que veulent-ils sauver ?

Si l'on en croit leurs définitions, des réalités bien concrètes et bien tangibles : l'histoire, le sol, la race. « ... Une

19. La Ligue des Patriotes a été fondée par Déroulède en 1882, et supprimée en 1889, la Ligue de la Patrie française créée en 1898 lors de l'affaire Dreyfus, la revue *L'Action française* fondée en 1899.

20. Cité par Jérôme et Jean Tharaud, *La vie et la mort de Déroulède,* Paris, Librairie Plon, s. d. (1914), 29e édition, p. 33.

21. « Les plus fâcheux pressentiments sont donc vérifiés et les hommes de l'âge de M. Rouvier peuvent déclarer que « la France se dissout » » (Charles Maurras, *Enquête sur la Monarchie 1900-1909*, Nouvelle édition, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1911, Introduction, page XI).

22. « Nous sommes en droit de nous demander si (...) en séparant notre nation d'une famille et d'une dynastie dont les intérêts étaient devenus les nôtres, nous n'avons pas préparé la dissolution de la patrie » (Henri Vaugeois, Déclaration au Conseil supérieur de l'Instruction publique, cité dans Charles Maurras, *Enquête sur la Monarchie 1900-1909*, Paris, 1911, p. 184-185).

série de faits historiques », ainsi Maurice Barrès, doctrinaire et prophète du nationalisme, définit-il la France [23]. « Le sol et les ancêtres », ainsi définit-il la patrie : « Pour nous la patrie, écrit-il, c'est le sol et les ancêtres, c'est la terre de nos morts [24]. » Cette définition célèbre date de 1902. En 1911, dans une nouvelle édition de son *Enquête sur la Monarchie,* Charles Maurras la cite avec éloge et la fait sienne : « Si nous voulons, dit-il, qu'on recommence à invoquer la France sans condition, en la mettant au-dessus des idoles métaphysiques (...), il faut partout montrer sous une France abstraite, la réalité française, c'est-à-dire le sang français et le sol français, les traditions nationales et le champ national, ou, pour reprendre la grande parole de Maurice Barrès : notre terre et nos morts [25]. » Les mêmes théoriciens invoquent aussi la « race » entendant par là le peuple avec son génie propre, avec ses qualités et ses défauts. « Dites-moi, demande Psichari, si le génie de la race n'est pas immuable [26] ? » « Nous avons connu un temps, écrit Péguy, où quand une bonne femme disait un mot, c'était sa race même, c'était son être, c'était son peuple qui parlait [27]. » « J'ai expérimenté, écrit Barrès, que les qualités et les défauts français font l'atmosphère nécessaire à ma vie [28]. » La France des vertus n'est pas loin, le nationalisme est sur

23. « Au contact de cette grande Allemagne, j'ai senti ma propre patrie... Ses universités m'ont appris (...) à ne pas dire « France ! Oh France ! », mais à voir sous ce mot (...) une série de faits historiques, des ressources accumulées et une direction imposée à nos mouvements... » *L'appel au soldat*, 1900, Paris, Nelson, s. d., p. 42.

24. *Scènes et doctrine du nationalisme*, t. 1, Paris, 1902, p. 67.

25. *Enquête sur la Monarchie, 1900-1909*, Paris, 1911, Introduction, p. XXXVI.

26. Ernest Psichari, *L'appel des armes*, 1913, dans *Œuvres complètes,* édition Louis Conard, t. 2, Librairie Lambert, p. 43.

27. Charles Péguy, *L'argent*, *Œuvres en prose*, Bibliothèque de la Pléiade, N.R.F., 1961, p. 1102.

28. *L'appel au Soldat*, édition Nelson, s. d., p. 42.

le point de la retrouver. On aime la patrie, écrit en 1893 l'historien Fustel de Coulanges, « pour l'éducation qu'on a reçue d'elle, pour les beaux exemples que l'on y trouve, pour les vertus qu'elle enseigne [29] ». Chez beaucoup de nationalistes la haute leçon de Fustel vient corriger ce que la conception barrèsienne et maurrassienne de la patrie a de trop matériel et de trop biologique.

À quoi reconnaît-on tout de suite le nationaliste? À son culte de l'armée. Il vénère l'armée : elle est pour lui le meilleur de la patrie. Il défend l'armée : elle est l'honneur de la France. « J'ai défendu l'Armée, écrit le duc d'Orléans (le prétendant nationaliste), j'ai défendu l'Armée, honneur et sauvegarde de la France [30]. » Il y a la pourriture parlementaire, il y a les politiciens, mais nous avons encore l'Armée, voilà ce que se disent les nationalistes, voilà ce qui réchauffe leurs cœurs. L'Armée représente la vraie France : « Derrière les partis, écrit Ernest Psichari, derrière les individus, derrière nos philosophes, regardez (...) la France immuable, la France joyeuse, brave et hardie (...) la France! la fille aînée de la Gloire (...) Toujours guerrière et aventureuse [31]... » « Toujours guerrière » : certes; la France est forcément guerrière, puisque la France est l'Armée. Car l'Armée ne peut vouloir que la guerre, et tout ce que veut l'Armée est sacré. L'Armée aspire à la guerre de Revanche, la guerre est sacrée. L'Armée condamne Dreyfus, Dreyfus est coupable. Mais n'est-ce pas l'Armée de la République, l'armée d'un pouvoir révolutionnaire qui en dispose à sa guise? Sans doute, mais oublions cela. Une seule chose compte : en l'Armée s'est réfugiée la Patrie.

29. *Questions historiques,* Paris, Hachette, 1893, p. 130.

30. « Lettre de Monsieur le Duc d'Orléans à l'auteur de l'Enquête sur la Monarchie », *Enquête sur la Monarchie, 1900-1909*, Paris, 1911, p. 98.

31. *L'appel des armes*, *Œuvres complètes*, éd. Louis Conard, Librairie Lambert, t. 2, p. 43.

Voilà ce qu'il faut sauver : un peuple, une France « joyeuse et brave » incarnée dans son armée. Comment les sauver? Hé bien il y a des « solutions ». L'important est de les proposer et de les appliquer. « ... Il faut sauver le pays, écrit Maurras, que le pays le veuille ou non. Il le veut du reste (...) Le pays est solutionniste *(sic)*. Il sera tout entier à l'unanimité pour la première des solutions qui réussira [32]. » C'est clair, c'est simple. Les nationalistes sont gens pratiques, et finalement la situation ne se présente pas si mal, puisque « le pays est solutionniste ».

Toutefois, si « solutionner » est bon en soi, il vaut quand même mieux une bonne solution. Ici les nationalistes se divisent. Les nationalistes républicains (Déroulède et ses disciples) préconisent un exécutif fort et l'élection du président de la République au suffrage universel. Ils veulent « rendre la parole au peuple » et réviser dans un sens plus démocratique la Constitution de 1875 [33]. Enfin, accusant les Juifs de « trahir la patrie [34] », ils demandent l'expulsion du « personnel dreyfusard, juif et maçonnique qui déshonore et qui trahit la France [35] ». Au total une sorte de purification du régime. Les nationalistes intégraux, eux, ne veulent pas purifier le régime, mais le changer. Ils veulent abolir la République et la remplacer par la monarchie héréditaire, autoritaire et décentralisée. Car la République, pensent-ils, est incapable de faire vivre la patrie. Doctrine radicale, mais défendue avec une grande force de conviction et beaucoup de talent. Si bien que le « nationalisme intégral » – c'est celui de Charles Maurras et de l'*Action française*, et

32. *Enquête sur la Monarchie*, Paris, 1911, p. 251.

33. Voir Jérôme et Jean Tharaud, *La vie et la mort de Déroulède*, Paris, Plon, s. d. (1914), p. 43.

34. Cité *ibidem*, p. 107.

35. *Ibidem*.

l'expression est de Charles Maurras [36] – tend à prendre le pas sur le républicain, et que plusieurs nationalistes républicains se rallient aux intégraux. « Tout ce qui est national est nôtre, écrit le rallié Jules Lemaître. Nous avions fondé la Patrie française [37] pour défendre les grands intérêts, les conditions hors desquelles la patrie ne peut pas subsister. J'ai reconnu que la République était par essence incapable de réunir et de maintenir ces conditions. Il semble au contraire que rien de ce qui est national ne puisse désormais être républicain. » Véritable abjuration. Désormais hors de la monarchie, point de salut pour la patrie. Comme l'écrit un autre converti au nationalisme intégral, Léon de Montesquiou, « tout s'enchaîne, tout se déduit (...) Si vous avez résolu d'être patriote, vous serez obligatoirement royaliste [38] ».

Le patriotisme nationaliste ressemble par certains traits au patriotisme des anciens Français : l'attachement à la France des vertus, et chez les nationalistes intégraux l'espérance en un roi sauveur. S'oppose-t-il pour autant au patriotisme révolutionnaire, est-il vraiment son adversaire? C'est la question et même la question essentielle.

Si nous considérons le nationalisme républicain, la réponse n'est pas difficile à donner; elle est évidemment négative. « La Nation, la Loi », devise de la Ligue des Patriotes de Déroulède, était celle de la Révolution en 1789 et 1790. Déroulède lui-même est un prédicateur des Droits de l'homme. Voici l'une de ses péroraisons : « Et pour la liberté contre la tyrannie, pour l'égalité contre les privilèges, pour le droit contre la force, vive à jamais notre bien

36. En mars 1908, *L'Action française* devient quotidienne et paraît avec le sous-titre suivant : « Organe du nationalisme intégral ».

37. Réponse à l'*Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 519.

38. Réponse à l'*Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 289.

aimée patrie, la France[39]. » Certes il se montre attaché à la tradition française, mais il croit que la Révolution et les Droits de l'homme en font partie. Il mélange patriotisme révolutionnaire et véritable attachement à l'être de la France. Il fait du patriotisme mixte.

Le cas des nationalistes intégraux est plus complexe. Ils anathématisent les droits de l'homme. Ils se définissent eux-mêmes comme des « contre-révolutionnaires ». Et pourtant ils ne sont pas eux non plus de véritables adversaires du patriotisme révolutionnaire. Pourquoi cela? Parce qu'ils ne prennent pas toute sa mesure, et parce qu'ils le partagent sur plusieurs points.

Ils ne prennent pas toute sa mesure. En effet ils combattent la démocratie et les droits de l'homme, mais ils ne voient pas bien l'idéologie qui est derrière, ils ne visent ni l'utopie, ni la réduction de l'homme[40], ni la négation de l'être[41] que cette idéologie contient, ils ne dénoncent pas l'attachement au néant qu'elle commande. Ils prennent la démocratie au pied de la lettre : ils croient qu'elle est un « système politique[42] », et ne voient pas qu'elle est surtout un mot. Et quand ils la qualifient de « mensonge », ils pen-

39. Cité par Jérôme et Jean Tharaud, *La vie et la mort de Déroulède*, Paris, Librairie Plon, s. d. (1914), p. 218.

40. Il est vrai que jusqu'à Xavier Martin (*Nature humaine et Révolution française, Du Siècle des Lumières au Code Napoléon*) le réductionnisme anthropologique des pensées « éclairée » et révolutionnaire, n'a été vu par personne. L'ouvrage de Xavier Martin a été publié chez Dominique Martin Morin en 1994 et réédité en 2001. On lira aussi, du même auteur, *L'homme des droits de l'homme et sa compagne (1750-1850). Sur le quotient intellectuel et affectif du « bon sauvage »*, Dominique Martin Morin, Bouère, 2001.

41. Car l'utopie nie ce qui est pour affirmer ce qui n'est pas. Nous renvoyons ici au chapitre troisième du présent ouvrage, consacré au patriotisme révolutionnaire.

42. Système consistant dans le « gouvernement du Nombre », comme l'explique Maurras dans sa *Politique religieuse*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1912, p. 410-413.

sent au « système » et non au mythe [43]. Ils prennent les droits de l'homme au pied de la lettre. Pour eux c'est une « erreur politique [44] ». Ils leur opposent la « science politique » et l'inégalité dont cette science démontre la nécessité vitale [45]. Ils croient qu'il existe un contraire des droits de l'homme, alors que rien n'est leur contraire, puisqu'ils n'existent pas.

Et comme ils prennent la démocratie et les droits de l'homme au pied de la lettre, ils prennent de même la patrie et le patriotisme des hommes de la Révolution française. Ils ne savent pas, ils ne peuvent pas savoir – le sauraient-ils même en ayant lu les textes ? – que la patrie révolutionnaire n'a rien à voir avec cet être moral qui se nomme France. Ils ne peuvent pas savoir que le patriotisme révolutionnaire n'est qu'un égoïsme. Ils ne peuvent pas savoir qu'un tel patriotisme conduit immanquablement à la terreur, à la guerre et à l'extermination. D'où leur surprenante méprise : ils croient que les hommes de la Révolution faisaient la guerre pour la France, défendaient la France. « Il y eut, écrit par exemple Charles Maurras, une âme de légitimité dans le chant révolutionnaire devant l'ennemi, *La République nous appelle* (...) Ce chant avait raison de vouloir à tout prix repousser l'invasion étrangère [46]. » Et le même Maurras fait profession de « révérer » le Comité de Salut Public : « Nous

43. Significative cette observation de Maurras au sujet de Paul Bourget : « Il sait mieux que personne que la démocratie n'est qu'un mot vénéneux, représenté par un système politique contre nature » (*Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 119).

44. « Le Nationalisme est une protestation (...) contre une évidente erreur politique : l'erreur révolutionnaire classique des Droits de l'Homme » (Ch. Maurras, *Enquête sur la Monarchie*, nlle éd., Nouvelle librairie nationale, 1911, p. 169).

45. « Le fol illuminisme des gens de la Terreur disait : « La fraternité ou la mort. » La science politique pose un dilemme un peu différent, mais certain. Elle dit aux peuples : « L'inégalité ou la décadence, l'inégalité ou l'anarchie, l'inégalité ou la mort » (*Enquête*, *op. cit.*, p. 116).

46. *Enquête sur la Monarchie* (édition de 1924), cité dans *Charles Maurras, De la Politique naturelle au nationalisme intégral*, textes choisis par F. Natter et Cl. Rousseau, Paris, Vrin, 1972, p. 36.

révérons, écrit-il, le Comité de Salut Public[47]. » Et les politiciens de la Troisième République? Les nationalistes ne doutent pas non plus de leur amour de la France, se bornant à leur faire ce reproche d'y mettre des conditions, c'est-à-dire de placer le genre humain avant la patrie :

« Ce qui était au premier rang de toutes les idées politiques (la patrie) a été mis au second. Ce qui était au second rang (les vues personnelles sur l'avenir du genre humain) a été mis au premier[48]. »

Regrettable inversion, mais c'est le seul grief. Le patriotisme des politiciens radicaux est certes défectueux, puisqu'il est conditionnel[49]. Mais c'est quand même un vrai patriotisme. Maurras et les autres nationalistes intégraux ne voient pas que lorsqu'un républicain radical dit « la France, mais la France représentant dans le monde le droit et la justice[50] », il ne parle pas pour la France (quoi qu'il en veuille), mais en faveur de la Révolution universelle.

Pourquoi les nationalistes intégraux se trouvent-ils ainsi dans l'incapacité de voir et par conséquent dans l'impossibilité de dénoncer le caractère véritable du patriotisme révolutionnaire? Pourquoi ne comprennent-ils pas? C'est d'abord sans doute faute d'une étude approfondie de la pensée des Lumières et de la Révolution. Par exemple, évoquant la patrie des hommes de 1789, Maurras n'en retient que le caractère abstrait, et l'ignorance « des caractères du sol national » et

47. Charles Maurras, « Pourquoi pas Valmy? », 18 septembre 1916, *La France se sauve elle-même*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916, p. 198.

48. Charles Maurras, *Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1898-1905*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916, p. 325. Maurras qualifie de « patriotisme conditionnel » le résultat de cette inversion (*ibidem*, p. 325, note 1).

49. Voir note précédente.

50. Propos d'Arthur Ranc dans *Le Matin* du 26 avril 1898, cités par Charles Maurras dans *Quand Les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1898-1905*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916, p. 325, note 1.

des « diversités d'existence qu'ils déterminent »[51]. N'ayant lu sur ce point ni d'Aguesseau, ni Voltaire, ni Jaucourt, ni l'abbé Coyer, il ne sait pas que la nouvelle patrie ce sont les droits de l'homme, c'est-à-dire l'organisation utopique de la jouissance. Il veut y voir l'oubli des réalités, mais c'est bien autre chose, nous le savons, c'est une philosophie matérialiste de l'homme et du monde.

Il est vrai que sur plusieurs points les nationalistes partagent cette philosophie. Alors comment la dénonceraient-ils? Plusieurs d'entre eux sont en fait des disciples des Lumières par l'intermédiaire de la pensée comtiste. Plusieurs sont déterministes et nient le libre arbitre. C'est particulièrement net chez leur docteur révéré, Maurice Barrès. Contrairement à l'interprétation habituelle, « la terre et les morts » du maître lorrain ne sont nullement un héritage ou une leçon. Ce sont des forces contraignantes qui nous déterminent et annulent notre liberté.

« L'individu, écrit-il, son intelligence, sa faculté de saisir les lois de l'univers! Il faut en rabattre. Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles sont des façons de réagir qui trahissent de très anciennes dispositions physiologiques (...) Il n'y a pas d'idées personnelles; les idées même les plus rares, les jugements même les plus abstraits (...) sont des façons de sentir générales et apparaissent nécessairement chez tous les êtres de même organisme assiégés par les mêmes images. Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs[52]. »

Et ceci encore :

51. *Réflexions sur la Révolution de 1789,* par Charles Maurras, Paris, éditions Self, 1948, p. 68.

52. Maurice Barrès, *Un Homme libre*, Nouvelle édition revue et augmentée d'une préface inédite, Paris, Albert Fontemoing éditeur, Collection Minerva, 1905, p. 233.

« ... Que le « Moi » soumis à l'analyse un peu sérieusement s'anéantit et ne laisse que la société dont il est l'éphémère produit. Mais le « Moi » s'anéantit d'une manière plus terrifiante encore si nous distinguons notre automatisme. Il est tel que la conscience plus ou moins vague que nous pouvons en prendre, n'y change rien. Quelque chose d'éternel gît en nous, dont nous n'avons que l'usufruit, et cette jouissance même, nos morts nous la règlent [53]. » Comme La Mettrie, comme Cabanis, qu'il cite d'ailleurs, et dont il invoque l'autorité, Barrès professe la théorie matérialiste de l'homme-machine : toutes nos pensées, tous nos états d'âme sont produits pas notre organisme physique. Réglons la machine de telle manière, nous fournirons telles pensées : « Peut-être même surprendrons-nous ces règles fixes des mouvements de notre sang qui amènent ou écartent les périodes où notre sensibilité est à vif. Cabanis pense que par l'observation, on arriverait à changer, à diriger ces mouvements quand l'ordre n'en serait pas conforme à nos besoins. Par des hardiesses d'hygiéniste ou de pharmacien, nous pourrions nous mettre en situation de fournir très rapidement les états les plus rares de l'âme humaine [54]. »

Que les nationalistes si désireux de restaurer la France et d'en entreprendre la réforme intellectuelle et morale aient pu se mettre à l'école d'un tel matérialiste, laisse songeur. On voit que Barrès ne croyait guère à sa propre âme ; comment aurait-il cru à celle de la France ? Barrès parlait beaucoup d'« énergie nationale [55] ». Heureuse expression et propre à séduire une jeunesse avide de nourritures spirituelles. Mais dans la pensée du maître cette énergie était-elle autre chose qu'une sorte de fluide vital issu de la matière France ?

53. *Ibidem.*

54. *Ibidem*, p. 54.

55. « Roman de l'énergie nationale » est le titre qu'il a donné à sa trilogie romanesque (*Les déracinés*, *L'appel au soldat* et *Leurs figures*).

Maurras, lui, ne fait jamais profession aussi déclarée de matérialisme et de déterminisme [56]. Mais il a quand même été marqué par ces systèmes, et sa conception de la patrie s'en ressent. Sa France est une matière, et c'est ce qui explique son optimisme. Car on ne refait pas aisément les esprits, mais pour les choses matérielles il suffit d'avoir de bons artisans et d'y mettre le prix. Si la matière est de bonne qualité – c'est le cas de la matière France –, il n'y a plus alors aucune difficulté : « ... La monarchie rétablie, écrit Maurras dans l'*Enquête*, tout succède (...) on se mettra enfin à construire, à organiser, à faire, à créer. Quelle magnifique matière que la France contemporaine pour de bons artisans laborieux et réfléchis [57 a]. » La Révolution a endommagé la France, mais comme une tempête endommage une maison : atteinte physique à des objets physiques. Que la catastrophe ait pu laisser des traces profondes dans les esprits et dans les cœurs, qu'elle ait pu affecter pour longtemps l'être moral de la France, Maurras ne semble pas le concevoir [57 b]. Pour lui c'est tout simple; la Révolution

56. Cependant ses premiers écrits anti-matérialistes sont postérieurs à la guerre de 14-18.

57 a. Ch. Maurras, *Enquête sur la Monarchie*, nlle éd., Nouvelle librairie nationale, 1911, p. 183.

57 b. Maurras sous-évalue les effets de la Révolution française. On lira sur ce sujet l'étude de Louis Daménie intitulée « Le positivisme de Maurras sous la lumière de la Providence », et publiée dans *L'Ordre français* (numéro 99, janvier 1966, p. 1-11), ainsi que le commentaire très élogieux de cette étude par M. Duroc dans la revue *Itinéraires* (juin 1966, p. 256-261). Selon Daménie, Maurras sous-estime la puissance et l'efficacité dans la longue durée des « sectes », autrement dit des sociétés de pensée, des loges maçonniques et des clubs révolutionnaires. Il ne voit pas le caractère satanique de la Révolution. « Joseph de Maistre, écrit Daménie, a dit : « La Révolution est satanique ». Maurras répond : « Il aurait aussi bien pu dire qu'elle était chaotique, car cette œuvre des puissances inférieures ne se soutient que par un trouble perpétuel introduit dans le sens et la valeur des mots. » Il me semble que cet écart de vocabulaire mesure celui qui sépare la pleine vision politique de la vision positiviste. Maurras reste au niveau des effets, car l'idée de fausser le sens des mots est d'inspiration diabolique (...). Cette idée que la Révolution est seulement chaotique pèsera sur l'analyse de Maurras. Bien

appartient au passé; maintenant au travail et reconstruisons la maison. « On me parle, dit-il, de 1789, 1792, de 1793 (...) Je fais observer que ces catastrophes *ont eu lieu*[58], que ce sont des faits, qu'à ces dates mémorables les forces auxquelles a succombé le trône, étaient d'une énergie et d'une ampleur inouïes[59]... » Il suffit de refaire l'ouvrage France et de le refaire plus solide :

« Cet admirable ouvrage, si on le refait méthodiquement, pourra donc supporter des pressions et des chocs autrement forts que les pauvres petites mécaniques constitutionnelles que nous offrent ici et là de modestes réformateurs[60]. »

qu'il connaisse l'action des sectes et les ait largement démasquées, il sous-estime leur puissance car il ne voit en elles comme dans la Révolution en général, qu'une action de destruction de la société, ne saisissant pas ou insuffisamment, que celle-ci n'est qu'un préalable, et qu'une fois détruites les structures de la société, un nouveau réseau artificiel, occulte dans le cas de la maçonnerie, visible dans le cas des hiérarchies parallèles du communisme, se tisse, qui va enserrer la société, et permettre de la maneuvrer à ceux qui tiennent les fils. C'est parce que ce processus est de nature diabolique que Maurras ne le saisit pas entièrement » (p. 5). Nous ne faisons pas nôtre la totalité de cette critique, mais nous croyons avec Louis Daménie et Joseph de Maistre, que si le diable est le contempteur de Dieu et l'ennemi de l'homme, la Révolution alors est véritablement diabolique. Les incroyants, et l'on sait que Maurras était incroyant, ne peuvent évidemment pas accuser le diable auquel ils ne croient pas, mais ils pourraient au moins reconnaître la présence dans la Révolution d'une véritable haine à la fois de Dieu et de l'homme. Ils pourraient discerner dans cette haine la volonté non seulement de détruire les institutions et les structures de la société, mais aussi d'abolir la religion chrétienne et d'anéantir l'homme lui-même, rendant ainsi impossible à jamais toute reconstruction d'une cité digne de ce nom. Maurras a méconnu cette puissance de mort et d'anéantissement. Il l'a méconnue à l'époque de l'*Enquête*. Après la guerre de Quatorze, il commence peut-être à la réaliser. Dans le « Discours préliminaire » de l'édition de 1924 (édition dite « définitive »), il déplore l'« abaissement considérable de l'intelligence et des mœurs » causé par « cent-trente ans de démocratie ». M. Jean Madiran nous a signalé ce passage. Nous l'en remercions. Il veut y voir une preuve de la parfaite lucidité de Maurras vis-à-vis de la Révolution. On doit cependant observer que le mal de l'« abaissement » est imputé ici par Maurras non à la Révolution française, mais à la « démocratie ».

58. C'est nous qui soulignons.

59. *Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 355.

60. *Ibidem*.

En somme ce qui a été défait, on peut le refaire. « Une société qui s'appelle la France, écrit Vaugeois répondant à l'*Enquête*, a été possible, a été créée, a été défaite et elle peut être refaite à nouveau [61]... » C'est tout simple, mais si la France était un être moral, un être doté d'une âme, on ne pourrait pas la refaire, on ne pourrait pas la reconstruire. Car un être moral ne se refait pas, ne se reconstruit pas. Si la France était un être moral, un être doté d'une âme, la Révolution ne l'aurait pas seulement mutilée, elle aurait aussi intoxiqué sa substance même, et rendu presque impossible son relèvement. Heureusement la France est un édifice, un « ouvrage », et donc, Vaugeois le dit, « elle peut être refaite à nouveau ». Ce sera le travail de la monarchie : « ... Nous ne sommes sûrs que d'une chose, écrit Maurras, la monarchie reconstituerait une France [62]. » « Refaire », « reconstituer » ces mots viennent à tout instant sous la plume de Maurras et de ses interlocuteurs de l'*Enquête*. Un seul parle de « guérir »; c'est Léon de Montesquiou : « Deux siècles de funeste philosophie, écrit-il, nous ont intoxiqués; ne pensez-vous pas que pour nous guérir, il faudrait bien longtemps [63]? » Mais Charles Maurras ne répond pas. Peut-être parce qu'il ne comprend pas. Comment un édifice, un « ouvrage » pourrait-il être intoxiqué? Une maison endommagée n'est pas malade. On ne parle pas de « guérir » une maison. Et que veut dire ce « bien longtemps »? Que la monarchie revienne, et tout de suite les choses iront mieux.

On nous objectera sans doute : vous attachez trop d'importance à des mots. Après tout ce ne sont que des manières de parler. Peut-être, mais ce sont des manières de parler révélatrices de tout un système de pensée. Car sur des questions

61. *Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 188.

62. *Ibidem*, p. 355.

63. *Ibidem*, p. 285.

de politique et d'anthropologie voisines de la question de la patrie, les interlocuteurs de l'*Enquête* et Maurras lui-même professent des opinions scientistes et matérialistes.

Il y a d'abord leur théorie de la politique scientifique. La politique, affirme Maurras, est une science comme les sciences naturelles. Elle dégage des lois comme le font ces sciences, et les applique :

« Étant données ces lois qu'elle s'attache à discerner et à formuler avec toute la netteté de la science, elle trace et éclaire la conduite des politiques à peu près comme la physiologie, la pathologie et la thérapeutique éclairent et dirigent la conduite des médecins [64]. »

Selon ces lois la monarchie est le meilleur des régimes. C'est ce que dit Sully Prudhomme dans sa réponse à l'*Enquête,* et Maurras le relève avec satisfaction : « M. Sully Prudhomme n'hésite pas à reconnaître que le système monarchique est clairement celui que la science recommande comme le meilleur et le seul [65]. » On peut passer à la rigueur sur la politique comme science et se contenter d'y voir une banalité. Mais la monarchie, meilleur régime selon la science, n'est pas une banalité. Ce serait plutôt une idée scientiste et positiviste, dans la manière de Saint-Simon et d'Auguste Comte. On sait en effet que pour ces deux philosophes, un exercice normal du pouvoir doit observer les lois des sciences exactes et naturelles. « L'Empereur, écrivait Saint-Simon parlant de Napoléon, aurait besoin d'un lieutenant scientifique capable de comprendre ses projets et d'en seconder l'exécution; il lui faudrait un second Directoire [66]. »

64. *Enquête sur la Monarchie,* 1911, p. 337.

65. *Ibidem.*

66. Cité dans *La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme, 2, Saint-Simon jusqu'à La Restauration,* par Henri Gouhier, 2e édition, librairie philosophique Vrin, 1964, p. 243.

Il y a aussi les propos tenus dans l'*Enquête* sur le peuple français comme race. Deux au moins des personnalités interrogées, J. Caplain-Cortambert et Hugues Rebell, assimilent les Français à une race animale dont il faut protéger la pureté. Selon Caplain-Cortambert « … l'influence des croisements exotiques a été considérable en France depuis un siècle qu'une loi stupide donne aux étrangers une hospitalité si complète. Les classes dirigeantes, l'aristocratie surtout, ont été modifiées par cet afflux excessif de sang étranger[67] ». « Comment (l'État) saurait-il, demande Hugues Rebell, que les races humaines se perfectionnent comme les races animales, grâce à la vigilance des éducateurs pour écarter tout principe étranger, une fois que le type après plusieurs croisements est créé et que le goût de la race est devenu chez lui l'instinct même de la vie[68]. » Maurras ne commente pas ce dernier propos, mais « l'afflux excessif de sang étranger » selon Caplain-Cortambert, attire son attention; il y voit une « question à débattre » :

« M. Caplain-Cortambert se demande si les hautes classes et la bourgeoisie ne sont pas bien infectées de sang étranger. C'est une question à débattre, et il y faudrait faire de grandes distinctions[69]. »

Ce que Maurras écrit dans un autre chapitre de l'*Enquête* des avantages de l'hérédité professionnelle, laisse clairement apparaître une conception plutôt matérialiste de la nature humaine. « On comprend, dit-il par exemple, que des individus déjà différenciés par l'exercice d'un métier produisent en général et en moyenne des individus différenciés et, pour ainsi dire, polarisés dans le même sens[70]. » Voici un commerçant fils de commerçant, ou un diplomate fils de

67. *Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 247.
68. *Ibidem*, p. 153.
69. *Ibidem*, p. 252.
70. *Ibidem*, p. 369.

diplomate, « la carrière de sa famille lui aura fait trouver la ligne du moindre effort et du plus grand effort utile, c'est-à-dire du meilleur rendement humain [71] ». Et commentant le mot de Paul Bourget, « Qu'est-ce que l'appel à la tradition, sinon l'appel à la race? », l'auteur de l'*Enquête* écrit : « Race, sélection, continuité, ces idées rédemptrices (...) imposent la reconstitution de la France [72]. » On retrouve la France à « refaire », mais selon une autre manière : il ne s'agit plus d'une maison à réparer, mais d'une race à préserver où à perfectionner.

Avec de telles dispositions comment ne pas céder à la xénophobie? Le seul moyen d'y résister consiste à respecter la nature humaine, mais quand les lois de la science régissent les gouvernements des hommes, où est la nature humaine? Et quand les peuples ne sont plus que des variétés biologiques différentes, peut-on encore parler de nature humaine? Ce ne sont plus les mêmes hommes, et le lien d'humanité entre eux est bien ténu, et la communication entre eux bien malaisée. Alors c'est l'indifférence et plus souvent la haine. La germanophobie nationaliste rappelle par sa violence et ses idées fixes la xénophobie des révolutionnaires de 1792 et 1793. Ce n'est pas étonnant : les origines sont les mêmes, soit le matérialisme et le racisme des Lumières [73]. L'intention première de Maurras vis-à-vis de l'Allemagne n'était pas xénophobe. Avec d'autres bons esprits de son temps, avec Pierre Lasserre, avec Fustel de Coulanges, il entendait réagir contre l'engouement germanophile des savants et des historiens français depuis 1815. Mais la xénophobie l'emporta, et l'Allemagne devint sous sa plume l'incarnation du désordre et de la barbarie. Il écri-

71. *Enquête sur la Monarchie*, 1911, p. 370.

72. *Ibidem*, p. 116.

73. Nous nous permettons de renvoyer ici à notre étude « Les « Lumières » et les peuples. Conclusions d'un séminaire », *Revue historique*, n° 290/1, p. 161-189.

vit par exemple : « ... L'intelligence est confondue en Allemagne avec les organes des sens et de la passion[74] », ou bien : « (L'Allemagne) a rompu la tradition du genre humain et répandu par là un trouble et une confusion sans mesure[75]. » Comme il l'écrivait lui même, il ne perdit « pas une occasion d'opposer au chaos barbare l'esprit roman, au germain le latin et au gothique le classique[76] ». Ce sont là des outrances et un manichéisme révolutionnaire. Comme au temps de la Révolution, le Mal est entièrement du côté de l'étranger; il est l'étranger lui-même.

On peut s'étonner de voir les patriotismes de droite et de gauche présenter les mêmes caractères révolutionnaires, mais si les philosophies sont les mêmes, il n'y a pas lieu d'en être surpris. N'oublions pas non plus les origines du mouvement nationaliste : elles sont révolutionnaires et républicaines. Déroulède, le fondateur, honore les Droits de l'homme. Boulanger, son héros, est un républicain et un homme de paille de Clemenceau. Alfred Naquet, principal conseiller de Boulanger, n'a d'ambition que de sauver la République (par le moyen d'une révision constitutionnelle). Il est d'ailleurs président du « comité national républicain »[77]. Le nationalisme est sorti de là.

Le boulangisme est précieux à la République. En se ralliant (même les légitimistes) à Boulanger, les monarchistes entrent dans l'esprit du patriotisme révolutionnaire qui est l'idéologie de ce régime. En somme le boulangisme dote le régime d'un adversaire inoffensif, puisqu'il partage son idéologie.

74. Charles Maurras, « Une enquête nouvelle », octobre 1902, *Quand les Français ne s'aimaient pas*, 1916, p. 117.

75. *Ibidem*, p. 109.

76. *Ibidem*, p. 106.

77. X... du *Figaro, Les coulisses du boulangisme revues et augmentées de plusieurs chapitres inédits*, Avec une Préface de Mermeix, Député de Paris, Paris, chez Léopold Cerf, 1890, p. 6.

PATRIOTISME RÉPUBLICAIN

Le nationalisme issu du boulangisme est utile à la République. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. D'ailleurs la République l'invente, et l'ayant inventé, l'utilise et le manipule à son gré. Il lui suffit de manifester son cosmopolitisme et son anti-militarisme (car elle dispose aussi de ces cartes-là). Alors les nationalistes crient : « Vive l'Armée », « À bas l'Allemagne » (voyez l'affaire Dreyfus). Le jour venu de la guerre aux despotes, on pourra compter sur ces gens-là.

LE PATRIOTISME DES CATHOLIQUES

On pourra compter aussi sur les catholiques, sur la France catholique dans son ensemble.

Déjà, nous l'avons vu, pendant la guerre de 1870-1871, la France catholique avait rivalisé de patriotisme avec les républicains anticléricaux du genre de Gambetta. Le pli était pris. La guerre terminée, les catholiques, clergé en tête, persévèrent dans le patriotisme le plus ardent. On pourrait même dire sans exagération que leur catholicisme se confond avec leur patriotisme. Tous les jours ils demandent à Dieu de sauver la France. Toutes leurs prières, tous leurs cantiques implorent le Ciel pour le salut de la patrie. Dévotion au Sacré-Cœur et dévotion mariale sont mobilisées pour la France. Par la construction de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, l'Assemblée nationale avait voulu en 1873 « appeler sur la France la protection de la bonté divine ». Depuis cette date la prière pour la France est toujours associée au culte du Sacré-Cœur.

Un grand nombre de cantiques populaires [78] touchent dans les cœurs des fidèles la corde patriotique. Ce sont des

78. Il s'en publie plusieurs recueils. L'un des plus répandus est le *Recueil de prières et de cantiques à l'usage des Paroisses et des Maisons d'éducation, par M. l'abbé Saurin, chanoine honoraire, missionnaire apostolique...*, nouvelle

cantiques de foules, de processions triomphales et d'églises bondées. Leurs entraînants refrains sont faits pour être criés à tue-tête :

> Pitié, mon Dieu ! c'est pour notre Patrie
> Que nous prions au pied de cet autel.

ou bien :

> Ô Marie, ô Mère chérie
> Garde au cœur des Français la foi des anciens jours.

ou bien encore :

> Reine de France, priez pour nous,
> Notre Espérance venez et sauvez-nous [79]...

On chante, on pleure, on frissonne. Ce sont les *Marseillaises* des églises.

Avec en plus la compassion. « Pitié mon Dieu ! »; les cantiques nous rappellent l'ancien patriotisme de compassion. Nous y trouvons l'idée d'une patrie malheureuse et coupable, menacée de la colère de Dieu :

> Dieu nous punit, les flots de sa colère
> Montent toujours; Mère viens nous sauver [80].

Son peuple est ingrat :

> Pitié mon Dieu ! si votre main châtie
> Un peuple ingrat qui semble la braver [81] !

édition (soixantième), Société Saint-Augustin, Desclée de Brouwer et Cie, Lille, Paris, 1911, 486 p. et Supplément de 46 p. (La première édition de cet ouvrage est antérieure à 1892.)

79. Ces cantiques se trouvent dans le Recueil Saurin (voir note précédente) aux numéros 160, 168a, 254 et 256. Aloys Kunc est l'auteur de *Reine de France*.

80. Deuxième couplet de *Reine de France* d'Aloys Kunc.

81. Quatrième couplet de *Pitié mon Dieu*, n° 160 du Recueil Saurin.

Il faut nous tirer de là. On compte sur le Sacré-Cœur :

Sauvez, sauvez la France
Au nom du Sacré-Cœur[82].

et sur Jeanne d'Arc :

Garde la France, garde la France
Ô noble sœur[83].

Patriotisme de compassion et patrie des vertus. Car cette coupable se repent. Elle aspire à ses anciennes vertus, à son ancien idéal d'honneur et de vaillance et à son antique vocation de fille aînée de l'Église. Elle veut

Que le monde redise
En tout temps, en tout lieu
La fille de l'Église
Est le soldat de Dieu[84].

Nostalgique et fière de son glorieux passé, elle veut « redevenir la France d'autrefois » :

En ces jours malheureux, tremblante elle vous prie
Et veut redevenir la France d'autrefois[85].

Et voici sa prière :

Divin Jésus, que ton peuple de France
Revienne enfin au culte de l'honneur,
Rends-lui sa foi, son antique vaillance[86].

82. *Ibidem*, Refrain.
83. *À Jeanne d'Arc*. Refrain.
84. *France debout*, n° 168a du recueil Saurin, cité *supra*, couplet n° 5.
85. *Ibidem*, couplet n° 2.
86. *La Bannière du Sacré-Cœur*, n° 167 du Recueil Saurin, couplet n° 5.

On se croirait au temps de Christine de Pisan, ou de Charles d'Orléans, ou de Ronsard, en tout cas très loin du patriotisme révolutionnaire.

Très loin, mais sans s'y opposer, sans le contrecarrer de manière efficace. Pour cela il faudrait en avoir une claire conception, et ce n'est pas le cas du catholicisme de cette époque. La plupart des évêques ne comprennent rien à la Révolution, et certains la confondent même avec l'Évangile. « ... Quoi de plus noble que la devise Liberté, Égalité, Fraternité, dont le sens est si beau quand on ne les sépare pas de leurs origines évangéliques ? » Cette perle est du cardinal Perraud, évêque d'Autun [87]. D'autres, tel le cardinal Lavigerie, voient dans la République une simple forme de gouvernement, et conseillent aux catholiques de s'y rallier. Ne comprenant ni la Révolution, ni la République issue de la Révolution, comment ces dignitaires ecclésiastiques pourraient-ils comprendre le patriotisme révolutionnaire ?

Et d'ailleurs ils ne le comprennent pas. Ni eux, ni les autres catholiques. Ni les écrivains catholiques ou proches du catholicisme. Par exemple Charles Péguy prend pour authentique le patriotisme de la Convention et des jacobins. « Celui qui défend la France, écrit-il, est toujours celui qui défend le royaume de France. Celui qui ne rend pas une place, peut être tant républicain qu'il voudra, et tant laïque qu'il voudra (...), il n'en sera pas moins petit cousin de Jeanne d'Arc [88]. » Et quelques lignes plus bas il y revient : « Valmy et Jemmapes sont les droites filles de Patay (victoire de Jeanne d'Arc) (...) elles sont de la même race, de la même famille spirituelle. » Danton et Saint-Just, « petits cousins » de Jeanne d'Arc, Valmy et Jemmapes filles des

87. Cité dans le *Journal du XVe Centenaire*, 25 novembre 1996, p. 2.

88. Charles Péguy, *L'argent*, *Œuvres en prose*, 1909-1914, Paris, N.R.F., Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 1243.

victoires johanniques, il y aurait de quoi rire si l'auteur n'était pas Charles Péguy.

Il se trouve, il est vrai, quelques catholiques moins aveugles (ou moins naïfs). Ceux-là savent par leurs études historiques le patriotisme révolutionnaire étranger à l'intérêt de la France, et même contraire à cet intérêt. Mais ils ne parviennent pas pour autant à prendre toute sa mesure, ni à discerner tous ses effets. C'est le cas d'Augustin Cochin. Ce jeune et grand historien publie peu de temps avant la guerre une étude très intelligente sur le patriotisme des hommes de la Révolution, patriotisme qu'il qualifie d'« humanitaire [89] », et dont il sait parfaitement l'indifférence aux intérêts de la France : « ... Ce n'est pas de la France, écrit-il, que s'inquiète ce patriotisme-là [90]. » « Mépris du droit des gens » et « férocité » en sont pour lui les signes. Prétendus patriotes, en fait vils assassins. Cochin évoque les « massacres de parlementaires et de prisonniers de guerre », et les « destructions d'hommes, de femmes, d'enfants même » [91]. Il insiste à juste titre sur cette bestiale barbarie : « Aucun zèle politique, écrit-il, n'a jamais fait si bon marché des vies humaines [92]. » Il aperçoit même la captation et la manipulation des patriotes français par les patriotes humanitaires : « ... Les deux Patriotismes, humanitaire et français, luttèrent côte à côte en 1792. Le second fit au service du premier la guerre à l'Europe (...) Il fait la guerre en 1792 au profit d'une secte humanitaire [93]. » « Au service », « au profit », terribles

89. « Le patriotisme humanitaire » dans *Les sociétés de pensée et la démocratie*, réédité par Jean Bæchler sous le titre *L'esprit du jacobinisme, Augustin Cochin*, Paris, P.U.F., 1979, p. 181-189. Nous avons analysé cette étude de Cochin dans notre article intitulé « Considérations au sujet du *patriotisme humanitaire* », *Catholica*, printemps 1997, n° 55, p. 67-77.

90. « Le patriotisme humanitaire », p. 183.

91. *Ibidem*, p. 184.

92. *Ibidem*, p. 188.

93. « Le patriotisme humanitaire », p. 184.

mots, mais justes. Cochin semble avoir tout compris. Et pourtant non. Car s'il voit bien opérer le patriotisme révolutionnaire, il n'en saisit pas bien la nature, ni le mécanisme de ses opérations. Révélatrice à cet égard sa question finale : « D'où vient qu'on tue ? » Mais il faut citer tout le passage : « D'où vient qu'on tue ? D'où peut naître, comment soutenir le fanatisme par excellence qui n'a que l'écorce de haine (...) C'est ici que l'histoire reste en défaut et se résigne à constater *sans comprendre*[94] (...) » « Elle n'aperçoit pas l'origine, la nature des sentiments qui peuvent asservir un cœur d'homme, un peuple entier à cette terrible logique. Expliquer 1793 par le « patriotisme jacobin », c'est encore expliquer un mystère par une énigme[95]. » Une énigme ! Cochin, l'excellent historien de la Révolution, ne sait pas pourquoi la Révolution tue. « D'où vient qu'on tue ? » Il ne le sait pas, il est incapable de répondre. Étrange impuissance. Et pourtant il y a chez lui plus faible encore et plus surprenant : il ne sait pas que le patriotisme de la Révolution a survécu à la Révolution, qu'il a été bien vivant pendant tout le dix-neuvième siècle, et qu'il vit encore au moment où lui Cochin écrit. Il le croit remplacé par l'« humanitarisme », et sans doute veut-il désigner par ce mot l'internationalisme pacifiste des socialistes : « Ce Patriotisme-là, écrit-il, changea depuis d'horizon et de nom, mais pas de principes, il s'appelle aujourd'hui Humanitarisme, et travaille à dissoudre cette France qui lui servit un moment d'instrument et d'abri[96]. » Oui certes, mais cela n'empêche pas le patriotisme révolutionnaire de subsister aussi tel qu'il était au temps de la Révolution. Il a deux visages, le pacifiste et le belliciste jacobin, et cela Cochin ne le voit pas. Il ne voit pas que le patriotisme révolutionnaire, celui des

94. *Ibidem*, p. 189.
95. *Ibidem*, p. 189.
96. *Ibidem*, p. 184.

massacreurs, existe toujours, et que c'est même celui des politiciens au pouvoir, celui des nationalistes, celui d'un grand nombre de Français. Et pourquoi ne le sait-il pas? Parce que très probablement il ne mesure pas bien l'importance de la Révolution. Pour lui, comme pour Maurras, la Révolution est un événement du passé. Pour lui la tuerie humanitaire s'arrête avec la chute de Robespierre, avec la fin des jacobins. Il ne voit pas qu'avec la nouvelle patrie le principe de mort est entré dans les institutions, et qu'il y est entré pour n'en plus jamais sortir. D'où l'insuffisance de son diagnostic.

Encore s'applique-t-il à comprendre, même s'il n'y parvient pas. Mais la grande masse des catholiques ne cherche même pas à comprendre. Qu'y a-t-il à comprendre? Certes la France est malheureuse et souffre de la persécution anti-religieuse. Mais cela vient des méchants et de l'ingratitude des fidèles qui ne prient pas assez. Alors le remède est simple. Prions et la France sera sauvée :

> Prions, dit le cantique, c'est l'heure solennelle :
> Si nous prions, nous ne saurions périr[97],

ou bien :

> Quand un pays espère et prie,
> C'est le réveil de la grandeur[98].

Avec Marie on est tranquille :

> Bonne Marie, en invoquant ton nom,
> Oui tu viendras, tu sauveras la France,
> Et de Jésus nous aurons le pardon[99].

97. *France debout*, n° 168a du Recueil Saurin, refrain.
98. *À Jeanne d'Arc*, Recueil Saurin, refrain.
99. *Reine des Français*, n° 258 du Recueil Saurin, couplet n° 5.

Jeanne d'Arc aussi est une bonne garantie. « La France, écrit un pieux auteur, a pour la protéger un palladium que rien ne saurait lui ravir : c'est l'ombre même de sa glorieuse héroïne. Tant qu'elle fixera sur elle ses regards, nul ne pourra dire jamais *Finis Galliæ*[100]. »

Et puis nous avons aussi Clovis et Louis XIII et son vœu. La Sainte Vierge ne va quand même pas oublier tout cela :

> Du peuple franc, lui rappelle-t-on, n'es-tu pas la patronne ?
> Oublieras-tu les vœux de ce grand roi ?
> Qui te disait en t'offrant sa couronne :
> « Reine du Ciel, mon royaume est à toi »[101] !

Enfin, si les garanties habituelles ne fonctionnent pas, Dieu peut toujours faire un miracle. Comme le chante ce cantique :

> Pitié mon Dieu ! si votre main châtie
> Un peuple ingrat qui semble la braver,
> Elle commande à la mort, à la vie :
> Par un miracle elle peut me sauver[102].

Dieu, la Vierge, les saints ; il n'y a pas lieu de s'inquiéter ; on s'en sortira toujours. On pourrait parler de quiétude catholique.

Avec une note très marquée de patriotisme révolutionnaire. Les catholiques eux aussi sont des patriotes révolutionnaires. Ils ne le sont pas selon la manière raciste et scientiste des nationalistes, mais ils le sont quand même parce qu'ils divinisent la patrie. Par exemple, le P. Chauveau, professeur à Sainte-Geneviève, fait en ces termes l'éloge des

100. Marcel Poullin, *L'héroïne de Domrémy*, nouvelle édition, Limoges, Marc Barbou et Cie éditeurs, s. d. (vers 1880).

101. *Reine des Français*, n° 258 du Recueil Saurin, couplet n° 3.

102. *Pitié mon Dieu*, n° 160 du Recueil Saurin, couplet n° 9.

jeunes officiers sortis de cette école, et tombés sur les champs de bataille de 1870 et 1871 : « Dévoués jusqu'à l'héroïsme au service du pays, ceux dont nous racontons les combats et la mort, aimèrent la France comme ils aimaient leur Dieu [103]. » Et ce jésuite n'y voit rien à redire, bien au contraire.

Le seul qui ne soit pas anesthésié, c'est Bloy. Sauver la France, mais quelle France, demande-t-il. Le pays n'est-il pas un peu plus pourri tous les jours par la République ? Sauve-t-on la pourriture ?

« Si du moins, écrit-il, il ne s'agissait que de la déconfiture matérielle procurée par la brute allemande, le mal serait aisément réparable et il y aurait peut-être moyen de ne pas mépriser d'une façon absolue cet idiot de Déroulède.

» Mais la débâcle de 1870 ne fut qu'une démonstration expérimentale de notre inguérissable sanie [104]… »

Un miracle ? Mais il en faudrait une cascade, un escalier, dit-il :

« Il faudrait je ne sais quel escalier de miracles pour que, désormais, la France remontât ces quinze années de défaite, de débâcle panique, de déréliction d'elle-même, de croupissement politique, de bataillons scolaires, de bubons présidentiels, de chancres ministériels, de gale représentative et de toute cette écrasante vermine [105]. »

Le corbillard n'est-il pas à notre porte ?

« C'est à se demander si le corbillard est à notre porte et

103. *Au service du Pays, Souvenirs de Sainte-Geneviève*, par le P. Chauveau de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition, Paris, Victor Retaux, Libraire éditeur, 1896, Avant-propos.

104. Léon Bloy, *Le Pal suivi des Nouveaux Propos d'un entrepreneur de démolition*, Paris, Librairie Stock, 1925, p. 66. Ces lignes ont été écrites en 1895.

105. Léon Bloy, *Le Pal suivi des Nouveaux Propos…*, p. 72.

si la pourriture que nous sommes ne va pas dans un instant être emportée à tous les diables [106]. »

Alors ? Hé bien, Déroulède est un « extrait de triple imbécile », Hugo un « vaticinateur gâteux », et tout espoir de relèvement, une sottise absolue. Il ne faut attendre que la mort :

« En vérité pour espérer ou conjecturer sérieusement un autre dénouement, il faut avoir été fait semblable à cet extrait de triple imbécile qu'on est convenu d'appeler Déroulède, ou mieux encore, à ce vaticinateur gâteux que Catulle-Mendès nomme son père et qui s'avisa de naître quand ce siècle avait deux ans [107]. » Déroulède et Hugo dans le même panier, Déroulède le nationaliste et Hugo le prophète de la paix, c'est bien vu : ne sont-ils pas tous les deux nourris de l'utopie ? Mais un tel rapprochement ne peut que scandaliser les bien-pensants. D'ailleurs Bloy est un écrivain scandaleux. On ne saurait l'écouter. Il crie dans le désert. Les trompettes de la patrie couvrent sa voix. Dans les grandes liturgies patriotiques il n'y a pas de place pour cet insensé.

LA RELIGION DE LA PATRIE

Car tous les Français de toutes convictions politiques et religieuses, républicains et nationalistes, francs-maçons et catholiques, communient dans la même religion de la patrie.

Cette religion a ses dogmes, ses sacrements, ses images et ses cérémonies.

Le premier de ses dogmes est la supériorité de la France sur toutes les autres nations. C'est une vérité révélée.

106. *Ibidem.*
107. *Ibidem.*

D'ailleurs, qui ne le sait, « tout homme a deux pays : le sien et puis la France [108] ».

Le premier de ses sacrements est le drapeau. Car le drapeau n'est pas seulement un symbole, mais un signe visible de la présence réelle de la patrie. Évoquant les drapeaux des régiments, Paul et Victor Margueritte écrivent : « C'est pour ces signes sacrés, incarnation de la patrie » que les soldats « mènent depuis longtemps une existence aventureuse (...) L'âme de la nation y dort [109]. » Et doit y respirer. Selon Edgard Quinet, « rien de grand ne se fera en France, si l'âme de la nation ne respire dans les plis du drapeau [110] ». Langage obscur, mais personne ne s'interroge : nous sommes dans une religion. Pour un peu on adorerait le drapeau.

Les images sont funéraires ainsi que les chants. Cela date du temps de la Révolution qui affectionnait le genre patriotico-funéraire. L'esprit de la Revanche s'y ajoute. Après la guerre de 1870 l'usage s'est répandu d'élever des monuments aux morts pour la patrie, afin de commémorer leur sacrifice, et d'inviter à les venger. Le *Lion de Belfort* de Bartholdi [111] et le monument de Bourdelle à Montauban [112] figurent parmi les plus remarquables de ces ouvrages. « La victoire en chantant, dit le *Chant du Départ,* nous ouvre la carrière. La liberté guide nos pas. » Bourdelle a illustré ces paroles. Une victoire casquée fonce en avant, l'épée au poing. Les bras chargés de drapeaux, une jeune femme la suit : elle est la Liberté ou si l'on préfère, la France. Deux hommes renversés la regardent en tremblant; ce sont les

108. La formule est d'Henri Bornier dans son *France... d'abord*, drame en vers, 1900.

109. Paul et Victor Marguerite, *Les braves gens. La Chevauchée au gouffre*, Paris, Plon, 1904, p. 221.

110. Cité dans Henri Douillet, *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944, p. 27.

111. Érigé en 1880.

112. Porte la date de 1893-1902.

ennemis de la France. Le chant héroïque dit en effet « Tremblez, ennemis de la France ». Mais cette inspiration n'est pas réservée aux sculpteurs. On la retrouve chez les poètes. À l'imitation des chants révolutionnaires, ils exaltent la haine et la mort. La haine qui ne doit pas diminuer. François Coppée apostrophe le Lion de Belfort :

Mais si la haine sainte en nous diminuait
Rugis pour rappeler son devoir à la France [113],

et Déroulède s'écrie « vive la tombe » :

En avant, tant pis pour qui tombe,
La mort n'est rien, vive la tombe
Quand le pays en sort vivant
En avant [114].

« La mort n'est rien », on avait déjà dit cela. C'était en 1794. Les volontaires du Puy-de-Dôme, au moment de rejoindre l'armée, avaient écrit à la Convention : « La mort n'est rien pour des hommes qui veulent être libres [115]. » Mais Déroulède ajoute : « Vive la tombe. » La mort n'est rien, la tombe est tout. Le fondateur du nationalisme se réjouit : le sang de la France est « vivace » ; elle a de quoi remplir de nombreux cercueils :

Oui, Français, c'est un sang vivace que le vôtre.
Les tombes de vos aïeux sont pleines de héros [116].

Il ajoute, il est vrai :

Tous tes fils, ô Patrie, ne sont pas aux tombeaux.

113. « Au lion de Belfort », *Le Cahier rouge*, dans *Choix de poésies François Coppée*, Paris, Librairie Alphonse Lemerre, s. d., p. 157.

114. Cité par Georges Blond, *Pétain*, Presses de la Cité, Paris, 1966, p. 61.

115. Voir *supra*

116. *Chants du Soldat.*

Encore heureux ! Il faut bien des vivants pour fournir les morts de demain. Sachons attendre la prochaine hécatombe. Contemplons les morts d'hier, et brûlons de les rejoindre. Déjà les enfants des écoles apprennent ces deux vers de Hugo :

> Ils sont nus et sanglants sous le ciel pluvieux.
> Ô morts pour la Patrie, je suis votre envieux [117].

Toute la France est bercée par ces chants funèbres. Il faut s'habituer à l'idée des futurs massacres.

Mais avant d'être massacré, on doit combattre. On ne combat point efficacement sans y être encouragé. Il est donc nécessaire de faire passer un courant de ferveur. Les liturgies patriotiques servent précisément à cela. Civiles ou militaires. Les civiles sont les cortèges vers la statue de Strasbourg, place de la Concorde, et les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'héroïne de la patrie a été béatifiée en 1909, mais un culte civil lui est aussi rendu par les nationalistes de l'*Action française*. Le gouvernement d'abord l'interdit, puis l'autorise en 1913. Non par tolérance, mais par habileté : le culte johannique ne peut que fortifier la religion de la patrie. Les cérémonies militaires sont des prises d'armes, des défilés de troupes et des retraites aux flambeaux. Les politiciens au pouvoir n'aiment pas les militaires, mais ils aiment les cérémonies militaires parce qu'elles font passer le frisson. L'honnête Péguy s'en indigne. Il y voit de la duplicité. « Demander à la guerre, aux militaires, écrit-il, premièrement des cortèges comme ils peuvent seuls en donner, deuxièmement des objets de malédiction comme ils peuvent seuls en fournir (...), il y a là une indéniable, une insupportable duplicité [118]... » Oui

117. « Nos morts », *L'année terrible, Morceaux choisis de Victor Hugo, Poésie,* Paris, Delagrave, 1933, p. 449.

118. Charles Péguy, *L'argent.*

dans un sens. Mais peut-on reprocher aux politiciens républicains de se servir des militaires là où ils peuvent être utiles ? Or, ils sont très utiles dans leurs belles cérémonies. Utiles à la préparation de la chair à canon. Leurs parades et leurs musiques donnent au citoyen le désir de se faire tuer.

Enfin la religion de la patrie a ses commandements. Ils sont au nombre de deux. Le premier est celui du sacrifice (« Mourir pour la patrie est le sort le plus beau »). Nous le connaissons déjà. Il date de la Révolution. Le second date aussi de la Révolution, mais on en parlait moins alors. Les politiciens de la Troisième République le remettent au programme. C'est celui de la concorde et de la réconciliation : plus de querelles, embrassons-nous, la Patrie le veut, la Revanche l'exige.

Le premier commandement est accepté par tous. Le second également. Même les royalistes l'acceptent, même les catholiques persécutés. On leur dirait : « Mais vous êtes persécutés », ils répondraient : « Cela ne fait rien, l'intérêt de la France exige l'union » :

> Que républicains, monarchistes,
> Patriotes, tous gens de bien,
> Animés de l'esprit chrétien
> Ne soient plus des antagonistes.
>
> Bons Français, tous amis,
> Soyons toujours unis [119].

Ces vers composés en 1882 ont pour auteur Louis Sébastien Antoine Roze, notable conservateur, ancien légitimiste. Mais qui mieux qu'un conservateur, ancien légitimiste, peut chanter la concorde républicaine ?

119. Cité dans Regnault de Beaucaron, *Cent ans à Tonnerre 1783-1883*, Mâcon, Imprimerie Protat Frères, 1939, p. 498. Roze né en 1796, mourut en 1883.

La concorde républicaine, c'est-à-dire l'Union Sacrée avant la lettre. Précieuse religion que celle de la patrie. Précieuse aux politiciens républicains. Si quelqu'un leur disait : « Vous êtes des politiciens républicains, vous n'êtes pas la Patrie. De quel droit nous commandez-vous de marcher et de mourir? », ils pourraient facilement répondre : « Il n'y a plus de républicains, il n'y a plus que des Français, et le devoir des Français est de marcher et de mourir pour la France. »

Ainsi tout est prêt pour le massacre.

VI. LA PATRIE DE L'UNION SACRÉE

LA « GUERRE DU DROIT »

Le grand affrontement de 14-18 les politiciens au pouvoir l'ont-ils souhaité ? Cela n'est pas prouvé, mais on peut le penser. Ils étaient portés à vouloir la guerre. Le patriotisme révolutionnaire, celui de la guerre aux despotes et aux esclaves, les y poussait [1].

Ce n'est pas une autre guerre qu'ils font. Bien sûr ils parlent de la France et de l'Alsace Lorraine, mais ils invoquent surtout le droit, la justice et la liberté. La France est « la patrie du droit et de la justice [2] ». Elle « aura pour elle le droit [3] ». Elle « se bat pour la liberté et pour le droit [4] ». Dans le discours officiel « guerre du droit » revient à tout instant. « Toute la France debout pour la victoire du droit », c'est le thème d'une campagne de propagande lancée en

1. Beaucoup d'ouvrages intelligents ont été écrits sur les « causes » de la guerre et sur les « coupables », mais cet aspect n'y est pas toujours envisagé.

2. Déclaration de Viviani, président du Conseil, 1er août 1914.

3. Déclaration de Raymond Poincaré, président de la République, lue à la Chambre des députés par Viviani, président du Conseil, le 3 août 1914.

4. Viviani à la Chambre, 4 août 1914.

1917 et placée sous le patronage des plus hautes autorités de la République[5]. Ce « droit » toujours brandi, ce droit guerrier, ce droit dont on appelle la victoire, ne signifie pas seulement la légitimité des revendications territoriales. Il contient aussi les droits de l'homme et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. « Nous voulons, déclare le ministre Albert Thomas, nous voulons contre la volonté de l'Allemand, que tous les peuples de l'Europe et du monde soient libres de disposer d'eux-mêmes[6]. » Et d'ajouter : « C'est aux accents de la *Marseillaise* que vous marcherez contre le militarisme prussien[7]. »

Les thèmes de la propagande officielle de guerre (on dira très vite « bourrage de crâne ») s'inspirent du patriotisme révolutionnaire le plus pur. Lecture instructive à cet égard, celle de *L'Illustration,* journal entièrement dévoué à cette cause, et qui emploie pour ce service plusieurs grandes plumes un peu vieillies [8] et de préférence académiques, illustres écrivains à la solde comme Henri Lavedan et Pierre Loti. La « guerre du droit », le « sacrifice sans mesure » et l'« émouvante civilisation » face à la « barbarie allemande » y sont hebdomadairement célébrés. « Je crois, écrit par exemple Henri Lavedan, à la force du droit, à la croisade des civilisés, à la France éternelle, impérissable et nécessaire[9]. » Belle imitation du style politicien : on se croirait à la Chambre. Un autre plumitif accrédité, Miguel Zamacoïs, n'est pas mauvais non plus dans le genre patriotico-révolu-

5. On trouvera beaucoup de détails sur cette propagande dans *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart 1er août 1914-31 décembre 1918*, Paris, Cerf, 1994, Texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe. Voir en particulier la p. 592.

6. *L'Illustration* n° 3877, 23 juin 1917, p. 586.

7. *Ibidem.*

8. « ... L'on n'entend les voix, à quelques exceptions près, que de ceux qui appartiennent aux générations âgées » (Romain Rolland, *Au-dessus de la mêlée*, soixante-douzième édition, Paris, Librairie Paul Ollendorf, 1914, p. 124).

9. *L'Illustration*, n° 3731, 29 août 1914, p. 161.

tionnaire, mais lui préfère s'exprimer en vers. Écrit pendant la bataille de la Marne, son poème *Les deux fantômes* oppose au méchant fantôme de l'armée allemande le bon fantôme de l'armée française. Cela vaut la lecture :

> Chaque armée a sur elle un fantôme qui plane.
> Sur eux plane un fantôme aux yeux d'inquiétude
> Autour de qui la haine a fait la solitude...

Au contraire le gentil fantôme des alliés rassure et pacifie. C'est

> ...un Titan paisible
> Il est tranquille étant la force imprescriptible.

Et ce bon fantôme à nous c'est le droit :

> Le fantôme qui plane sur nous, c'est le droit [10].

Le droit fantomatique, il faut être poète pour trouver ces choses-là. Et prosateur inspiré comme Pierre Loti pour exhorter ses lecteurs au sacrifice « sans mesure ». « Rien n'est adorable, écrit-il, comme notre patrie française (...), il faut tout sacrifier sans mesure, nos biens, nos existences, celles de nos frères, celles de nos fils pour la défendre [11]. » Exhortation méritoire : le délicieux auteur de *Madame Chrysanthème* ne supportait pas la vue du sang [12]. Toutefois ce sont les thèmes de la barbarie allemande et de l'animalité allemande, qui semblent inspirer le plus nos grands écrivains patriotes, dignes

10. *L'Illustration*, n° 3732, 5 septembre 1914, p. 184.

11. *L'Illustration*, n° 3947, 26 octobre 1918, p. 384.

12. On lit dans les *Carnets* du cardinal Baudrillart à la date du 29 octobre 1915 cette savoureuse anecdote : « À l'hôpital Thiers, les infirmières me racontent la visite de trois académiciens qui prouvent que plusieurs de nos hommes de lettres ne sont que des femmes nerveuses; Bazin à peine entré dans la salle, a pâli au point qu'on a cru qu'il allait se trouver mal (...) Loti a dit à Masson : « Épargnez-moi la vue des blessés » et, traîné par lui, n'a su que leur montrer sa figure peinte et maquillée » (p. 262).

imitateurs en cela de la littérature et des cantiques xénophobes de la Révolution française. Le vocabulaire est celui de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ*. Les Allemands sont des « brutes », une « exécrable race [13] », des « animaux fouisseurs [14] », des « hordes humaines [15] », des « êtres à face humaine [16] », une « nation maudite [17a] ». « Certes il y a des Français vilains, j'en sais quelque chose, écrit le journaliste et dessinateur Sem après la visite d'un camp de prisonniers allemands. Mais jamais notre laideur n'a atteint le degré de hideur hostile qu'ont quelques uns de ces prisonniers... Ces gens ont une laideur indéchiffrable pour nous, une laideur de Huns qui montre combien leur origine est loin de la nôtre [17b] ». Difficile de mépriser davantage un adversaire. Cela confine souvent au ridicule. Par exemple Pierre Loti, visitant l'arrière du front, veut absolument trouver aux prisonniers allemands un « air bestial et sournois » : « Un convoi de prisonniers allemands, écrit-il, traversait la place; l'air bestial et sournois, ils marchaient entre des soldats de chez nous qui marquaient mille fois mieux, et on les regardait à peine [18]. »

Être stipendié, cela se paie.

13. « ... La longue série d'attentats que des brutes auront commis contre l'humanité et qu'ils auront payée de l'existence de leur exécrable race » (H. Lavedan, *L'Illustration*, n° 3733, 12-19 septembre 1914, p. 201).

14. « La guerre qui était autrefois une chose élégante (...) ils l'ont rendue sournoise et laide, ils la font comme des animaux fouisseurs » (Pierre Loti, *L'Illustration*, n° 3738, 24 octobre 1914, p. 299).

15. « Leur façon de faire la guerre. Ce n'est pas une façon nouvelle... Il y a eu autrefois des hordes humaines qui l'ont faite ainsi » (H. Lavedan, *L'Illustration*, n° 3731, 29 août 1914, p. 165).

16. « Il faut trembler pour les précieux témoins de notre génie humain que menacent des êtres à face humaine » (Gaston Chérau, *L'Illustration*, n° 3738, 24 octobre 1914, p. 312).

17 a. *Ibidem*.

17 b. Sem, *Un pékin sur le front*, Pierre Lafitte, Paris, Copyright Hachette, 1917, p. 86-87.

18. *L'Illustration*, n° 3737, 17 octobre 1914, p. 281.

LE MÉPRIS DE LA VIE HUMAINE

On ne méprise pas seulement l'adversaire. On méprise la vie humaine. Qu'est-ce que la mort ? Mourir n'est rien, mais « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau ». Ce vers célèbre de Rouget de l'Isle est répété sans cesse, et l'on en fait même une musique militaire. Parfois on se trompe et l'on fait jouer cette musique pour l'exécution d'un insoumis ou d'un déserteur [19]. Se trompe-t-on vraiment ? Les déserteurs aussi meurent pour la patrie. Et plus il y a de morts, plus la patrie profite. « Gloire aux vivants et aux morts, dit l'appel du gouvernement du 28 août 1914. Les hommes tombent, la Nation continue [20]. »

Ils tombent même très nombreux grâce aux grandes offensives, auxquelles on ne renonce pas. On applique en effet la doctrine de l'offensive à outrance professée avant la guerre par le colonel de Grandmaison, doctrine qui se qualifie elle-même d'outrancière, et qui se targue de l'être. Voici en quels termes Grandmaison prônait en 1911 l'attaque totale, immédiate et incessante :

« ... Il faut s'y préparer et y préparer les autres, en cultivant avec passion, *avec exagération* [21] et jusque dans les détails infimes tout ce qui porte, si peu que ce soit, la marque de l'esprit offensif. *Allons jusqu'à l'excès et ce ne sera peut-être pas assez* [22]. »

Cette tradition offensive, bannissant toute raison, remonte à la fin de l'Ancien Régime et à la Révolution. À la fin de

19. Voir Roland Dorgelès, *Les croix de bois*, Paris, Albin Michel, 1919, p. 180.

20. Cité par Charles Maurras dans *L'Action française* du 29 août.

21. C'est nous qui soulignons.

22. Cité par G. Merlier, « L'esprit d'offensive dans l'armée française en 1914, à la lecture de Grandmaison et d'autres publications de l'époque », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 13e série, 65e année, 1966, p. 2.

l'Ancien Régime, elle était liée à l'« esprit de la nation » par les tenants de l'ordre profond en tactique [23]. La Révolution l'avait prise à son compte : épargner les vies n'avait plus de sens ; on disposait des masses fournies par les réquisitions. En avant donc et tant pis pour les pertes. « Il nous faut, prescrivait Carnot (janvier 1794) (...) une campagne des plus offensives [24]. » « Il faut attaquer en masse, écrivait-il à Saint-Just en mai de la même année, agir en masse [25]. » Saint-Just suivait. Il faisait tuer dix mille hommes pour tenter en vain de forcer le passage de la Sambre [26]. Pour le jeune représentant aux armées, l'offensive incessante avait une valeur révolutionnaire et en quelque sorte « métaphysique » pour reprendre un mot de l'époque. « Si la Nation française, écrivait-il, est terrible par sa fougue, son système militaire doit être impétueux [27]. » Napoléon s'exprime de la même manière. Les stratèges de la Grande Guerre sont les disciples de Carnot, de Saint-Just et de Napoléon.

D'excellents disciples : ils surpassent leurs maîtres. Ils font tuer beaucoup plus de monde. Par exemple la seule offensive du 16 avril 1917 entre Soissons et Compiègne, coûte deux cent dix-sept mille morts pour un gain de cinq kilomètres. On n'avait jamais fait mieux. Dès la première année de la guerre, dès la bataille de la Marne, il était apparu clairement que toute la vertu offensive du monde ne prévaudrait pas contre la puissance du feu. Cela n'a pas empêché

23. L'ordre profond est la colonne qui, selon certains tacticiens du dix-huitième siècle, comme Mesnil-Durand, permet de tirer le meilleur parti du caractère français vif et ardent. L'ordre profond privilégie le choc contre le feu.

24. Cité par Jean et Nicole Dhombres, *Lazare Carnot*, Paris, Fayard, 1997, p. 376.

25. *Ibidem*, p. 392.

26. Françoise Kermina, *Saint-Just, La Révolution aux mains d'un jeune homme*, Paris, Librairie académique Perrin, 1982, p. 229.

27. Cité *ibidem*.

politiciens et généraux de garder pendant trois ans la même stratégie, et de continuer à sacrifier pour rien ou presque rien des centaines de milliers de vies, trois cent soixante mille exactement dans la première bataille offensive de Verdun d'octobre 1916, deux cent soixante mille dans l'offensive de la Somme de juillet 1916, deux cent soixante et onze mille dans l'offensive de Picardie déjà mentionnée [28]. Incroyable obstination qui étonne encore aujourd'hui tous les spécialistes de l'art militaire et tous les historiens. « En cette troisième année de guerre, écrit le général Beaufre évoquant l'année 1917, le commandement français en est encore à la décision par la bataille et s'imagine posséder la formule adaptée à la guerre moderne. Cette illusion est entretenue par l'enthousiasme facile de certains politiciens [29]. » Mais pourquoi l'illusion persiste-t-elle ? Comment est-elle entretenue ? Sans doute par cette croyance que l'idéologie enracine, cette croyance invétérée du patriotisme révolutionnaire dans le salut de la patrie par les cadavres, par des accumulations de cadavres. Et si le gouvernement renonce finalement à cette désastreuse stratégie si coûteuse en vies humaines, ce n'est pas du tout en considération des pertes. C'est à cause des mutineries nombreuses et inquiétantes qui ont commencé en avril [30], et c'est aussi parce que le nouveau commandant en chef des armées françaises, nommé le 17 mai 1917, le général Pétain, se trouve être un adversaire résolu des offensives meurtrières et inutiles. Adressée le 19 mai aux commandants de groupes d'armées, sa directive n° 1 marque un changement radical dans la conduite de la guerre : « L'équilibre des forces adverses en présence sur le front du Nord et du Nord-

28. Chiffres donnés par le général Beaufre dans son ouvrage *La France de la Grande Guerre 1914-1919*, Paris, Culture, Art, Loisirs, 1971.

29. *Ibidem*, page 91.

30. Très exactement dans la nuit du 21 au 22 avril. La discipline ne sera vraiment rétablie qu'en juillet.

Est ne permet pas, dit ce texte, d'envisager pour le moment, la rupture du front suivie de l'exploitation stratégique[31]. » On a désigné, c'est ainsi, pour commander en chef, un homme qui n'est pas un adversaire de la République, mais sur qui le patriotisme révolutionnaire n'a aucune prise, un homme imperméable à toutes les idéologies. Sans les mutineries, sans Pétain, on aurait continué à faire tuer cent mille hommes pour cinq cents mètres.

Quand on pousse en avant ses propres soldats comme une meute de chiens, il est hors de question de respecter l'adversaire. Dressés par la propagande contre les « sauvages germaniques », les combattants font souvent preuve d'une férocité incroyable. À la date du 23 septembre 1916, Mgr Baudrillart note dans son journal « que les régiments composés en majeure partie des gens des régions envahies égorgent et tuent avec rage et sans merci même ceux qui veulent se rendre (...), un industriel de Sedan, persuadé que sa femme a eu à souffrir des Allemands, en a tué de sa main quarante-cinq[32]... » En octobre de la même année, une mère écrit à sa fille :

« Un jeune permissionnaire a dit à ton père qu'on ne faisait plus de quartier, et qu'il a vu tuer sous ses yeux six Allemands de suite prisonniers par nos soldats. Cela devient monstrueux[33]. » Souvent les ordres viennent du haut commandement : pas de prisonniers, achever les blessés. « Les ordres sont terribles, écrit en 1915 un combattant de l'offensive de Champagne, pas de quartier ! Ne laisser aucun vivant derrière nous, à moins de redditions en masse (...) Équipes de nettoyeurs constituées, formées des Apaches de

31. Cité par Georges Blond, *Pétain*, Paris, Presses de la Cité, 1966, p. 107.

32. *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart (...)* Paris, Cerf, 1994, p. 429.

33. Lettre de Marie Brillaud à sa fille Laure, samedi 23 octobre 1916 (archives particulières).

chaque compagnie avec couteaux, brownings et grenades. Ordre : « Achever les blessés, tuer les vivants... » C'est atroce. Jamais il n'a été plus dur d'obéir [34]. » On obéit pourtant. Au temps de la Révolution, la Convention nationale donnait les mêmes consignes et les soldats de l'An II les observaient de la même façon.

L'UNION SACRÉE

Il n'est pas facile de transformer ainsi en tueurs des millions de paisibles citoyens. De même faire accepter les énormes pertes n'est pas chose aisée. Le gouvernement a une idée remarquable. Il invente l'Union Sacrée.

L'expression date du tout début de la guerre. Elle est due à Poincaré. « La France, dit-il, dans son Message aux Chambres du 3 août 1914, sera héroïquement défendue par tous ses fils dont rien ne brisera devant l'ennemi l'Union Sacrée [35]. » Le mot d'ordre est entendu. Le même jour Viviani, président du Conseil, et Deschanel, président de la Chambre, appellent à l'Union Sacrée. Deschanel invoque la mémoire de Jaurès qui vient d'être assassiné : « Du cercueil de cet homme, s'écrie-t-il, sort une pensée d'union [36]. » Cela pourrait s'appeler faire feu de tout bois. On joue aussi le grand air touchant de l'oubli des querelles. « Oublions, dit l'Appel du Gouvernement du 28 août, oublions tout ce qui

34. Cité dans *Les Carnets du cardinal Alfred Baudrillart* p. 247. La lettre est de Victor Piriou. Elle est datée de Massiges, le 16 septembre 1915.

35. « Et qui sont aujourd'hui fraternellement rassemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique » (cité dans Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, 4, *L'Union Sacrée, 1914*, Paris, Plon, 1927, p. 546).

36. Cité par Maurice Barrès dans *L'Écho de Paris* (Maurice Barrès, *Chronique de la Grande Guerre*, 1, *1er février-4 octobre 1914*, Paris, Plon, 1920).

n'est pas la patrie [37]. » Avec Jaurès on pense rallier les socialistes, avec l'oubli des querelles, les catholiques. La « pensée d'union » sortant du cercueil, c'est une bonne trouvaille. Quant à l'« oublions », le mot prouve une grande habileté. En fait « oublions » veut dire « oubliez » : « vous catholiques, veuillez oublier la persécution dont vous avez été les victimes ». Mais on s'exprime comme s'il y avait aussi chez les tenants du régime une résolution d'oublier, autrement dit de renoncer à leurs griefs et à leur politique anticléricale.

Ce qui n'est pas le cas. Dans la pensée de ses auteurs l'Union Sacrée est à sens unique : les catholiques doivent faire cause commune avec le régime, mais il est hors de question pour le régime de faire cause commune avec les catholiques. L'anticléricalisme est dans la nature du régime. Il ne peut pas renoncer à sa propre nature, et d'ailleurs n'y renonce pas. Pendant toute la durée de la guerre les manœuvres anticléricales continuent. Les politiciens cherchent principalement à discréditer les catholiques et à détourner vers eux le mécontentement d'un peuple accablé par la guerre. Tantôt ils les accusent de bellicisme, tantôt de pacifisme. Ou bien ils font dire partout « c'est la guerre des curés », ou bien ils insinuent – la politique de conciliation de Benoît XV leur en fournit le prétexte – « les catholiques sont avec les Prussiens ». « Battez-vous petits soldats, écrit *La Dépêche du Midi* (...) la cloche de votre église sonnera peut-être quand les Allemands entreront dans votre village [38]. » Chef-d'œuvre de manipulation. En accusant les catholiques d'avoir voulu la guerre, les hommes de la République estompent leurs propres responsabilités. En les taxant de complicité avec l'adversaire, ils

37. Cité par Charles Maurras dans *L'Action française* du 29 août 1914.
38. Cité dans général Beaufre, *La France de la Grande Guerre 1914-1919*, p. 13.

provoquent leur indignation et les poussent ainsi à redoubler de zèle patriotique. Inutile donc de se gêner, on peut continuer les vexations. Par exemple, le 3 février 1917 la Chambre des députés adopte l'amendement Sixte-Quenin selon lequel les ecclésiastiques devront être versés désormais dans tous les corps de troupe, alors que selon les lois militaires de 1889 et 1905 ils devaient être versés automatiquement dans les services auxiliaires. Car les curés doivent subir le sort commun : ils doivent tuer eux aussi, et être tués. Mais le but est surtout d'en faire tuer le plus possible. Avec le plus grand nombre possible de leurs fidèles. L'intention est avouée. Les politiciens ne s'en cachent pas. « La jeunesse catholique, aurait déclaré l'un d'eux, nous l'enterrerons dans les tranchées [39]. » « À tout instant, note Baudrillart dans ses *Carnets,* on entend parler de « péril catholique ». On se réjouit publiquement (et même chez Poincaré) de la mort de tant de braves catholiques assez naïfs pour se faire tuer [40]. » Il est vrai qu'on ne leur donne pas trop le choix.

Il ne manque pas de catholiques lucides pour bien voir la duplicité des politiciens et le mensonge de l'Union Sacrée. « Ils ne veulent l'Union Sacrée, observe Baudrillart, que pour nous l'imposer, et nous étrangler sans même que nous puissions crier [41]. » Dans son bulletin diocésain, Mgr Marty, évêque de Montauban, dénonce la persistance de la haine : « Pendant que le sang de la patrie coule par ses veines ouvertes, nous faisons appel en vain aux sentiments de fraternité et de sacrifice. Non, non, pas de fraternité. Les Sœurs ne sont pas nos sœurs. Les croyants sont nos ennemis

39. Selon le témoignage de M. Charles de Guibert (alors âgé de seize ans) qui l'entendit de ses propres oreilles, cette phrase fut citée par le P. Albert Bessières dans un sermon de mission donné en 1920 à la cathédrale Sainte-Marie d'Auch.

40. *Les Carnets du cardinal Alfred Baudrillart,* 15 février 1915, p. 152.

41. *Ibidem,* 21 janvier 1915, p. 140.

d'hier, de demain et d'aujourd'hui[42]. » On ne saurait mieux voir, ni mieux dire.

Seulement on se borne à ces constatations attristées. On ne voit pas du tout que si les républicains continuent leurs persécutions contre les catholiques même pendant la guerre, c'est qu'ils ne peuvent s'en dispenser. Ils sont des patriotes révolutionnaires, et les catholiques sont autant leurs ennemis que les Allemands. Car si les Allemands sont des « barbares », les catholiques sont des « fanatiques », et c'est pareil. Ni Mgr Baudrillart, ni Mgr Marty, pourtant si lucides l'un et l'autre, n'établissent le lien entre le patriotisme révolutionnaire des hommes au pouvoir et leur politique de persécution contre l'Église. Mais ils ne sauraient l'établir pour la bonne raison qu'eux-mêmes partagent ce patriotisme.

CATHOLIQUES ET NATIONALISTES DEVANT LA GUERRE

Car les catholiques ont deux conceptions de la patrie. L'une est chrétienne.

« La Patrie, écrit par exemple Mgr Marty, est une terre sainte qui garde aussi les autels de notre Dieu et qui est arrosée tous les matins par le sang de Jésus Christ[43]. » L'autre idée est révolutionnaire. Parfois ils les mélangent, prêtant à la seconde les séductions de la première. Ils sont donc les meilleurs agents du patriotisme révolutionnaire, puisqu'ils en augmentent ainsi le prestige et en redoublent l'effet. Les meilleurs avec les nationalistes. Ceux-ci en effet rendent un autre grand service : ils convertissent au belli-

42. *Bulletin catholique du diocèse de Montauban*, 40e année, samedi 3 avril 1915, n° 14, p. 121.

43. Lettre pastorale, *Bulletin Catholique du diocèse de Montauban*, 40e année, n° 6, samedi 6 février 1915.

cisme révolutionnaire tous les Français attachés aux traditions de la France.

Les uns comme les autres développent à l'envi tous les thèmes les plus chers au patriotisme belliciste.

D'abord le thème du joyeux départ pour la guerre. Albert de Mun, le grand orateur catholique, écrit dans *L'Écho de Paris* le 11 août 1914 : « Montebello, venu de Reims ici, me disait hier : « J'ai vu passer vos Finistériens hier à la gare : ils étaient magnifiques, *gais*[44], calmes et confiants[45]. » C'est déjà bien, mais Barrès fait mieux. Le 6 août, dans le même journal, il avait écrit : « ... Dans la rue... des passants m'arrêtent : nous voulons aller à la guerre, partir immédiatement. Aidez-nous, faites que nous allions tout de suite sous les balles[46]. » Toutefois le meilleur dans le genre est sans doute Maurras, lequel célébrait dès le 1er août « le bonheur, la douceur de porter les armes[47] ». Doit-on mettre en doute la bonne foi de ces écrivains illustres? Non assurément. On peut toutefois s'interroger : se rendent-ils vraiment compte du véritable état d'esprit des Français? Certes les officiers de carrière sont contents de faire la guerre. C'est normal. Ne s'y préparent-ils pas depuis toujours? Mais à lire les correspondances privées des civils, on voit que les cœurs n'étaient pas à la fête, plutôt à la consternation et à la douleur. En témoigne par exemple, dans une lettre à sa fille, Marie Brillaud, épouse d'un notable de Parthenay et mère de deux garçons mobilisables. La lettre est datée du 1er août 1914. Elle est écrite de Parthenay. Marie Brillaud vient de rentrer

44. C'est nous qui soulignons.

45. « Dieu avec nous », *Écho de Paris*, 11 août 1914, p. 46.

46. Maurice Barrès, *Chronique de la Grande Guerre*, 1, *1er février-4 octobre 1914*, Paris, Plon, 1920, p. 102.

47. « Ceux des nôtres qui ont connu (...) le bonheur, la douceur de porter les armes en se préparant à la défense du sol sacré (...) ceux-là me comprendront » (*L'Action française*, 1er août 1914).

de sa maison de campagne de Secondigny, et c'est pendant le voyage de retour qu'elle a appris la « terrible nouvelle de la mobilisation » et vu de ses yeux l'inquiétude et l'accablement des populations : « Ma bonne fille chérie, écrit-elle, quel cauchemar depuis hier (...), au retour, en passant au Bourgneuf [48] nous avons vu les gens en larmes, nous avons fait arrêter nos voitures et avons appris la terrible nouvelle de la mobilisation; à l'arrivée à Secondigny nouvelles scènes de désolation... » La même écrit le 7 août toujours à sa fille : « ... Les hommes paraissent résolus, bien tristes, mais calmes; cela vaut mieux que les braillards qui crient à Berlin. » Et le 8 août : « ... Il faut compter sur la Providence, mais c'est pourtant le Bon Dieu qui a permis la guerre. C'est le châtiment de la France [49]. » Des « gens en larmes », des « hommes bien tristes », une guerre qui est un « châtiment », nous sommes loin de Barrès, de Maurras et d'Albert de Mun et de leurs idylliques descriptions. Que leur arrive-t-il alors à ces grands maîtres? Sont-ils si mal informés? Non sans doute, mais leur exaltation patriotique leur a drogué la tête et brouillé la vue.

S'il s'agit de l'Union Sacrée c'est la même chose : catholiques et nationalistes sont incapables de voir la réalité telle qu'elle est. Certes ils constatent que les persécutions antireligieuses continuent, mais ils s'illusionnent quand même, ils croient que les politiciens aiment vraiment la France, ils croient, ils croiront pendant toute la guerre à la fiction, véritable mythe révolutionnaire, de l'unanimité patriotique. Et c'est bien qu'ils y croient, puisque le mythe a été forgé à leur intention, afin de justifier à leurs yeux la conscription, la réquisition des vies et les effroyables massacres. Et ils ne se contentent pas d'y croire, ils y croient d'une manière fervente. Écoutons Albert de Mun le 4 août 1914 :

48. Près de l'Absie, dans le département des Deux-Sèvres.
49. Archives particulières.

« Viviani, écrit-il, a salué d'une parole splendide tous les fils de France. Ils lui répondent d'une seule voix, étroitement unis derrière le drapeau (...).

» Dieu aide aux fils de Clovis [50]. »

Clovis et Viviani associés; l'Union Sacrée n'est pas un vain mot. Deux jours plus tard le même Albert de Mun rend un vibrant hommage au patriotisme des socialistes :

« Il faut rendre hommage, écrit-il dans *L'Écho de Paris,* à ceux que j'ai le plus combattus, aux socialistes épris de leur illusion pacifiste, qui, malgré l'horrible, odieux et absurde attentat (...) donnent cependant l'exemple de l'obéissance à la voix nationale [51]. » Le grand orateur catholique ne sait pas, n'a jamais su que pacifisme et bellicisme jacobin ne sont que les deux faces de la même idéologie humanitaire, et que par conséquent les socialistes peuvent très bien adhérer au parti de la guerre sans renoncer pour autant à leur internationalisme. Il les prend pour des convertis à la cause de la France. Barrès n'est pas moins naïf. Lui aussi se félicite du ralliement des socialistes. Il se dit même : « Je n'y suis pas pour rien. » « J'ai appelé de tous mes vœux, écrit-il, l'union des Français autour des grandes idées de notre race [52]. »

Car la race est un autre thème du patriotisme révolutionnaire que les catholiques et les nationalistes se plaisent à traiter. La race française toute pure opposée à la race allemande bestiale et corrompue. Après la victoire de la Marne Barrès écrit : « La France a le dessus contre la Bête. Quels êtres hideux que ces figures d'assassins qui s'éloignent [53]. » Maurras juge l'espèce allemande irrécupérable. Il en parle comme les philosophes des Lumières parlaient des Lapons et

50. « Le jour sacré », *Écho de Paris*, 4 août 1914, p. 20.

51. Cité par J.-B. Duroselle, *Histoire de la Grande Guerre. La France et les Français 1914-1920*, Paris, Éditions Richelieu, 1972, p. 71.

52. *Écho de Paris*, 4 août 1914

53. *Écho de Paris*, 13 septembre 1914.

des Hottentots. On ne saurait pas améliorer les Allemands, ils ne peuvent que demeurer dans leur sauvagerie : « C'est la barbarie allemande, écrit-il, qui déferle une fois de plus sur l'Occident (...) il est bien évident que la race allemande prise en corps était incapable de promotion. Son essence profonde, sa destinée originelle était de s'enivrer comme d'un vin grossier des fumées de la force pure [54]. » Albert de Mun, le grand catholique, tient à peu près le même langage : « C'est bien l'invasion des Barbares, écrit-il, qui déferle sur l'Europe occidentale (...), la « kultur » allemande, la science allemande, la civilisation allemande aboutissent à une guerre de sauvages [55]. » D'un côté donc le monstre, de l'autre la France si pure : « Ah l'Allemagne, s'écrie Maurice Barrès, en face de la France si pure, se souille de tous les crimes et l'univers en est témoin [56]. » Certains voudraient distinguer le peuple allemand foncièrement bon de ses méchants dirigeants. Maurras les arrête : tout est mauvais chez les Allemands. C'est l'essence même de la race qui est mauvaise : « La distinction que l'on cherche à introduire, écrit-il, entre les peuples allemands et les castes ou les dynasties qui les dirigent, est plus que faible. L'État teuton est l'expression de la nature, de la situation, de l'intelligence et de la volonté teutonnes, ni plus, ni moins [57 a]. » Le Bien est la race française, le Mal la race allemande. Alors, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Et que la haine prévale. Car si les Allemands sont impurs, il faut les haïr. Cela est évidemment contraire au patriotisme chrétien et au respect que les peuples chrétiens se doivent les uns aux autres, même s'ils sont en guerre [57 b]. Nous sommes

54. *L'Action française,* 5 août 1914.

55. *Écho de Paris,* 7 août 1914.

56. *Écho de Paris*, 16 août 1914.

57 a. *L'Action française,* 4 août 1914.

57 b. Bossuet écrit : « Dieu défend ces aversions qu'ont les peuples les uns pour

ici dans la plus pure tradition du patriotisme révolutionnaire, celle de la haine de l'adversaire à cause de son infériorité raciale. Et c'est un des spectacles les plus étonnants de la guerre que cette contamination de la haine, que cette présence de la haine révolutionnaire dans le cœur de nombreux Français de mœurs civilisées et de cœur chrétien [57 c]. Il est vrai que la propagande nationaliste travaille tout autant que celle du gouvernement à exciter cette haine. Certaines lettres de lecteurs à *L'Action française* (lettres que Maurras se plaît à citer) en témoignent éloquemment. Par exemple celle-ci d'un père de famille (ayant trois fils au front) relatant la réaction de son épouse à la lecture d'un article de *L'Action française* : elle veut bien que ses trois fils soient tués, mais seulement si leur mort peut servir à l'extermination de la « race maudite » : « Hier, écrit ce brave homme, après avoir lu dans *L'Action française* du mercredi 23 septembre, votre article sur la lettre d'Anatole France [58], ma femme s'est levée, et dans une sainte colère : « Je t'en prie, a-t-elle dit, écris à *L'Action française,* et dis bien que nous consentons à offrir à la France la vie de nos trois chers aînés : mais à la condition que leur sang ne soit pas inutilement versé, et que leur mort serve au démembrement de cette race maudite, de

les autres… Ainsi est-il demeuré parmi tous les peuples certains principes communs de société et de concorde… La guerre même n'empêche pas ce commerce…» (*Maximes et réflexions de Bossuet sur la politique,* Introduction par Hubert Maleures, éditions du Fuseau, Paris, 1964, p.107-108.)

57 c. Parfois, c'est à ne pas croire. Sur une image pieuse un enfant est représenté les mains jointes, priant devant le crucifix, et levant les yeux vers le ciel, où une figure de poilu apparaît au milieu d'un nuage. On lit au bas de l'image le texte de la prière enfantine :

> Donnez-nous notre pain quotidien,
> Mais aux Boches méchants, mon Dieu, ne donnez rien.

(Document aimablement communiqué par Monsieur Louis A. Croux.)

58. Dans cette lettre adressée à la presse, l'auteur des *Dieux ont soif* flétrissait les actes de « barbarie » commis par les troupes allemandes, mais demandait néanmoins que l'adversaire soit traité avec les égards dûs à un peuple civilisé.

ce bandit de peuple allemand[59]. » « Ne vous faites pas de chagrin pour moi, écrit à ses parents un jeune combattant à la veille d'être tué, mais *haïssez* toujours les Allemands, auteurs de combien de crimes, de combien de malheurs[60]. » Étrange déviation. La haine se trompe d'objet. C'est le régime, c'est le gouvernement que normalement ces Français devraient haïr et non pas les Allemands. Car le régime a voulu leur mort, les Allemands ne font que les tuer.

Chez certains catholiques on aperçoit quand même une gêne : ils ne peuvent pas oublier que le chrétien doit aimer ses ennemis, non les haïr. Alors ils s'arrangent pour concilier le commandement évangélique et le patriotisme; ils professent non la haine des Allemands, mais la détestation de leurs vices, et s'ils les haïssent vraiment, c'est, disent-ils, non pas en eux-mêmes, mais comme représentants du Mal moral. C'est plus chrétien. « L'Allemand est brutal, explique l'abbé Wetterlé, parce qu'il est envieux. Il a conscience de son infériorité quand il se trouve devant les représentants des vieilles civilisations. Alors tout naturellement, lorsqu'il se sent le maître, il anéantit ce qu'il ne saurait égaler[61]. » Pour Mgr Baudrillart l'Allemand incarne l'orgueil : « J'achève, note-t-il dans son journal, la lecture du livre de Muret sur *L'Orgueil allemand*. C'est très solide. Il semble impossible que Dieu ne châtie pas un tel excès, mais au bout de combien de temps[62] ? » Pas de haine donc à proprement parler dans ces cœurs ecclésiastiques, mais le

59. Charles Maurras, *La France se sauve elle-même. De juillet à novembre 1914*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916, p. 222, note 1. (Cette note fut rajoutée par Maurras à la suite de la reproduction de l'article de *L'Action française* du 23 septembre 1914 dans le recueil *La France se sauve elle-même*.)

60. Lettre de Paul Rossi, du 2 septembre 1916, citée par J. Trémolet de Villers dans *Les fleurs d'Ulysse, Pour célébrer la France*, DMM, Bouère, 1996, p. 259.

61. Cité par Charles Maurras dans « L'évangéliaire de Reims », *L'Action française*, 30 octobre 1914.

62. *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart*, 17 août 1916, p. 411.

résultat ne vaut pas mieux ; ils ne haïssent pas les Allemands, soit, mais ils les rendent inquiétants au plus haut point quand ils en font la figure même du mal ou de la déraison. « Nous ne détestions pas les Allemands, écrira plus tard un ancien combattant catholique. Il leur manquait une case, voilà tout, ce n'était peut-être pas de leur faute[63]. » C'est là une façon plus modérée de dire les choses – on voit que le temps a passé – mais l'idée demeure la même, l'idée patriotique selon laquelle l'adversaire est un homme inférieur, un homme incomplet : « Il leur manquait une case, voilà tout. »

C'est toutefois dans l'exaltation du « *Pro Patria mori* » que les catholiques et les nationalistes rejoignent le mieux le patriotisme révolutionnaire. Tels de vrais sans-culottes ils divinisent la patrie et réclament pour elle les sacrifices humains. Ils divinisent la patrie, puisqu'ils la confondent avec Dieu. « Nous allons mourir peut-être, écrit un officier en novembre 1914, mais pour la Patrie, et à l'heure actuelle Dieu et la patrie ne sont-ils pas confondus dans le même idéal auquel nous sommes prêts à tout sacrifier[64] ? » Pour le poète Paul Claudel, défendre la patrie, c'est défendre Dieu : « Ce que nous défendons, écrit-il, avec notre bien, avec l'arpent carré dans lequel tiennent notre droit et notre destinée, c'est Dieu même qui s'est remis à notre garde[65]. » À force d'associer ainsi Dieu et la patrie, on finit par les rendre interchangeables. Mourir pour Dieu et mourir pour la patrie deviennent alors la même chose, et celui qui meurt pour la patrie est consacré martyr. Il va donc au ciel automatiquement. « ...Il ne fait aucun doute, écrit le cardinal Mercier dans sa lettre pastorale de Noël 1914, que le Christ couronne

63. Henri Charlier, « Souvenirs d'un deuxième classe », *Itinéraires*, novembre 1968, n° 127, p. 30.

64. « Extrait d'une lettre du lieutenant R... », cité dans le *Bulletin catholique du diocèse de Montauban*, 39e année, samedi 28 novembre 1914, n° 48, p. 657.

65. *Chant de la nuit de Noël 1914*.

la valeur militaire, et que la mort chrétiennement acceptée assure au soldat le salut de son âme[66]. » Le mot « martyre » avait été prononcé par Mgr Marty, évêque de Montauban dans sa lettre pastorale du 5 septembre 1914 : « Ô mon Dieu, avait écrit cet évêque (...) vous ramènerez sains et saufs les nobles défenseurs du sol national, accordant à ceux qui tomberont sur le champ de bataille la couronne du martyre[67]. » Le cardinal Billot avait vivement protesté au nom de la théologie morale. « Dire, avait-il répondu au cardinal Mercier, que le seul fait de mourir volontairement pour la juste cause de la patrie suffit pour assurer le salut, signifie que l'on substitue la patrie à Dieu[68]. » Mais cette protestation devait rester vaine. Elle allait contre une conviction trop forte et trop répandue. Les chrétiens fervents étaient persuadés qu'en offrant leur vie à Dieu pour le salut de la France, ils méritaient la couronne du martyre. Le 1er décembre 1914, un mois avant d'être tué lui-même, le jeune Maurice Salé, sergent au 66e d'infanterie, évoquant les hécatombes d'Ypres, écrit à ses parents : « ...Tous ces tués sont autant de martyrs, car les vies de la plupart de ces malheureux sont offertes à Dieu pour le salut de notre chère Patrie[69]. »

« Le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie », c'était la devise de la Révolution. Maintenant, pendant la Grande Guerre, catholiques et nationalistes la font leur. C'est pourquoi dans ces milieux chaque famille trouve normal de payer son « tribut » de vies humaines à la patrie. Comme si la patrie ne pouvait subsister sans cela. Évoquant dans ses

66. Cité par E. Kantorowicz, *Mourir pour la patrie*, Paris, P.U.F., Pratiques théoriques, 1984, p. 107.

67. « Prière pour l'armée », *Bulletin catholique du diocèse de Montauban*, 39e année, 5 septembre 1914, n° 36, p. 547.

68. Cité par E. Kantorowicz, *Mourir pour la patrie*, Paris, 1984, p. 108. Ce texte du cardinal Billot date du 25 mars 1915.

69. Lettre du 1er décembre 1914, citée dans son image mortuaire (collection de Mme Jean Faure).

Mémoires la mort de son fils au champ d'honneur en 1918, le commandant de Pampelonne écrit sans broncher : « ... Ma famille (...), comme toutes les familles françaises, paya son tribut à la Patrie [70]. » Comme toutes les familles. C'est donc normal et c'est juste. Et c'est beau : la cause de la patrie n'est-elle pas, dit encore le commandant de Pampelonne, « la plus noble des causes [71 a] » ? Effrayante tromperie. Tous ces parents héroïques, tous ces enfants magnanimes, tous ont été trompés d'indigne manière. On les a persuadés que cette patrie divinisée, cette patrie assoiffée de sang, était la leur. Ils ont cru combattre pour la France, alors qu'ils combattaient pour la patrie révolutionnaire, c'est-à-dire pour rien [71 b]. Ils l'ont cru parce que toute une propagande, depuis plus de cent ans, travaillait à le leur faire croire. Propagande des révolutionnaires eux-mêmes, mais aussi des catholiques et des nationalistes imprégnés eux aussi de patriotisme révolutionnaire, et croyant toujours et croyant plus que jamais que les hommes de la Révolution avaient voulu vraiment sauver la France. Le croyant même au point de les proposer en modèles (les autres devaient bien rire) aux politiciens du régime chargés de la conduite de la guerre. « Puissent les gouvernements républicains d'aujourd'hui, écrit Maurras le

70. Commandant de Pampelonne, *Mémoires*, 2, Au Pigeonnier, Saint-Félicien en Vivarais, 1929, p. 101.

71 a. *Ibidem*, p. 104.

71 b. Cependant plusieurs d'entre eux offraient leurs vies en sacrifice pour la France, et cela n'est pas rien. « Sauver la France », « racheter la France », ces expressions, et d'autres analogues, reviennent souvent dans les lettres et les journaux de ces combattants. Peu de temps avant d'être tué, le lieutenant Ernest Psichari écrit dans son journal : « Nous savons bien nous autres que notre mission sur terre est de racheter la France par le sang » (Cité par Albert Garreau, « A la recherche de Psichari », *Itinéraires,* juillet-août 1969, p.121). Évoquant les « camarades tombés sur le champ de bataille », le capitaine Castex (tué en 1916) écrit que leur « sang va servir à sauver la France » (Henri Castex, *Verdun, Années infernales. Journal d'un soldat au front, d'août 1914 à septembre 1916*, Paris, Albatros, 1980, p.67).

3 septembre 1914, s'inspirer du grand modèle de réalisme donné par les conventionnels dans la conduite de la guerre et des affaires extérieures [72]. » Le même y revient huit jours après en termes non moins dithyrambiques : « ... Nous saluons, écrit-il, les Carnot, les Cambon et tous ces membres de la Convention qui réussirent le sauvetage de la Patrie [73 a]. » Après de tels propos que peut-on dire ? le patriotisme révolutionnaire ne peut avoir de meilleure caution que celle du monarchiste et contre-révolutionnaire Charles Maurras [73 b]. Grâce à Maurras la conquête des esprits est achevée.

Grâce également à certaines hautes autorités catholiques empressées de faire adhésion publique aux valeurs républicaines. Mgr Baudrillart, pourtant si critique à l'égard de l'Union Sacrée, assiste en 1917 à toutes les manifestations parisiennes de la campagne lancée par le socialiste Malvy, et qui a pour thème : « Toute la France debout pour la victoire du droit [74]. » Le P. Janvier, grand orateur sacré, l'un des plus célèbres de son temps, ne cesse dans ses sermons d'en appeler à la « conscience universelle [75] ». On entend même un jour le P. Sertillanges, gloire de la philosophie chrétienne, louer Clemenceau en chaire, en l'appelant « notre Président du Conseil », Clemenceau qui, note le soir dans son journal Mgr Baudrillart, « a la haine » du Dieu des chrétiens, « qu'il

72. *L'Action française*.

73 a. *L'Action française*, 11 septembre 1914.

73 b. A la fin de sa vie, Maurras semble s'être quelque peu dépris du patriotisme révolutionnaire. Il écrira par exemple : « Le patriotisme ne doit pas tuer la patrie, et l'intérêt de la patrie doit limiter certains élans du patriotisme » (*Votre bel aujourd'hui,* Paris, 1953, p.120). Mais en 1914, et pendant toute la guerre, il ne disait pas cela, ni rien de tel.

74. Voir ses *Carnets* cités *supra,* p. 499 et 592 (12 février et 7 juillet 1917).

75. « Notre patrie (...) nous appartient, elle n'appartient pas aux Allemands, elle ne leur appartiendra jamais, sinon par un abus de la force brutale, contre lequel protesterait éternellement la conscience universelle » (Sermon à Notre-Dame de Paris, le 29 septembre 1914, cité dans le *Bulletin catholique du diocèse de Montauban*, 39e année, samedi 31 octobre 1914, n° 44, p. 610).

appelle Moloch » [76]. Mais cela n'est pas grave et cela ne compte pas devant l'essentiel, soit le commun désir de voir couler le sang. Clemenceau veut du sang, les catholiques aussi, car « la pensée humaine, écrit Mgr Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, vogue à travers le monde sur un fleuve de sang français [77] ».

On ne peut donc pas compter non plus sur les catholiques. Pas plus que les nationalistes ils ne diront : cette guerre où nous mourons, n'est pas la nôtre, cette patrie n'est pas la nôtre. Car de même que les nationalistes ils adhèrent à cette guerre et approuvent l'esprit dans lequel elle est faite. Les politiciens au pouvoir devraient les en remercier. Si le discours patriotique sur l'âme de la France, l'héroïsme du poilu et la beauté du sacrifice était seulement le fait des hommes du régime, nul ne voudrait plus l'entendre, mais en traitant les mêmes thèmes et de la même manière, catholiques et nationalistes le rendent supportable et à peu près crédible.

LES PACIFISTES

L'odieux abus de ce langage patriotard n'est dénoncé que par les pacifistes ou ceux qualifiés tels (avec mépris). Ils sont les seuls à condamner la haine et à s'indigner du massacre. Retenons en particulier les deux noms de Romain Rolland et d'Henri Barbusse. Dans ses articles du *Journal de Genève* rassemblés plus tard sous le titre *Au-dessus de la mêlée* [78], Romain Rolland souligne le devoir de respecter l'adversaire et s'insurge contre les appels à la destruction et

76. *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart*, Paris, Cerf, 1994, p. 702.

77. Cité dans le *Bulletin catholique du diocèse de Montauban*, 39e année, 12 septembre 1914, n° 37, p. 554.

78. Paris, Librairie Paul Ollendorf, 1914, 163 p.

à l'extermination. On fait, dit-il, la guerre à un État, non à un peuple :

« ... Lorsque j'entends, écrit-il, des publicistes tâcher de tendre toutes les énergies de la nation, par tous les excitants, vers cet objet unique : l'écrasement total de la nation ennemie, j'estime qu'il est de mon devoir de m'élever contre ce que je crois à la fois une erreur morale et une erreur politique. On fait la guerre à un État, on ne la fait pas à un peuple [79]. » Le même Romain Rolland invite à préparer l'avenir et à ne pas « briser tous les ponts » avec l'Allemagne : « Ne brisez pas tous les ponts, puisqu'il nous faudra toujours traverser la rivière. Ne détruisez pas l'avenir (...) Défendons-nous de la haine [80]. » Observations de bon sens et de simple humanité.

De même celles d'Henri Barbusse dans son roman *Le Feu,* prix Goncourt 1915 [81]. Engagé volontaire en 1914 à l'âge de quarante et un ans, Barbusse n'appartient pas à l'espèce (assez nombreuse) des écrivains embusqués. Il a combattu, il a vécu dans les tranchées. Il se fait l'interprète de ses compagnons de misère, les poilus du front, les pauvres soldats qui n'ont pas les moyens de s'exprimer. Les propos qu'il met dans leur bouche visent juste : l'hypocrisie du discours patriotique s'y trouve vraiment dénoncée :

« Ils te diront... : « Mon ami, t'as été un héros admirable ! » J'veux pas qu'on m'dise ça !

» Des héros, des espèces de gens extraordinaires, des idoles ? Allons donc ! On a été des bourreaux (...) Qu'on ne me parle pas de la vertu militaire parce que j'ai tué des Allemands [82]. »

79. *Ibidem*, p. 79.

80. *Ibidem*, p. 82.

81. Paris, Ernest Flammarion éditeur, 1916, 378 p.

82. H. Barbusse, *Le feu, op. cit.*, p. 376.

Excellente aussi la remarque sur la gloire mensongère, sur le « néant de gloire »

« ... La gloire du soldat est un mensonge comme tout ce qui a l'air d'être beau dans la guerre. En réalité le sacrifice des soldats est une impression obscure. Ceux dont la multitude forme les vagues d'assaut n'ont pas de récompense. Ils courent se jeter dans un effroyable néant de gloire. On ne pourra jamais accumuler leurs noms, leurs pauvres petits noms de rien [83]. »

Le romancier voit-il déjà en imagination les innombrables monuments aux morts ?

Voit-il la tombe du Soldat Inconnu ? En tout cas bien peu ont compris comme lui le phénomène de la guerre moderne et la manière dont elle précipite des peuples entiers dans le néant appelé gloire.

Quelque chose pourtant sonne faux dans ce roman comme dans tous les écrits antimilitaristes et pacifistes : on accuse les nationalistes, la droite militariste et cléricale, mais les autres fauteurs de guerre, les politiciens de gauche, ne sont jamais dénoncés. On critique « ceux qui s'enfoncent dans le passé, et qui n'ont que le mot d'autrefois à la bouche (...) et qui aspirent à être guidés par les morts [84] », et c'est juste. On s'élève contre ceux « qui proclament l'antagonisme des races nationales entre elles [85] », et c'est aussi très juste. On condamne enfin ceux « qui alimentent la vanité nationale et l'amour de la suprématie par la force », et qui « font » du patriotisme « une conception utopique et non viable (...), une espèce de cancer qui absorbe toutes les forces vives [86] », et cette condamnation est entièrement fon-

83. *Ibidem.*
84. *Ibidem*, p. 374.
85. *Ibidem*, p. 280.
86. H. Barbusse, *Le feu, op. cit.*, p. 378.

dée. Mais Barbusse aurait dû l'étendre nommément aux politiciens radicaux et socialistes, disciples de la religion des droits de l'homme, premiers responsables de la guerre et premiers auteurs du discours belliciste. Car l'origine du militarisme se trouve dans la pensée révolutionnaire. Si l'on ne dénonce pas cette pensée, condamner le militarisme est vain. Seulement Barbusse ne peut pas la dénoncer : il y adhère lui-même, il donne lui aussi dans le rêve humanitaire. Certes il réprouve la guerre et la trouve atroce mais, partageant les illusions des grands ancêtres et celles des politiciens de la Troisième République, il croit la tuerie nécessaire au progrès du genre humain : « Si la guerre actuelle, dit l'un des personnages du *Feu,* a fait avancer le progrès d'un pas, ses malheurs et ses tueries compteront pour peu [87]. » Romain Rolland dit à peu près la même chose : « … Je n'ai aucune inquiétude, écrit-il en 1915, pour l'unité future de la société européenne. La guerre d'aujourd'hui est son baptême de sang. » En somme on a beau se lamenter sur les massacres, on demeure persuadé de leur utilité. « Comme les soldats de la Révolution, dont l'âme revit dans nos troupes, écrit encore le même Romain Rolland, combattons non pas contre, mais pour nos ennemis. Et, délivrant le monde, délivrons-les aussi [88]. » Incroyable méprise : depuis plus de cent ans le patriotisme révolutionnaire met le feu à la planète, mais on le croit toujours porteur de paix.

CONCLUSION

En 1794 Saint-Just écrivait : « Il y a quelque chose de terrible dans l'amour de la patrie, il est tellement exclusif qu'il

87. *Ibidem.*
88. *Au-dessus de la mêlée*, p. 123.

immole tout sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public[89]. » Alors de telles paroles ne sonnaient que provocation. En 1914-1918 nul ne les trouverait singulières. En un peu plus d'un siècle le patriotisme révolutionnaire a fait la conquête des esprits. La Grande Guerre marque l'apogée de son empire. Les Français ont accepté un million trois cent mille morts comme une chose normale, comme une chose due.

Le chef-d'œuvre a été d'obtenir le concours des nationalistes et des catholiques. Réduit à ses seules forces et à la propagande officielle ou soldée, le patriotisme révolutionnaire aurait eu beaucoup de mal à s'imposer, et très probablement les politiciens n'auraient pas réussi à faire accepter les morts. Mais ils ont bénéficié du concours des nationalistes et des catholiques, et ce concours a été décisif. La pensée nationaliste et la pensée catholique se sont engagées à fond dans la « guerre du droit », et ont obtenu des familles le consentement que tous les politiciens réunis n'auraient jamais réussi à leur arracher, le plein consentement à l'immolation de leurs enfants. Nous disons « plein consentement » : les familles en effet n'ont pas seulement accepté la mort de leurs enfants, elles l'ont offerte en sacrifice à la patrie. Elles ont réalisé ainsi l'idéal du patriotisme révolutionnaire. C'est bien à cela que les politiciens républicains, héritiers des « grands ancêtres » voulaient arriver, mais ils n'y seraient jamais arrivés sans les nationalistes et sans les catholiques.

Un renfort aussi massif, un appui aussi total étaient difficiles à obtenir. Ils ont eu la très grande habileté de savoir se les procurer. On peut parler de chef-d'œuvre. La trouvaille de génie a été l'Union Sacrée. Certes un grand travail de captation s'était déjà fait au cours du dix-neuvième siècle, et

89. Cité par Françoise Kermina, *Saint-Just, La Révolution aux mains d'un jeune homme,* Paris, Librairie académique Perrin, 1982, p. 322.

beaucoup de Français, avant que la guerre ne commence, étaient déjà convertis aux thèses du patriotisme révolutionnaire. Mais on pouvait craindre : leur conversion résisterait-elle au spectacle de la tuerie, et surtout à la mort de leurs propres enfants? L'Union Sacrée verrouilla le système. Au nom de l'Union Sacrée, il fut interdit de se plaindre, il fut ordonné de consentir. Sous peine d'être un mauvais Français. Ce fut une trouvaille plus ingénieuse et bien plus efficace que la Patrie en danger.

Ainsi le patriotisme révolutionnaire triomphait, mais l'attachement à la France déclinait. Car en attribuant à la France les exigences de la patrie révolutionnaire, on la rendait haïssable. Comment s'attacher à un tel monstre? Les orphelins de guerre – on les compte par millions – sont encore des enfants, mais ils protestent dans leurs cœurs : « C'est cela votre France, disent-ils, cette idole inhumaine, avide du sang de nos pères, et pouvons-nous l'aimer ? » Ils se trompent : la déesse cruelle qu'ils accusent est la patrie révolutionnaire, non la France. Mais comment le sauraient-ils? Nul ne pourrait le leur expliquer. La manipulation est parfaite.

VII. PATRIE ET PATRIOTISME ENTRE LES DEUX GUERRES

LE PATRIOTISME RÉVOLUTIONNAIRE TOUJOURS DOMINANT

L'idée révolutionnaire de la patrie avait été à l'origine et au cœur du conflit. La guerre terminée, elle continue à dominer les esprits.

Chez les politiciens, mais aussi dans la plus grande partie du monde ancien combattant, la France – on dit plus souvent la France que la patrie – reste la France de l'Idéal, le « Soldat de l'Idéal », telle que l'a définie Clemenceau [1]. Elle est toujours la patrie révolutionnaire des droits de l'homme. Elle est vouée à une grande cause qui la dépasse. Elle a déjà beaucoup donné, mais elle est appelée à donner encore au nom de l'Idéal : « Nous sommes le pays de l'Idéal, écrit en 1925 Jacques Péricard, personnalité du monde combattant. La poursuite de cet Idéal nous a coûté des flots de sang. En vain la prudence, en vain l'intérêt bien compris nous conseillent de rester sagement à la maison. Nous ne voulons

1. « Grâce à eux, disait Clemenceau à la Chambre le 11 novembre 1918 parlant des soldats, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal ».

rien entendre [2]. » C'est donc clair, il n'est pas question de renoncer à se faire tuer.

Même fierté de servir l'Idéal chez un certain Moussat, médaillé militaire et pontife lui aussi du monde combattant : la France se bat pour le « monde entier » :

« Ce qui fait l'essence d'une patrie (...) c'est surtout un idéal commun (...), quand la France tire l'épée, c'est que le monde entier est en danger [3]. »

Pour Henri de Jouvenel la France et l'Idéal sont inséparables :

« La France ne peut pas se passer d'idéal, ni s'abstenir de communiquer son idéal à tous [4]. »

Et cet idéal se confond avec les idées-forces de la Révolution :

« La France pour laquelle nous avons souffert, écrivent les anciens combattants, sera une France de liberté, de tolérance et de fraternité [5]. »

D'autres préfèrent exalter l'âme martiale de la France, « le vieux peuple militaire [6] », d'autres la « race » française, que le P. Doncœur veut « refaire (...) belle et forte [7] ». Quant

2. « La fierté, devoir moral du combattant », cité dans E. Pezet, *Combattants et citoyens. Les Combattants dans la cité branlante devant la victoire mutilée*, Préf. de J. Péricard, Paris, Éditions Spes, s. d. (vers 1925), p. 198.

3. Discours de M. Moussat, président du Conseil fédéral des Médaillés militaires, au banquet du Congrès de Vichy, le 27 mai 1933, *Le Médaillé militaire*, juin 1933, p. 129.

4. Cité dans les *Cahiers de l'Union fédérale des Associations françaises des victimes de la guerre, des Anciens Combattants et des Jeunesses de l'Union fédérale*, 1er septembre 1932.

5. Manifeste de l'Union fédérale des Combattants, 11 novembre 1935, publié dans les *Cahiers de l'Union fédérale des victimes de guerre, des Anciens Combattants et des Jeunesses de l'Union fédérale*, 20 novembre 1935.

6. L'expression est de Gabriel Hanotaux dans *L'Illustration*, n° 4054, 13 novembre 1920, p. 341.

7. « Tous ceux qui ont connu ces heures comprennent pourquoi, voulant refaire une race belle et forte, nous nous sommes promis de lui réapprendre à chanter... » (P. Doncœur, Préface de *Roland, Chansons populaires*, Paris, s. d.).

aux catholiques, dans leur ensemble, leur dévotion n'a pas changé : ils adorent toujours cette patrie associée à Dieu, cette patrie quasi divinisée, vénérée autrefois au temps de la Revanche, et qui n'est en fait que la patrie révolutionnaire sous un déguisement religieux. Plusieurs associations et ligues, dont la Fédération nationale catholique fondée en 1924 par le général de Castelnau [8], entretiennent le culte. Avec les seuls discours du général de Castelnau on pourrait composer une anthologie de ce patriotisme catholico-jacobin. Nous ne pouvons pas tout citer. Voici seulement quelques bonnes formules. Évoquant la mémoire des professeurs de l'Institut catholique de Paris, tués à l'ennemi, le général les qualifie d'« hosties de la foi catholique et patriotique [9] ». Il fait cet éloge des catholiques : ils « ont été en tout temps les meilleurs serviteurs du pays, ils ont toujours uni dans un même culte Dieu et la France [10] ». Enfin il rend hommage aux mères de famille; leur rôle est essentiel; ce sont elles qui préparent les futures victimes : « C'est sur leurs genoux, écrit-il, que, les mains jointes, nos fils ont appris à balbutier, en même temps que le nom du Père qui est dans les cieux, le nom de la Mère Patrie qui est celui de la douce France [11]. » Rien n'a changé. Castelnau tient exactement le même langage que celui des jésuites de Sainte-Geneviève au temps de la « Revanche ». Le recrutement est donc assuré. On trouvera toujours chez les fervents catholiques un nombre suffisant de bons patriotes pour se faire tuer avec enthousiasme au service de la République.

8. Pour combattre la politique anticléricale du Cartel des gauches.

9. Édouard de Castelnau, *L'institut catholique de Paris et la formation d'une élite intellectuelle et sociale*, Poitiers, Marc Texier, 1920, p. 8.

10. Déclaration du général de Castelnau lors de l'assemblée générale constitutive de la F. N. C. (1924).

11. Discours prononcé le 12 juillet 1923 devant les élèves de l'école Massillon pour la remise des prix (dans E. de Castelnau, *Consignes pour les jeunes*, Carcassonne, éditions des trois F (Foi, France, Famille), p. 24).

Les « hosties » ne manqueront pas; elles sont déjà prêtes.

Et comme il pourrait y avoir des doutes – la République ne s'est pas trop amendée – on donne à ces braves gens quelques explications. « Vous servez toujours la patrie, leur dit-on, même si le gouvernement est républicain. » Car la patrie, elle, n'a pas changé. Elle est toujours la même depuis Jeanne d'Arc. Danton et Jeanne d'Arc, même combat, il suffit de se reporter à Péguy. Mais Péguy fait déjà un peu démodé. Alors on fait expliquer cela par un auteur allemand à succès nommé Friedrich Sieburg. Dans son livre *Dieu est-il français ?* acheté par tous les bien-pensants [12], ce journaliste rhénan écrit sans sourciller que « la *Marseillaise* continue les prières de Jeanne » :

« Comprendre que la *Marseillaise* continue les prières de Jeanne, c'est comprendre la France [13]. » Et si quelques esprits chagrins objectent la fracture de la Révolution, ce grand spécialiste allemand du patriotisme français leur administre une leçon d'histoire : la Révolution, événement marquant sans doute, mais qui n'a pas « brisé la continuité française » :

« Il est incontestable, écrit cet homme éclairé, que les événements de 1789 ont marqué l'histoire moderne de la plus significative des coupures. Mais il serait faux d'en conclure qu'ils ont brisé la continuité française (...) Cette idée de mission, cette conception du peuple élu n'ont été que fortifiées par la Révolution. Jeanne a fait du sentiment national une idée. Louis XIV lui a prêté un style, Danton l'a popularisée [14]... » Et voilà. C'est plus fort que Péguy. Car Péguy se contentait d'apparenter Danton à Jeanne d'Arc. Mais certains font mieux encore. Ils remontent aux

12. *Dieu est-il français*? traduit de l'allemand et suivi d'une lettre de Bernard Grasset à Friedrich Sieburg, Bernard Grasset, Paris, 1930, 370 p.

13. *Ibidem*, p. 28.

14. *Ibidem*, p. 72-73.

Croisades en passant par la Révolution. Au banquet du Congrès de Vichy des anciens combattants, le 27 mai 1933, le médaillé militaire Moussat place sur la même ligne le croisé, le « Poilu de la Révolution », comme il dit, et le Poilu de 1914 :

« Que ce soient les Croisades, où l'on se battait pour un idéal universel *(sic)*; que ce soient les Poilus de la Révolution qui voulaient apporter la paix et la liberté au monde; que ce soient ceux de 1914 (...), la France n'a jamais cru qu'elle pourrait tirer l'épée pour défendre son droit; quand la France tire l'épée, le monde entier est en danger [15]. »

D'autres remontent jusqu'aux Gaulois. Plusieurs monuments aux morts représentent des guerriers moustachus de la Gaule à côté des poilus de la France républicaine [16]. Telle est la patrie révolutionnaire : elle annexe toute l'histoire de France.

LE CULTE PATRIOTIQUE DES MORTS

Elle en a besoin pour se légitimer. Car elle a perdu contenance. Elle ne peut plus avoir la même assurance. Elle avance courbée. Elle a beau faire, elle porte le poids des morts, de plus d'un million de Français morts, un million trois cent vingt-deux mille cent exactement [17]. Et c'est un poids si lourd qu'il l'écrase et l'absorbe. Elle est absorbée par les morts, elle semble même remplacée par eux. Le

15. Discours de M. Moussat, président du Conseil fédéral des Médaillés militaires au banquet du Congrès de Vichy, le 27 mai 1933, *Le Médaillé militaire*, juin 1933, p. 129.

16. Par exemple celui de l'église paroissiale de La Chapelle-aux-Lys en Vendée.

17. Chiffre donné par Antoine Prost dans sa thèse, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939* (tome II, 1977, p. 3) et qualifié par lui de « certain ».

culte qui lui est voué se réduit au culte des morts : à patrie mortuaire, patriotisme nécrophile.

Dans la nouvelle liturgie civique le culte des morts pour la patrie tient en effet la première et la plus large place.

C'est un culte du souvenir. Le monument aux morts a pour fonction de matérialiser le souvenir et de rappeler ainsi aux générations successives le sacrifice des héros tombés pour la patrie. Chaque commune de France érige le sien, mais aussi chaque paroisse, de sorte que dans la plupart des villages on trouve deux monuments, le communal sur la place et le paroissial dans l'église. Aux monuments des villes et des villages s'ajoutent ceux des institutions, des associations, des entreprises et des écoles. Désormais à chaque pas on bute sur la mémoire des morts de 14-18. Le souvenir de bien des guerres s'est estompé, ou même effacé. Celui de 14-18 n'est pas près de disparaître. Il y a dans tout le pays une résolution étrange de le conserver à jamais.

Une simple stèle et une liste de noms gravés, telle est la forme la plus commune. Mais si les moyens le permettent, on aime bien passer commande de groupes sculptés : baïonnette au canon, un poilu s'élance vers l'ennemi, une victoire casquée se dresse impérieuse ou bien étend sa main tutélaire sur le soldat mort couché à ses pieds. Certains monuments témoignent d'une grande recherche, par exemple l'arc de triomphe de Marseille à la mémoire des morts de l'armée d'Orient, ou ce groupe de la cour du Val-de-Grâce : deux infirmiers, véritables paquets de boue, transportent, enveloppé dans une toile de tente, un blessé ou un mort. Dans tel bourg de Bretagne, au milieu d'un cercle de pierres dressées en forme de cromlech, on a érigé un menhir de douze tonnes et cinq mètres de haut. Toute la population de la commune a dû s'atteler pour en assurer le transport. À côté du menhir on a placé une statue pour laquelle a posé un paysan père de quatre garçons tués à

l'ennemi [18]. Rares les monuments vraiment beaux. L'horreur a été telle qu'elle a desséché les cœurs et tué toute inspiration.

Les cérémonies du culte ont lieu aux fêtes nationales et religieuses, et le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice. Ce jour-là, tout le monde se retrouve au monument, les autorités, les anciens combattants avec leurs drapeaux, et les troupes qui rendent les honneurs. On écoute la *Marseillaise* et la sonnerie aux morts. Dans beaucoup de communes le maire appelle les noms des morts, et la foule répond à chaque nom : « Mort pour la France ». Dans les écoles, à la veille de la Toussaint ou du 11 novembre, les classes se cotisent, achètent une gerbe et vont la déposer au pied du monument où sont inscrits les noms des anciens élèves morts pour la France. Ils défilent silencieux, et le vers de Péguy, gravé en lettres d'or à la base de la stèle, s'imprime dans leurs mémoires :

> Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés [19].

Le culte rendu sur les tombes mêmes des morts et sur les lieux des grandes tueries, revêt un caractère de deuil intense. Le décor est pathétique, la liturgie saisissante. Le silence est de règle. Cimetières et ossuaires, particulièrement ceux de Douaumont et de Lorette en Artois, accueillent des milliers de pèlerins visiteurs. Le culte ne s'y interrompt jamais.

18. Monument décrit par Maurice Randoux dans un article intitulé « Sur les formes du souvenir » publié par les *Cahiers de l'Union fédérale de l'Association française d'Anciens Combattants...* 2e année, n° 4, 1er janvier 1932, p. 9. L'auteur ne donne pas le nom de la commune.

19. Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés.
(Prière pour nous autres charnels.)

De même le culte célébré publiquement au cœur de Paris, sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile, sur la tombe du Soldat Inconnu.

L'idée du « soldat inconnu » vient d'Angleterre[20]. Le 25 octobre 1920 Léon Bailby, journaliste à *L'Intransigeant,* annonce que, le 11 novembre prochain, les Anglais vont enterrer à Westminster un soldat anonyme. Il demande qu'un hommage semblable soit rendu à un soldat français. Toute la presse appuie sa requête, et le projet en moins d'une semaine passionne le pays entier. Le gouvernement l'adopte le 2 novembre, et charge André Maginot, ministre des pensions, ancien combattant mutilé, gardien des cimetières de guerre, d'en établir les formalités. Dans chacune des neuf régions (Belgique comprise) où se sont déroulés les combats les plus meurtriers, est exhumé le corps d'un soldat identifié comme Français, mais dont l'identité personnelle n'a pu être établie. Placés dans des cercueils de chêne, les neuf corps arrivent le mardi 8 novembre dans la soirée à la citadelle de Verdun, où une compagnie d'anciens combattants assure la veillée et rend les honneurs. Le lendemain 9 novembre, un des soldats de la compagnie, désigné par le ministre, choisit sans qu'il en sache l'origine, un cercueil parmi les neuf pour être envoyé à Paris. Les huit autres sont inhumés à Douaumont. Dans la nuit du 10 au 11 novembre le cercueil du Soldat Inconnu est abrité dans une chapelle ardente à Paris au Lion de Belfort. Au matin du 11 le cortège officiel l'accompagne d'abord au Panthéon, ensuite à l'Arc de Triomphe, où il reste exposé toute la journée avant d'être transporté dans une salle voûtée du premier

20. Pour l'histoire du Soldat Inconnu, de son transport à l'Arc de Triomphe et de son inhumation, se reporter à l'article d'André Laphin dans *L'Illustration* du 13 novembre 1920 (n° 4054, p. 358-360), et à celui de Georges Lecomte, intitulé « La journée du 11 novembre à Paris » (*L'Illustration*, 20 novembre 1920, n° 4055). Sur l'idée elle-même du Soldat Inconnu, voir l'article anonyme paru dans *Le Médaillé militaire* de mai 1934, p. 71-72.

étage, et finalement enterré sous l'Arc en janvier 1921 avec cette inscription :

« Ici repose un soldat français mort pour la patrie. »

Tel est ce culte patriotique des morts. Telles sont ses formes principales. Mais quelle est sa signification? Que veut-il dire?

Et d'abord s'agit-il d'un véritable culte? Difficile de répondre. Ce n'est peut-être pas un faux culte, car l'intention est véritable d'honorer les morts, mais ce n'est pas tout à fait un vrai culte : il n'y a pas de vrai culte sans prière, et ici, dans ce culte civique des morts, où est la prière? Il arrive que le clergé soit présent et même qu'il puisse réciter des prières, mais le culte civique lui-même ne comporte aucune prière. Comment pourrait-il en comporter? Pour la République française il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas d'âmes immortelles, ou s'il y en a, elle ne doit pas s'en occuper. Alors qui prier et pourquoi prier?

Cependant il faut bien donner un sens à toutes ces cérémonies. Les politiciens et les anciens combattants s'y appliquent dans leurs discours.

Ils disent que ce culte ne doit jamais cesser. « Il y a, dit Maginot, des cultes qu'il ne faut pas laisser interrompre, des souvenirs qu'il ne faut pas s'arrêter de célébrer[21]. »

Ils disent que les morts doivent être glorifiés :

« Notre devoir, écrit en 1920 une personnalité des anciens combattants, est de nous retrouver tous la main dans la main sur leur tombe pour les glorifier[22]. »

21. Discours prononcé par André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, à l'inauguration du livre d'or déposé dans la crypte du monument aux soldats de Verdun, le 27 août 1922, cité dans *Le Combattant*, organe officiel de l'Association des Mutilés, Réformés, Anciens Combattants et Veuves de la Grande Guerre, de Tarn-et-Garonne, août-septembre 1922.

22. Fabien Terrail, président du Comité cantonal des Mutilés, Veuves et Anciens Combattants, cité dans *Le Combattant*, juin 1920.

Ils disent, l'expression revient souvent, que les morts sont des « grands morts[23] ».

Ils disent enfin que les morts ne sont pas complètement morts, qu'ils sont présents parmi nous, qu'ils nous parlent, nous réconfortent, nous prodiguent leurs leçons. Le culte qui leur est rendu consiste d'une certaine manière à évoquer cette présence. « Ils sont debout les morts (...), s'écrie le général de Castelnau. Ils sont debout enveloppant de leur présence affectueuse et animant de leur esprit ouvert aux clartés célestes notre grandiose et fraternelle réunion[24]. » La « présence affectueuse » des morts... Cela fait un peu réunion de spiritisme.

Il est vrai que l'on cherche surtout à produire des sensations fortes. On cherche le spectaculaire, le romantique. On fait dans le genre mélodramatique et dans la poésie funèbre. Par exemple tel journaliste racontant le choix du Soldat Inconnu, y voit l'expression de « la plus pure poésie » :

« Toutes ses initiatives, écrit-il à propos du gouvernement, n'ont-elles pas été empreintes de la plus pure poésie ? L'Inconnu !... les pantalons rouges et les capotes bleues ! Neuf cercueils !... neuf !... Secret gardé jusqu'à la mort au sujet de l'endroit où ils ont déterré les corps[25]... » Et puis, pour tirer les larmes, les mamans qui s'interrogent :

« Et flottant sur cette émouvante procession, la pensée de tant de mères : « Si c'était le mien[26]. »

23. « Et puis... honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire » (Georges Clemenceau, allocution à la Chambre des députés, le 11 novembre 1918).

24. Discours prononcé à Nancy devant sept mille Lorrains le 5 avril 1926, cité par Corinne Bonafoux du Gru-Verrax dans *Les catholiques à l'épreuve du Cartel : la naissance de la Fédération nationale catholique 1924-1925*, mémoire présenté pour le D.E.A. d'histoire du XXe siècle, Institut d'études politiques, octobre 1992, p. 151.

25. André Laphin, *L'Illustration,* 13 novembre 1920, n° 4054, p. 359.

26. *Ibidem.*

Tout cela donne une impression de creux et d'impuissance. Ni ces paroles, ni ces rites ne parviennent à relier les morts aux vivants. La société demeure incapable d'assimiler ses morts. Du coup ceux-ci deviennent pour elle une charge énorme et accablante. Sans le secours de la prière la mémoire des morts de la guerre obsède et paralyse les vivants. Les morts envahissent tout. « La terre et les morts », disait Barrès, il ne reste plus que les morts. « Ils sont le patrimoine de la France qu'ils ont sauvée [27] »; cette formule de Fabien Terrail, personnalité combattante, peut sembler obscure et incohérente : comment des morts, en tant que morts, peuvent-ils constituer un patrimoine? Leurs vertus certes, leurs exemples, mais non eux-mêmes en tant que morts. Et pourtant il ne s'agit pas des vertus, mais des morts eux-mêmes. Des « grands morts », « nos seigneurs les morts » comme disait Barrès avant la guerre. Il ne croyait pas si bien dire. Les morts sont effectivement devenus les seigneurs. Maintenant ils dominent tout.

La patrie révolutionnaire est ici fidèle à sa nature profonde, à sa nature d'utopie qui a besoin de la mort pour acquérir un semblant d'existence. Il faut d'abord que de nombreux vivants meurent, ensuite que les survivants se prosternent devant les morts. En attendant la guerre suivante et le nouveau sacrifice humain dont l'idole a besoin pour se nourrir.

Pendant cette attente la patrie s'efforcera de vivre du rapport de l'hécatombe précédente. Les morts constituent un capital. Leur sacrifice porte intérêt à condition de savoir l'exploiter. La France, écrit en 1926 René Cassin, « se doit d'assurer le maximum de rendement utile au sacrifice fait par ses enfants pour la sécurité de tous [28] ». Le rende-

27. *Le Combattant*, juin 1920.

28. Cité par Henri Pichot dans les *Cahiers de l'Union fédérale des Associations*

ment du sang versé. Tout est utile. Même les morts en tant que tels.

On comprend alors les paroles d'André Maginot : « Il y a des cultes qu'il ne faut pas laisser interrompre, des souvenirs qu'il ne faut pas s'arrêter de célébrer [29]. »

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants sont les ministres du culte des morts.

Des ministres qui offrent toutes garanties, des ministres nombreux et puissants. Nombreux : en 1932 près de quatre millions de cartes d'Ancien Combattant avaient été attribuées [30]. Puissants par leurs associations. Des associations de mutilés s'étaient déjà formées pendant la guerre. À la démobilisation se crée l'Union nationale des Combattants (U. N. C.) qui regroupe la majorité des anciens combattants, et reçoit le soutien de l'Église, de l'armée et du patronat. Dès 1920 apparaissent des associations de tendance pacifiste et socialiste [31]. En 1924, pour combattre la politique du Cartel et faire pièce à la Fédération nationale des Combattants républicains, se fonde la Fédération nationale catholique présidée par le général de Castelnau. Vient ensuite en 1927 la Confédération nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, qui regroupe quarante-huit associations existantes et neuf cent mille cotisants. De 1927 à 1939 il naît encore plusieurs nouvelles associations, par exemple

françaises de Victimes de guerre, d'Anciens Combattants et des Jeunesses de l'Union fédérale, 5e année, n° 75, 15 mars 1935, p. 3.

29. Déjà cité *supra*.

30. Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française 1914-1939,* Fondation nationale des sciences politiques, t. 2, 1977, p. 9.

31. *Ibidem*, p. 142.

celle des « nettoyeurs de tranchée et des corps francs » qui date de 1935 [32]. Le « monde combattant » comme on dit, semble animé d'une grande vitalité et d'un esprit élevé de solidarité.

Il a fort à faire : honorer les morts et défendre ses droits. Les anciens combattants assistent avec leurs drapeaux à toutes les cérémonies commémoratives. Ils tiennent de nombreuses réunions et congrès, et publient des bulletins et des journaux. Ils défendent leurs pensions et l'accès aux emplois réservés. Ils organisent l'aide aux mutilés, aux veuves et aux orphelins de guerre. Ils sont en campagne permanente pour la défense de leurs droits de survivants. Plus les années passent, plus ils doivent s'activer. La mémoire en effet s'estompe. Juste après la guerre, l'opinion leur était encore très favorable, on disait à leur propos : « Ils ont des droits sur nous. » Et puis, très vite, on s'est mis à les regarder de travers et à s'impatienter de leurs réclamations et même de leur existence. « Cet insupportable combattant toujours réclame, écrit un journaliste lui-même ancien combattant. D'ailleurs pourquoi est-il parti de chez lui pendant près de cinq ans? Pourquoi est-il estropié, malade aujourd'hui [33]? » Dès les années vingt la qualité d'ancien combattant cesse d'être une recommandation. Comme le note en 1924 Maurice Donnay, pour un prix littéraire il vaut mieux ne pas l'évoquer; cela desservirait le candidat :

« Maintenant, écrit dans son *Journal* le spirituel académicien, c'est un tort d'avoir fait la guerre. Quand on parle d'un candidat pour un prix, on évite de préciser qu'il s'est battu, qu'il a été un héros; ce sont des choses qui ne se disent pas en public, cela se dit à mi-voix hors séance, sous le sceau du secret : « Et puis vous savez, il s'est admirablement

32. Et dont la naissance est annoncée par *Le Médaillé militaire*, septembre-octobre 1935, p. 187.

33. Paul Bat, « Le gêneur », *Le Combattant*, juin 1920.

conduit (...). Il a eu une citation magnifique. » Pour un peu on ajouterait : « Jurez-moi de ne le répéter à personne[34]. »

Réaction instinctive de défense, au moment où ils commencent à gêner, les anciens combattants se mettent à réclamer des responsabilités civiques et politiques : ils ont sauvé le pays pendant la guerre, ils pourraient, ils devraient le diriger, s'ils prenaient conscience de leur force :

« Si ces millions de combattants, écrit en 1923 Ernest Pezet, président de l'Union nationale des Combattants, (...) se rendaient exactement compte de la force que pourrait représenter leur nombre formidable organisé (...), ils pourraient concevoir les plus grandes espérances et les plus légitimes ambitions. Ils pourraient être des arbitres, des chefs, s'ils savaient faire surgir de leur sein une élite, des « hommes chefs[35]. »

Le discours s'achève par une vibrante exhortation :

« Camarades ! levez-vous et commandez[36] ! »

Vaines paroles : pourquoi les anciens combattants commanderaient-ils ? Le malentendu grandit. Le 6 février 1934 les anciens combattants viennent manifester. On leur tire dessus. L'amertume les étouffe. Et comment les apaiser puisqu'ils ne comprennent pas ?

Ils ne comprennent pas pourquoi ils ne sont pas compris. Ils voient bien qu'ils sont en trop, mais l'attribuent à l'ingratitude ou à l'égoïsme de leurs compatriotes. Ils ne comprennent pas qu'ils devraient être morts, et que ne l'étant pas, ils constituent une regrettable anomalie. On les voit multiplier les réclamations, et même prétendre au

34. Maurice Donnay, *Mon Journal 1919-1939*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1953, p. 137.

35. « Le devoir civique et la Génération du Feu » par Ernest Pezet, discours prononcé à l'hippodrome de Tourcoing fin septembre 1923 devant la Congrès de l'U.N.C., dans Ernest Pezet, *Combattants et Citoyens..., op. cit. supra*, p. 52.

36. « Le devoir civique et la Génération du Feu », *op. cit. supra*, p. 52.

pouvoir. C'est absurde : des gens qui ne devraient plus exister, comment peuvent-ils réclamer?

Et même en admettant qu'ils existent, et que le droit d'avoir survécu leur soit délivré, ils sont les ministres du culte des morts, et les affaires de la cité des vivants ne les regardent pas.

MOURIR POUR LA PATRIE ?

Le culte patriotique des morts est voué, nous le savons, à tous les morts, ceux d'hier, les morts déjà morts, et ceux de demain. Seulement ces futurs morts il faut les recruter, il faut les préparer. On l'a toujours fait depuis 1789, et même après la Grande Guerre on continue à le faire. On dirait que la terrible hécatombe n'a pas suffi.

Au premier rang des recruteurs de morts figure comme avant 1914 le clergé cocardier. On dirait que pour ces ecclésiastiques la mort au combat des jeunes Français représente toujours le plus magnifique des spectacles. Très bien, disent-ils de vénérer les morts de la guerre, mais cela ne suffit pas; il faut encore que la jeunesse se prépare à les imiter :

« Nous ne sommes pas quittes envers eux, explique par exemple le P. Doncœur, pour leur avoir fait l'hommage de notre respect, de notre mémoire, de notre prière même. Ce serait trop facile et, au fond dérisoire[37]... »

Une seule manière de nous acquitter : mourir comme eux.

« Car ils sont tombés pour une cause et cette cause n'est pas gagnée... »

Il faut donc prendre leur suite, et cela vaut la peine. Rien n'est plus grand, rien n'est plus beau :

37. Cité dans *Citadelle de l'Espérance, Riaumont toujours,* avril 1996, n° 20, p. 19.

« Morts pour la France ». L'expression, modeste dans sa banalité *(sic)* recèle une profonde grandeur.

» Donner sa vie pour la France, mourir pour la France. Singulier honneur[38]. »

Que la patrie révolutionnaire soit donc parfaitement tranquille. Elle peut toujours compter sur un certain clergé pour lui préparer ses futures victimes, pour lui fabriquer ses hosties[39].

Toutefois ce concours n'est pas superflu. Car il existe maintenant, c'est la grande nouveauté, un très fort courant pacifiste, et les sectateurs du « *Pro Patria mori* » deviennent de moins en moins nombreux.

Le plus remarquable est que dans les années vingt le pacifisme rallie la majorité des anciens combattants. Ceux-ci en effet se mettent à condamner la guerre : « ... Il n'est pas inutile de souligner, dit un de leurs manifestes, que le combattant demeure l'ennemi de la guerre[40]. » Plus jamais de guerre, et que nos enfants ne connaissent que la paix : « ... Nous nous sommes battus pour qu'ils ne se battent pas[41]. » Ce ne sont pas les hommes qui doivent mourir, mais la guerre. La guerre doit mourir, elle est déjà morte :

« Le 11 novembre, écrit en 1935, un rédacteur des *Cahiers de l'Union fédérale des Combattants,* c'est la mort de la guerre que nous fêtons[42]. » Du coup on se félicite, on se congratule : nous avons enterré la guerre, quels hommes

38. *Ibidem.*

39. Le général de Castelnau parlait des « hosties de la foi catholique et patriotique ». Nous avons déjà cité cette formule au début du présent chapitre.

40. Manifeste des Combattants de l'Union fédérale des Anciens Combattants, publié dans les *Cahiers de l'Union fédérale*, mai-juin 1922.

41. Discours de M. Moussat au banquet du Congrès de Vichy, le 27 mai 1932, *Le Médaillé militaire,* juin 1933, p. 129.

42. Discours de La Fouchardière, *Cahiers de l'Union fédérale des Combattants*, 5e année, n° 89, 20 novembre 1935, p. 7.

merveilleux nous faisons. L'humanité se régénère, et l'on se persuade à nouveau que les hommes sont bons. Dans les années trente l'idéologie humanitaire et l'optimisme cosmopolite et pacifiste coulent à pleins bords dans tous les banquets, dans toutes les publications des anciens combattants. Ces hommes croient éviter la guerre en faisant des déclarations d'amour à l'humanité : « Ce sont, déclare en 1931 Henri Pichot, président honoraire de l'Union fédérale des Combattants, ce sont les vieux et éternels concepts qui rajeuniront le monde (...) à savoir le respect de l'homme en soi-même (...), l'amour de l'humanité [43]. » La gloire de la patrie n'est pas oubliée, mais elle s'acquiert maintenant par le travail et non plus dans le « carnage » :

« Songez à vos fils, écrit en 1932 un autre journaliste ancien combattant, songez à vos fils que vous élevez pour la plus grande gloire de la Patrie, mais une gloire acquise par le travail, la science et l'amour, et non par le carnage, la destruction et la ruine totale [44]... »

Les anciens combattants ne renient pas la patrie, et d'ailleurs ils ne disent jamais qu'ils ne veulent pas mourir pour elle. Ils disent simplement qu'ils ne veulent plus de guerre et cela au nom de l'amour de l'humanité. S'opposent-ils aux autres, aux Castelnau, aux Doncœur, à tous les prédicateurs du « *Pro Patria mori* » ? Pas vraiment. Car leur patriotisme est de la même essence révolutionnaire. Seule différence : eux développent l'aspect humanitaire du patriotisme révolutionnaire, ils en sont déjà à la deuxième phase, celle de la fête du genre humain réconcilié, alors que les autres en sont toujours à la première, celle de la guerre à

43. « Lettre aux jeunes », *Cahiers de l'Union fédérale des Associations françaises d'Anciens Combattants (...)*, première année, n° 3, 15 décembre 1931, p. 6.

44. « La voix des sacrifiées » par Mme Texier, présidente de l'Association des Veuves de la Haute-Garonne, *Cahiers de l'Union fédérale des Associations françaises d'Anciens Combattants*, 2e année, n° 6, 1er février 1932, p. 11.

outrance et du sacrifice des vies. Mais c'est la même patrie. Oui c'est bien la même, la patrie de l'utopie, la patrie de la mort. Parce que sa religion, quelque forme qu'elle prenne, débouche toujours sur la mort. Et beaucoup de Français adhèrent encore à cette religion, qu'ils soient pacifistes ou sectateurs du « *Pro Patria mori* ».

Beaucoup et cependant pas tous. Car un certain nombre, grande nouveauté, échappent plus ou moins à son emprise. Ce sont d'un côté les antimilitaristes et de l'autre les dévots de la France des vertus.

LE PATRIOTISME RÉVOLUTIONNAIRE MALMENÉ
L'ANTIMILITARISME
LE RETOUR À LA FRANCE DES VERTUS

Les antimilitaristes malmènent quelque peu le patriotisme révolutionnaire.

L'antimilitarisme n'est pas nouveau, mais il s'est fortifié à l'épreuve de la Grande Guerre. Il y a puisé une capacité nouvelle de démonstration. Quand il dénonce les mensonges de la propagande patriotique, et quand il dégonfle les grands mots, on ne peut rien y trouver à redire. Dès 1919 le journal *La Vague pacifiste, socialiste, féministe* dresse un impeccable acte d'accusation. Tout y passe : la « Revanche », le « courage français », le « militarisme prussien » et la « barbarie allemande ».

La « Revanche » :

« Ils disaient : « Nous voulons la « Revanche » (car c'est ainsi que d'aucuns nommaient la Paix). Nous n'échangerons pas l'Alsace et la Lorraine pour l'Indochine et Madagascar. Il nous faut tout et le Maroc avec ».

» Ils l'ont eue, la Revanche, et il y a autant de Français sous les croix de bois que d'habitants en Alsace-Lorraine. »

Le « courage français » :

« Ils disaient : « En avant ! En gants blancs, la furie française ! C'est pour la gloire et pour nos enfants ! »

» Et quand leur nullité eut fait décimer la jeunesse, ils les prirent ces enfants.

» Alors, chose inouïe, on entendit ces vieux, vieux par l'âge, par l'égoïsme et par l'idée, pousser à la boucherie des Marie-Louise de dix-huit ans. »

Le « militarisme prussien » :

« Ils disaient : « En avant pour écraser le militarisme prussien ! »

» Et ils livraient la République pieds et poings liés et bâillonnée au militarisme français et à la dictature du sabre. »

La « barbarie allemande » :

« Ils disaient : « Jusqu'au bout ! le Boche barbare veut nous réduire en esclavage. »

» Et ils commençaient à supprimer eux-mêmes, de leurs propres mains, toute liberté en France[45]. »

On ne peut pas le nier, c'est bien vu, même si le parti pris antimilitariste et l'exaltation anarchiste altèrent la bonne foi de l'accusation.

Remarquable aussi la dénonciation du Moloch : « nous avons donné nos enfants, disent les braves gens » ; ce n'est pas vrai, on les leur a pris :

« J'ai donné mon fils…

» J'ai donné mon mari…

» J'ai donné mon frère…

» Ce n'est pas vrai. On vous les a pris[46]. »

45. Pierre Brizon dans *La Vague pacifiste, socialiste, féministe,* 3 juillet 1929.

46. Marcelle Capy, « La Machine de guerre » dans *La Vague pacifiste, socialiste, féministe*, 3 juillet 1919.

La même journaliste (Marcelle Capy, de *La Vague*) va jusqu'à prononcer les mots de « sacrifice humain » :

« Il est tel ce sacrifice humain que, si les dix millions d'hommes tués par la guerre étaient placés dans des cercueils bout à bout, le cortège funèbre s'alignerait sur une longueur de vingt mille kilomètres : la moitié du tour de la terre [47]. »

Après de si grands deuils comment peut-on fêter la Victoire? Une victoire si coûteuse ne saurait donner lieu à réjouissance :

« Et puis, messieurs, déclare à la Chambre Pierre Brizon, député et journaliste de *La Vague,* quand on songe au prix que coûte la victoire, aux deux cents milliards de dettes, aux mutilés, aux veuves et aux orphelins, on se demande vraiment s'il est possible d'avoir le cœur en fête [48]. »

Vraiment ces antimilitaristes parlent d'or. Depuis l'avènement de la patrie révolutionnaire, jamais ses mythes et ses méfaits n'avaient été dénoncés avec autant de justesse. On peut même le dire, c'est la première attaque en règle.

Mais inutile ou presque. Elle comporte un défaut grave qui en altère l'effet : le mal est désigné, mais non pas son auteur. Les procédés du patriotisme révolutionnaire sont dénoncés, non ce patriotisme lui-même. Les journalistes de *La Vague* écrivent : « Ils disaient » (« Ils disaient : « Fabriquez des canons (...). Ils disaient : « Que la France soit forte... »). Mais qui sont ces « ils »? Le gouvernement? les partis au pouvoir? les grands groupes de pression? les grands organes de presse? On ne sait pas.

Les seuls qui accusent clairement les responsables sont les antimilitaristes communistes. Ces derniers proposent un

47. *Ibidem.*

48. Cité dans *La Vague* du 3 juillet 1919.

schéma très simple, mais qui a au moins le mérite de tout expliquer : d'un côté les pauvres ouvriers amis de la paix, de l'autre les « dix-huit grandes banques » et les « deux cents familles » qui veulent la guerre. Voici à titre d'échantillon un extrait du *Conscrit,* journal antimilitariste communiste distribué gratuitement dans les casernes :

« Que t'a-t-on appris, Conscrit, à l'école ? Que nous nous étions battus pour défendre la Patrie... On t'a menti.

» Nous nous battions pour défendre les intérêts des dix-huit grandes banques concentrant entre les mains de deux cents familles toute la fortune française, et alliées par-dessus les prétendues patries à la finance internationale[49]. »

Dans *L'Avant-Garde,* journal des Jeunesses communistes, Jules Humbert-Droz lie le militarisme au capitalisme : supprimez le capitalisme et le militarisme s'évanouira :

« La guerre et le militarisme, produits du régime capitaliste et de ses principes de concurrence et d'exploitation ne peuvent disparaître qu'avec lui[50]. »

Quant à l'armée, ce n'est selon Doriot[51], qu'« un instrument dans les mains des gros (...) pour écraser les petits[52] ».

Les deux cents familles, le capital, les « gros » voilà les coupables, voilà les auteurs du massacre. Il n'est évidemment pas question de la patrie révolutionnaire.

En résumé on peut dire que l'antimilitarisme de l'entre-deux-guerres voit très clair dans le jeu du patriotisme révolutionnaire, mais ne dénonce jamais ce patriotisme lui-même en l'appelant par son nom. Le langage est neuf, les accusations sont terribles ; pour la première fois le voile est

49. *Le Conscrit,* organe antimilitariste, publié par la Fédération des Jeunesses communistes, avril 1922.

50. 1921.

51. Secrétaire général des Jeunesses communistes.

52. *L'Avant-Garde,* 1924.

levé sur la machination. Mais non sur le moteur de la machine, et le patriotisme révolutionnaire se porte toujours très bien. Comment serait-il affecté, puisqu'il n'est jamais question de lui? L'antimilitarisme le protège en ne le dénonçant pas.

Il fait même beaucoup mieux en sa faveur : il détourne vers la patrie réelle, vers la France, la colère des victimes et la vindicte des exploités. Ceux-là auront toujours désormais la France en abomination : rien ne saurait mieux servir la cause de la patrie révolutionnaire. L'antimilitarisme permet au patriotisme révolutionnaire de réussir sa plus difficile entreprise : faire détester la patrie.

Par des gens simples, mais aussi par des intellectuels. Il est désormais de bon ton chez certains écrivains de tenir en mépris l'amour de la patrie, sans faire la distinction nécessaire entre la patrie véritable et la patrie révolutionnaire. C'est ainsi que Drieu La Rochelle, dans son récit *Le Déserteur* publié en 1934, appelle le patriotisme « une obsession abrutissante » et « une manie qui déforme tout » [53].

L'antimilitarisme est donc inoffensif vis-à-vis du patriotisme révolutionnaire, et même il l'aide à réaliser ses objectifs. Tel n'est pas le cas d'une forme nouvelle de patriotisme apparue en ces mêmes années de l'entre-deux-guerres. On pourrait en effet qualifier ce nouveau patriotisme de dévotion pour la France. Pour la France des temps anciens, pour l'ancienne France des vertus. Là vraiment le patriotisme révolutionnaire est battu en brèche. Car il s'agit d'une tentative pour échapper au mythe et à l'utopie, et pour retrouver dans toute sa réalité l'être moral de la France.

La nouvelle dévotion, ou le nouveau patriotisme, comme on voudra, s'inspire de la pensée médiévale. Car le Moyen

53. *La comédie de Charleroi*, préface de Jules Hervier, L'Imaginaire, Gallimard, 1982 (1934), p. 201-202.

Âge n'est plus considéré comme un temps d'obscurantisme. Dans les dernières décennies une pléiade d'historiens et d'historiens de la littérature et des arts, les Gustave Cohen, les Louis Réau, les Joseph Bédier et les Émile Mâle, pour ne citer que les principaux, ont révélé au grand public les grandeurs et les prestiges de cette époque, ainsi que la nature de son attachement à la France. Des textes comme la Chanson de Roland ou les poèmes de Charles d'Orléans, et des institutions comme la chevalerie, retrouvent grâce à eux leur jeunesse première. Il semble aux nouvelles générations que les preux sont leurs frères. Cela est particulièrement sensible chez les Scouts de France. Le scoutisme ambitionne de reconstituer la chevalerie. Le scout est un chevalier moderne. Il est fidèle à sa patrie, mais cette patrie n'est pas la patrie révolutionnaire, c'est la France chrétienne, la France des vertus. Voici par exemple le texte de la Promesse dans le « Cérémonial scout » de 1929 :

> Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu,
> Je m'engage
> À servir de mon mieux Dieu, l'Église et la Patrie,
> À aider mon prochain en toutes circonstances,
> À observer la Loi scoute [54].

Et voici maintenant, dans le *Chant de la promesse*, le couplet de la patrie :

> Fidèle à ma patrie
> Je le serai,
> Tous les jours de ma vie
> Je servirai [55].

54. *Cérémonial scout*, Éditions de l'Association des Scouts de France, Alexis Rédier, Paris, 1929, p. 64.

55. *Ibidem*, p. 157, troisième couplet.

Entre cette patrie et le jeune scout une relation de fidélité se trouve ainsi établie. Le *Chant de la Promesse* s'oppose à la *Marseillaise* et au *Chant du Départ*. Nous ne sommes plus dans le domaine de la vindicte et de la mort, mais dans celui de la piété et de la vie. Ce sont des accents nouveaux. Est-ce la chevalerie d'autrefois? En tout cas on s'en réclame, on veut la reproduire. Les meilleurs scouts accèdent au grade de « chevalier de France » et sont adoubés. Le « Cérémonial » décrit cet adoubement. On lit au jeune postulant les conseils de la mère de Bayard à son fils quittant la maison paternelle :

« Soyez humble et serviable à toutes sortes de gens,

» Ne soyez maldisant, ni menteur,

» Fuyez envie, car c'est un vilain vice [56]. »

La cérémonie se termine par une « Prière à Monseigneur Saint Louis [57] ».

On chante beaucoup alors dans tous les mouvements de jeunesse, et leurs chants s'inspirent souvent de ce même idéal chevaleresque. La Procure Générale publie (vers 1930) un recueil de « Chansons populaires » intitulé *Roland* qui donne une bonne idée du répertoire [58]. « Chant à saint Louis », « Jeanne en chantant », « La prière de Jeanne d'Arc », « La Saint-Hubert », « La Marche de Turenne », l'« Appel de Roland », sont quelques-uns des titres. Il convient de le rappeler, car c'est chose oubliée aujourd'hui, parmi les garçons qui avaient quinze ans en 1930 ou en 1935, beaucoup ont été formés à l'école de ce patriotisme chrétien si différent du révolutionnaire, car il n'associe jamais la France de Jeanne d'Arc à celle de la Révolution.

56. *Ibidem*, p. 70.

57. *Ibidem*, p. 74-75.

58. *Roland, Chansons populaires transcrites et adaptées*, par Gustave Daumas, Marc de Ranse, Carlo Boller, préface par le R. P. Doncœur, Procure générale, Paris, s. d.

Au contraire, les Vendéens et les Chouans sont proposés en exemple. Le recueil *Roland* contient plusieurs chants de la Vendée militaire, dont *Les Bleus sont là* [59]. Cela ne veut pas dire que les enfants formés à cette école ne puissent pas être influencés, manipulés par le patriotisme révolutionnaire : cette forme de patriotisme est trop bien ancrée dans les esprits. Mais enfin ils ne seront jamais prisonniers de cette utopie comme l'avaient été leurs aînés.

Les réflexions de Georges Bernanos au sujet de la France et de son destin donnent la même impression de liberté. La France évoquée dans *Nous autres Français* (écrit au Brésil en 1938 et 1939) n'a rien à voir avec la patrie jacobine. D'ailleurs l'auteur ne connaît que la France et les Français; on ne relève qu'un seul emploi du mot patrie. Parlant des Français, Bernanos retrouve le ton de Péguy, mais d'un Péguy délivré de l'illusion révolutionnaire. Il parle des Français, comme Péguy les fait parler :

« Nous honorons trop le travail », disent-ils [60],

« Nous ne désirons pas être craints », disent-ils encore [61],

« Nous ne sommes pas une race méprisante », proclament-ils enfin [62].

La France, écrit Bernanos, « a soif d'honneur » :

« La France a faim de justice, mais elle a soif d'honneur [63]. »

L'« honneur français », dont il parle souvent, n'est pas sous sa plume une formule creuse. Comme les anciens philosophes et les anciens poètes, il entend par « honneur français » l'éclat des vertus de la France, un éclat qui n'est pas

59. *Roland, Chansons populaires...*, p. 18.

60. *Nous autres Français*, Paris, N.R.F., 1939, p. 15.

61. *Ibidem*, p. 18.

62. *Ibidem*, p. 17.

63. *Ibidem*, p. 145.

un brillant superflu, mais une lumière indispensable à la vie, « la vie même, une nourriture aussi simple que la soupe[64] ».

Au premier chapitre de ce livre nous citions la prière de Roland, sa prière pour l'honneur :

> Ne plaise au Seigneur Dieu
> que la France perde son honneur à cause de moi (...)
> Dieu, notre père, préservez la France de tant de honte[65].

« Je crains, dit Bernanos, que mon pays ne se laisse empoisonner par la honte[66]. » Pour ce grand écrivain le passé n'existe pas. Il voit les choses du passé comme si elles étaient présentes. Il ne peut pas admettre qu'elles soient mortes. Pour lui, la tradition chrétienne n'est qu'endormie :

« Alors que tant de sages croient la tradition chrétienne morte et mort l'homme formé par elle, nous avons la certitude qu'ils ne sont l'un et l'autre qu'endormis [67]. » Le Français d'autrefois existe encore :

« L'homme que la tradition monarchiste chrétienne a formé (...) nous croyons fermement qu'il existe toujours, qu'il vit et respire, souffre et meurt à nos côtés[68]. »

Aucun n'a disparu des Français qui ont fait la France : « Ils sont là » :

« Mais pourquoi parlerais-je d'eux au passé? Ils sont là[69]. »

De même que Maurras, il appelle de ses vœux le retour du roi. Pour Maurras le futur monarque devra s'appuyer sur le « pays réel ». Pour Bernanos, le roi « pourra régner s'il

64. *Ibidem*, p. 25.
65. *Chanson de Roland,* LXXXVI et CLXII.
66. *Nous autres Français*, p. 50.
67. *Ibidem*, p. 277.
68. *Ibidem*, p. 270.
69. *Ibidem*, p. 278.

parle au nom de l'honneur français [70] ». Mais pour le second comme pour le premier la restauration de la France est possible. Car la France est toujours là. Il suffit de la réactiver, de la ranimer, de la délivrer de l'emprise mauvaise. La politique y pourvoira et tout redeviendra comme avant. Maurras et Bernanos, grands optimistes politiques.

Mais ils sont peut-être les seuls. Beaucoup de leurs contemporains croient la France perdue.

LA FRANCE EST-ELLE PERDUE ?

Chez ceux qui font profession d'écrire et de réfléchir, c'est la conviction du plus grand nombre : la France n'a plus beaucoup de temps à vivre. D'abord parce que « le temps des patries est fini » (Drieu La Rochelle) [71]. Ensuite parce que c'est la fin de notre suprématie : « La France, écrit Maurice Donnay, ne conduit plus rien, ne mène plus rien [72]. » Donc « à moins d'un redressement total, la France est perdue [73] » (Gustave Hervé).

Que n'est-elle encore un mythe. On y croirait, on ne douterait pas ainsi de son avenir. Mais la France des droits de l'homme, la France identifiée aux droits de l'homme, défaille elle aussi. On a percé à jour son utopie. Elle a maintenant du mal à faire croire qu'elle existe. Que valent ces fameux droits qui nous ont valu tant de guerres ? Et sa « fraternité » n'est-elle pas simplement celle du cimetière :

« La seule fraternité maintenant possible, écrit Albert Camus en mai 1938, la seule qu'on nous offre et qu'on nous

70. *Nous autres Français*, p. 25.

71. Cité par Paul-Marie Couteaux, *Le Spectacle du Monde*, août 1997, p. 27.

72. Maurice Donnay, *Mon Journal 1919-1939*, Paris, Fayard, 1953, p. 176, 18 mars 1927.

73. *Nouvelle histoire de France*, Paris, 1930, p. 275.

permette, c'est la sordide et gluante fraternité devant la mort militaire [74]. »

Alors on se tourne vers l'autre France, la France réelle, celle des vertus. Mais il est trop tard, cette France-là n'existe plus.

CONCLUSION

Belliciste ou pacifiste, ou simplement funéraire, l'amour révolutionnaire de la patrie demeure entre les deux guerres la forme dominante du patriotisme.

Pourtant sa domination n'est plus aussi complète. Les antimilitaristes dénoncent ses méfaits. Les dévots de la France des vertus échappent à son emprise : pour la première fois depuis très longtemps, se manifeste un patriotisme totalement étranger à l'idéologie révolutionnaire.

Cependant le rejet n'est pas suffisant. Il faudrait accuser nettement. Il faudrait dire : le patriotisme révolutionnaire est le seul véritable responsable du grand massacre de 14-18. Mais cela personne ne le dit. Les antimilitaristes ne peuvent pas le dire : ils adhèrent à l'idéologie révolutionnaire. Les dévots de la France ne le peuvent pas non plus : on leur a trop prêché le « *Pro Patria mori* ».

Le patriotisme révolutionnaire n'est donc pas vraiment menacé. Il a encore, selon toute apparence, de beaux jours devant lui.

74. Albert Camus, *Carnets (1937-1939)*, Paris, Gallimard, 1962, p. 115.

VIII. LA PATRIE SERA LE GENRE HUMAIN

Marquée successivement par la déroute de 1940, par l'occupation allemande et ses rigueurs, par les représailles de l'épuration et par la fin de l'Empire (1954-1962), cette période est celle de la démoralisation des Français. La foi patriotique se réveille un moment pendant la guerre – De Gaulle et Pétain n'y sont pas étrangers – mais les haines civiles ramènent le doute. Comment croire à un pays aussi divisé contre lui-même ? Le temps de l'indifférence est commencé. Les adultes ne peuvent plus croire en la France, la jeunesse ne sait pas y croire. Par exemple les soldats du contingent servant en Algérie ne manquent ni de courage, ni de zèle, mais, sauf exception, les mots France et patrie ne sont pas inscrits dans leurs cœurs. Le courage est leur patrie, ou bien leur patrie est leur bien-être [1]. Le climat épicurien qui se développe ainsi est favorable à l'idéologie des droits de l'homme et par conséquent au patriotisme qui en découle. Tandis que l'attachement à la France décline, le patriotisme révolutionnaire ne fait que prospérer. Demeurée, sauf au temps de Vichy, le ressort principal de l'État, cette utopique

1. *Le courage est leur patrie* est le titre d'un ouvrage publié en 1965 par Fabrice Laroche et François d'Orcival sur l'O.A.S. (collection Action, Paris, 239 p.).

pensée qui associe la patrie aux droits de l'homme, et même souvent les confond, dirige plus que jamais nos destinées. Parvenue maintenant à l'apogée de son pouvoir, les vies des Français ne lui suffisent plus, il lui faut sacrifier la France elle-même.

RÉVEIL DES PATRIOTISMES ET DE LA FOI EN LA FRANCE (1940-1945)

Il arrive que le choc d'une défaite ranime l'amour de la patrie. On l'avait déjà vu en 1871. On le vérifie à nouveau en 1940. Au fond de leur malheur les Français redécouvrent la patrie. L'infortune réveille le patriotisme.

Ou plutôt les patriotismes.

Car la patrie des uns n'est pas la patrie des autres.

La patrie des uns est la patrie révolutionnaire inchangée. La patrie des autres est la France d'autrefois et de toujours, du moins telle qu'on se l'imagine. C'est une reconstitution de l'entre-deux-guerres.

Chacune a son patriotisme.

Le patriotisme révolutionnaire fait une démonstration spectaculaire après la percée allemande du 10 mai 1940. Il se manifeste alors dans sa forme la plus belliciste et jusqu'auboutiste. La bataille est perdue, la guerre sans doute aussi. C'est donc plus que jamais le moment de se faire tuer. Il faut noter que les nouveaux farouches patriotes sont pour le plus grand nombre des pacifistes reconvertis. Prenons par exemple le *Journal de l'Union fédérale des Anciens Combattants*. On n'aurait su trouver avant la guerre de journal plus pacifiste. Le 19 mai il titre en lettres énormes : « Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé. »

Du même coup les Allemands ne sont plus des Alle-

mands, mais des « barbares de Germanie »; on lit dans le même numéro :

« Le barbare de Germanie ne respecte plus rien (...) il tue partout où il le peut »,

et encore :

« Contre la bestialité allemande toute l'Europe va se dresser »,

et à propos de l'invasion de la Hollande :

« ... Un peuple fier (...) apprend aux hordes germaniques que la liberté fait des hommes et des soldats [2]. »

Le « barbare », la « bestialité », les « hordes »; si l'on visait ici le nazisme, un tel vocabulaire conviendrait sans doute. Mais le vise-t-on? À notre avis ce journaliste pense au peuple allemand et non spécialement aux nazis. Et il en parle comme en parlaient les journalistes de 1914, exactement dans les mêmes termes. Ses propos relèvent de la germanophobie jacobine classique et de la xénophobie révolutionnaire. Ce n'est rien d'autre que l'alerte aux « féroces soldats » :

Entendez-vous dans ces campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Aux armes, citoyens.

En même temps les politiciens, pareillement saisis de frénésie patriotique, vont chercher dans l'armoire le clairon jacobin et, plantés au milieu de la débandade, s'époumonent à sonner la charge. Par exemple Paul Reynaud déclare le 18 juin : « La France continuera le combat jusqu'au bout [3]. »

Ne sont pas en reste les vieux nationalistes. Eux se croient à la veille de la Marne. Ils ne se contentent pas de

2. *Cahiers de l'Union fédérale*, n° 206, *Les Heures de la Guerre, Journal des Combattants pour tous les Français*, hebdomadaire, n° 35, 19 mai 1940.

3. Message radiodiffusé le 18 juin 1940 à 23h30.

dire « Jusqu'au bout », ils y croient. « Vous pouvez encore beaucoup, écrit Maurras le 30 mai, vous pouvez tout maintenant que vous restez une nation possédant des canons, des avions, des chars... » Et lui aussi ressort la barbarie. La défaite, écrit-il, « marquerait la ruine de toute liberté particulière, de tout droit particulier, accablés sous le chariot d'une Barbarie délirante [4] ». Pense-t-il aux nazis ou au peuple allemand tout entier? Difficile à dire. En tout cas il parle comme il parlait en 1914, du temps où le nazisme n'existait pas. Il emploie exactement les mêmes termes. Il parle le langage du patriotisme révolutionnaire.

Les messages et les discours du général De Gaulle portent la même marque. « Liberté de la patrie », « salut de la patrie », « sauver la patrie », ces différentes devises y reviennent souvent. De Gaulle écrit à la manière de Gambetta. Comme les jacobins de 1794 et comme les évêques du temps de la guerre de Quatorze, il qualifie de « martyrs » ceux qui donnent leur vie pour la patrie :

« À ceux qui ont choisi, écrit-il, de mourir pour la cause de la France sans que nulle loi humaine les y contraigne. À ceux-là Dieu a donné la mort qui leur était propre, la mort des martyrs [5]. » La patrie mérite tous les sacrifices. Elle justifie tous les moyens. Il faut être prêt à tout [6], ne reculer devant rien :

« Je sais aussi que chacun de vous a décidé comme moi-même, que pour arracher la France à Hitler, il ne reculerait devant rien [7]. » Les Allemands sont nos « plus mortels

4. *L'Action française*, 30 mai 1940.

5. Message paru en 1941 dans le journal *Volontaire, in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juillet 1941-mai 1943*, Paris, Plon, 1982, p. 171.

6. « ... Il s'est trouvé bien plus de mille Français résolus à tout pour sauver la patrie » (discours prononcé à Yaoundé le 12 octobre 1940, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941*, Plon 1981, p. 139).

7. Message à la 1re Division française libre, Le Caire, 8 juillet 1941, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941*, Plon, 1981, p. 384.

ennemis ». Il faut tourner contre eux notre « fureur sacrée [8] ». Mais les ennemis intérieurs, les « traîtres » à la patrie représentent le mal absolu. C'est là un des thèmes essentiels du patriotisme révolutionnaire, et De Gaulle le fait sien. « En ce moment, écrit-il par exemple, l'ennemi et les traîtres qui l'assistent déchaînent sur la France le flot de la répression et de la déportation [9]. » Il voue à l'exécration ces « chefs égarés qui ont joué, perdu et livré la patrie [10] ». On peut le prévoir à l'entendre, la punition sera terrible. Comme la patrie de Robespierre, celle du général De Gaulle ne connaît ni le pardon, ni la réconciliation.

Pourtant elle est aussi, comme la patrie jacobine, la libératrice des peuples. La France, écrit le général « lutte pour sa vie et pour la liberté du monde [11] ». Il faut, dit-il encore, « chasser l'ennemi de chez nous et en même temps contribuer à sauver la liberté du monde [12] ». Exactement le langage de Robespierre. De Gaulle, dirait Cochin, est un « patriote humanitaire ». On ne peut rien objecter à cela. Les hommages répétés à Jeanne d'Arc [13] ? Mais Michelet

8. « Cet élan, cet élan pour la guerre, vient d'abord de la fureur sacrée que ressentent les bons Français au spectacle de leur patrie envahie, opprimée, écrasée par ses plus mortels ennemis » (Discours radiodiffusé par Radio Cameroun, Douala, 21 octobre 1940, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941*, Paris, Plon, 1981, p. 145).

9. Article pour la revue du *Monde libre*, 4 mai 1943, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juillet 1940-mai 1943*, Paris, Plon, 1982, p. 581.

10. Discours radiodiffusé par Radio Cameroun, Douala, 21 octobre 1940, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941*, Plon, 1981, p. 146.

11. Proclamation du général Catroux au nom du général De Gaulle, chef des Français libres, 1941, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940 juillet 1941*, Paris, Plon, 1981, p. 341.

12. Discours prononcé au Caire, à l'Ewart Mémorial Hall, le 5 avril 1941, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941*, Paris, Plon, 1981, p. 290.

13. Par exemple celui-ci : « ... Le 11 mai, fête de Jeanne d'Arc, tous les Français s'uniront dans une seule pensée, la liberté de la patrie » (télégramme adressé

aussi, et Clemenceau honoraient Jeanne d'Arc. La *Marche lorraine* préférée à la *Marseillaise*? Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on joue la *Marche lorraine* dans les armées de la République. Le patriotisme gaullien, cela n'est pas réfutable, s'inscrit tout entier dans la tradition du patriotisme révolutionnaire.

Ce qui n'est pas le cas du patriotisme du maréchal Pétain.

Certes le Maréchal et ses fidèles, comme De Gaulle et les siens, exaltent la patrie et dans leurs discours et messages font un grand usage du mot, allant même jusqu'à l'inscrire dans la devise de l'État : « Travail, Famille, Patrie ».

Mais à la différence des gaullistes, ils lui donnent un sens qui n'est pas le sens révolutionnaire. Pour eux la patrie est le « pays ». Elle est formée de familles. Elle est fondée sur l'effort commun. Le Maréchal qualifie la famille de « cellule essentielle de la société et de la patrie [14] », et le travail de « ressource suprême de la patrie [15] ».

La patrie maréchaliste n'est pas une entité abstraite. Esprit et matière à la fois, elle est analogue à l'homme. Elle est matière par le travail producteur de biens matériels, et par la terre féconde, la terre dont le Maréchal a dit : « Elle est la patrie elle-même [16]. » Elle est esprit par sa finalité : le travail n'est pas seulement destiné à produire des biens matériels, il est tourné vers la justice générale. Par lui la patrie se conserve, par lui la cité dure. Et c'est pourquoi, dit

à René Pleven à Londres, Brazzaville, 28 avril 1941, *in* Charles De Gaulle, *Lettres, notes et carnets juin, 1940-juillet 1941*, Paris, Plon, 1981, p. 308).

14. 13 août 1940, « Les conditions du redressement », *Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain. Textes officiels/ignorés ou méconnus/consignes secrètes*, Paris, N. E. L., 1983, p. 23.

15. 11 juillet 1940, *Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain. Textes officiels..., op. cit. supra*, p. 23.

16. 25 juin 1940, *Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain. Textes officiels..., op. cit.*, p. 20.

le Maréchal, « il doit être sacré » et défendu : « Votre travail, promet-il, sera défendu [17]. » Quant à la terre, elle remplit elle aussi un rôle spirituel. Elle est « école de vérité » : « La terre, elle, ne ment pas [18]. »

Au respect de la vérité le Maréchal ajoute celui de l'autorité, le « goût du travail bien fait » et le « sentiment du devoir » :

« Remettons, dit-il, en honneur les forces spirituelles, j'entends par là le respect de l'autorité et de la discipline, le goût du travail bien fait, le culte de l'art et pour tous le sentiment du devoir, c'est l'ensemble des vertus qui ont fait de tout temps la grandeur de la France [19]. »

Le Maréchal oublie la vaillance, la noblesse et même l'honneur. Mais enfin il parle des vertus. Il est le premier chef d'État depuis très longtemps à juger les vertus morales nécessaires à la survie de la patrie. Renouant avec l'ancienne tradition, il voit dans les vertus la substance de la France.

On dira que les vertus de l'ancienne France étaient les vertus chrétiennes. Mais celles du Maréchal aussi. Elles se rapportent toutes aux quatre grandes vertus de la théologie morale : la prudence, la justice, la force et la tempérance. Il les appelle aussi des « forces spirituelles », et cela est conforme à la définition de la vertu par saint Thomas : « disposition de l'âme qui nous fait agir conformément à la droite raison [20] ». Enfin il enseigne également les vertus théologales. Par exemple, lorsque célébrant Jeanne d'Arc, il propose en modèles sa charité et sa foi :

17. Voir note 14 *supra*.

18. « La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même... » (25 juin 1940, *Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain...*, p. 20).

19. Discours prononcé à Metz le 20 novembre 1938 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain..., op. cit.*, p. 180).

20. Somme théologique, I[a], II[æ], q. 55, art. 4.

« Le premier de ses remèdes a été l'amour, l'autre remède était la foi[21]. »

Ce n'est pas que le patriotisme du Maréchal soit absolument pur de toute influence révolutionnaire. On pourrait citer tel discours où sont associés Henri IV, Richelieu et la Convention nationale :

« Henri IV, Richelieu, la Convention nationale ont écrasé sans faiblesse les menées qui tendaient à diviser la patrie contre elle-même[22]. »

En cherchant bien on trouverait peut-être d'autres citations analogues, mais il faudrait chercher longtemps. Car le patriotisme maréchaliste diffère essentiellement du patriotisme révolutionnaire.

Et non seulement il en diffère, mais encore il s'y oppose. « Individualisme excessif », « fausse conception de la liberté », « fléchissement de la conscience nationale », le Maréchal n'a pas assez de mots pour dénoncer la mentalité issue selon lui des droits de l'homme : « Je vous ai rappelé, dit-il aux membres du Conseil national, que les malheurs de la patrie sont venus avant tout d'un individualisme excessif, d'une fausse conception de la liberté, et d'un fléchissement de la conscience nationale, remplaçant trop souvent le respect du devoir par la revendication des droits[23]. »

« Chaque Français, dit-il encore, doit commencer par s'oublier lui-même[24]. » Ici le Maréchal s'attaque à l'égoïsme, valeur de la pensée des Lumières et fondement du patriotisme révolutionnaire.

21. Discours du 10 mai 1942 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain...*, *op. cit.*, p. 48).

22. Discours du 7 avril 1941 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain...*, *op. cit.*, p. 32).

23. Message au Conseil national, 14 octobre 1941 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain...*, *op. cit.*, p. 159).

24. *Revue universelle,* 1er janvier 1941 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain...*, *op. cit.* p. 195).

Notons enfin que la patrie du Maréchal ne s'attribue jamais quelque mission que ce soit de libération des peuples. Elle n'est ni humanitaire, ni cosmopolite.

Elle ne sauve pas l'humanité. Elle essaie de se sauver elle-même. Elle rassemble ses forces, répare ses défaillances et survit à ses malheurs.

Pétain est son guide et son incarnation. « Vous n'avez, dit le Maréchal aux Français, vous n'avez qu'une Patrie *que j'incarne* : la France [25]. » Ainsi, pour la première fois depuis longtemps, un visage humain est donné à la patrie. Comment aimer une abstraction ? comment se dévouer pour elle ?

« La Patrie, dit Jean Mistler en 1942, si les Français en avaient eu une idée plus vivante et moins abstraite, peut-être ne serions-nous pas tombés de désastre en désastre dans la situation où nous sommes aujourd'hui ? »

Il aurait fallu, dit-il encore, la « matérialiser » plus tôt :

« Peut-être, ajoute-t-il, s'adressant au Maréchal lui-même, si elle avait été matérialisée quelques années plus tôt par un homme incarnant comme vous (...) les leçons de l'histoire, peut-être aurait-elle trouvé, à l'heure de l'épreuve, plus de dévouement pour la servir [26]. »

Peut-être, mais aujourd'hui en tout cas le dévouement n'est plus ce qui manque. Est-ce l'effet de la « matérialisation » ? Est-ce le discours du Maréchal ou celui du Général ? En ces années 1940-1945 le patriotisme ne s'est jamais mieux porté. Certes on n'aime pas la même patrie ; on aime des patries différentes, mais on les aime avec la même passion. Cela est frappant lors de la guerre civile opposant miliciens et résistants : ils n'ont pas la même conception de

25. Message radiophonique, 20-25 novembre 1942 (*Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain..., op. cit.*, p. 61)

26. Document communiqué par M. Jean Falcou, président des Amis du Vieux Castelnaudary. Jean Mistler était alors maire de Castelnaudary où il recevait le Maréchal.

la patrie, mais ils ont le même amour. « Je meurs pour ma patrie, je meurs pour que vive la France », disent pareillement dans leurs dernières paroles ou leurs ultimes lettres les condamnés à mort des deux partis. Le 15 décembre 1941, veille de son exécution, le militant communiste Gabriel Péri écrit : « Que mes compatriotes sachent que je vais mourir pour que vive la France. » Ensuite, après avoir réaffirmé ses convictions communistes, il conclut ainsi sa lettre : « Adieu et que vive la France [27]. » Les dernières lettres des Franc-Gardes de Savoie fusillés au Grand-Bornand du 19 au 24 août 1944 par des maquisards communistes contiennent les mêmes déclarations patriotiques. Par exemple celle-ci d'Aristide Challans, vingt-trois ans :

« La sentence est exécutable dans quelques jours. Je ne regrette rien car j'ai juré de donner ma vie pour mon pays que j'aime et pour lequel j'ai tout fait [28]. » Ou celle-ci de René Montmasson, vingt-neuf ans :

« Pour la France je donne ma vie [29]. »

Ces lettres ne sont pas si anciennes. Leurs auteurs appartenaient à la génération de nos parents. Mais elles nous paraissent dater de très longtemps. Ce patriotisme a existé, est-ce croyable ? Il est proche de nous, mais nous avons peine à l'imaginer.

27. Cité dans R. Closset, *L'aumônier de l'enfer, Franz Stock*, Mulhouse, Salvator, 1965, p. 124. Il convient cependant de préciser que les communistes ne manifestent pas toujours un amour aussi fervent de la France. La position officielle du Parti après l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie, est la suivante : les communistes n'ont qu'une patrie, l'Union soviétique. C'est ainsi qu'en février 1943 on peut lire dans un tract communiste : « Camarades prolétaires, (...) votre patrie est celle où les travailleurs ont conduit au communisme un premier pays : votre pays, c'est l'URSS » (cité dans A. Rossi, *La guerre des papillons. Quatre ans de politique communiste (1940-1944)*, Paris, Les Îles d'Or, 1954, p. 224).

28. Cité dans *Le Grand-Bornand, 19-24 août 1944*, F. Levet, 73410 Albens, juin 1989.

29. *Ibidem.*

LES PREMIERS DOUTES (v. 1942 – v. 1950)

Les premiers doutes se manifestent chez les prisonniers de la Libération.

Les Franc-Gardes du Grand-Bornand étaient jeunes. On les a tués tout de suite. On ne leur a pas laissé le temps de se poser des questions. Mais d'autres vaincus de la guerre civile ont eu le temps : ceux dont on a instruit le procès avant de les envoyer au poteau, ceux qui ont dû purger de longues peines de prison ou de travaux forcés. Alors, dans leur solitude ils ont commencé à s'interroger : que signifiait cette religion de la patrie ? Était-il vraiment leur patrie ce pays qui leur faisait tant de mal ? « Mon pays m'a fait mal », écrivait Brasillach[30].

Les réponses diffèrent.

Certains se reprochent un excès de patriotisme. « J'ai été trop patriote, écrit le prisonnier Jean Bassompierre fusillé en 1948, j'ai péché par excès de patriotisme, j'ai trop donné à la patrie. » Et d'ajouter cette confession remarquable :

« Je lui sacrifiais tout, ma famille, mes intérêts, ma tranquillité, mes amours féminines, mes amis et jusqu'à mes devoirs envers Dieu. Si j'ai péché ce n'est certes pas par manque de patriotisme, mais par excès (...), la Patrie doit être ramenée à de justes proportions[31]. » Tous les condamnés à mort ne font pas des réflexions aussi sensées.

D'autres victimes donnent dans une sorte de nihilisme : elles dénient à la patrie toute existence et toute valeur au patriotisme. Par exemple un condamné qui signe « X...

30. « Mon pays me fait mal », *Poèmes de Fresnes,* Louvain, édition originale, novembre 1945, p. 36.

31. Jean Bassompierre, « Frères ennemis » dans *Sacrifice de Bassompierre* par Charles Ambroise Colin, suivi de *Frères ennemis*, par Jean Bassompierre, Paris, Amiot Dumont, s. d., p. 224-225.

Bagnard (vingt ans de travaux forcés) », publie en 1947 un opuscule intitulé *Patrie, tu n'es qu'un mot*[32]. Pourquoi « un mot » ? Parce que les ennemis de la patrie d'hier sont les grands patriotes d'aujourd'hui (voyez les communistes) et inversement (voyez Pétain). N'est-ce pas une absurdité ?

« Il suffit, écrit notre bagnard, de considérer d'un œil froid ce qui s'est passé depuis le début de la guerre pour comprendre l'absurdité qu'il y a à vouloir juger les hommes en prenant pour critère le patriotisme : en 1939 les communistes sont considérés comme traîtres et coupables d'intelligence avec l'ennemi ; en 1940 le Maréchal Pétain est considéré comme le sauveur de la France (...) En 1945 le Maréchal Pétain est condamné à mort pour trahison et M. Maurice Thorez, réhabilité, entre au gouvernement[33]. »

Propos simplistes. L'auteur raisonne comme s'il n'y avait qu'un seul patriotisme. Il ne voit pas que le patriotisme de Pétain n'est pas celui de Thorez. Mais il est excusable. N'enseigne-t-on pas depuis deux siècles l'unicité du patriotisme et la parfaite continuité de l'histoire de France ? Alors, si Jeanne d'Arc et les conventionnels ont aimé la même patrie de la même manière, pourquoi pas Thorez et Pétain ? Le dogme de l'unicité aboutit à l'absurde et l'absurde à l'incroyance. On ne peut plus croire à la patrie.

Ni à la France.

Pourtant on a cru en la France pendant la guerre. À son immortalité : « La France ne peut pas mourir », disait Paul Reynaud le 20 mai 1940[34]. À son avenir. Par exemple beaucoup de Français ont cru que le Maréchal et son gouverne-

32. *Patrie... tu n'es qu'un mot* par X... Bagnard (vingt ans de travaux forcés), Paris, Les Actes des Apôtres, Charles de Jonquières éditeur, 1947.

33. *Ibidem*, p. 10-11.

34. « La France ne peut pas mourir. Pour moi, si l'on venait me dire un jour que seul un miracle peut sauver la France, ce jour-là je dirais : « Je crois au miracle parce que je crois en la France. » (Discours à la Chambre des députés.)

ment allaient refaire la France. Ils l'ont cru parce que le Maréchal le promettait. Il disait que la France serait « rénovée », « rebâtie » ou encore « régénérée »[35]. D'ailleurs De Gaulle à Londres faisait les mêmes promesses dans les mêmes termes. Il écrivait par exemple à Charles Géraud : « Il faut refaire la France et la refaire nouvelle[36]. » Les Français se sont dit : « Les temps sont durs, mais courage : on va nous refaire notre pays. » Ils y ont cru.

Ils y ont cru, mais pas longtemps. Dès 1942 ils ont commencé à comprendre. Ils ont réalisé que l'on ne referait pas la France, parce que l'on ne refait pas un pays dont la substance est défaite : « La France est défaite, écrit en 1942 Antoine de Saint-Exupéry, non autour d'eux (il veut parler des Français), mais en eux-mêmes[37]. » « La France est gravement malade, constate en 1942 Lucien Rebatet dans *Les Décombres,* malade de lésions profondes et purulentes. Ceux qui cherchent à le dissimuler, pour quelque raison que ce soit, sont des criminels[38]. » Ici Pétain est visé aussi bien que De Gaulle.

En 1944-1945 un tel pessimisme est hors de mise. Les intellectuels du parti vainqueur, communistes ou démocrates-chrétiens, reçoivent mission de pousser quelques cocoricos. Ils relancent l'idée de la France mythique où les deux traditions, la révolutionnaire et la chrétienne, vivraient en parfaite harmonie. Et d'ailleurs, demande Aragon, « où prend-on qu'elles sont inconciliables ? » :

35. « Une année s'est écoulée, dit par exemple le Maréchal, depuis que je vous ai appelés à entreprendre à mes côtés la grande œuvre de la rénovation française » (« Aux légionnaires de France et d'outre mer », *Messages d'outre-tombe du maréchal Pétain..., op. cit.*, 31 août 1941, p. 153).

36. 17 mai 1943, *Charles De Gaulle, Lettres, notes et carnets, juillet 1941-mai 1943*, Paris, Plon, 1982, p. 595.

37. *Pilote de guerre,* cité par André Charlier, *Cahiers de Maslacq*, 4, 1948, p. 5.

38. *Les Décombres,* Paris, éditions Denoël, 1942, p. 13.

« On peut admettre, écrit-il, qu'il y a en France deux grandes traditions, la chrétienne et la matérialiste. Où prend-on qu'elles sont inconciliables[39] ? »

Oui, c'est vrai, où le prend-on ?

Car « ne les trouve-t-on pas d'accord lorsque c'est la France qui est en jeu » ? Va-t-il nous donner comme exemple l'Union Sacrée ? Non, c'est Jeanne d'Arc et... Diderot :

« La France, écrit notre poète, c'est Jeanne d'Arc et Diderot[40]. »

Aragon est communiste, mais le chrétien Henri-Irénée Marrou va dans le même sens. Si Aragon annexe Jeanne d'Arc, Marrou intègre la France des « matérialistes ». Pour Marrou comme pour Aragon une France n'exclut pas l'autre :

« ... Nous savons, écrit l'intellectuel chrétien, que nous ne pouvons pas purement et simplement identifier la Patrie française avec la « Fille aînée de l'Église », « soldat de Dieu », « fief de Jésus-Christ ».

» Ces titres glorieux (...) la France les mérite, mais elle n'est pas que cela; elle est aussi la Patrie d'incroyants et de matérialistes[41]. »

Effort méritoire des deux côtés; belle tolérance partagée. Mais la patrie n'en tire aucun avantage, la France encore moins. Car une France mixte n'est pas crédible. Un peuple ne peut avoir deux vocations contradictoires. Il ne peut à la fois combattre pour Jésus-Christ et le combattre. Un tel peuple ne peut pas exister. La France d'Aragon et de Marrou n'est qu'un mythe. Ce n'est pas un mythe qui rendra aux Français la foi dans la patrie.

39. Cité (sans référence) par Henri-Irénée Marrou, « L'amour chrétien de la France » (*Cahiers du Témoignage chrétien. Espoir de la France*, juillet 1944, p. 7-18).

40. Cité *ibidem*.

41. Cité *ibidem*.

Il y a donc le doute. Il y a l'illusion. Une troisième voie est offerte par Bernanos : la France pécheresse.

Pécheresse à cause de la Libération.

Pourtant Bernanos appartient lui aussi au parti des vainqueurs. Lui aussi a soutenu la Résistance. Lui aussi a combattu la collaboration. Il n'en condamne pas moins les excès (selon lui) de la Libération. Lui fait surtout horreur l'attitude de ces chrétiens empressés d'accéder aux places et prêts à toutes les compromissions pour cela. Il écrit donc ces lignes vengeresses datées de 1946 :

« À l'équivoque créée par l'opinion catholique de la collaboration, l'opinion catholique de la Libération, dans sa hâte à faire valoir ses droits, et par ses lâches complaisances envers ceux qui se servaient d'elle alors qu'elle croyait s'en servir, a substitué une autre équivoque plus malfaisante[42]. »

Libération faux-semblant, victoire faux-semblant : l'Europe est morte et la France enlisée.

L'Europe est morte :

« Il me semble, écrit-il en mars 1946, que nous vivons dans un monde perdu sans retour. Ils ont écrasé l'Allemagne, mais je crains qu'ils n'aient du même coup tué l'Europe[43]. »

La France enlisée :

« Pour un homme qui s'efforce aujourd'hui de voir les choses dans une autre perspective que celle du matérialisme historique, la France n'est revenue à rien, n'est revenue de rien[44]. »

Car elle est en état de péché mortel :

42. Lettre à Stat Prassinos, mars 1946, dans *Correspondance inédite 1904-1948 Lettres retrouvées*, t. 3, Paris, Plon, 1983, p. 423.

43. *Ibidem*.

44. Lettre à Stanislas Fumet, 16 mars 1946, dans *Correspondance inédite 1904-1948…*, *op. cit.*, p. 429.

« … Si le mot de Péguy a jamais eu un sens, il est vrai, terriblement vrai que la France est toujours en état de péché mortel[45]. »

Le mot de Péguy[46], mais aussi celui d'un autre poète, Alain Chartier, cinq siècles plus tôt :

« Le royaume de France est en affliction par l'obstination de péché, pour le contemnement des corrections de Dieu[47]. »

Comme les anciens Français, Bernanos voit le malheur de la France dans sa détresse morale. Mais qui dit péché, dit grâce et repentir. Finalement dans ces années sombres de l'immédiat après-guerre, Bernanos est le seul qui invite à ne pas désespérer.

ÉTAT DU PATRIOTISME DANS LES ANNÉES CINQUANTE

La génération qui arrive à l'âge d'homme dans les années cinquante se partage entre patriotes, sceptiques ou indifférents, et pacifistes anti-militaristes.

Les patriotes forment une petite minorité, mais non négligeable. Beaucoup ont reçu la double formation du collège catholique et du scoutisme. Leur patriotisme offre un curieux mélange de saint Thomas, de Barrès, de Péguy et de Pétain. Il en résulte parfois un certain flou de la pensée. Flou que les nouveaux maîtres de cette génération ne parviennent pas toujours à dissiper. Car eux-mêmes confondent nation et patrie. Par exemple Marcel Clément écrivant : « On parlera de la Patrie de façon plus courante en

45. *Ibidem.*

46. Nous n'avons pas retrouvé ce « mot » dans l'œuvre de Péguy.

47. « L'Espérance ou Consolation des Trois Vertus », *Les œuvres de Maistre Alain Chartier (…)* par André du Chesne Tourangeau, À Paris, 1617, p. 312.

désignant par là la société politique à l'égard de laquelle on a une dette[48]. » Ou bien ils prennent la patrie pour une sorte d'Église. Par exemple le colonel Rémy disant : « La patrie (...) c'est par-dessus tout une association d'âmes[49]. » Ou bien encore ils n'arrivent pas à se défaire de l'idée d'une patrie réduite au passé, limitée à un héritage. Par exemple Rémy : « ... La patrie apparaît donc comme un héritage à la fois charnel et spirituel[50]. » Ils ne voient pas bien – cela est pourtant d'une manière implicite dans saint Thomas – que la patrie est principe de génération, qu'elle est ce qui engendre. Mais ne dévaluons pas trop ce patriotisme des années cinquante. Il a quand même ses mérites. Entre autres celui de faire aimer la France des vertus, cette France aimable redécouverte pendant l'entre-deux-guerres. André Charlier demande à Dieu que « la France reste au moins la patrie de l'intelligence et de la beauté[51]. » En 1956 un jeune bénédictin confie à l'un de ses maîtres : « Je voudrais sauver l'âme de la France[52]. » Le patriotisme révolutionnaire est enfin désigné et démasqué. Dans un article de 1949 le philosophe Louis Rougier établit une nette distinction entre l'amour de la France réelle, « amour du sol, de ses cités, de ses foyers », et le « patriotisme idéologique », « grande innovation de la Révolution française »[53]. Nul n'avait parlé ainsi depuis Cochin.

48. Marcel Clément, « Pie XII et le nationalisme », *Itinéraires*, mai 1956, n° 3, p. 25.

49. Colonel Rémy, *Catéchisme de la patrie*, Paris, France-Empire, 1961, p. 22- 23.

50. *Ibidem*.

51. André Charlier, « Orgueil et inculture », *Cahiers de Maslacq* n° 20, avril 1951.

52. Ce moine s'appelait Frère Gérard. La phrase complète est celle-ci : « Mon sacerdoce s'en est trouvé chargé d'une signification nouvelle : je voudrais sauver l'âme de la France » (lettre à André Charlier, citée dans *Racines*, Cahier semestriel, 1, p. 59).

53. Louis Rougier, « Le patriotisme idéologique », *Écrits de Paris*, n° 58, août 1949, p. 86-96.

Malgré tout, ce patriotisme continue à vénérer l'armée. Il ne peut s'en empêcher. C'est plus fort que lui. Pendant la guerre d'Algérie le temps de service militaire est considérablement augmenté, passant de dix-huit à vingt-huit mois, mais les jeunes patriotes se croiraient déshonorés d'être réformés. Beaucoup des jeunes saint-cyriens sacrifiés en Indochine avaient été nourris de ce patriotisme traditionnel et fortifiés par lui dans leur vocation.

Entre eux et les autres Français de leur âge, tous sceptiques ou pacifistes, il n'y a rien de commun. Les sceptiques et les indifférents sont sans doute les plus nombreux, mais les pacifistes sont les plus influents et les maîtres de l'opinion publique. Ce pouvoir est un fait très nouveau : dans la première moitié du siècle le courant pacifiste était toujours demeuré non seulement minoritaire, mais aussi très marginal. Maintenant l'idéologie pacifiste et anti-militariste impose ses points de vue à l'opinion publique et pèse même sur les décisions gouvernementales. Entraînée par Jean-Paul Sartre et sa revue *Les Temps Modernes,* la grande majorité de l'intelligentsia lui est acquise. La plupart des organes de presse lui donnent leur adhésion, Jean-Jacques Servan-Schreiber et son hebdomadaire *L'Express* servant ici de référence. Ses adeptes sont tout-puissants dans l'Éducation nationale.

Ils pullulent chez ces chrétiens engagés qui préparent la Révolution dans l'Église et lisent *Esprit, Témoignage chrétien* et *La Quinzaine.* Alors le patriotisme révolutionnaire est-il mort ? Nullement. Il est seulement passé de la première à la seconde phase. Dans la première il prêchait la guerre aux tyrans et aux peuples esclaves asservis par eux. Dans la seconde il tend la main aux peuples en lutte pour leur libération, par exemple aux peuples colonisés voulant secouer la tutelle coloniale, même si cette tutelle est celle de la France. On donnera l'indépendance à ces peuples, on leur abandonnera du jour au lendemain toute l'œuvre de la colo-

nisation, non seulement les biens publics, mais aussi les biens privés des colons français, on ira même jusqu'à conclure une alliance avec les terroristes et à les aider contre les troupes françaises. C'est toujours le même patriotisme révolutionnaire : il s'agit toujours de réaliser la grande patrie, celle du genre humain, que déjà Robespierre appelait de ses vœux. Mais les moyens doivent changer. Il ne suffit plus de sacrifier comme autrefois les vies des Français, il faut maintenant sacrifier la France elle-même, la détruire et la renier. C'est toute la différence entre le patriotisme révolutionnaire de type jacobin et celui de type pacifiste et anti-militariste. La France a toujours le même rôle d'instrument, mais dans la seconde phase on détruit l'instrument. Le patriotisme de type jacobin ne disparaît pas complètement. Les rites en sont gardés : les défilés militaires, les fêtes nationales, les cérémonies des monuments aux morts. Cela pour l'illusion. Les Français doivent continuer à croire que la France existe toujours. En fait ce ne sont plus que des parodies, des défroques usées, comme la vieille peau d'un serpent qui aurait fait sa mue. Mais ces défroques font illusion.

La transformation s'accomplit pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Jusqu'alors l'idéologie pacifiste et humanitaire ne maîtrisait parfaitement que l'opinion. Une minorité seulement d'hommes politiques lui étaient soumis, les autres demeurant fidèles au patriotisme jacobin. À la faveur de la guerre d'Algérie et grâce à De Gaulle, elle convertit à ses vues l'ensemble des politiciens, à de rares exceptions près, et s'installe au cœur du pouvoir. On peut dire qu'en 1962 le patriotisme révolutionnaire nouvelle manière a définitivement remplacé l'ancien comme ressort de l'État, et que l'entreprise systématique de destruction de la France par le gouvernement français est commencée.

L'AFFAIRE D'ALGÉRIE ET L'AVÈNEMENT DU PATRIOTISME RÉVOLUTIONNAIRE NOUVELLE MANIÈRE

Le dénouement de la guerre d'Indochine préfigure celui de la guerre d'Algérie. En signant les accords de Genève le 21 juillet 1954, la France abandonne des populations fidèles et les livre à la persécution communiste. Seulement elle peut invoquer des excuses. Elle peut dire qu'il lui était impossible d'agir autrement, et que la conjoncture internationale et la situation militaire la contraignaient à cette démission. La conjoncture internationale, c'est-à-dire la pression des États-Unis et celle de l'O.N.U., formidable machine de guerre de la décolonisation. La situation militaire, c'est-à-dire l'effondrement du dispositif français au Tonkin, suivi de la chute spectaculaire le 7 mai 1954 du camp retranché de Dien-Bien-Phu. Les forces armées françaises ont perdu près de cent mille hommes dans cette guerre [54]. Elles ont succombé sous le poids de forces adverses dix fois plus nombreuses. La France, il est permis de le dire, a subi la loi des vaincus.

Il en va tout différemment dans l'affaire d'Algérie. Ici la France a gagné la guerre. Elle a maîtrisé la rébellion. C'est donc sans y être obligé, du moins par la situation algérienne elle-même (car il faut compter ici également, comme en Indochine, avec les pressions de l'O.N.U. et des grandes puissances), que le gouvernement de la République, le 19 mars 1962, par les accords d'Évian, livre au F.L.N. les douze départements français d'Algérie. Autre différence importante avec l'Indochine : dans cette colonie les Français de souche étaient relativement peu nombreux; en

54. Très exactement 92797 dont 45263 autochtones (selon Xavier Yacono, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F., Que sais-je ? n° 428, 1971, p. 77).

Algérie vivent un million trois cent mille Français non musulmans, dont 83 % (en 1958) sont nés sur place. La République en signant les accords d'Évian, se désintéresse de leur sort. Elle se désintéresse donc d'une partie de la France, et manifeste par là sa conversion totale au patriotisme révolutionnaire nouvelle manière, le patriotisme sans la France.

Cependant, il convient de souligner que cette conversion n'a pas été facile. Sans De Gaulle elle n'aurait peut-être jamais eu lieu. Car si toute conversion est douloureuse, celle-ci l'était particulièrement. Il s'agissait en effet de réaliser une utopie, c'est-à-dire de nier ce qui était pour affirmer ce qui n'était pas. Nier ce qui était, soit un pays déjà largement francisé, affirmer ce qui n'était pas, soit l'aspiration du peuple algérien à l'indépendance. Une telle réalisation ne pouvait s'effectuer sans une immense effusion de sang et de larmes. Et si toute conversion est malaisée, celle-ci l'était particulièrement du fait des innombrables liens unissant l'Algérie à la France, liens renforcés encore par les journées de fraternisation franco-musulmane de mai et juin 1958. Il fallait donc pour aider à cette conversion, pour favoriser cette mutation, il fallait un homme plus habile et plus impassible que le commun des hommes politiques. Cet homme fut le général De Gaulle. Il réalisa l'impensable, l'inimaginable. Il fut le grand accoucheur du nouveau patriotisme révolutionnaire, c'est-à-dire du patriotisme détaché de la France. L'opération mérite d'être contée.

Commençons par l'avant De Gaulle.

De 1954 à 1958 les gouvernements radicaux et socialistes de la Quatrième République ne veulent voir dans les rebelles du F.L.N. que des « hors-la-loi », et dans la guerre que des « opérations du maintien de l'ordre ». « La République est indivisible », rabâchent les politiciens. « L'Algérie, c'est la France », affirment-ils, et sur le papier au moins ils ont raison : le territoire algérien n'est-il pas divisé en

départements[55] ? Les habitants de ce territoire ne sont-ils pas tous des citoyens français[56] ? Les rebelles sont donc des criminels coupables du crime de « lèse nation ». Il faut les détruire et la nation entière doit se mobiliser pour cela. En 1956 le gouvernement fait donner le « citoyen-soldat »; il envoie en Algérie le contingent. La durée du service militaire est portée de dix-huit à vingt-huit mois. De 1956 à 1962 un million et demi de jeunes Français participent à la guerre d'Algérie. Trente-deux mille soldats sont tués (en comptant les pertes de la Légion[57] et des harkis). Indivisibilité du territoire, crime de « lèse nation », « aux armes citoyens », nous sommes ici dans la logique du patriotisme révolutionnaire type 1793 ou 1871. Il serait sans doute plus simple de dire : nous avons acquis ce territoire par la force des armes, nous l'avons colonisé, nous sommes nombreux à y vivre, nous ne partirons pas. Mais dans un monde démocratique on ne peut plus parler ainsi. Alors on avance un principe conforme à l'idéologie dominante, celui de l'indivisibilité de la nation[58].

Seulement même cette position n'est pas si facile à tenir. Car le F.L.N. lui aussi se réclame des droits de l'homme. Dès juin 1956 Ferhat Abbas, président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.), exige la « reconnaissance de la souveraineté du peuple algérien » et « l'égalité des droits de tous les citoyens[59] ». Or, il vise juste. Il faut bien avouer en effet, malgré la fiction officielle,

55. « L'Algérie constitue un groupe de départements » (Statut algérien, loi n° 47-1853 du 20 septembre 1941, titre I, article 1).

56. En vertu du sénatus-consulte du 14 juillet 1865.

57. Chiffres donnés par Xavier Yacono dans *Les étapes de la décolonisation française*, *op. cit.*, p. 118.

58. Qui est d'ailleurs un principe posé par la Révolution.

59. Interview donnée au journal suédois *Expressen*, citée par Thomas Oppermann, *Le problème algérien, données historiques, politiques, juridiques*, préface d'Alfred Grosser, traduit de l'allemand par J. Lecerf, Paris, François Maspero, 1959, p. 128.

que l'Algérie n'est pas tout à fait identique à la France. Car les musulmans d'Algérie, sauf une minorité de dignitaires et de diplômés, sont des citoyens de seconde zone. Ils n'ont pas les mêmes droits politiques que leurs concitoyens non musulmans. Pour les élections à l'Assemblée algérienne [60] ils votent dans un collège séparé, le deuxième, et désignent le même nombre de représentants (soixante) que les non-musulmans, bien qu'ils soient six fois plus nombreux [61]. En outre la plupart d'entre eux n'ont pas accès aux fonctions publiques d'autorité [62]. En 1914, en 1940 et en 1944 on a bien su les appeler à se battre pour la France, mais force est de constater que la République des droits de l'homme, la République de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », leur a toujours mesuré avec parcimonie la citoyenneté effective. Le critère invoqué en 1947 pour la répartition dans les collèges électoraux avait été « l'évolution des esprits [63] ». Il faut donc croire que les esprits des musulmans n'étaient pas encore assez évolués. Assez pour faire des soldats, mais pas assez pour faire des citoyens à part entière. Comment tenir avec cela devant l'opinion mondiale ? On a bien essayé en 1957 d'améliorer (par une « loi-cadre ») le statut des musulmans [64], et d'augmenter leur participation aux organes centraux de la République, mais les solutions adoptées ont été bien timides et ont maintenu la discrimination du statut de 1947. Finalement la République des droits de l'homme s'est avérée incapable de réaliser une véritable intégration,

60. Créée par le statut de 1947, formée de 120 délégués.

61. Dans le premier collège votent les citoyens de statut civil français, plus un certain nombre de membres de l'élite musulmane, dans le second les citoyens de statut coranique.

62. Ils peuvent seulement accéder aux emplois moyens et inférieurs que leur ont ouverts les décrets du 26 mars 1919 et du 14 décembre 1922.

63. Cité par Thomas Oppermann, *Le problème algérien…, op. cit.*, Maspero, 1959, p. 85.

64. Cette loi fut adoptée par l'Assemblée nationale le 30 novembre 1957.

peut-être parce que sa nature profonde, sa nature révolutionnaire, la portait à exclure plutôt qu'à intégrer. Toujours est-il que cette impuissance vérifiée fait le jeu du F.L.N. et semble justifier ses revendications. En France même l'idée d'une indépendance de l'Algérie commence à cheminer dans les esprits : il semble que le passage d'un patriotisme à l'autre doive se réaliser bientôt.

Et puis, tout d'un coup, c'est l'arrêt. Des hommes se lèvent et disent non à la démission. Ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, nous devons le faire maintenant : intégrons vraiment les musulmans, donnons-leur les mêmes droits, et l'Algérie restera française. Incapable de sauver l'Algérie, la IVe République doit disparaître, et de fait, le 1er juin 1958, sous la pression des défenseurs de l'Algérie française, elle cède la place à l'homme fort, le général De Gaulle. La patrie humanitaire n'aura pas lieu.

Arrêtons-nous un instant pour considérer ces défenseurs, leur action et leur projet d'intégration.

Ces défenseurs sont d'abord la grande majorité des « pieds noirs » (on appelle ainsi les Français non musulmans), ensuite un assez grand nombre de militaires servant en Algérie (dont le général Salan, commandant en chef), enfin quelques hommes politiques, parmi lesquels Jacques Soustelle, ancien gouverneur de l'Algérie [65]. Installés partout sur le territoire algérien, des « comités de salut public » regroupent les militants des trois catégories. Le 13 mai 1958 ces comités organisent sur le Forum d'Alger une énorme manifestation à laquelle se joignent les musulmans, et qui se renouvelle le 15 mai. Cette deuxième fois le général Salan crie « Vive la France ! Vive l'Algérie ! Vive De Gaulle ! » Il n'est pourtant pas gaulliste, et la plupart des hommes du 13 mai ne le sont pas non plus. S'ils veulent De Gaulle, c'est

65. De janvier 1955 à janvier 1956.

pour sauver l'Algérie française. Ils le croient le seul homme capable de réaliser l'intégration complète des musulmans, seule solution à leurs yeux pour éviter le désastre. Ce qu'ils réclament, c'est l'intégration et De Gaulle pour la réaliser. L'intégration est l'essentiel, De Gaulle n'est qu'un moyen. Cette intégration est d'ailleurs un grand projet. Il s'agit d'instaurer la parfaite égalité des droits entre musulmans et non-musulmans. Ce qui signifie la fusion totale de l'Algérie et de la France. Ce qui veut dire dans le détail plus de cent députés d'Algérie à l'Assemblée nationale, dont quatre-vingt-dix musulmans, la suppression du budget autonome et l'application identique des lois sociales avec en particulier l'attribution des mêmes allocations familiales. De ces charges très lourdes, les auteurs du projet ne mesurent peut-être pas tout le poids [66]. L'intégration s'expose au reproche d'irréalisme. Cependant l'annonce du projet suscite chez les deux communautés un grand enthousiasme et un élan fervent de fraternisation. Les 13 et 15 mai on assiste à des scènes étonnantes. Des femmes d'officiers sont embrassées par des musulmanes. Les larmes coulent sur tous les visages. L'émotion est à son comble. Véritable émotion. Certes les services d'action psychologique ont quelque peu contribué à l'organisation de ces journées. Il n'empêche que dans l'ensemble les fraternisations de mai 1958 correspondent à des sentiments réels et non provoqués. Ce qui s'exprime là est l'amitié ancienne, l'amitié forgée depuis plus d'un siècle par la vie en commun sur la même terre, l'amitié dont Jean Brune a témoigné, mais aussi Jules Roy et Albert Camus, qui n'étaient pourtant pas des ultras de l'Algérie française. Jules Roy évoquait en 1958 ces Français d'Algérie qui, disait-il, « ont su aimer les musulmans », et il

66. Voir sur ce projet d'intégration l'excellent résumé de Xavier Yacono dans *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F., Que sais-je? n° 428, 1971, p. 104-105.

ajoutait : « Mon grand-père en était, et beaucoup d'autres avec lui [67]. » « En ce qui me concerne, écrivait la même année Albert Camus, j'aime avec passion cette terre où je suis né, j'y ai puisé tout ce que je suis et je n'ai jamais séparé dans mon esprit aucun des hommes qui y vivent [68]. » On ne peut pas mettre en doute cette amitié. Elle existait. Bien sûr les relations des deux communautés n'étaient pas toujours idylliques, tant s'en faut. Il y avait souvent du mépris et de la haine, mais il y avait aussi de l'amitié. Or, cette amitié porte un nom, c'est l'amitié politique, celle qu'Aristote appelle « le lien des cités [69] ». Le projet d'intégration reposait sur elle. L'intégration est donc réaliste politiquement puisqu'elle est fondée sur le lien politique par excellence. En créant deux catégories de citoyens égales mais distinctes, les musulmans relevant toujours du droit coranique, le projet a aussi le mérite de rompre avec la tradition d'individualisme abstrait et d'égalitarisme forcené, issue de la Révolution française [70]. Enfin il témoigne d'un refus de la fatalité, de cette fatalité que les politiciens et certains intellectuels nomment le « sens de l'histoire ». « Cette fatalité existe peut-être, écrivait courageusement Camus. Mais la tâche des hommes n'est pas de l'accepter, ni de se soumettre à ses lois [71]. » Les hommes du 13 mai, ceux que la presse métropolitaine de gauche appelle les « ultras », ne

67. Jules Roy, *La guerre d'Algérie*, Paris, Julliard, 1960, p. 113.

68. Albert Camus, *Actuelles III, Chronique algérienne 1939-1958*, Paris, Gallimard, 8e édition, 1958, p. 152.

69. « L'amitié semble encore être le lien des cités » (Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Texte, traduction, préface et notes de Jean Voilquin, Classiques Garnier, 1961, Livre VII, chapitre premier, 4, p. 353.)

70. Nous rejoignons ici Albert Camus qui écrivait en 1958 à propos de ce même projet : « ... Il s'agit d'une sorte de révolution contre le régime de centralisation et d'individualisme abstrait issu de 1789, et qui à tant d'égards mérite à son tour le titre d'Ancien Régime » (« Algérie 1958 », *Actuelles III, Chronique algérienne 1939-1958*, Paris, Gallimard, 8e édition, 1958, p. 209).

71. « Appel pour une trêve civile en Algérie », *ibidem*, p. 183.

sont pas grands lecteurs de Camus – bien à tort ils voient en lui un adversaire – mais ils ne veulent pas plus que lui s'incliner devant la fatalité. Peut-être ce projet d'intégration vient-il trop tard, mais si nous voulons bien le considérer en lui-même, il offre à n'en pas douter tous les caractères d'une réaction de vie contre la mort programmée, d'un sursaut de réalisme contre l'utopie révolutionnaire. D'ailleurs il fait renaître l'espoir. C'est un signe qui ne trompe pas. Beaucoup étaient découragés; ils se reprennent à espérer. Alors l'histoire hésite. Relatant ces journées de mai 1958, le commandant de Saint Marc écrira dans ses *Mémoires* : « Nous avions l'impression que tout pouvait basculer[72]. »

C'était ne pas connaître le général De Gaulle. Celui-ci avait utilisé le mouvement de l'Algérie française. Il s'en était servi pour accéder au pouvoir. Il n'en avait pas épousé la cause. On a tôt fait de s'en apercevoir. En quatre ans à peine (juin 1958-mars 1962) le nouveau chef de l'État remet l'Algérie et la France dans le « sens de l'histoire ». Il fallait pour cela une habileté consommée. L'histoire des retournements politiques est très riche, mais la politique algérienne du général De Gaulle représente un tour de force qui n'a pas de précédent. L'homme fait d'abord semblant d'adhérer au projet d'intégration, puis, très vite, il amorce le virage et commence à négocier avec le F.L.N., enfin il proclame l'« Algérie algérienne » et livre le pays à ceux que l'armée avait vaincus. Entre temps il brise par la force la résistance des Français d'Algérie et réprime la révolte des militaires. Remarquable performance : De Gaulle a réalisé l'impensable. En mai 1958 nul n'aurait imaginé un pareil dénouement. Si quelqu'un l'avait annoncé, il serait passé pour un fou.

72. Hélie de Saint Marc, *Mémoires, Les champs de braise*, avec la collaboration de Laurent Beccaria, Paris, Perrin, 1995, p. 224.

Trois atouts ont servi De Gaulle : son habileté à dissimuler, son impassibilité, son image de bon Français conservateur, de Français à l'ancienne. Trois atouts décisifs qui lui ont permis de retourner la situation.

Son habileté à dissimuler : elle est exemplaire. On citera longtemps les fameuses phrases : « L'intégration est une chose dont les Européens parlent, eh bien moi je la ferai [73] », « il n'y a plus ici, je vous en donne ma parole, que des Français à part entière, des compatriotes, des concitoyens, des frères [74] ». « Je vous en donne ma parole », qui d'autre que lui aurait pu parler ainsi ?

L'impassibilité n'est pas moins remarquable. Le 11 avril 1961, alors que de toute l'Algérie, devant la menace du proche abandon, montent des cris de peur et de souffrance, lui déclare : « ... Nous considérons la cession de l'Algérie d'un cœur parfaitement tranquille [75]. » Nul autre que lui n'aurait pu parler ainsi. À l'exode éperdu d'un million de pieds-noirs, au misérable sort des populations musulmanes fidèles à la France et abandonnées par son ordre à la vindicte du F.L.N., il sait rester indifférent. Plus de cent mille harkis sont assassinés [76]. Ceux qui ont pu gagner la France, y sont parqués dans des camps de travail forcé. « Il faut, déclare De Gaulle, les mettre en demeure ou de travailler ou de partir [77]. » Qui d'autre que lui aurait pu parler ainsi ? Le député Larradji vient plaider à l'Élysée la cause de ses frères musul-

73. Cité par Claude Paillat, *Dossier secret de l'Algérie 13 mai 58-28 Avril 1961*, Paris, Presses de la Cité, 1962, p. 26.

74. Cité *ibidem*, p. 47.

75. Cité par Jean Pleyber, « Les travaux et les jours », *Écrits de Paris*, mai 1961, p. 11.

76. Estimation du colonel Abd-el-Aziz Meliani dans son ouvrage, *La France honteuse : le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993.

77. Déclaration au Conseil des ministres, le 2 juillet 1962, citée par Hélie de Saint Marc, *Mémoires. Les champs de braises*, *op. cit.*, p. 291.

mans. Il proteste : « Mais nous souffrirons. » Et De Gaulle de lui répondre : « Hé bien vous souffrirez [78]. » Nul autre que lui n'aurait su répondre ainsi.

Pour trouver dans l'histoire de la France des hommes aussi impassibles, nous devons remonter à la Révolution. En novembre 1793, après avoir vaincu la révolte de Lyon, détruit une partie de la ville et procédé à une sanglante répression, Fouché et les autres représentants en mission avaient fait afficher la proclamation suivante :

« Les Représentants du Peuple resteront impassibles dans l'accomplissement de la mission qui leur a été fixée... ils auront le courage énergique de traverser les immenses tombeaux des conspirateurs et de marcher sur des ruines pour arriver au bonheur des nations et à la régénération du monde [79]. » De Gaulle lui aussi reste impassible. Il est digne en cela des grands ancêtres. Il est fidèle à leur exemple.

Plus fidèle que tous les autres politiciens. Car certains politiciens, et même des politiciens socialistes, se laissent tenter par l'intégration, par la francisation, solutions si contraires à l'idéal révolutionnaire. Ils se laissent tenter malgré leurs convictions politiques, ils se laissent tenter parce qu'ils ont conservé un peu d'attachement à la patrie réelle, un peu d'affection pour la terre et les hommes. Mais De Gaulle, lui, ne se laisse pas tenter. Est-il plus jacobin, plus révolutionnaire que les autres? En tout cas il se comporte comme s'il l'était [80]. Car sa forme d'esprit a de grandes

78. Janvier 1960, cité par Claude Paillat, *Dossier secret de l'Algérie..., op. cit.* p. 338. Larradji, député de Blida, avait déjà eu dix membres de sa famille tués par le F.L.N.

79. 15 frimaire an II, signé Collot d'Herbois, Fouché, Laporte, Albitte (cité par E. Drumont, *De l'Or, de la Boue, du Sang*, Paris, Flammarion, s. d., p. 131).

80. On peut consulter ici Maurice Agulhon, « Nouvelles notes sur De Gaulle et la Révolution », *Mélanges Michel Vovelle, Sur la Révolution, Approches plurielles*, Société des Études robespierristes, Paris, 1997, p. 567-574. Le diagnostic

affinités avec celle de la Révolution. Toujours porté à exclure, il ne conçoit pas l'amitié politique. Semblable en ceci aux hommes des Lumières, il ne peut croire à la communication entre les peuples, si ce n'est pour des raisons purement utilitaires. Un jour de janvier 1960, le député d'Alger, Marc Lauriol, esquissait devant lui la défense du projet de francisation des musulmans. Il l'interrompit en disant : « Voyons, Lauriol, ce ne sont pas des Français ces gens-là [81]. » Tout le vieux mépris républicain est là. Tout le vieux colonialisme à la Jules Ferry.

Et pourtant ce révolutionnaire né passe aux yeux des Français pour un défenseur de l'ordre et des valeurs morales traditionnelles. Toutes les apparences, il est vrai, sont en sa faveur : il est général, il a une particule, on le dit bon père, bon époux, bon catholique. Les Français de l'époque ont encore dans leur majorité une mentalité conservatrice. Ils aiment les hommes rassurants. Devant un personnage si recommandable, si convenable, ils se disent : « Que pourrions-nous avoir de mieux ? » Et lui le sait et en profite. Par exemple il sait très bien faire le pieux catholique. Non pas l'homme politique catholique; ce n'est pas du tout son genre (« chrétien dans le privé », dira férocement François Mauriac). Mais le dévot abîmé dans sa dévotion. Aujourd'hui cela n'aurait pas grand effet, mais à l'époque c'était bon. En particulier c'était bon pour amadouer les militaires. Quand De Gaulle visite les officiers des différentes unités – on appelle ces visites les « tournées des popotes » – et

de cet historien diffère du nôtre, encore qu'il n'en soit pas très éloigné. « Quant à la Révolution, écrit-il, si à la différence de la gauche, De Gaulle, nous l'avons dit, ne l'aimait pas – à la différence cette fois d'une certaine droite, il aimait moins encore les émigrés et les chouans. Parce que, avec ceux-ci, la Contre-Révolution s'était faite anti-nationale, péché mortel » (p. 572).

81. 19 janvier 1960, cité par Claude Paillat, *Dossier secret de l'Algérie..., op. cit*, p. 336.

tente de les convertir à sa politique algérienne, la messe fait souvent partie du cérémonial, et les officiers en sont tout remués. « Les officiers invités, raconte un journaliste, furent très émus par la simplicité agreste de la cérémonie [82]. » Imaginez un peu; le grand homme avec eux, priant avec eux, et cela sans décorum, au milieu des rudes montagnes. Qui ne serait impressionné ? « ... Ce dimanche matin, continue le journaliste, la piété du général, loin d'être un défi, est un ciment. Il y a dans la majorité des officiers l'empreinte d'une foi sincère, et ce fut pendant cette messe qu'ils commencèrent d'éprouver l'impression que le général De Gaulle était l'un des leurs [83]. » La messe militaire, la messe au service de la politique, on avait déjà usé de ces méthodes au temps de Napoléon III. La ressemblance ne se limite pas là : comme Napoléon III, De Gaulle est habile à se servir des consultations électorales. Par exemple, le 8 janvier 1961, il fait approuver l'autodétermination de l'Algérie par 75 % des voix, et, le 8 avril 1962, les accords d'Évian par 90,70 % des suffrages exprimés. C'est fort, et c'est même plus fort que les plébiscites de Napoléon III. Car les plébiscites de l'Empereur n'approuvaient que des lois constitutionnelles. De Gaulle fait aussi approuver sa politique algérienne. Il obtient l'adhésion de tout un peuple à la démission et au parjure. Ce n'est pas rien.

« La décolonisation est notre intérêt », déclare-t-il le 11 avril 1961 à propos de l'Algérie [84]. En fait, il s'apprête à sacrifier ce pays sur l'autel de l'idéologie mondiale des droits de l'homme. En fait il n'œuvre pas dans l'intérêt de la France, mais pour la patrie mythique issue de la Révolution,

82. *Dossier secret de l'Algérie..., op. cit*, p. 282.

83. *Ibidem.*

84. « C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et par conséquent notre politique » (cité par Xavier Yacono, *Les étapes de la décolonisation française, op. cit.*, p. 114).

pour cette patrie que souhaitait Robespierre, confondue avec le genre humain. Mais comme il ne cesse de parler de la France et d'en parler sur un ton pathétique, nul ne s'en aperçoit. L'abandon d'un territoire français et d'une population française dans des conditions aussi désastreuses, constitue un avertissement. Cela signifie que le temps de l'immolation complète est venu, qu'il ne suffit plus de faire mourir des centaines de milliers d'hommes sur les champs de bataille, et qu'il faut maintenant sacrifier la France elle-même. Mais De Gaulle est un grand hypnotiseur et cet avertissement n'est pas reçu. Le signe est écrit sur le mur, mais les Français ne le voient pas.

Sauf un petit nombre, ceux dont l'intelligence par miracle n'a pas été engourdie, et qui se disent : « Nous ne pouvons accepter cela, c'est la fin de la France. » Ils se révoltent donc, et leur révolte a quelque chose de désespéré. Souvenons-nous de l'O.A.S., du putsch d'avril 1961 (mal préparé) et de l'attentat manqué du Petit-Clamart. Ils sont finalement vaincus, mais comme ils n'étaient pas animés d'ambitions personnelles, ils regrettent moins leur défaite que celle de la France :

« Je ne regrette rien, écrira plus tard le colonel Argoud, sinon d'avoir perdu (...) ou plutôt que la France ait perdu, puisque c'était bien son destin qui était en jeu [85]. » La France, dira le commandant Hélie de Saint Marc (un ancien de l'Algérie française, lui aussi), la France « a laissé dans l'affaire une partie de son âme et de son génie [86] ». Estimation lucide, mais sans doute au-dessous de la réalité : après les accords d'Évian, il reste bien peu de chose de la France, et ce qui en reste encore, est en sursis.

85. Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie,* Paris, Fayard, 1974, p. 354.

86. Hélie de Saint Marc, *Mémoires, Les champs de braise, op. cit.,* p. 252.

ÉPILOGUE

> La France, plus beau royaume périssable sous l'éternité du ciel, n'est devenue immortelle que par une sommation des démolisseurs. Dans la poussière des beaux gravats, les ténors de la déchéance ont imaginé la formule magique de la France-qui-ne-peut-pas-mourir. Pourquoi se gêner en somme puisqu'on parle à tout propos de l'âme des nations, l'invention de ces âmes collectives étant due principalement à ceux qui ont renié la leur.
>
> JACQUES PERRET [1].

Les années qui nous séparent de la guerre d'Algérie, entrent peu à peu dans l'histoire. Les faits dominants se dégagent. Nous y voyons plus clair. De Gaulle avait commencé le changement. Il semble bien qu'après lui l'évolution se soit poursuivie, et qu'aujourd'hui le patriotisme révolutionnaire ait presque achevé sa transformation humanitaire.

Les événements de mai 1968 ont joué un rôle d'accélérateur. On vit des manifestants lors de ces journées incendier des drapeaux tricolores. Ce fut à ce moment-là que le mot patrie disparut du vocabulaire républicain. Les politiciens, les journalistes et les spécialistes de science politique ne

1. Jacques Perret, *Bâtons dans les roues,* Paris, 1953, p. 24. Jacques Perret avait fait en 1939-1940 ce qu'il est convenu d'appeler une très belle guerre. Il était

voulurent plus l'employer. Désormais ils parlèrent toujours de la nation, jamais de la patrie.

Plus récemment, la réduction des effectifs militaires et la suppression de la conscription consommèrent le rejet de la patrie jacobine et belliciste. Le service militaire obligatoire pour tous était l'une des institutions essentielles nées de la Révolution. Rousseau en avait énoncé les principes, et depuis 1789 il fallait que tout citoyen fût soldat. La fin du service armé prouva la transformation définitive du patriotisme révolutionnaire. On sut qu'il était vraiment passé de la première phase, celle de l'extermination des Français, à la deuxième, celle de la destruction de la France elle-même.

Sans pour autant renier sa nature profonde. Le projet de 1996 au sujet du nouveau « service national » invoque, dans un langage digne de Montesquieu et de Robespierre, l'« idéal républicain » où la patrie et l'égalité se confondent. « Si le service national, écrivait Jacques Chirac, est peu à peu devenu inadapté, je dois et je veux défendre l'idéal républicain auquel il se réfère, qui est un idéal d'égalité, un idéal de solidarité, un idéal de patriotisme [2]. » Dans le stage tenant lieu de service, le même Chirac prévoit une « information civique sur le fonctionnement de notre démocratie et de nos institutions, sur le respect des droits de l'homme ». Il n'y a donc pas de rupture ; le patriotisme révolutionnaire continue.

Certes nous avons vu disparaître certains signes et certains rites. On ne fait plus chanter la *Marseillaise* aux enfants des écoles, et dans la plupart des casernes les saluts aux cou-

titulaire de nombreuses citations. « Perret Jacques... s'est dépensé sans compter au cours des derniers combats, dit l'une d'entre elles, faisant l'admiration de tous par son audace réfléchie, son calme imperturbable dans les pires circonstances et ses hautes vertus morales qui en ont fait le premier soldat de son bataillon. » Il était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

2. Allocution télévisée du président de la République, le mardi 28 mai 1996 à 20 heures, reproduite dans *Le Monde* du 30 mai 1996, p. 5.

leurs ont cessé. Mais l'essentiel de la liturgie a été conservé. On célèbre toujours les fêtes nationales du 11 novembre et du 8 mai. On continue de faire les cérémonies des monuments aux morts et de fleurir les statues des poilus. Il ne faut pas vexer les anciens combattants : ces gens-là sont des électeurs, et ils sont toujours prêts à défiler, à déposer des gerbes et à observer des minutes de silence. « Si je les écoutais, disait récemment le maire d'un petit village, ils sortiraient tous les dimanches avec les drapeaux. » Mais il y a une autre raison : le patriotisme belliciste doit être gardé en réserve ; on peut avoir à s'en servir. Car la patrie révolutionnaire aura toujours des ennemis intérieurs, des traîtres qui la mettront en péril mortel. Hier les « aristocrates » et les « fanatiques », aujourd'hui les « fascistes » et les « révisionnistes ». Ici le patriotisme humanitaire ne suffit pas. Il faut recourir à la vieille panoplie de 1792 et de 1871 : les tambours, les hymnes, la Patrie en danger, l'exécration des sous-hommes qui refusent les Droits de l'homme, autant d'articles ayant fait leurs preuves. Et si l'on négligeait d'en user, les méchants traîtres se les approprieraient. « Ne laissons pas, disait récemment un Premier ministre, ne laissons pas les trois couleurs accaparées par les nostalgiques de ceux qui en 1940 n'offraient à la France que la caricature du fascisme et de la capitulation[3]. » La Révolution se nourrit de traîtres. Sans traîtres elle dépérit. À défaut elle se contente des « nostalgiques » de la traîtrise, et en attendant meilleure prise, les cloue au pilori.

Voilà pour le patriotisme révolutionnaire. Soyons rassurés à son sujet. Sa nature profonde n'est pas altérée. Sa vitalité est intacte. Il continue à vénérer la mort. Il exclut toujours le « sang impur ». Sa transformation humanitaire n'a nullement diminué sa capacité de haine.

3. Discours d'Alain Juppé à Strasbourg pour le cinquantenaire du R.P.F. (*Le Figaro*, 8 avril 1997, p. 6).

Quant à l'autre patriotisme, celui de l'attachement à la France, beaucoup de Français n'en ont plus la moindre idée. Cela ne saurait nous surprendre. Piété signifie gratitude. Comment éprouver de la gratitude, si rien ne vous a été donné ? Aux générations montantes les trésors de la France n'ont pas été dispensés. Même leur propre langue ne leur a pas été apprise. De leur propre histoire les jeunes gens ne savent rien. Les plus savants ne connaissent que la Révolution et De Gaulle. « Ce n'est pas mal », se félicitait récemment un écrivain médiatique [4]. Oui, mais ce n'est pas suffisant, nous le voyons, pour éveiller l'amour de la France.

On nous dit que cette indifférence à la France admet des exceptions. Nous le voulons bien. Il existe, c'est vrai, des familles, il existe des écoles, il existe des communautés religieuses, il existe même des familles politiques où l'on se soucie de transmettre l'héritage, où le devoir de piété est rendu à la France. Il existe encore une jeunesse dévouée à la France. Nous avons même rencontré parfois des Français qui priaient pour la France. Cela doit être dit. Mais la France à laquelle cette piété s'adresse, on peut se demander si elle vit encore, si l'on ne vénère pas ici un passé révolu, un personnage historique appelé France, pour tout dire une morte.

Car un pays vivant rassemble au cœur de son être la patrie et la nation.

Or, on peut douter que la France ait encore l'une et l'autre.

La patrie, disait Maurras, ce sont « des hommes vivants [5] ». Il n'est pas de patrie sans communication entre des hommes vivants. Si la patrie est principe de génération et d'éducation,

4. « Une enquête de la revue *L'Histoire* montre que les deux repères historiques et nationaux principaux sont la Révolution et De Gaulle, ce qui n'est pas mal » (Jean-Claude Barreau, *La France va-t-elle disparaître ?*, Paris, Grasset, 1997, p. 175).

5. « Une patrie, ce sont des champs, des murs, des tours et des maisons ; ce sont des autels et des tombeaux ; ce sont des hommes vivants » (Charles Maurras, *Votre bel aujourd'hui,* dernière lettre à M. Vincent Auriol, président

elle ne peut, quoi qu'en dise Barrès, résider seulement dans les morts et dans le passé. Il faut qu'elle soit aussi dans les hommes vivants. Ses leçons ne passeront pas d'elles-mêmes des cercueils des morts aux berceaux des enfants. Il faut des vivants pour les recueillir et pour les transmettre. Il faut des parents, des foyers, des familles, des cousinages et des amis. Il faut des prêtres, des maîtres et des sages. Ce sont eux qui communiquent l'héritage. Ce sont eux qui révèlent le mystère des vertus, ce sont eux qui font parler les livres. Point de patrie sans eux.

Alors point de patrie. Car dans la France d'aujourd'hui ces vivants-là se raréfient. Et ceux qui restent éprouvent bien du mal à remplir leurs fonctions. Ou la censure de la pensée unique les voue à l'isolement, ou les esprits se ferment à leurs leçons. Et puis un jour ils meurent et n'ont pas de successeurs parce qu'ils n'ont pas eu de disciples. On les a empêchés d'en avoir. Alors viennent se mettre à leur place des hommes qui ont peu reçu et qui par conséquent ne donneront pas beaucoup. Dans les années soixante du vingtième siècle, le courant a été coupé. Le savoir essentiel, le savoir indispensable à la vie n'a plus été transmis. De cet accident gravissime le corps social n'est pas près de se remettre. Nous n'avons plus que des intelligences inquiètes. Comme elles n'ont pas appris la vertu du savoir, elles ne cessent de s'interroger sur ce qu'il faut faire. Elles ne savent pas qu'il faut d'abord connaître et contempler. La patrie se trouve de ce fait exposée au péril de mort. Car toute patrie est fragile. Seules les méditations des sages peuvent l'aider à survivre.

On nous propose le patrimoine. Il n'y en a plus aujourd'hui que pour le patrimoine : on le dirige, on le conserve, on

de la République, 1953, cité dans *Charles Maurras, De la politique naturelle au nationalisme intégral*, Textes choisis par F. Natter et Cl. Rousseau, Paris, Vrin, 1972, p. 157).

y fait carrière, on le visite, on y promène sans cesse des enfants ébahis, enfin on organise en son honneur des journées de célébration. On dirait que le patrimoine a remplacé la patrie. Beaucoup d'ailleurs espèrent en lui. À défaut de parents, se disent-ils, à défaut de maîtres capables, le patrimoine pourrait sans doute relayer la patrie. Conservons, célébrons ces monuments, éclairons-les la nuit. En retour ils nous transmettront les leçons du passé. Naïve illusion : ce n'est que du passé conservé. Le patrimoine ne peut pas remplacer les hommes vivants. Le patrimoine ne sera jamais la patrie. Nous devons nous rendre à l'évidence, la patrie a disparu à nos yeux.

De même que la nation.

L'indépendance et la souveraineté sont les conditions nécessaires de l'existence d'une nation. Or, nous savons ce que l'européisme et le mondialisme ont fait de l'indépendance et de la souveraineté de la France. Une nation est une association politique, une cité. Or, il n'est pas de cité sans lien entre les citoyens, et ce lien, dit Aristote, est l'amitié [6]. L'amitié politique garante de l'union et du bonheur politique. Mais cette amitié ne peut se concilier avec la persécution. Depuis plus de deux siècles sont persécutés dans notre pays ceux qui refusent de rendre un culte aux mythes appelés droits de l'homme.

La patrie disparue, la nation désagrégée, il reste l'État.

De fait, la France n'existe plus que par l'État, par sa puissance grandissante qui envahit tout, qui dévore tout, qui paralyse tout. « Je ne suis plus qu'un Français administratif », écrivait déjà en 1974 le colonel Argoud [7]. C'était juste avant la présidence de M. Giscard d'Estaing. Aujourd'hui « Français fiscal » conviendrait mieux. En outre cet État qui a

6. Nous avons déjà cité plus haut (chapitre huitième, p. 259, note 69) le texte d'Aristote sur l'amitié politique.

7. « Aujourd'hui une mutation s'est opérée en moi. J'ai honte désormais d'être français. Je ne suis plus qu'un Français administratif » (Antoine Argoud, *La*

réduit la France à lui-même prétend assumer la responsabilité de ses destinées. « Ainsi l'État, écrivait De Gaulle, l'État qui répond de la France, est-il en charge à la fois de son héritage d'hier, de ses intérêts d'aujourd'hui et de ses espoirs de demain [8]. » Sans doute, mais alors c'est inquiétant et l'on peut tout redouter de l'avenir. Car cet État « en charge de la France » n'est rien d'autre que son ennemi. Cet État qui « répond de la France », en réalité la détruit. N'est-ce pas la détruire que légaliser l'avortement, manipuler sans cesse les esprits, fomenter la haine civile et tenir pour négligeable la sécurité des personnes et des biens ? Mais l'État ne peut que détruire la France. C'est sa pente naturelle depuis la Révolution. Sa mécanique fonctionne révolutionnairement : le « ressort principal » qui l'actionne, n'est pas l'amour de la France, mais celui de la patrie mythique, celui du mythe des droits de l'homme. On a écrit de l'État léniniste qu'il était « un État contre son peuple [9] », mais on peut en dire autant du nôtre. Si l'on veut que l'État cesse d'être contre le peuple, il ne suffit pas de changer la Constitution, de modifier les institutions et les lois, ni même d'appeler au pouvoir des hommes honnêtes animés de l'amour du bien commun. Il faut changer la nature même de l'État. Il faut instaurer un autre État dont l'idéologie soit absente. Il faut que puisse naître enfin du corps social une nouvelle association politique. Avec l'État issu des Lumières et de la Révolution, on ne fera jamais rien. Les Vendéens et le comte de Chambord l'avaient compris. Un jour peut-être les Français le comprendront.

décadence, l'imposture et la tragédie, Paris, Fayard, 1974, p. 355). Le colonel Antoine Argoud – est-il besoin de le rappeler ? – mena le combat pour l'Algérie française, et fut l'un des chefs les plus déterminés de l'OAS. Hommage lui fut rendu par la revue *Itinéraires* dans son numéro du 15 mars 1975. L'un des rédacteurs lui décerna en cette occasion le titre de « *civis praeclarus* » (p.18).

8. *Mémoires d'espoir : Le renouveau, 1958-1962,* Paris, Plon, 1970, p. 7.

9. La formule est de Nicolas Werth, co-auteur du *Livre noir du communisme. Crimes, terreur répression*, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 42.

Ce jour est loin. Aujourd'hui nous n'avons que le désastre : la patrie disparue, la nation inconsistante et l'État qui exténue nos dernières forces. Comment la France pourrait-elle vivre encore ? Nous la voyons mourir sous nos yeux. Nous constatons la mort.

Ce faisant commettons-nous une irrévérence ? Nous ne le croyons pas. La patrie n'est pas Dieu. La patrie n'est pas l'Église. Il n'a jamais été promis à la France que les portes de l'Enfer ne prévaudraient pas contre elle [10]. Tout homme voudrait que sa patrie soit immortelle, et c'est une aspiration bien naturelle. Mais la « France éternelle » et la « France immortelle » posées comme des dogmes offensent la raison et la nature des choses. Ces mensonges fabriqués par l'utopie révolutionnaire servent à endormir les électeurs. Les politiciens les ressortent au moment de la défaite, espérant

10. Certains nous objecteront la « prophétie » de saint Pie X. On appelle ainsi l'allocution pontificale *Vi ringrazio* adressée à un groupe de pèlerins français le 29 novembre 1912, et dont voici le passage le plus significatif : « Que vous dirai-je maintenant chers fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims, se repentira et retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais elle ne périra jamais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes... ». Le pape reprend ici mot pour mot, on l'a récemment démontré, le texte d'une homélie prononcée le 5 décembre 1864 par le cardinal Louis Édouard Pie, évêque de Poitiers, lors des obsèques du général de Lamoricière (voir abbé Nicolas Pinaud, « L'influence de la pensée du cardinal Pie sur le programme de saint Pie X », *Vu de haut La revue de l'Institut universitaire Saint-Pie X,* n° 1, printemps 2003, p.21-51). Pie X, à la suite du cardinal Pie, et presque dans les mêmes termes, annonce de manière prophétique la renaissance de la France, et l'appelle de tous ses vœux fervents. Mais pour lui, comme pour le cardinal, la réalisation d'un tel souhait ne souffre pas d'alternative : si la France ne se convertit pas, elle ne renaîtra pas. Dans sa lettre pastorale du 15 octobre 1873, prescrivant des prières publiques, le cardinal Pie écrivait : « Notre sort est entre nos mains ; la France se relèvera chrétienne, ou elle ne se relèvera pas ». La « prophétie » de saint Pie X ne revêt pas, semble-t-il, une autre signification.

Au sujet de l'« immortalité » de la France, il convient de relire les paroles très raisonnables prononcées le 7 juin 1931 par le marquis de Roux lors d'un ban-

ainsi masquer aux yeux des Français les conséquences de leurs fautes.

On nous objecte les « forces vives [11] ». La France, nous dit-on, n'est pas morte, puisqu'elle a encore des « forces vives ». Pensez, avec une population si nombreuse, une pareille « séduction culturelle [12] », un commerce extérieur d'un tel dynamisme, et un cinéma aussi prestigieux, il n'est pas possible qu'elle soit morte. Et d'ailleurs ce n'est pas tout : n'avons-nous pas aussi la « qualité de vie » (que tant d'étrangers nous envient) et la « grandeur patrimoniale » [13] ? Oui, sans doute, et cela fait beaucoup de belles « forces vives » additionnées. Le malheur est qu'une nation n'est pas une addition. Une nation est une association politique liée par l'amitié et garantie par la justice [14]. Or, cette association chez nous s'est défaite. La France n'est donc plus une nation. La France comme nation ne vit plus. Toutes les « forces vives » additionnées n'y changeront rien.

On demande la date de la mort. Si la France est morte, quand est-elle morte ? Pendant la guerre de 1914-1918 ?

quet d'*Action française* du XIIIe arrondissement de Paris. « Nous ne sommes pas des fatalistes, disait cet orateur, nous croyons que dans les destins du monde, la Providence nous fait l'honneur d'admettre quelque part de collaboration et, sans le quiétisme béat qui dit « Non, la France est immortelle, elle ne peut pas périr », nous savons nous que les promesses d'immortalité n'ont été faites aux choses humaines que sous condition : la condition de notre effort, la condition de notre soumission à la vérité, la condition de notre sacrifice... » (cité par Anne André Glandy, *Le marquis de Roux (1878-1943)*, préface par le duc de Lévis-Mirepoix, Poitiers, 1957).

11. « Les forces vives de la France », c'est le titre du chapitre 19 de l'ouvrage cité *supra* de Jean-Claude Barreau, *La France va-t-elle disparaître ?*, Paris, Grasset, 1997. C'est surtout aux arguments de cet auteur que nous faisons allusion.

12. L'expression est d'Emmanuel Le Roy-Ladurie interrogé par Jean-Philippe Moinet dans *Le Figaro* du 18 septembre 1997.

13. *Ibidem*. La phrase est celle-ci : « Et tout cela afin que notre grandeur patrimoniale, dans tous les sens du terme, environne *(sic)* les générations futures. »

14. Voir Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Livre VIII, chapitre premier.

C'était l'avis d'Antoine Argoud. « La France à mes yeux, écrivait-il, est morte à Verdun en 1916 [15]. » Ou bien plus tard, lors de la déroute de 1940? ou bien beaucoup plus tôt, en 1789 ou en 1793? Bien difficile à dire. Un pays ne meurt pas comme un être humain. On ne le voit pas rendre le dernier soupir. On peut très bien dire qu'il meurt, alors qu'il est déjà mort. Il y a eu sans doute un jour de la mort, le jour où toutes les forces de la patrie ont été épuisées, mais ce jour-là on ne s'est aperçu de rien. Pouvait-on s'en douter? La machine tournait, le gouvernement siégeait, l'Assemblée légiférait, la France était représentée dans les conférences internationales. Et puis, quelque temps après, vient le temps de la découverte. On se rend compte que ce pays n'intéresse plus personne, même pas ses habitants, qu'il tourne comme un satellite, mais qu'il n'y a plus de vie en lui. On dit alors : « Tiens, il est mort. » En fait il était mort depuis longtemps, mais c'était un mort vivant, un mort à qui l'on faisait faire les gestes d'un vivant. Les morts vivants, nous savons ce que c'est, toutes les professions aujourd'hui en sont pleines. Nous savons aussi que la société s'en accommode, qu'elle s'accommode de professeurs, de médecins, d'avocats (et de bien d'autres) qui sont des simulacres. Il est donc normal qu'elle prenne pour un être vivant le simulacre de la France.

Les politiciens, eux, savent que la France est morte. Ils ont une bonne raison de le savoir : ce sont eux qui l'ont tuée. Seulement ils ne peuvent pas déclarer cette mort. Les bonnes gens leur diraient : « Que faites-vous là? » Ils perdraient le pouvoir et l'argent. Alors ils maintiennent de toutes leurs forces l'illusion. Tout en achevant de perdre la France, ils l'exaltent et lui promettent l'immortalité. Sans cela ils

15. Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, p. 355.

seraient peut-être dépouillés de leurs prébendes. On les comprend.

On comprend moins, même si on les admire, ces nationalistes d'aujourd'hui, qui répètent à tout bout de champ : « Il faut refaire la France », ou bien « il faut que France continue ». Toute espérance est respectable, et d'ailleurs ceux qui parlent ainsi ne le font pas comme les politiciens, par désir du pouvoir et de l'argent. Mais enfin ils savent bien eux aussi que la France est morte. Certains le savent si bien qu'ils veulent la « ressusciter ».

Ils le savent, mais eux non plus ne veulent pas le dire. Pour ne pas décourager les braves gens. Pour ne pas désespérer les vrais patriotes. C'est vrai, conviennent-ils, la France est morte ou près de mourir, mais ne le dites pas. Les gens ne supporteraient pas d'entendre une telle vérité. Ce serait terrible pour eux, ce serait dangereux.

Peut-être, mais il est dangereux aussi de ne pas regarder les choses en face. Tant que l'on cache la réalité, l'équivoque subsiste. Les gouvernants sont mauvais, se dit-on, mais la France continue. En fait, il n'y a plus de France, et ce sont les gouvernants qui l'ont tuée. Voilà la réalité. Il est quand même temps de savoir à qui nous avons affaire : à des ennemis redoutables, puisqu'ils ont déjà à leur actif la destruction de la patrie. On doit les connaître pour les mieux combattre. On ne sauvera pas la France qui n'est plus. Mais on pourra peut-être empêcher ou retarder d'autres destructions, celle de la famille par exemple, ou de ce qui reste du savoir. En attendant que se forme une nouvelle association politique digne de ce nom.

Qui s'appellera peut-être France – mais alors ce sera une autre France – ou qui portera un autre nom.

De la France morte quelques Français, il est permis de l'espérer, garderont l'héritage. Ils suivront l'exemple de ses héros et de ses saints. Ils s'enchanteront de la beauté de ses monuments. Ils méditeront les œuvres de ses écrivains. Ils

seront ainsi consolés au milieu du désert. Leurs descendants trouveront-ils la même consolation? Cela n'est guère probable. Il est très possible en effet que, dans le paroxysme de la barbarie montante, toute cette sagesse et toute cette beauté, ou bien soient jetées au rebut comme des vieilleries inutiles, ou bien cessent d'être comprises et deviennent aussi énigmatiques et muettes que les statues de l'île de Pâques. Dans l'un et l'autre cas la France mourrait une seconde fois. Mais il est aussi de l'ordre des choses possibles qu'un jour les vestiges de l'héritage français soient exhumés des décombres, pieusement recueillis par quelque nouvelle civilisation, et réanimés par une nouvelle cité dont le peuple alors serait français comme nous-mêmes, autrefois, nous avons été grecs et romains.

BIBLIOGRAPHIE

Nous mentionnons ici seulement les études relatives à l'histoire de l'idée de patrie, et que nous avons consultées. L'ordre est chronologique (dates de publication).

BRUNETIÈRE (F.), *L'idée de patrie,* Paris, 1897.

COCHIN, Augustin, *Le patriotisme humanitaire* (écrit en 1911), publié en 1921 dans *Les sociétés de Pensée et la démocratie*, réédité par Jean Baechler sous le titre *L'esprit du jacobinisme, Augustin Cochin*, Paris, P.U.F., 1979, 198 p. Dans cette réédition « Le patriotisme humanitaire » est aux pages 181-189.

AULARD (Alphonse), *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Étienne Chiron, 1921, 283 p.

DUCATILLON (J.-V.), *Vrai et faux patriotisme,* Paris, 1933.

STROWSKI (Fortunat), *Nationalisme ou patriotisme*, Paris, Grasset, 1933, 196 p.

DUPONT-FERRIER (G.), « Le sens des mots *patria* et patrie en France au Moyen Âge », *Revue historique,* t. 188,1940, p. 89- 104.

DOUILLET (Henri), *La Religion de la Patrie*, Apt, 1944.

ROUGIER (Louis), « Le patriotisme idéologique », *Écrits de Paris*, n° 58, août 1949, p. 86-96.

LUZ (Pierre de), « L'Idée de Patrie en France », *Écrits de Paris*, n° 66, avril 1950, p. 129-139.

LESTOCQUOY (Jean), *Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1968, 251 p.

VILAR (Jean), *Patriotisme et nationalisme en Europe à l'époque de la Révolution française et de Napoléon*, Paris, 1973.

GUÈS (André), « Le patriotisme jacobin », *Itinéraires*, juillet-août 1974, n° 185, p. 70-79.

KANTOROWICZ (E.), *Mourir pour la patrie*, Paris, P.U.F., Pratiques théoriques, 1984, 141 p.

BEAUNE (Colette), *Naissance de la nation France*, Bibliothèque des histoires, Paris, N.R.F., Gallimard, 1985, 431 p.

CONTAMINE (Philippe), « Mourir pour la patrie, Xe-XXe siècle », *Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, II, *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986.

VIROLI (M.), *Per amore della patria. Patriotismo et nazionalismo nella storia*, Bari-Rome, 1995.

VIGUERIE (Jean de), « Bref historique de l'idée de patrie et de patriotisme », *Certitudes* n° 22, janvier 1996, p. 29-33.

VIGUERIE (Jean de), « Étude sur l'origine et sur la substance du patriotisme révolutionnaire », *Revue historique* CCXCV/1, juillet-septembre 1996, p. 83-104.

VIGUERIE (Jean de), « Considérations au sujet du patriotisme humanitaire », *Catholica*, n° 55, Printemps 1997, p. 67-77.

VIGUERIE (Jean de), « Patriotisme et Terreur », *Justice et Politique : la Terreur dans la Révolution française*, sous la direction de Germain Sicard, Études d'histoire du droit et des idées politiques n° 1,1997, p. 107-116.

CHEVALLIER (Raymond), *La Patrie*, Paris, Puf, 1998, Que sais-je ?,

INDEX ONOMASTIQUE

• *Index établi par Patrick de Beaucaron.*

TABLE DES MATIÈRES

OUVRAGES DE JEAN DE VIGUERIE

Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime : les Pères de la Doctrine chrétienne en France et en Italie (1592-1792), Nouvelle Aurore, Paris, 1976 (ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Marcellin Guérin).

L'Institution des enfants, l'éducation en France au XVIe et au XVIIe siècle, Calman-Lévy, Paris, 1978 (épuisé).

Histoire religieuse de l'Orléanais, C. L. D., Tours, 1983.

Notre-Dame des Ardilliers à Saumur : le pèlerinage de Loire, François Xavier de Guibert, Paris, 1986.

Christianisme et Révolution : Cinq leçons d'histoire de la Révolution française, N.E.L., Paris, 1986. Nouvelle édition, 1988.

Le catholicisme des Français dans l'ancienne France, Nouvelles éditions Latines, Paris, 1988.

Histoire et dictionnaire du temps des Lumières, Robert Laffont, Bouquins, Paris, 1995.

Itinéraire d'un historien, études sur une crise de l'intelligence, XVIIe-XXe siècle, Dominique Martin Morin, Bouère, 2000.

L'Église et l'éducation, Dominique Martin Morin, Bouère, 2000.

La France. Le siècle des Lumières, Sélection du Reader's Digest, Paris, 2002.

Louis XVI, le roi bienfaisant, Le Rocher, Paris, 2003.

En collaboration avec R. DARRICAU et B. PEYROUS
Sainte Jeanne Delanoue, Servante des Pauvres, C.L.D., Tours, 1982.

En collaboration avec P. EVANNO et D. LAMBERT
Les martyrs d'Avrillé : Catholicisme et Révolution, C.L.D., Tours, 1983.

Achevé d'imprimer le 11 février 2004,
en la fête de l'Apparition de Notre-Dame à Lourdes.

Imprimerie Jouve à Mayenne.
Dépôt légal : février 2004.

JEAN DE VIGUERIE : LES DEUX PATRIES

Deuxième édition revue et complétée

Il existe bien deux patries. L'une est la terre des pères, le pays de la naissance et de l'éducation. Celle-ci a toujours existé. L'autre est récente. Elle date des Lumières et de la Révolution. Elle représente l'idéologie révolutionnaire. Les paroles de la *Marseillaise* expriment son idéal. La première est la France. La seconde n'est pas la France, mais la France est son support et son instrument. À chacune son patriotisme : celui de la première est fait de gratitude et de piété ; celui de la seconde est marqué par la passion et par la démesure. Le patriotisme traditionnel impose le devoir de reconnaissance. Le patriotisme révolutionnaire exige le sacrifice d'innombrables vies. On voit combien les deux patries et les deux patriotismes sont étrangers l'un à l'autre.

Pourtant, depuis 1789, les Français n'ont cessé de les associer, allant même jusqu'à les confondre. Au point de voir la France dans la patrie révolutionnaire et de vouer à la douce terre natale la violente passion du patriotisme idéologique. Seulement cette confusion ils ne l'ont pas commise d'eux-mêmes, mais par l'effet d'une longue et habile manipulation. Si la patrie révolutionnaire a été substituée à la France, à notre pays, cela s'est fait à l'insu des Français.

La tromperie a culminé avec les guerres et surtout celle de 1914-1918. On a dit aux Français en 1914 : « c'est la guerre du droit », et ils l'ont cru. Avant tout ils ont cru que la guerre du droit était la guerre de la France. Alors ils ont engagé tout leur courage et sont allés se faire tuer par centaines de milliers. On sait que ce grand massacre a épuisé la substance de la France.

Le présent livre évoque l'histoire des deux patries et des deux patriotismes. Il montre comment la patrie révolutionnaire a capté la patrie traditionnelle, la patrie qui était la France, pour se substituer à elle, et finalement la détruire.



DOMINIQUE MARTIN MORIN

2-85652-275-0 25 E